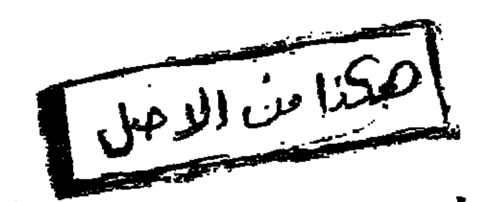


Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15927 – 7 F | JEUDI 11 AVRIL 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les milieux d'affaires sont réservés sur les bénéfices du séjour de Li Peng

Manifestation à Paris pour les droits de l'homme en Chine

LES MILIEUX *d'affaires français* restaient prudents, mercredi 10 avril, dans l'attente des fameux *« grands contrats »* dont le premier ministre chinois, Li Peng, devait annoncer la signature, après un entretien avec Alain Juppé. Si une demi-douzaine de ces contrats devaient être conclus, le volume total *des commandes pourrait ne* pas être aussi élevé qu'on l'a dit dans les milieux officiels. La France a pourtant fait savoir, par la voix d'Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, qu'elle attendait *« des résultats concrets »* de la visite de M. Li. Celle-ci a mobilisé nombre d'organisations de défense des droits de l'homme qui entendaient manifes*ter dans la soirée de mercredi* place du Trocadéro. Deux cent neuf parlementaires ont, de leur côté, signé un Appel pour le Tibet très critique à l'encontre de Pékin.

Lire pages 4 et 32 et le point de vue de Jean-Philippe Béja page 12

Une journée de grève à France Télécom

Mobilisation contre le changement de statut

JEUDI 11 AVRIL, les principales organisations syndicales de France Télécom appellent les personnels à faire grève contre le projet gouvernemental de transformation de l'exploitant public en société anonyme et contre sa privatisatisation partielle. Les syndicats espèrent une participation du personnel *comprise entre 50 % et 60 %, infé*rieure à ce qu'elle fut en mai 1995 (65 %) et en octobre 1993 (75 %). Le gouvernement est déterminé à conduire sa réforme cette année mais pourrait en modifier le calendrier en fonction du niveau de mobilisation lors de ce mouvement.

Face à la répétition du discours sur la nécessité du changement depuis maintenant près de dix ans, *le personnel apparaît résigné. Le* premier ministre, Alain Juppé, a cherché à le rassurer en s'engageant sur le maintien d'une participation majoritaire de l'Etat (51 %) dans le futur capital de France Télécom, ainsi que sur la préservation du statut de fonctionnaire pour le personnel actuel. *Nombre d'agents avouent avoir* du mal à croire à la pérennité de tels engagements.

Les salariés de France Télécom semblent cependant davantage préoccupés par l'évolution de leur travail au quotidien que par l'évolution juridique de leur entreprise. L'entrée en vigueur d'un pro*gramme de réorganisation en pro*fondeur des services – caractérisé par un éclatement des structures actuelles en fonction des clientèles sur lequel ils indiquent avoir peu d'informations – les inquiète. La pyramide des âges vieillissante (une moyenne de plus de quarante-deux ans) et les interrogations sur le reclassement de certaines catégories de salariés *aggravent le malaise interne. Pour* réussir sa mutation avant l'arrivée de la concurrence, le 1er janvier 1998, l'opérateur public aura également besoin de modifier sa politique de management et, surtout, de remotiver ses effectifs.

Lire page 14

Le crime d'une chaîne de télévision japonaise

TOKYO
de notre correspondant

Les manquements à la plus élémentaire déontologie professionnelle de l'une des deux premières chaînes privée de télévision, Tokyo Broadcasting System (TBS), l'ont conduite à se faire de facto complice de l'assassinat d'une famille par la secte Aum shinri kyo, responsable de l'attentat au sarin dans le métro de Tokyo. Le président de *TBS, Hiroso Isozaki, a annoncé mardi 9 avril* qu'il démissionnait de ses fonctions pour assumer la responsabilité dans une affaire qui entame la crédibilité de sa chaîne et de la presse audiovisuelle nippone.

Depuis octobre 1995, à la suite de révélations d'une chaîne concurrente, la direction de TBS niait avoir autorisé, le 26 octobre 1989, trois dirigeants de la secte à visionner avant sa diffusion un entretien avec l'avocat des familles victimes de la secte, Tsutsumi *Sakamoto. Dix jours plus tard, l'avocat,* sa femme et leur bébé d'un an étaient étranglés dans leur appartement par des membres d'Aum. L'enquête sur leur disparition s'enlisa et les corps des victimes ne furent découverts que pendant l'été 1995.

Ce n'est que le 25 mars – alors que six jours auparavant, un des directeurs de la chaîne avait encore nié les faits devant une commission parlementaire – que le président de TBS reconnaissait que l'entretien avait bel et bien été montré à la secte. *Un* aveu fort tardif. La justice allait bientôt en *produire quelques preuves, comme les notes* détaillées des propos de M. Sakamoto au cours de l'entretien, rédigées par le « numéro deux » de la secte Aum, Kiyohide Hayakawa, dont le procès est en cours.

Jugeant que cet entretien était trop compromettant (M. Sakamoto s'en prenait au *« charlatanisme »* du gourou de Aum), la secte fit pression sur la direction de la chaîne pour qu'elle ne le diffuse pas. TBS obtempéra. Plus gravement, elle ne men*tionna pas son existence à la police, qui en*quêtait sur la disparition de la famille Sakamoto, et encore moins le fait que des membres de la secte l'avaient visionné. Une autre attitude aurait pourtant pu mettre les enquêteurs sur la piste de Aum. Un mois après la disparition des Sakamoto, TBS diffusait en revanche un entretien exclusif avec le gourou de la secte, Shoko Asahara.

Le comportement de la direction de TBS a suscité l'indignation des médias écrits et des chaînes concurrentes, *qui, au demeu*rant, n'ont guère de leçon à donner en la *matière. Toutes ont rivalisé dans le sensa*tionnalisme à l'occasion de la couverture de l'affaire Aum, comme dans d'autres. Selon une enquête du quotidien *Yomiuri* auprès des parlementaires, si 90 % estiment que la télévision est le média le plus influent, seulement 25 % pensent qu'il est fiable. Des voix s'élèvent pour demander la création d'une instance indépendante veillant au respect de la *déontologie des médias ; d'autres* soulignent le risque d'une intervention poli*tique que comporte une telle orientation.*

Philippe Pons

Les drogues, la loi et le malaise social

LES FRANÇAIS sont-ils drogués ? Qu'il s'agisse de substances licites ou illicites, les chiffres de la consommation de produits psy*chotropes dans l'Hexagone font* frémir : 11 % des adultes prennent régulièrement des tranquillisants, des somnifères ou des antidépresseurs et 33 % occasionnellement ; environ cinq millions d'alcooliques sont recensés sur le territoire ; plus d'un tiers de la population s'adonne au tabac ; le nombre des consommateurs réguliers de *cannabis frôlerait le million, et* cinq millions de personnes en fumeraient de temps à autre ; les toxicomanes dépendants de l'héroïne et/ou de la cocaïne seraient 250 000 ; l'ecstasy ferait de plus en plus d'adeptes parmi les jeunes.

Ces consommations sont aujourd'hui révélatrices d'un même malaise. Elles ne s'inscrivent plus, loin s'en faut, dans l'ordre du plaisir ou de la recherche spirituelle, *mais elles viennent combler des* vides existentiels et répondre à une sorte de « désespoir matérialiste ». Il s'agit, dans une société en crise, de « tenir » face aux agressions de la vie quotidienne, aux difficultés familiales et professionnelles. Les drogues, légales ou non, constituent désormais pour *beaucoup de Français une ré*ponse *exclusive au malheur.* La molécule chimique gomme provisoirement le mal-être et freine l'afflux des idées noires. Elle devient béquille, instrument de survie.

Sans nier l'efficacité des nouvelles molécules capables d'apaiser les souffrances mentales, il est permis de s'inquiéter du record français en matière de prescrip*tion de médicaments en général* et de psychotropes en particulier. La réponse des pouvoirs publics au rapport alarmant du psychiatre Edouard Zarifian, qui dénonçait cette pratique hexagonale du « tout-médicament », laisse pantois : *« Mieux observer, mieux informer. »*

A en croire les autorités sanitaires, personne dans ce pays n'est responsable de la surconsommation médicamenteuse. Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, s'est gardé de désigner un quelconque *« bouc émissaire »* pour justifier les mesures prises en application du rapport Zarifian : la création d'un observatoire national et d'un réseau d'experts.

Drapé dans l'alibi du *« phénomène de société qui nous concerne tous »*, M. Gaymard n'a engagé aucune réflexion sur l'éventualité d'une modification du remboursement de ces spécialités.

Laurence Folléa

Lire la suite page 13

Les rois de la pâte à modeler


WALLACE ET GROMIT

C'EST un vieux garçon parfaitement *british*, attaché au *five o'clock tea*, aux petits gâteaux et au fromage de Cheddar. Wallace, puisqu'il s'agit de Wallace, serait tout à fait sans intérêt s'il n'avait pour unique passion d'inventer des trucs absolument inutiles. Gromit, c'est l'autre, son inséparable compagnon. *Un chien laconique* mais qui n'en pense pas moins sur Wallace, qui le navre, et sur le monde en général. Particularité : ils sont « mabouls » et en pâte à modeler (en plasticine, exactement), genre d'animation désuet de prime abord, mais génialement réalisé par Nick Park, qui, à treize ans (il en a trente-huit aujourd'hui), réalisa son premier film dans le grenier de ses parents en inventant des personnages à partir des bobines de fil que sa mère laissait traîner partout. Deux Oscars viendront saluer son talent. Wallace et Gromit sont devenus des stars. Culte, comme on dit...

Parmi les nombreuses sorties de la semaine, *Le Complexe de Toulon*, de Jean-Claude Biette, comédie-champagne à l'humour doux-amer d'un ancien assistant de Pasolini par ailleurs critique aux *Cahiers du cinéma*. Et *Désiré*, à propos duquel Jean-Paul Belmondo a lancé une polémique virulente en dénonçant la mauvaise distribution des films français.

Lire pages 26 à 29 et notre éditorial page 13

Morosité à l'italienne

Les rigueurs imposées par Maastricht ont mis fin aux « souplesses » du modèle italien et ont appauvri une population désorientée. p. 2

Débat ouvert en Iran

La société iranienne évolue doucement. Les Iraniens sont de plus en plus libres de critiquer les excès du régime islamiste. p. 5

Les chantiers d'Alain Juppé

Le premier ministre s'efforce de démontrer son aptitude à réformer le service national, la fiscalité et l'administration avec les partenaires sociaux et les parlementaires. p. 6

Les deux vies de Kim Young-sam



Le président sud-coréen est-il un « converti » ou un funambule de la politique ? Après avoir été mêlé aux régimes militaires et à leurs scandales, il a démocratisé son pays. p. 11

Les foyers d'immigrés en question

Dans un rapport, le député RPR Henri Cuq préconise la destruction de vingt foyers de travailleurs immigrés et dénonce la situation de « non-droit » de ces lieux d'hébergement. p. 8

Les parents aident leurs enfants

La difficulté des jeunes à trouver un emploi explique une bonne partie des 100 milliards de francs qui leur sont transmis annuellement, soit la moitié du montant annuel des héritages et donations. p. 10
et notre chronique p. 32

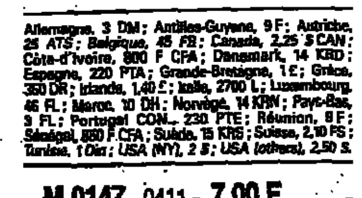
Un géant bancaire suisse en pointillé

Le Crédit suisse a confirmé avoir proposé une fusion à l'Union de banques suisses. Le rapprochement donnerait naissance à la plus grande banque d'Europe. p. 15

La télécopie en 3 D

Un professeur américain a mis au point un « télécopieur en trois dimensions ». Les objets « envoyés » sont exactement reconstitués à distance en résine. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



ÉLECTIONS **Pour le moment peu animée, la campagne électorale italienne en vue du scrutin du 21 avril se déroule sur un fond de morosité. La volonté des gouvernements de tenter de respecter les critères de Maastricht et la lutte contre l'économie parallèle ont définitivement clos les années du « miracle ». ● LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN, Bill Clinton, en déclarant qu'il n'était nullement inquiet d'une éventuelle victoire du Parti démocratique de la gauche (PDS), l'héritier du Parti communiste, aux élections, a définitivement rompu avec la « mise à l'index » par Washington du parti communiste italien ● DANS LE NORD DU PAYS, si l'économie a connu trois années particulièrement fastes, les cartes politiques sont brouillées et les nouveaux partis – en particulier la Ligue du Nord d'Umberto Bossi et Forza Italia de Silvio Berlusconi – ont déçu des électeurs désorientés.**

Les Italiens regrettent les facilités perdues du « miracle économique »

La lutte contre la surimposition est au centre de la campagne en vue du scrutin du 21 avril. Les rigueurs imposées par le traité de Maastricht ont mis fin aux « souplesses » du modèle transalpin et ont appauvri une population désorientée

ROME
de nos correspondants

« Bel Paese », « Dolce vita » : les clichés ont la vie dure. Car n'en déplaise à la publicité qui continue, à l'étranger, à donner de l'Italie une image sur papier glacé, la réalité est bien différente. Dans la vie de tous les jours, les autochtones ne sont pas tous chaussés Todd's et cravatés Marinella, et ne passent pas leur temps, au volant de leur Alfa, à appeler leurs compagnes sur des mini-téléphones cellulaires luisants comme des bijoux pour qu'elles préparent une « pasta » Barilla, sous l'œil bienveillant de Gérard Depardieu, héros d'un des derniers spots télévisés de la firme.

Lorsqu'il descend de sa voiture de sport imaginaire, cet Italien de roman-photo trouve au contraire une atmosphère pesante. Et dans les journaux, la chronique mondaine dédiée aux anciens « condottiere » du miracle économique italien des années 80 a laissé depuis longtemps la place aux récits des méfaits des usuriers, la gangrène de l'Italie des années 90. Comme le résume le politologue florentin Franco Cazzola : « *Les Italiens sont des ex-nouveaux riches, qui doivent se rendre compte qu'ils en ont fini avec les privilèges et qu'ils vont réintégrer la normalité.* »

Cette normalité, quelle est-elle ? 700 000 postes de travail perdus en trois ans, ce qui se traduit par 2,7 millions de chômeurs recensés en janvier ; soit un taux national de 12,20 % avec, dans le Sud, des pointes à 30 %, et même 56 %, dans le cas des jeunes. Le Censis, la bible de la sociologie italienne, explique, dans une étude au titre révélateur – « Le Marécage italien » – que, si l'entreprise privée va bien, pour les jeunes salariés entrer dans le monde du travail devient une odyssée sans fin. Rien d'étonnant dès lors, dans cette Italie endettée, aux disparités sociales accrues, à ce que prolifèrent les usuriers, les *strozzini* (étrangleurs). Ainsi, il y a dix ans, 80 000 familles étaient touchées par l'usure : elles sont 600 000 aujourd'hui.

« UN PAYS ANXIEUX »

Que s'est-il passé ? Jusqu'ici, les Italiens s'en sortaient grâce à une certaine « élasticité » du système. Le travail au noir, surtout dans le Sud, relativisait les pourcentages du chômage ; la retraite facile faisait, dans le service public, d'heureux « baby-retraités », parfois de moins de quarante ans. Pour ne rien dire de cette myriade de faux invalides (7 millions de pensions versées pour 4 millions d'invalides recensés), bien contents de vivoter sur quelques subsides d'Etat, fussent-ils dus au clientélisme ou au laxisme ambiant. Un phénomène paradoxalement « salutaire », comme l'explique le professeur d'économie Guido Rey : « *Le secteur public avait fini par favoriser le travail au noir, non seulement en raison de la pression fiscale élevée, mais aussi de son inefficacité, qui a provoqué une forte croissance des services privés, pour pallier ses propres carences.* »

Et puis, peu à peu, ce système s'est détraqué. La rigueur exigée



par Maastricht et les efforts pour réduire le déficit et resserrer le budget ont pris en tenaille le contribuable. Les gouvernements successifs ont mis un début d'ordre dans les retraites (réformées en 1995) et gratté au maximum les dépenses de l'assistance médicale et sociale. A présent, avec une inflation plus ou moins maîtrisée que suivent d'assez loin les augmentations salariales, il suffit d'une maladie de longue durée pour basculer dans la pauvreté. Si, actuellement, 2,5 millions de familles sont considérées comme « pauvres », elles seront 3 millions en l'an 2000. La conséquence, comme le dit le sociologue Giampaolo Fabris, est que « *l'Italie est devenue un pays anxieux face à l'avenir, où l'on se contente du statu quo, en redimensionnant ses espérances* ». D'autant que, fait nouveau, le risque de pauvreté est devenu réel, même pour les classes moyennes.

« RÉVISIONNISME FISCAL »

Le cas le plus flagrant est celui des travailleurs indépendants, commerçants et artisans, jadis grands adeptes de l'évasion fiscale, qui se retrouvent avec des impôts sur le revenu qui ont doublé. Conséquence : le pourcentage de familles qui ont renoncé à épargner est monté de 31 % à 49 % en trois ans.

Et certains de regretter l'élasticité d'avant, tel l'économiste Sergio Ricossa, qui ironise : « *Heureusement que nous n'avons pas de baguette magique pour éliminer totalement l'évasion fiscale : ce serait pire pour l'Italie ! Le chômage augmenterait, beaucoup de petites entreprises fermeraient : finalement, le fisc y perdrait.* » Il n'en fallait pas plus pour que ce « révisionnisme fiscal », motivé certes, mais prêtant facilement le flanc à la démagogie, inspire la morne campagne électorale.

Un seul mot d'ordre : faire plaisir d'abord aux travailleurs indépendants (30 % de la population active) et à ces commerçants qui, pour protester contre leur sort, avaient lancé, le 25 mars, une spectaculaire journée « rideaux de fer fermés ». Mais que les autres contribuables se rassurent, il y en aura pour tout le monde. Gianfranco Fini, le chef d'Alliance nationale, propose d'éliminer tout bonnement le prélèvement à la source sur les salaires et les retraites. Le pôle de centre droit propose également de baisser l'impôt sur le revenu, de réduire de cent à huit les différentes taxes à payer. Prise de court, la gauche essaye de suivre avec prudence et évite de promettre une réduction de la charge fiscale pour au moins les deux prochaines années, se contentant de proposer d'harmoniser et de simplifier les impôts.

Marie-Claude Decamps et Salvatore Aloïse

Polémiques lors du débat des ténors

Le premier grand débat à la télévision de la campagne pour les élections du 21 avril a confronté, mardi 9 avril, les cinq principaux dirigeants politiques de la Péninsule : l'ancien président du conseil Silvio Berlusconi, son allié post-fasciste Gianfranco Fini pour le Pôle des libertés (droite), le président du conseil, Lamberto Dini, et le leader du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-PCI), Massimo D'Alema, pour l'Alliance de centre gauche, L'Olivier, ainsi que le chef de la Ligue du Nord (fédéraliste), Umberto Bossi.

Le débat a été dominé par un vif échange entre Silvio Berlusconi, vantant ses réalisations et sa personne, et Massimo D'Alema, qui a battu en brèche les *« scénarios fabuleux »* de son adversaire. Si Gianfranco Fini est apparu pugnace, Lamberto Dini a laissé les « politiciens » polémiquer, ne prenant la parole que pour défendre le bilan de son gouvernement. Umberto Bossi a montré, avec force gestes de lassitude et de dérision, qu'il considérait droite et gauche comme représentant toutes deux *« Rome la voleuse »* contre les intérêts de la *« Padania »*, la plaine du Pô, dont il réclame la large autonomie. – *(AFP.)*

Quand Bill Clinton adoube Massimo d'Alema...

ROME
correspondance

Massimo d'Alema peut se déclarer satisfait. Le secrétaire général du Parti démocratique de la gauche (PDS), héritier du Parti communiste italien (PCI), avait été accusé d'avoir créé, avec les forces centristes, le rassemblement de L'Olivier, uniquement pour pouvoir mieux camoufler son parti. Le choix comme premier ministrable de cette coalition de centre gauche d'un professeur catholique, Romano Prodi, avait été aussi interprété comme un miroir aux alouettes. Il lui est aujourd'hui facile de rétorquer que ces critiques n'étaient que de la propagande électorale. En se fondant notamment sur deux nouvelles venues... des Etats-Unis.

Les dirigeants du PDS ont particulièrement tenu à souligner la première : Massimo d'Alema a été invité à la convention du Parti démocrate, qui se tiendra à Chicago au mois d'août prochain. Une invitation tout ce qu'il y a de normal de la part d'un parti progressiste américain à l'un de ses homologues européens, dit-on à « Botteghe Oscure », le siège du parti. Il s'agit néanmoins d'une première pour un homme politique qui avait jusqu'ici plutôt fréquenté les capitales des pays de l'Est du temps des festivals de la jeunesse communiste.

Autre soutien, celui accordé par Bill Clinton en personne. Le président américain a en effet déclaré, lors d'une conférence de presse tenue, le 1er avril, au terme de la visite à Washington du président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, que les Etats-Unis n'étaient « *nullement préoccupés* » et n'avaient « *aucun motif d'être inquiets* » en cas d'une éventuelle victoire électorale du rassemblement de centre gauche.

UNE RÉPONSE RÉVÉLATRICE

Cette déclaration, apparemment anodine, vient en fait clore une époque. Malgré son ouverture, son « eurocommunisme », le PCI avait toujours été mis au ban du « monde libre » par les responsables américains. Clara Booth Luce, l'ambassadrice des Etats-Unis en Italie dans les années 50, n'avait-elle pas demandé sa mise hors la loi ? En 1978, lors de la formation du gouvernement de solidarité nationale qui avait le soutien du PCI, les Etats-Unis mirent expressément leur veto sur la participation directe de ministres communistes au gouvernement.

Comme le faisait remarquer, le 3 avril, l'éditorialiste de *La Stampa*, Sergio Romano, la réponse de Bill Clinton, lors de la conférence de presse, est pourtant révélatrice du traitement qui a été réservé à l'Italie, pourtant pays allié pendant des décennies, par les hautes sphères du pouvoir aux Etats-Unis. « *A propos de l'Italie*, avait dit le président américain, *je ne puis que répéter ce que j'ai dit à plusieurs occasions pour la Russie.* » (Bill Clinton avait déclaré quelques instants auparavant qu'il ne craignait pas une victoire des communistes russes lors de l'élection présidentielle de juin.) Comme si le fait d'avoir eu le plus puissant Parti communiste d'Occident, ironise-t-on à Rome, avait fait de l'Italie une sorte de Russie occidentale...

Massimo d'Alema a encore reçu une bonne nouvelle la semaine dernière. Venant de Rome, celle-ci. Les évêques italiens ont en effet déclaré que l'Eglise ne pouvait qu'être neutre vis-à-vis des deux rassemblements qui se disputent les faveurs des électeurs. Silvio Berlusconi reste donc pratiquement le seul à agiter le spectre du communisme – style guerre froide – en évoquant le PDS. D'autant que ce parti, né au lendemain de la chute du mur de Berlin et au prix d'une longue déchirure, a, sur son flanc gauche, les nostalgiques du Parti de la refondation communiste (PRC). Crédités de près de 9 % d'intentions de vote dans les sondages, ces derniers sont bien présents dans la campagne et ont passé un accord uniquement et strictement électoral avec L'Olivier. Aux dernières nouvelles, Fausto Bertinotti, le secrétaire général du PRC, n'a pas été invité, lui, à Chicago...

S. A.

Les désillusions politiques du Nord, région la plus riche d'Europe

MILAN
de notre envoyée spéciale

L'Italie du Nord est en plein blues pré-électoral. Riche et travailleuse Italie, d'où sont parties toutes les impulsions qui ont bouleversé depuis 1990 la vie du pays et qui n'en a récolté aucun des fruits espérés : la poussée fédéraliste de la Ligue du Nord, les grandes enquêtes anticorruption, l'entrée en politique d'un chef d'entreprise, Silvio Berlusconi, rien de tout cela n'a débouché sur un meilleur fonctionnement de l'Etat et plus généralement du « système-pays ».

A la faveur de la dévaluation de la lire, l'économie de l'Italie du Nord a connu trois années triomphales : plein-emploi, investissement, exportation. Quelle autre région d'Europe peut en dire autant ? Mais politiquement, elle a perdu tous ses repères, les anciens comme les nouveaux. Orphelines, les trois Vénéties, ce vaste quart nord-est démocrate-chrétien où s'est diffusé depuis trente ans, de ville en ville, le modèle de développement des districts industriels : la démocratie-chrétienne a disparu. Orpheline, Milan, la prospère « *capitale morale* » qui a découvert, au fil des enquêtes « Mani pulite », l'étendue de sa corruption : le Parti socialiste a disparu. Orphelin, le cœur rouge du Piémont industriel : le Parti communiste a disparu. En 1994, plutôt que de choisir entre les « *kennedyens* » du PDS (parti démocratique de la gauche) et les « *staliniens* » de Rifondazione comunista, les ouvriers de Mirafiori (le quartier des usines Fiat à Turin) avaient préféré voter à droite. « *Ça n'arrivera pas cette fois* », assurent les syndicats.

LA « POUSSÉE DU MARCHÉ »

Il est vrai que les « nouveaux » partis qui avaient séduit il y a deux ans l'électorat du Nord sont déjà moribonds ou prématurément vieillis. Le centre, qui avait recueilli une part non négligeable de l'héritage démocrate-chrétien dans le Nord-Est quand il était regroupé dans le « pacte Segni », a éclaté en une nébuleuse d'etiquettes sans consistance. La Ligue du Nord n'a aucune chance de retrouver ses quelque 120 députés, pour plusieurs raisons : bon nombre de ses électeurs ne lui auront pas pardonné d'avoir rompu, en novembre 1994, son alliance avec la droite ; sa principale expérience de gouvernement local, la mairie de Milan, est unanimement jugée catastrophique ; les déclarations extrémistes et grandiloquentes d'Umberto Bossi sur la « *Nation du Nord* » rebaptisée récemment « *Padanie* » (de la vallée du Pô) ne convainquent pas grand monde, sauf dans quelques vallées montagnardes de Lombardie « *au fond plus suisses qu'italiennes de mentalité* », selon le sociologue Giuseppe Roma.

Forza Italia a perdu l'attrait de la nouveauté. Les performances à la tête du pays, entre avril et novembre 1994, de son leader, Silvio Berlusconi, n'ont pas été mirobolantes. Même dans le « *cœur de cible* » de Forza italia – les commerçants et artisans et les petits patrons de l'industrie –, seuls les plus indulgents estiment qu'il n'a pas eu le temps de faire ses preuves ; beaucoup lui reprochent d'avoir utilisé le pouvoir pour protéger ses intérêts : d'autres se défient de son allié Gianfranco Fini, soit par antifascisme foncier, soit parce qu'il représente un modèle étatiste et centralisateur qu'ils détestent ; d'autres sont tout de même gênés par ses démêlés avec la justice : son procès pour corruption de fonctionnaire et fraude fiscale en tant que patron de la Fininvest est en cours. Nonobstant tout cela, Guido Artom, un industriel du textile milanais qui fut vice-président de la Confindustria et milite aujourd'hui pour le centre-gauche, constate : « *J'ai téléphoné à des dizaines de mes collègues du secteur textile-habillement. L'écrasante majorité m'ont dit qu'ils voteraient à droite.* » Mais, à Turin, le président de l'union des petites industries, Luigi Tessera, est moins catégorique : « *Il nous faut quelqu'un qui protège le système à créer de la richesse. Qui ? J'hésite...* »

L'une des plus convaincantes analyses de l'articulation entre économie, société et politique dans l'Italie du Nord est fournie par Arnaldo Bagnasco, professeur de sociologie de l'université de Turin. Pour lui, les trois formes de capitalisme de l'Italie d'aujourd'hui – les petites et moyennes entreprises, les grands groupes industriels et le tertiaire « post-industriel » – réagissent différemment à la « *poussée du marché* » qui est une tendance mondiale. Et expriment des besoins politiques différents. « *Ce sont les petites entreprises qui ont le mieux réagi. Leur dynamisme est fondé sur les traditions artisanales et commerciales préexistantes, les réseaux familiaux, les banques locales : autant de biens collectifs à la disposition de tous.* » Mais cette Italie hyperperformante – où les taux d'exportation industrielle par habitant dépassent ceux de l'électronique japonaise – longtemps bénéficiaire de la stabilité politique du système local (démocrate-chrétien ou communiste), a été soumise depuis quinze ans à un quasi-doublement des taux d'imposition, sans que les infrastructures et services de l'Etat le justifient. La Ligue du Nord a fait ses premiers scores en Vénétie sur des thèmes de révolte fiscale ensuite récupérés par Forza Italia. Toutefois, pour Arnaldo Bagnasco, les intérêts des petits patrons des districts industriels ne les poussent pas vers l'ultralibéralisme, plutôt vers un fédéralisme permettant un meilleur usage d'une intervention publique dont ils connaissent l'utilité.

CONTRADICTION MAJEURE

Le grand capitalisme traditionnel, symbolisé par Fiat, se doit, lui, de planifier ses investissements et ses stratégies à long terme. Il est enraciné, a des immobilisations importantes et des dizaines de milliers de salariés. Il a besoin d'un Etat régulateur et de syndicats responsables. C'est pourquoi, paradoxalement, le grand patronat industriel italien penche, comme ses salariés, vers le centre-gauche (et aussi vers la construction européenne). « *Silvio Berlusconi dans ses attaques contre les « pouvoirs forts » met dans le même sac Fiat, les syndicats et le gouvernement Dini* », constate Pietro Marcenaro, secrétaire de la CGIL du Piémont.

Le troisième capitalisme, c'est celui de Forza Italia, des secteurs postindustriels comme la communication, les loisirs, la finance internationale, qui ont vu naître les grandes fortunes des deux dernières décennies. Peu d'attaches locales ou nationales, une régulation uniquement fondée sur le marché : en politique, l'ultralibéralisme. Mais là intervient la contradiction majeure, souligne Arnaldo Bagnasco : comment une force aussi fluide peut-elle durablement s'entendre avec Alliance nationale, qui s'enracine dans les milieux populaires, chez les petits fonctionnaires et les petits commerçants, menacés par le marché et la mondialisation ? Pour l'intellectuel turinois, « *le projet de capitalisme tempéré d'initiative publique* » de Romano Prodi et du centre-gauche n'est donc pas sans atouts, même dans le Nord déboussolé.

Aux législatives des 27-28 mars 1994, un Silvio Berlusconi incarnant le « *leadership du Nord productif* », avait « *amené Milan à Rome* », selon l'expression des politologues Ilvo Diamanti et Renato Mannheimer. Deux ans plus tard, il n'est pas rare d'entendre des Italiens du Nord, furieux, retourner la métaphore : la Ligue et Forza Italia, Umberto Bossi et Silvio Berlusconi, sont accusés de s'être « *romanisés* » ou – pire – d'avoir « romanisé » le Nord. Tout un symbole : les deux alliés de naguère, brouillés à mort, s'affrontent dans la première circonscription de Milan.

Sophie Gherardi

L'embargo sur les bovins britanniques réexaminé par les Européens

Un plan d'urgence en France pour la filière viande

LA CRISE née de l'hypothèse d'une transmission à l'espèce humaine de l'agent responsable de la maladie de la « vache folle » est difficile à gérer à l'échelon européen. Alors que le Comité vétérinaire permanent de l'Union se réunissait mercredi 10 avril, à Bruxelles, pour examiner l'embargo sur les exportations bovines britanniques, les représentants des ministres de la santé se retrouvaient le même jour à Luxembourg. Cette rencontre, demandée avec insistance par la France, avait suscité des réticences à Bruxelles, où la Commission estimait suffisants les travaux des ministres de l'agriculture et de leurs experts.

Paris a pris de son côté de nouvelles mesures pour protéger les professionnels touchés par la crise. Le ministre des PME et du commerce, Jean-Pierre Raffarin, a annoncé mercredi à Rungis un plan d'urgence pour les PME de la filière viande. D'autre part, 3 730 veaux d'origine britannique ont été « mis en consignation » dans les Pyrénés-Atlantiques et leur commercialisation a été interdite. Ces mesures nationales provoquent quelques tensions. La Commission a été saisie, mardi, d'une plainte contre la France émanant de la fédération belge du commerce de bétail, qui estime que l'attribution d'un label « Viande bovine française » est contraire aux règles européenne de concurrence.

La réunion des experts vétérinaires devait porter pour l'essentiel sur la levée de l'interdiction d'exporter frappant les gélatines utilisées pour la fabrication de produits alimentaires et cosmétiques. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait estimé la semaine dernière à Genève que le lait, les produits laitiers et la gelatine, même provenant de pays où des cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ont été diagnostiqués, ne présentaient aucun danger pour la santé humaine. Mais plusieurs Etats membres étaient hostiles à tout assouplissement de l'embargo.

COMITÉ VÉTÉRINAIRE FIN AVRIL

Entré en vigueur le 27 mars, cet embargo touche toutes les exportations britanniques de bovins vivants, de viande et de produits fabriqués avec des tissus ou des abats bovins susceptibles d'entrer dans la chaîne alimentaire ou à usage médical, cosmétique et pharmaceutique.

Une nouvelle réunion du Comité vétérinaire est prévue à la fin du mois d'avril. Londres doit présenter d'ici-là un programme d'abattage sélectif obligatoire des animaux ou des troupeaux pouvant avoir été contaminés. Si les Britanniques se sont engagés à retirer du marché tous leurs bovins âgés de plus de trente mois, soit plus de quatre millions d'animaux, ils refusent l'abattage systématique des troupeaux ayant connu des cas d'ESB, mesure mise en œuvre en France.

Jean-Yves Nau

L'Office mondial des épizooties prépare une carte mondiale de la maladie de la « vache folle »

Les Américains abattent le bétail originaire de Grande-Bretagne

Une liste des pays touchés ou non par la maladie de la « vache folle » doit être établie par l'Office mondial des épizooties, qui espère disposer, d'ici un an, d'une carte mondiale de son extension. De nouvelles réunions d'experts avaient lieu mercredi 10 avril en Europe (lire ci-contre). Aux Etats-Unis, alors que des abattages de précaution ont été ordonnés, il va être mis en place un système de surveillance épidémiologique.

L'INQUIÉTUDE devant l'ampleur des répercussions de l'épidémie de la « vache folle » pousse les gouvernements, dans le monde entier, à essayer d'obtenir le plus rapidement possible des données officielles permettant de tracer une carte des pays touchés et de ceux qui sont indemnes de la maladie. C'est l'Office international des épizooties (OIE) qui en à la charge. Créé en 1924, cet organisme intergouvernemental – qui a son siège à Paris et auquel adhèrent 143 pays – gère la réglementation concernant les échanges internationaux d'animaux et de produits d'origine.

Si elle semble pour l'heure limitée au continent européen, l'épidémie de « vache folle » inquiète les milieux professionnels américains. Aux Etats-Unis, dans vingt et un Etats fédéraux, des ordres ont été donnés, mardi 10 avril, pour commencer l'abattage de bovins d'origine britannique par crainte de l'apparition de la maladie et des conséquences économiques qui en résulterait.

Les carcasses de 113 bovins britanniques recensés aux Etats-Unis seront incinérées et leurs cervelles examinées pour déceler d'éventuelles lésions neurodégénératives caractéristiques de la maladie. « *Nous voulons que ces têtes de bétail soient éliminées. Les enjeux sont trop importants* », explique Gary Weber, expert vétérinaire du groupe industriel Association nationale des éleveurs de bovins (National Cattlemen's Beef Association).

Redoutant une possible émergence de l'épidémie bovine sur leur sol, mais soucieux dans le même temps de profiter de l'avantage considérable que constitue un cheptel vierge de toute contamination, les éleveurs américains viennent de demander à l'OIE d'établir une liste mondiale des pays indemnes de BSE. « *Pour pouvoir être officiellement déclarés indemnes de ces maladies, les pays éleveurs du continent américain doivent prendre l'engagement de déclarer obligatoirement les cas observés. Or il y a peu de pays, y compris sur le continent américain, qui respectent aujourd'hui cette mesure* », a expliqué au *Monde* le docteur Blancou, directeur général de l'OIE.

« *Parallèlement*, souligne-t-il, *ces pays doivent installer un réseau de surveillance nationale ainsi qu'un système de diagnostic de laboratoire permettant de confirmer la nature des affections animales. Ces mesures pourraient conduire à voir apparaître des cas de BSE dans des pays actuellement considérés comme indemnes. Jusqu'à présent, sur le continent américain, seul un cas de BSE a été décrit. Il s'agissait d'une vache originaire du Royaume-Uni et ce cas n'a pas été considéré comme autochtone.* »

Compte tenu des difficultés techniques, la liste de l'OIE ne sera pas disponible avant un an. Dans l'attente, aucun pays ne peut se déclarer officiellement indemne de la maladie de la « *vache folle* », les « *auto-déclarations* » nationales ayant beaucoup moins de valeur, en la matière, dans les transactions commerciales internationales.

Rédigées par la commission du « *code zoo-sanitaire international* », les dernières conclusions et recommandations de l'OIE concernant l'encéphalopathie spongiforme bovine (BSE) datent de janvier 1995. Ce document, officiellement reconnu par les gouvernements, rappelle qu'« *il apparaît de toute évidence que ce sont les aliments contaminés qui sont à l'origine de la maladie* ». « *Nos connaissances actuelles nous permettent d'affirmer qu'il est improbable que des animaux non exposés à des aliments contaminés développent la maladie* », peut-on lire dans ce document.

MESURES PSYCHOLOGIQUES

« *Le risque qu'un animal développe la maladie dépend de sa propre exposition à l'agent et non de la situation passée ou présente de son troupeau vis-à-vis de la maladie* », affirme-t-il. « *Un veau issu d'une vache atteinte n'a pas une probabilité plus élevée de développer la maladie qu'un veau issu d'une vache qui n'est pas morte de cette maladie.* »

En d'autres termes, rien, pour l'OIE, ne justifie d'un point de vue scientifique la politique d'abattage systématique de troupeaux pratiquée, à la différence de la Grande-Bretagne, par certains pays touchés comme la France et l'Irlande ; *pas plus que ne serait justifié de ne* plus commercialiser le lait provenant des vaches suspectes. Il ne s'agit là, selon cet office, que de mesures d'ordre psychologique et économique « *pour rassurer les consommateurs nationaux ou les partenaires commerciaux* ».

Les experts de l'office avaient énoncé dès 1995 des mesures à prendre pour « *éliminer tout risque, fût-il théorique, de contamination pour l'homme et les animaux* ». Ils avaient détaillé les restrictions alimentaires concernant les abats (encéphale, moelle épinière, amygdales, thymus, rate et intestin). Mais, à la différence de l'Office mondial de la santé (OMS), qui estime que ces mesures doivent être mises en œuvre dès lors que des cas de BSE apparaissent, l'OIE jugeait qu'elles ne devaient s'appliquer que « *là où la maladie sévit avec une incidence élevée et là où l'examen des facteurs de risque laisse penser qu'un nombre non négligeable de cas pourrait apparaître* ».

« *Ce code international n'a pas été modifié depuis 1995, dans la mesure où aucun événement nouveau d'ordre vétérinaire n'est apparu. Nous allons toutefois prochainement convoquer un groupe d'experts pour savoir si des mesures nouvelles se justifient* », a indiqué le docteur Jean Blancou.

J.-Y. N.

Au Salvador, l'insécurité grandissante menace le développement économique

SAN SALVADOR
de notre envoyée spéciale

Quatre années après la fin d'une guerre civile qui fit plus de 75 000 morts, le Salvador déploie beaucoup d'efforts pour attirer les investisseurs étrangers. Le pays le plus industrialisé et le plus dynamique d'Amérique centrale peut se targuer d'un taux de croissance économique de 6 % l'an passé, d'une inflation maîtrisée, d'un déficit budgétaire quasi nul et d'une restructuration de l'appareil d'Etat menée au pas de charge (15 000 des 95 000 fonctionnaires ont été licenciés depuis l'été 1995).

Des capitaux sud-coréens, taïwanais et nord-américains sont arrivés, surtout dans les nouvelles zones franches, où s'implantent des usines de confection et d'assemblage *(maquilas)* : la main-d'œuvre salvadorienne, bon marché, est réputée consciencieuse. Les Français ont, quant à eux, de bonnes chances de réaliser, avec des entreprises locales, le premier métro de San Salvador, cette capitale cernée de volcans endormis où fleurissent maintenant des centres commerciaux et des fast-foods Mais les investisseurs ne se bousculent pas, effrayés par une insécurité qui, ces dernières années, au prorata de la population, a largement dépassé les tristes records colombiens.

UNE LOI D'URGENCE

L'Assemblée législative du Salvador a adopté, jeudi 21 mars, une loi provisoire d'urgence contre la délinquance, pour tenter de limiter la hausse vertigineuse de la criminalité dans le pays. Ce texte permettra notamment d'accélérer les procédures d'instruction de la justice « *dans le respect des droits de l'homme et de la Constitution* ». Dans ce petit pays d'à peine 6 millions d'habitants, plus de 14 000 homicides ont été commis en 1995. D'après les chiffres officiels, environ 15 000 personnes ont été blessées lors d'agressions devennes le grand fléau, de jour comme de nuit, dans la rue, sur les routes ou dans les habitations non gardées. Le vol est le mobile le plus courant : la pauvreté touche la moitié de la population, selon des estimations gouvernementales.

Le taux officiel de chômage est de 12 %, mais les syndicats estiment qu'au moins 40 % de la population active est, au mieux, en situation de sous-emploi. Héritage d'une « culture de la violence » acquise au cours des douze années de guerre civile, la criminalité est souvent le fait de bandes. Constituées, dans les campagnes, par d'anciens guérilleros déboussolés ou par des démobilisés de l'armée dont les effectifs sont passés, ces dernières années, de 62 000 à 31 000 hommes. Ou formées, dans les grandes villes, sur le modèle des « gangs » des Etats-Unis, d'où sont revenus de nombreux Salvadoriens une fois la paix signée, en janvier 1992.

Aux règlements de comptes privés s'ajoutent ceux qui ont un caractère nettement politique : quarante responsables ou militants du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) ont été tués depuis que les armes ont été déposées. Plusieurs d'entre eux ont été victimes d'attentats durant la campagne pour les élections générales de 1994, comme Francisco Velis, qui briguait un siège de député. Le dernier assassinat en date, celui de Ramon Salazar, membre de la direction du FMLN, remonte au 15 décembre 1995.

Aux termes des accords de paix, les corps de sécurité dépendant de l'armée et les organisations paramilitaires ont été dissous. Sous contrôle civil, la nouvelle police est composée pour 20 % d'anciens guérilleros, 20 % de membres de l'ancienne police et 60 % de recrues formées à la hâte (en six mois) sous supervision étrangère, américaine et française notamment. Ces gardiens de la paix, encore trop peu nombreux (moins de 10 000 actuellement), restent inexpérimentés. Cent vingt ont été tués en service au cours des deux dernières années. Ils parviennent rarement à élucider crimes et délits, dans un pays où prévaut toujours la plus grande méfiance vis-à-vis de tout uniforme.

ATTRIBUTIONS DE TERRES

Ils sont en outre accusés de faillir au respect des droits de l'homme et de nombreuses plaintes sont déposées à leur encontre. Un policier agissant au sein de l'« Ombre noire », un escadron de la mort de sinistre mémoire réapparu récemment, a été démasqué et arrêté par ses collègues. Le FMLN, mais aussi la Mission des Nations unies au Salvador (Minusal), dont le mandat se termine fin avril, a demandé l'épuration de la nouvelle police et de l'appareil judiciaire. Une quarantaine de juges ont déjà été écartés pour « *incompétence* », l'euphémisme local pour corruption.



Le président Armando Calderon Sol (droite conservatrice) assure que « *plus de 90 %* » des engagements contractés par son prédécesseur, Alfredo Cristiani (du parti Arena, Alliance républicaine nationaliste), dans le cadre du processus de paix, ont été réalisés, soit un coût global de 1,5 milliard de dollars (7,5 milliards de francs), financé à hauteur d'un tiers par la communauté internationale. Des parcelles de terre de 1,5 à 4 hectares, suivant la qualité du sol, ont été attribuées à quelque 35 000 personnes démobilisées de chaque camp, mais environ 3 000 autres restent à satisfaire. « *Ce sont les cas politiquement les plus délicats, dans d'anciennes zones très conflictuelles : les propriétaires refusent de vendre à l'Etat, ou alors les titres de propriété sont contestés* », constate le député du FMLN, Maria Marta Valladares (l'ancienne *commandante* Nidia Diaz). Son parti dénonce les difficultés d'accès des démobilisés aux crédits promis ainsi qu'au fonds d'indemnisation des victimes de guerre.

LÉGISLATIVES EN 1997

Devenu la première force d'opposition au Parlement, le FMLN s'est divisé en deux grands courants : les sociaux-démocrates et les orthodoxes. Tous deux réclament une réforme électorale : des listes « *crédibles* » avant les législatives pour l'an prochain, et la refonte des cartes d'électeurs, afin de réduire les possibilités de fraude. Le candidat Calderon avait promis tout cela, mais une puissante tendance au sein de son parti s'oppose à ces mesures.

Le jugement le plus sévère sur le bilan de l'après-guerre civile émane des jésuites, qui dénoncent l'« *espace autoritaire du pouvoir, le manque de moyens d'expression d'une population toujours intimidée, et la scandaleuse concentration des richesses aux mains d'une minorité* ». Autrement dit, ce qui fut en partie cause du conflit civil.

« *Nous venons seulement de commencer à nous donner les moyens d'un Etat de droit et nous devons déjà affronter le défi économique de la globalisation des marchés. Un espace de dialogue avec toutes les composantes de la société sur les stratégies à adopter reste à ouvrir* », estime Oscar Bonilla, l'ancien représentant du FMLN en France, devenu social-démocrate. Dans ce tourbillon, anciens guérilleros, de base et hommes de troupe démobilisés cherchent encore leurs marques.

Martine Jacot

La crise politique s'accélère en Colombie

BOGOTA
de notre correspondante

Un mandat d'arrêt a été lancé par la Cour suprême de justice de Colombie contre Alvaro Benedetti Vargas, qui fut président de la Chambre des représentants en 1994 et 1995. Le parlementaire libéral, qui devrait se rendre dans les prochaines heures, sera le cinquième membre du Congrès colombien arrêté en moins d'un an. Neuf autres sont actuellement en attente d'une décision judiciaire. Tous sont soupçonnés d'enrichissement illicite, dans le cadre du scandale sur le financement de la campagne électorale du président colombien Ernesto Samper, en 1994, grâce à l'argent du cartel de la drogue de Cali. Alvaro Benedetti est accusé d'avoir reçu, au bénéfice de la campagne libérale, deux chèques pour un montant total de 250 000 francs, versés par des entreprises liées au narcotrafic.

Cependant, l'enquête sur les responsabilités du chef de l'Etat, rouverte le 15 février dernier, piétine. La commission de la Chambre des représentants qui examine les accusations portées contre le président a été obligée de suspendre ses travaux, douze de ses quinze membres se trouvant mis en cause. Ils ont participé indirectement ou directement à la campagne de M. Samper et ont déjà absous le président, en décembre dernier, lors de la première enquête.

« GRÈVE ARMÉE »

La Chambre devait décider, mercredi 10 avril, de la révocation de ces douze membres. Si elle révoque, elle devra les remplacer, ce qui allongera d'autant la procédure, que le président voulait « rapide ». La commission doit se prononcer sur les nouvelles preuves apportées, en février, par le procureur de la République, Alfonso Valdivieso, contre le président Samper. Dans ses dernières déclarations, l'ex-ministre de la défense et ex-directeur de la campagne sampériste, Fernando Botero, a accusé le chef de l'Etat d'avoir organisé en personne la collecte d'argent sale.

La commission doit ensuite présenter un projet de résolution à la Chambre des représentants réunie en plénière. Si celle-ci décide d'accuser le président, le procès passera alors au Sénat. Si ce dernier accepte l'accusation, le président sera immédiatement destitué. En dernier lieu, il peut être poursuivi pénalement par la Cour suprême de justice ou déclaré indigne de sa charge.

De son côté, la guérilla a réaffirmé qu'elle ne négocierait pas avec les autorités tant qu'il n'y aurait pas de « *gouvernement d'unité nationale* ». Pour donner force à leur revendication, les principaux mouvements d'insurrection, les Forces armées révolutionnaires (FARC, marxistes) et l'Armée de libération nationale (ELN, castriste) ont organisé, lundi et mardi, une « *grève armée* » qui s'est soldée, selon les autorités, par vingt-cinq morts et environ quarante blessés. Des actions ont éclaté dans différentes parties du pays, notamment dans les départements du Nord, de Santander et d'Antioquia.

La « grève armée » n'a pourtant pas réussi à paralyser le pays. Mais elle constitue un avertissement de plus au gouvernement, qui a dû faire face pour la première fois depuis son élection à un mouvement concerté des différents mouvements de guérilla.

Anne Proenza

Les zapatistes contre le « cauchemar néolibéral »

MEXICO
de notre correspondant

La « Rencontre continentale pour l'humanité et contre le néolibéralisme », organisée à l'initiative des rebelles zapatistes du Chiapas, a clos ses travaux, dimanche 7 avril, sur un appel du sous-commandant Marcos à la mobilisation pour la création d'« *un monde nouveau* » face au « *cauchemar* » néolibéral. A défaut de propositions concrètes, le chef rebelle a expliqué que « *le zapatisme était un effort, une intuition, un désir de lutter pour tout changer, y compris nous-mêmes* ».

Près de trois cents personnes s'étaient donné rendez-vous dans le village de La Realidad, où l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) a établi son quartier général en février 1995. Venus essentiellement des Etats-Unis, du Canada et du Mexique, la plupart des participants représentaient des organisations de la gauche marginale. A l'exception de l'acteur américain d'origine mexicaine Edward Olmos, aucune des personnalités invitées n'a fait le voyage.

NOUVELLE RENCONTRE FIN JUILLET

Le linguiste américain Noam Chomsky, ainsi que les écrivains uruguayens Eduardo Galeano et Mario Benedetti, régulièrement cités par le sous-commandant Marcos dans ses communiqués politico-littéraires, s'étaient fait excuser. Un des principaux représentants de la théologie de la libération, le Brésilien Leonardo Boff, de passage à Mexico, n'a pas jugé utile de se déplacer. Tous restent cependant invités à la grande « rencontre intercontinentale » qui aura lieu, au même endroit, entre le 27 juillet et le 3 août, en présence, cette fois, des délégués européens.

Le célèbre publicitaire de Benetton, l'Italien Oliviero Toscani, a pour sa part déjà refusé l'invitation à venir photographier « *les hommes, les femmes et les enfants de l'EZLN* » que lui avait lancée par le chef zapatiste.

Bertrand de la Grange

209 parlementaires français invitent la Chine à « décoloniser » le « territoire occupé » du Tibet

La visite à Paris du premier ministre Li Peng suscite réserves et protestations

Le premier ministre chinois Li Peng est arrivé, mardi 9 avril, à Paris. Il a été accueilli, à Orly, par le ministre de l'industrie, Franck Borotra, puis a gagné l'hôtel de Marigny, résidence d'ordinaire réservée aux chefs d'État étrangers. Il y demeurera jusqu'à son départ, samedi, pour Toulouse, où il visitera la chaîne d'assemblage des Airbus. Réserves et protestations marquent ce voyage officiel.

PEU DE TEMPS avant l'atterrissage, mardi 9 avril à 17 heures, à Orly, du premier ministre chinois Li Peng, reçu pour quatre jours en visite officielle en France, deux cent neuf parlementaires français – soit près de un sur quatre – rendaient public, par la voix de deux d'entre eux, à l'Assemblée nationale, un *Appel pour le Tibet*, officiellement « région autonome » de la République populaire de Chine, mais en vérité, selon les signataires, *« territoire occupé »* depuis *« l'invasion »* de 1950 par l'Armée nationale populaire, victorieuse de la guerre civile.

Pour Louis de Broissia, député RPR de Côte-d'Or, qui présentait le texte à la presse, il s'agit là d'une *« initiative assez inhabituelle, les parlementaires n'ayant pas pour mission de mener la diplomatie du pays »*, mais qui manifeste, expliqua Claude Huriet, sénateur centriste de Meurthe-et-Moselle, la volonté des signataires d'*« exprimer des sentiments déjà très présents dans l'opinion, et d'éveiller les consciences de ceux qui sont encore insensibles à la situation d'un Tibet sous la botte »*.

Les 209 parlementaires, qui représentent tous les partis et toutes les régions de l'Hexagone, proposent notamment que le mandat du comité *ad hoc* de l'ONU soit étendu *« à la décolonisation du Tibet »*, reconnaissent *« le dalaï lama, le gouvernement et le Parlement tibétains en exil* [en Inde] *comme les vrais représentants du peuple tibétain »*, et *« demandent que leur soit attribué le statut d'observateurs à l'Assemblée générale de l'ONU »*.

DES MARCHÉS CONTRE DES ÂMES

Les parlementaires ont aussi annoncé une opération spectaculaire : le parrainage du *« plus jeune prisonnier politique du monde : Gendhun Choekyi Nyima, 7 ans, qui a disparu, avec ses parents, depuis dix mois qu'il a été reconnu par les autorités bouddhistes tibétaines comme réincarnation du 10e Panchem lama ». « Face à ce kidnapping opéré par un Etat membre de l'ONU, nous ne nous lasserons pas d'exiger, par tous les canaux, des nouvelles et la libération de notre filleul »*, a dit M. de Broissia.

Les signataires de l'*Appel pour le Tibet*, très au contact de leurs homologues européens, ne désespèrent pas que *« 3 000 signatures »* soient recueillies parmi les parlementaires des quinze Etats membres de l'UE. M. de Broissia a rappelé que Jacques Chirac, en sa précédente qualité de maire de Paris, a reçu plusieurs fois le dalaï lama, et qu'il *« n'y a aucune raison de penser que ses vues ont changé dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités présidentielles ». « On ne peut troquer des marchés contre des âmes »* : tel est le slogan utilisé par les deux groupes parlementaires d'amitié avec le Tibet.

Plusieurs organisations ont aussi mis à profit la journée de mardi pour faire connaître leur point de vue sur la situation des droits de l'homme en Chine. Reporters sans frontières (RSF) rappelle ainsi que dix-sept journalistes sont dans les prisons communistes et y ont *« déjà passé cent seize ans de détention »*. Reçu à l'Elysée par Jean-David Lévitte, conseiller diplomatique du chef de l'Etat, RSF demande que la situation de ces prisonniers de conscience soit évoquée lors de l'entretien de jeudi entre MM. Chirac et Li. Enfin, les quelque trente organisations réunies sous l'égide d'un comité « Li Peng, on n'oublie pas Tiananmen » pour *« accueillir »* le premier ministre chinois qui signa, au printemps de 1989, la mise en œuvre de la loi martiale, prélude au *« massacre de Pékin »*, se déclarent *« scandalisées »* par l'interdiction qui leur est faite par la préfecture de police de défiler jusqu'*« aux abords de l'ambassade de Chine »*. Les protestataires, qui devaient se rassembler, mercredi, à 18 heures, place du Trocadéro, ne seront autorisés qu'à se rendre place d'Iéna, soit à *« environ 500 mètres »* de la chancellerie.

Au même moment, Li Peng s'entretiendra avec Alain Juppé, avant que ne soient solennellement signés les grands contrats économiques – une demi-douzaine pour un montant, dit-on officieusement, de 1 à 2 milliards de dollars –, qui sont au cœur de la visite controversée du premier ministre chinois. *(Lire page 32.)*

Jean-Pierre Clerc

Le pays du Milieu, un marché à haut risque

Confrontées à un droit commercial embryonnaire, des firmes américaines ont des dizaines de millions de dollars d'impayés

PÉKIN
de notre correspondant

Au cœur du quartier de la Porte de la construction nationale, le plus cher du Pékin néocapitaliste en termes d'immobilier, une grande publicité au néon affiche, dans la nuit, la marque américaine d'ordinateurs Compaq. A l'observer, on ne peut que songer que la Chine a acheté, en 1995, un million d'ordinateurs personnels – 55 % de plus que l'année précédente – et que la croissance dans ce domaine devrait continuer au même rythme jusqu'à la fin du siècle. Cela dans un pays qui a vu les premières calculatrices électroniques apparaître aux caisses des grands magasins il y a seulement quinze ans ; les caissières vérifiaient alors sur le boulier les calculs de cet étrange instrument ! Marché de cette fin de siècle, la Chine l'est donc, à première vue, pour les producteurs de matériel informatique étranger.

Mais c'est un marché à haut risque. Ladite firme Compaq, selon une enquête publiée par l'édition asiatique du *Wall Street Journal*, a accumulé une somme coquette, pouvant s'élever jusqu'à 100 millions de dollars, d'impayés par le biais de crédits difficilement recouvrables à ses distributeurs. L'un d'entre eux lui aurait laissé une « ardoise » de 32 millions de dollars. Tout le marché de l'informatique, du matériel au logiciel, semble ainsi livré à une loi de la jungle où se côtoient aigrefins et pirates.

L'avionneur McDonnell Douglas se plaint, lui aussi, d'avoir accumulé 100 millions de dollars de dettes auprès de ses fournisseurs à cause du retard apporté par la Chine dans sa formalisation des accords paraphés en septembre pour l'acquisition de vingt appareils MD-90. La firme américaine impute la responsabilité de ces déboires à la détérioration des relations politiques sino-américaines.

Ces deux exemples valent d'être médités au moment où le premier ministre, Li Peng, devait annoncer, lors de sa visite en France, un certain nombre d'intentions d'achat de technologie française ou européenne, dont des avions Airbus *(lire page 32.)*

Aux yeux des économistes et des banquiers, la Chine a tout l'air d'être un pays miraculeux. Du point de vue des directeurs financiers de fournisseurs étrangers, il en va autrement. Les premiers font valoir, outre un taux de croissance constant estimé entre 10 et 15 % en moyenne annuelle au cours des dix dernières années, une gestion de moins en moins malsaine, ces derniers temps, conséquences de cette mutation. L'inflation, faute d'être maîtrisée, est ramenée à des proportions supportables. Si l'on déduit la part de forfanterie politique, disent des experts, elle devrait, pour le moment, se situer entre 10 et 15 % par an.

Les réserves en devises de la Chine, selon des chiffres qui ne diffèrent pas fondamentalement des estimations du FMI, s'élèvent à près de 85 milliards de dollars. Sa dette extérieure, à un peu moins de 100 miliards de dollars, soit 15,5 % du PIB. Le taux de service de cette dette, à 12,7 % en 1995, soit moins que les 14 % de 1992. La masse monétaire, qui augmentait de 50 % par an il y a deux ans est retombée à une croissance annuelle de 30 %. L'endettement ralentit, la Chine exporte plus qu'elle n'importe.

INVESTISSEURS « PLUMÉS »

Même s'il est le premier emprunteur de crédits nouveaux auprès de la Banque mondiale depuis quatre ans, ce pays ressemble fort à un paradis pour économistes. Tout cela devrait justifier que, par le biais, en France, de la Coface et des homologues de cette institution d'assurances à l'exportation en Allemagne, en Grande-Bretagne ou au Japon, la Chine soit le pays où le contribuable place le plus d'espoir dans le monde. Si les chiffres disent la vérité, il faudrait un coup terrible du sort pour que ledit contribuable s'en morde les doigts.

Mais le décalage entre les théories et les réalités sur le terrain se mesure à l'aune des dettes redevables à Compaq en Chine même, et de celles contractées par McDonnell Douglas auprès de ses équipementiers. La Chine n'est pas encore un pays « normal ». Y prévalent souvent d'autres logiques que celles qui régissent les économies sophistiquées du monde capitaliste. Nombre d'investisseurs s'y sont fait « plumer » pour des querelles impossibles à vider devant des tribunaux assujettis à la loi politique, c'est-à-dire souvent clanique – même si, par endroits, le droit commercial fait des progrès. A long terme, la Chine, qui a pris un bon départ après quatre décennies d'errements, ne peut que devenir un champ ouvert au capitalisme normalisé. Dans l'intervalle, tout y est possible.

Francis Deron

Tractations à la Commission des droits de l'homme des Nations unies

GENÈVE
de notre correspondante

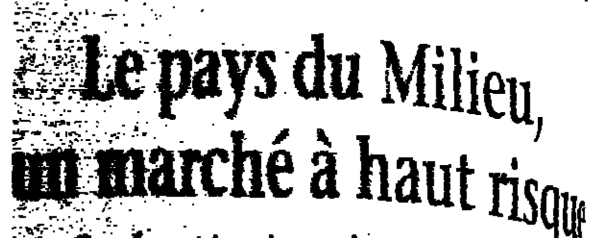
A Genève, il semble acquis que le texte qui tend à faire condamner la Chine par la Commission des droits de l'homme des Nations unies sera édulcoré. Cette prudence s'expliquerait par le souci de voir adoptée cette résolution en dépit des pressions de Pékin et du sentiment anti-occidental que manifestent maintes ambassades du tiers-monde. Or le dernier texte – confidentiel – de l'Union européenne (UE) qui circule parmi les co-parrains potentiels du projet ne fait guère preuve d'indulgence.

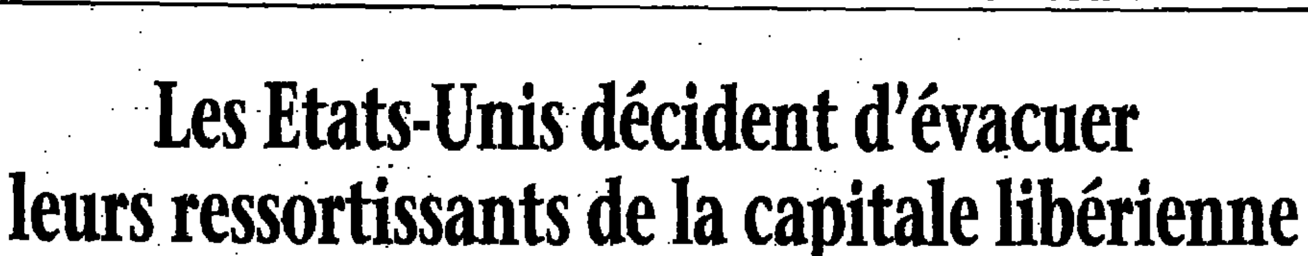
Les auteurs du texte estiment que la Chine a progressé mais ils se préoccupent de l'indiscutable persistance des violations des droits et libertés dans ce pays, particulièrement au Tibet. Ils prennent au sérieux le contenu de rapports thématiques de l'ONU qui portent sur les exécutions sommaires, l'intolérance religieuse et les disparitions forcées dans le monde, et qui n'épargnent pas la Chine. Le projet de résolution de l'UE évoque aussi le traitement réservé aux dissidents politiques non violents et déplore les graves restrictions qui pèsent sur les libertés de parole, de réunion et d'association.

Ce projet invite encore la Chine à rendre la justice de manière équitable. Il lui demande aussi d'assurer la protection des enfants, conformément à la convention de l'ONU. Il souhaite enfin qu'elle accepte de coopérer avec les rapporteurs spéciaux de l'ONU. Il n'est pas certain que ce texte sera adopté tel quel : certains pays sollicités pour être co-signataires du texte – dont le Japon – souhaitent en effet qu'il soit remanié, c'est-à-dire adouci.

Cependant, des nouvelles alarmantes sur le Tibet continuent de parvenir à Genève. Les arrestations arbitraires seraient toujours nombreuses, au dire de témoins qui s'expriment dans les coulisses de la Commission des droits de l'homme. Ainsi, mardi 9 avril, des organisations non gouvernementales (ONG) ont présenté un ancien détenu politique tibétain, Gendun Rinchen, qui a révélé avoir réussi à s'évader après deux cent quarante jours passés au secret à la prison de Sie-Chu, près de Lhassa. Il a affirmé avoir subi des traitements très durs, pour ainsi dire inhumains, tandis que nombre de ses codétenus étaient systématiquement torturés. Une douzaine sont morts des suites de ces sévices.

Isabelle Vichniac





Les Etats-Unis décident d'évacuer leurs ressortissants de la capitale libérienne

Un cessez-le-feu aurait été conclu entre les factions rivales

Washington a décidé, mardi 9 avril, en raison *« des conditions instables qui prévalent »*, d'évacuer les ressortissants américains, retenus dans la capitale libérienne, depuis la reprise des combats, samedi. Les militaires américains devraient aussi évacuer les autres étrangers présents à Monrovia, où, selon Reuter et la BBC, un cessez-le-feu aurait été conclu, dans la nuit de mardi à mercredi, entre les factions rivales en conflit.

LES ÉTATS-UNIS ont décidé d'évacuer leurs ressortissants de Monrovia en raison *« des conditions instables qui prévalent »* dans la capitale du Liberia, où les combattants de diverses factions de l'ethnie krahn, solidaires du « général » Roosevelt Johnson, affrontent, depuis quatre jours, leurs rivaux du Mouvement uni de libération-branche mandingue (Ulimo-M) d'Alhaji Kromah et du Front national patriotique du Liberia (NPFL) de Charles Taylor. Les combattants krahns détiennent en otage quelque 600 civils, dont une soixantaine d'étrangers. La décision américaine a été rendue publique, mardi 9 avril, à Washington, par le porte-parole du département d'Etat.

Les combats ont continué, mardi, à 3 kilomètres du centre de la capitale, aux alentours du camp Barclay, où sont retenus les otages, au nombre desquels figurent une quarantaine de Libanais et une vingtaine de soldats nigérians de la Force interafricaine d'interposition (Ecomog). Des tireurs embusqués d'ethnie krahn sèment la terreur dans le quartier résidentiel de Mamba Point, où sont réfugiés la plupart des étrangers.

En début de soirée, Washington a commencé à mettre en place la logistique nécessaire à cette deuxième opération d'évacuation des étrangers du Liberia, après celle d'août 1990 qui avait vu le départ de plus de 5 000 personnes. Six hommes des forces spéciales sont arrivés à Monrovia, suivis de 18 commandos Seals, ceux-là même qui avaient débarqué, en 1992, sur les plages de Somalie.

Vingt-six civils évacués de Monrovia sont arrivés, mardi, à Dakar, au Sénégal, à bord d'un Hercules C-130 en provenance de Freetown, capitale de la Sierra Leone. Dakar devrait servir de base arrière à l'évacuation qui, selon des sources des Nations unies à Monrovia, concernerait 1 200 personnes.

L'ambassade américaine abrite 320 personnes, dont 110 citoyens américains. Les 210 autres sont notamment originaires du Canada, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de Russie, d'Italie, de Grèce, d'Irlande, d'Egypte, du Liban et du Liberia. Parmi les quinze mille personnes réfugiées à Mamba Point, une dizaine ont été admises dans l'hôpital de fortune installé par Médecins sans frontières (MSF). Une vingtaine d'autres sont traitées par MSF dans les locaux du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Toutes ont été blessées par balles.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé le rétablissement de l'ordre public à Monrovia, ainsi que la libération des otages, faute de quoi les responsables politiques locaux perdront *« l'appui de la communauté internationale »*. Selon l'agence britannique Reuter et la BBC, les factions rivales en conflit auraient conclu un accord de cessez-le-feu, mardi dans la soirée. La trêve serait entrée en vigueur à minuit. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Des médecins cubains pour soigner les ruraux sud-africains

JOHANNESBURG
correspondance

Stéthoscope autour du cou, blouse blanche de rigueur, le docteur Roberto Rojas se perd un peu dans les couloirs de l'hôpital public de Bethal. Mais quatre jours après son arrivée dans cet établissement de la province du Mpumalanga il salue les infirmières par leurs prénoms et connaît presque tout de ses patients. *« Celui-là souffre de tuberculose. C'est le cas le plus fréquent avec les maladies sexuellement transmissibles et le sida »*, commente le médecin, nourri par onze ans de pratique, notamment en Zambie. Le docteur Rojas fait partie de la centaine de médecins cubains engagés par le gouvernement pour soulager la pénurie de personnels dans les hôpitaux publics des zones rurales.

Le choix de médecins cubains se justifie par l'existence, à Cuba, d'un système de santé décentralisé similaire à celui que souhaitent mettre en place les autorités sud-africaines. Ce choix s'explique surtout par l'amitié politique née au temps de la lutte contre l'apartheid entre le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela et le régime de Fidel Castro. Accueillis en héros, ces médecins pourraient être rejoints par six cents autres, d'ici à la fin de l'année, afin d'occuper une partie des deux mille postes vacants dans les hôpitaux ruraux.

Pendant longtemps, l'hôpital de Bethal, qui compte deux cent trente lits et couvre une population d'environ cent mille habitants, a fonctionné selon un système de vacations assurées par des médecins du secteur privé. L'établissement dispose d'une équipe de médecins à plein temps depuis quelques mois seulement : encore cette équipe est-elle entièrement composée de médecins étrangers : quatre Cubains, deux Egyptiens, un Bulgare, un Polonais, un Nigérian et un Ougandais.

A l'échelle nationale, le constat est le même. Environ quatre mille au total (soit 15 % des praticiens exerçant en Afrique du Sud), les médecins étrangers forment le gros du corps médical dans la plupart des hôpitaux ruraux que les médecins locaux désertent, préférant exercer en ville dans le secteur privé, ou partir à l'étranger. Plus de 60 % des vingt-six mille praticiens que compte l'Afrique du Sud sont des médecins libéraux et cent vingt-cinq quittent le pays chaque année, selon les estimations, jugées minimalistes, du ministère de la santé.

QUESTION D'ARGENT

« C'est tout simplement une question d'argent. Il faut réduire l'écart des salaires entre les secteurs public et privé », estime le docteur Gabriel Uyirwoth, Ougandais, de l'hôpital de Bethal. Un médecin exerçant dans un hôpital public bénéficie d'un salaire mensuel d'environ 5 000 francs, les premières années. Dans le secteur libéral, il peut gagner plus du double.

Au salaire peu attractif s'ajoutent dans les campagnes des conditions de vie moins faciles qu'en ville avec la difficulté, par exemple, de trouver un emploi pour le conjoint ou une école pour les enfants. Beaucoup de zones rurales, habitées essentiellement par les Noirs, ont souvent été négligées par le pouvoir blanc au temps de l'apartheid.

Les conditions de travail y sont rebutantes pour les médecins à cause du manque d'équipement de certains établissements et de leur sous-effectif. *« D'après mon contrat, quarante heures supplémentaires me sont payées par mois,* raconte le docteur Kamel. *Mais il m'arrive d'en faire plus de cent. Il y a une trop grande disproportion entre ce que l'on donne et ce que l'on reçoit. »*

Le gouvernement reconnaît la nécessité de revaloriser le statut des médecins exerçant dans les hôpitaux publics en zone rurale. *« Notre priorité est d'améliorer les conditions de travail dans ces hôpitaux afin de les rendre plus attractives pour les médecins sud-africains »*, a déclaré le ministre de la santé, le docteur Zuma. Le gouvernement a promis des hausses de salaires substantielles et engagé un plan de construction de deux mille centres de santé supplémentaires dans les zones rurales. Ces centres devraient être partout gratuits à partir du 1er juillet.

L'objectif est de rendre accessibles les structures de soins publiques au plus grand nombre de ruraux qui n'ont pas les moyens de se faire soigner dans le secteur privé. Objectif d'autant plus pressant que cette population se trouve touchée par la recrudescence de la tuberculose – cent mille cas par an – et la montée du sida : l'Afrique du Sud compte près de deux millions de séropositifs.

Le gouvernement considère le recours aux médecins étrangers comme une mesure d'urgence. C'est pourquoi les médecins cubains disposent d'un contrat d'une durée maximale de trois ans. Mais ces derniers, à l'image du docteur Rojas, ne semblent guère s'en soucier. Même de courte durée, leur séjour en Afrique du Sud est une véritable aubaine financière pour eux. Leur rémunération, équivalente à celle de leurs confrères locaux, est bien supérieure au salaire de misère auquel ils peuvent prétendre à Cuba.

Frédéric Chambon

Les Iraniens sont plus libres de critiquer les excès du régime islamiste

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Août 1995 : un cocktail Molotov est lancé par des hezbollahis contre la librairie Morgh-Amin à Téhéran, pour avoir mis en vente un roman – jugé anti-islamique –, *Les lundis, les dieux rient*, d'un jeune auteur iranien inconnu, alors même que l'ouvrage avait été autorisé par le ministère de la culture et de l'orientation islamique. L'ouvrage a ensuite été interdit et, dans la foulée, un sévère coup d'arrêt a été donné par la censure à l'édition romanesque, au grand désespoir des écrivains et des éditeurs.

Un mois plus tôt, à l'université d'Ispahan, puis en octobre, à celle de Téhéran, des dizaines de jeunes ont empêché par la violence le philosophe Abdolkarim Sorouch de prendre la parole, parce qu'il plaidait pour des réformes politiques et réclamait une diminution du rôle du clergé dans la gestion des affaires du pays. En janvier 1996, Abbas Maroufi, éditeur du mensuel *Gardoun*, était condamné à trente-cinq coups de fouet et six mois de prison pour avoir osé établir un parallèle entre le régime du chah et le gouvernement actuel. Cette affaire a provoqué un tollé de la part des journalistes, qui se sont portés volontaires pour être flagellés. Maroufi attend le résultat de son appel.

En février, une bande d'extrémistes, qui se sont érigés en commandeurs du bien et censeurs du mal, a attaqué une mosquée où était organisé un service à la mémoire d'un poète de gauche bien connu, Siavash Kasraaie, décédé à Vienne. Des hommes de lettres furent battus et le service interrompu par des actes de violence. Alors, la République islamique d'Iran telle qu'en elle-même ? Oui mais... Le fait qu'un philosophe comme Sorouch, qui fut un fervent partisan de la République islamique, ose parler ouvertement de la nécessité de séparer le politique du religieux, ou qu'un autre professeur d'université, Habibollah Peyman, prêche à son auditoire le respect de la liberté et accuse le clergé de ne pas avoir tenu ses promesses révolutionnaires, atteste que les choses bougent. Comme en témoigne aussi la violence de la réaction des vigiles de l'ordre révolutionnaire.

> Tentative vouée à l'échec, pronostiquent de nombreux intellectuels et des jeunes, pour qui le système ne peut pas être réformé

Le fait aussi que le ministre de la culture et de l'orientation islamique, Hossein Mir Salim, déclare, devant les journalistes, qu'*« il est malheureux que l'interprétation de certains propos* [du philosophe Sorouch] *ait parfois entraîné des problèmes »*, prouve que les excès commencent à poser des problèmes, y compris pour les conservateurs dont M. Mir Salim fait partie. Dix-sept ans après la révolution, ceux qui l'ont faite se sont *« installés »* et commencent à raisonner en termes d'Etat.

Un débat est ouvert, dont les protagonistes les plus actifs sont néanmoins pour l'heure les intellectuels, qui, dans les pages des journaux et de périodiques de plus en plus nombreux, tentent, malgré les risques et les attaques des rigoristes islamistes, de trouver une réponse aux problèmes de l'Iran d'aujourd'hui. *« Des difficultés économiques, idéologiques, des questions qui se sont posées pendant ces dix-sept années, mettent en difficulté surtout la base du mouvement révolutionnaire »* de 1979, explique Mourad Saghafi, rédacteur en chef d'une revue trimestrielle, *Goft-O-Gu*, créée il y a près de trois ans.

Et si une revue comme celle-ci *« survit »*, explique M. Saghafi, c'est en grande partie *« grâce au mouvement islamique, qui devient de plus en plus critique »*, et dont on peut constater l'évolution dans des quotidiens comme *Salam* (l'organe des anciens radicaux islamistes dont un groupe d'étudiants s'était emparé de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran en 1979), ou des revues comme *Kian*, ou d'autres encore à tendance islamique. *« Il y a aussi un autre phénomène. L'Etat s'est constitué petit à petit et ce processus n'est pas fini (...). Il y a une rationalisation qui se fait, une réflexion sur la démocratie en Iran. Même au ministère de la culture, il y a des gens qui écrivent et qui posent le problème. »*

« Lorsque des conseillers du président de la République posent le problème de la démocratie, ou en tout cas des institutions nécessaires pour qu'une démocratie puisse être instaurée et perdurer, lorsqu'ils critiquent le système de l'appel aux masses parce qu'il a montré son inefficacité pour la reconstruction, cela signifie qu'il y a une réflexion à tous les niveaux », affirme un autre intellectuel.

Ce sont certes des bégaiements, des îlots de liberté qui ne sont pas irréversibles, mais un retour en arrière ne paraît pas non plus possible du jour au lendemain. En politique, les timides projets de modernisation des amis du président Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, lors des élections législatives, dont le second tour doit être organisé le 20 avril, sont une autre expression de cette recherche quelque peu chaotique d'ouverture.

Tentative vouée à l'échec, pronostiquent d'ores et déjà de nombreux intellectuels et des jeunes, pour qui le système ne peut pas être réformé car on ne fait pas du neuf avec du vieux. On retrouve les mêmes clivages lorsqu'il est question d'un éventuel durcissement de l'Occident, et singulièrement de l'Europe, vis-à-vis du pouvoir iranien. L'opposition expatriée, dans un mouvement de dépit, estime que cela forcera les autorités à davantage de modération. A Téhéran, les Iraniens mettent au contraire en garde : l'isolement de l'Iran, disent-ils, entraînera un durcissement du régime, non seulement en politique étrangère, mais aussi sur le plan intérieur.

Mouna Naïm

La Maison Blanche reconnaît avoir eu connaissance de livraisons d'armes iraniennes à la Bosnie

WASHINGTON. Le porte-parole de la Maison Blanche, Michael Mc Curry, a admis, mardi 9 avril, que l'administration américaine était au courant de l'existence d'une filière d'armes iranienne au bénéfice de la Bosnie et que les Etats-Unis ne s'y étaient pas opposés, en dépit de l'embargo des Nations unies. Le 5 avril, le *Los Angeles Times* avait affirmé que le président Clinton avait approuvé de telles livraisons (*Le Monde* daté 7-8 avril). Lorsque le président croate Franjo Tudjman avait demandé, début 1994, à deux haut diplomates américains comment réagirait Washington si des armes d'origine iranienne transitaient par la Croatie pour être acheminées vers la Bosnie-Herzégovine, les deux hommes, après avoir interrogé leurs supérieurs, avaient répondu ne pas avoir d'*« instructions »*. Ce qui, en langage diplomatique, signifiait que les Etats-Unis ne protesteraient pas. – *(Corresp.)*

Le nouveau président béninois crée un poste de premier ministre

COTONOU. Mathieu Kérékou a formé, mardi 9 avril, son gouvernement, composé de dix-huit membres, en confirmant la création d'un poste de premier ministre, qui n'est pas prévu par une Constitution de type présidentiel. Ce poste revient à Adrien Houngbédji, âgé de cinquante-quatre ans, qui avait obtenu près de 20 % au premier tour de l'élection présidentielle et s'était rallié au général Kérékou au second tour. Il avait été condamné à mort, en 1975, sous le régime « militaro-marxiste » du général Kérékou (1972-1990). M. Kérékou se réserve le contrôle de la défense et Séverin Adjovi, à ce titre, n'est que *« ministre délégué à la présidence »*. Le ministère des finances est attribué à Moïse Mensah, ancien ami et collaborateur du président sortant, Nicéphore Soglo. Les affaires étrangères reviennent à Pierre Osho, un fidèle du nouveau chef de l'Etat. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : quatre-vingt-dix-huit personnes ont été tuées** au Kwazulu-Natal, pendant les trois jours du week-end de Pâques, selon un bilan publié, mardi 9 avril, par la police. Celle-ci n'a donné aucune indication sur la nature des différents incidents enregistrés. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le président Clinton a signé,** mardi 9 avril, un projet de loi voté par le Congrès qui accordera au prochain président, issu de l'élection de novembre, des pouvoirs accrus en matière de politique budgétaire. – *(AFP.)*

■ **PÉROU : les autorités ont prorogé,** mardi 9 avril, pour deux mois l'état d'urgence en vigueur dans 17 provinces du pays, pour la plupart situées dans la cordillère des Andes, où subsistent les derniers bastions des rebelles maoïstes du Sentier lumineux. – *(Reuter.)*

EUROPE

TCHERNOBYL. Un millier de chercheurs sont réunis à Vienne jusqu'au 12 avril pour évaluer les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, dix ans après l'explosion du réacteur nº 4. Cette conférence, organisée conjointement par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a été marquée dès l'ouverture, le 9 avril, par un appel à l'aide des représentants de la Biélorussie et de l'Ukraine. Le président biélorusse a souligné que son pays affecte plus de 20 % du budget aux réparations des conséquences de l'accident. Quant au premier ministre ukrainien, il a répété que la centrale nucléaire ne serait fermée avant l'an 2000 que si son pays recevait une aide financière suffisante. – *(AFP, Reuter.)*

■ **CROATIE : le chef de la maintenance de l'aéroport de Dubrovnik,** Niko Jerkic, s'est suicidé, samedi 6 avril, juste après la cérémonie de levée des corps des victimes de l'accident d'avion du secrétaire d'Etat américain au commerce, Ron Brown. Après une expertise, les enquêteurs confirmaient, mardi, le bon fonctionnement des appareils de navigation radio de cet aéroport. – *(AP.)*

■ **ROUMANIE : le gouvernement a proposé, mardi 9 avril, que les élections** locales aient lieu le 26 mai, et les législatives et présidentielle le 29 septembre. Ces dates doivent encore recevoir l'aval du Parlement. – *(AFP.)*

■ **SLOVAQUIE : le président Michal Kovac a décidé de renvoyer,** mardi 9 avril, au Parlement un amendement sur la lutte *« anti-subversion »* adopté fin mars et dénoncé par l'opposition comme *« un retour aux temps du communisme »* (*Le Monde* du 30 mars). – *(AFP.)*

■ **YOUGOSLAVIE : la Grande-Bretagne a reconnu la République fédérale de Yougoslavie** (RFY, réduite à la Serbie et au Monténégro), mardi 9 avril. Suite à la reconnaissance par Belgrade de la Macédoine, l'ensemble des Etats de l'Union européenne devraient rétablir leurs relations diplomatiques avec les autorités yougoslaves. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAEL : le premier ministre Shimon Pérès** a assuré, dans un entretien publié le 9 avril par le *Jerusalem Post*, que le président syrien Hafez El Assad *lui a donné un accord de principe pour un sommet israélo-syrien.* Le ministère syrien de l'information a indiqué cependant qu'une telle rencontre est tributaire du retrait israélien du Golan. – *(AFP.)*

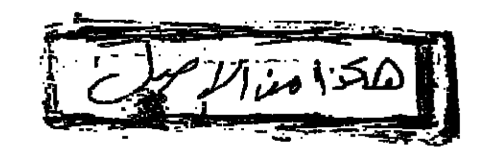
ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : le syndicat de la métallurgie allemande IG Metall** (environ 3 millions de membres) a brandi, mardi 9 avril, la menace de grèves pour s'opposer aux menaces qui pèsent, selon lui, sur les prestations maladie. Dans son édition de mardi, le quotidien *Bild*, se fondant sur un document interne, fait état d'un projet des Unions chrétiennes du chancelier Helmut Kohl visant à réduire, voire à supprimer certaines prestations. – *(AFP.)*

■ **JAPON : l'excédent courant a reculé de 38,8 % en février** par rapport à son niveau de février 1995, pour revenir à 745,9 milliards de yens (34,5 milliards de francs), a annoncé mercredi 10 avril le ministère des finances. En janvier, le Japon avait enregistré un déficit courant de 1,9 milliard de yens, le premier en cinq ans. – *(AFP.)*

■ **MAROC : le prince héritier Sidi Mohamed s'est prononcé, mardi** 9 avril, en clôture d'un colloque à Paris, contre un *« partenariat au rabais »* entre son pays et l'Union européenne qui creuserait encore plus leur écart économique. Le prince héritier, qui devait déjeuner mercredi 10 à l'Elysée, a plaidé en faveur d'un *« partenariat de référence »* euro-marocain au sud de la Méditerranée. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le Fonds monétaire international (FMI) négocie un nouveau crédit** stand-by de près de 900 millions de dollars (4,5 milliards de francs) avec l'Ukraine pour remplacer et accroître le solde d'un précédent crédit de 1,6 milliard de dollars venu à expiration le 6 avril, a indiqué, mardi 9 avril, un porte-parole du FMI. Selon le *Financial Times*, le FMI a annulé le crédit stand-by en cours, l'Ukraine ayant dépassé les objectifs de dépenses publiques sur lesquels le pays s'était engagé auprès du Fonds. – *(AFP.)*



GOUVERNEMENT Alain Juppé mise sur la concertation pour faire progresser les réformes initiées par Jacques Chirac ou remises à l'ordre du jour par lui-même. Après l'installation de la commission La Martinière, chargée de la fiscalité, mardi 9 avril, les débats continuent sur le service national, devant la mission d'information parlementaire présidée par Philippe Séguin. La modernisation de l'Etat a fait l'objet de discussions, mardi, entre Dominique Perben et les syndicats. ● LA TRANSFORMATION du service national se heurte, notamment, aux limites des moyens que les ministères concernés peuvent consacrer à un service civil. ● LA MODERNISATION de l'administration est soutenue par les syndicats modérés, tandis que Force ouvrière et la CGT soupçonnent le gouvernement de vouloir mettre en cause les rémunérations et le statut des fonctionnaires.

Alain Juppé s'efforce de démontrer son aptitude à réformer

Service national, fiscalité, administration : le premier ministre compte sur la concertation, avec les partenaires sociaux et avec les parlementaires, pour faire avancer les chantiers ouverts par Jacques Chirac ou par lui-même

CHAT ÉCHAUDÉ craint l'eau froide ! Au terme proche d'une première année de gouvernement marquée par plus de bas que de hauts, Alain Juppé souhaite redresser la barre et donner une autre image de lui-même que celle véhiculée des mois durant. Cette volonté semble porter ses fruits car un sondage de l'IFOP pour *L'Express* fait grimper de 6 points la cote d'avenir du premier ministre à 42 %, contre 57 % d'absence de confiance (enquête réalisée les 3 et 4 avril auprès de 966 personnes).

Alors que la campagne présidentielle de Jacques Chirac annonçait, une fois la victoire acquise, une *« inversion des priorités »* et un abandon de *« la pensée unique »*, la conduite des affaires intérieures, depuis plus de dix mois, n'a pas répondu à ces espoirs. La lutte prioritaire contre le chômage a marqué le pas devant la lutte indispensable contre les déficits. L'association des citoyens et de leurs représentants – les parlementaires – aux orientations impliquant l'avenir du pays s'est vite effacée devant l'opacité régnant dans le système de décision.



Aujourd'hui, il n'est plus question, pour le chef du gouvernement, de recommencer l'expérience malheureuse de la présentation « clefs en main » de la réforme du financement de la protection sociale qui a conduit à l'éclatement du malaise social latent.

Trois réformes sont sur le métier : celle du service national, accompagnant la restructuration des industries d'armement ; celle de la fiscalité ; celle de l'Etat.

● **Service national.** – Cette réforme est entièrement pilotée par le chef de l'Etat. S'agissant d'un des domaines réservés du président de la République, le premier ministre n'est pas le maître d'œuvre de ce chantier, qui n'avait l'objet que de quelques allusions durant la campagne présidentielle.

● **Fiscalité.** – Cette réforme en cours est revenue sur le tapis, mardi 9 avril, par la mise en place d'un groupe de travail présidé par Dominique de La Martinière (*Le Monde* du 10 avril). Contrairement à la précédente, elle avait été longuement annoncée par le candidat Chirac. Elle était d'autant plus attendue que le précédent premier ministre, Edouard Balladur, et son ministre du budget, Nicolas Sarkozy, avaient commandé un rapport sur la question, soigneusement rangé au fond d'un tiroir. Ministre de l'économie du premier gouvernement Juppé, Alain Madelin s'était empressé de le sortir de sa confidentialité, en juillet 1995, pour justifier la nécessité d'une rapide réforme. Ce document ne mettait-il pas en évidence l'injustice du système fiscal, en soulignant que la TVA pèse davantage sur les revenus les plus modestes ?

Ironie de l'histoire, cette mise à plat du système de prélèvements avait été rédigée par Bernard Ducamin, assisté notamment de Robert Baconnier, deux des cinq « sages » formant aujourd'hui la commission La Martinière. Le diagnostic étant établi, ils auront beaucoup moins de temps qu'en 1993, puisque M. Juppé attend leur rapport *« pour la fin du mois de mai 1996 »*. La lettre de mission remise à M. de La Martinière précise que ce groupe de travail devra proposer, aux ministres de l'économie et du budget, *« les axes stratégiques et les étapes successives »* qui pourraient être retenus dans *« un projet de loi définissant des orientations fiscales sur cinq ans »*. Il peut paraître surprenant qu'une commission d'experts doive définir des axes stratégiques qui sont, précisément, du ressort du politique.

● **Administration.** – L'élaboration de cette réforme est effectuée par le ministre de la fonction publique, Dominique Perben. Là encore, MM. Chirac et Juppé se sont inspirés, dans un premier temps, d'un rapport commandé par M. Balladur – le rapport Picq – et resté, lui aussi, sous le coude. Cette fois-ci, la concertation s'organise à partir d'un document de travail proposant un plan triennal pour rapprocher l'administration du citoyen (*Le Monde* du 8 mars). A la fin de ce mois, M. Perben aura achevé son tour de table avec les syndicats, les élus et les associations. Il remettra un rapport et des orientations à M. Juppé afin que celui-ci puisse l'insérer dans un projet politique, en donnant, au passage, les instructions nécessaires aux ministères concernés.

Ce souci affiché de ne pas bousculer le rythme des réformes intervient après une période où elles avaient pu paraître absentes des desseins gouvernementaux. Leur arrivée sur le « marché parlementaire » risque, malgré l'instauration de la session unique, de provoquer, à terme, un embouteillage législatif, car le calendrier est déjà chargé (*Le Monde* du 2 mars). Il paraît difficile, notamment, de programmer dans la même période, à l'automne, le travail parlementaire sur le budget de la Sécurité sociale, sur celui de l'Etat et sur la réforme du service national.

Olivier Biffaud

« Renforcer l'équité des prélèvements »

Dans la lettre de mission, remise, mardi 9 avril, à Dominique de La Martinière, président du groupe de travail sur la réforme de la fiscalité (*Le Monde* du 10 avril), Alain Juppé écrit : *« Vos propositions devront être de nature à renforcer l'équité de nos prélèvements obligatoires et leur efficacité économique, à en simplifier la structure et à les alléger progressivement, en fonction de nos contraintes budgétaires et des efforts conduits pour maîtriser la dépense publique. »*

Le premier ministre engage l'ancien directeur général des impôts à *« tenir régulièrement informés »* les présidents des commissions des finances du Parlement des réflexions de son groupe de travail, qui porteront *« en priorité sur la simplification et l'allégement de l'impôt sur le revenu, sur une répartition mieux équilibrée du financement de l'assurance-maladie (...) et sur la recherche d'assiettes plus favorables à l'emploi pour les cotisations sociales et la taxe professionnelle (...) »*.

FO refuse la présence d'usagers dans les instances de décision administratives

LA RÉFORME DE L'ÉTAT a désormais ses partisans chez les représentants des fonctionnaires. Les réticences qu'avait suscitées, parmi les syndicats modérés, un certain déficit de concertation (*Le Monde* du 5 janvier) ont disparu depuis que le ministre en charge de ce dossier, Dominique Perben, manifeste le souci de consulter les représentants du personnel. Les échanges auxquels a donné lieu la commission de modernisation des services publics, mardi 9 avril, en ont administré la preuve.

Les syndicats se divisent, schématiquement, en deux camps. L'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) et la CFDT jugent la réforme de l'Etat nécessaire au bon fonctionnement de l'administration. Elles la considèrent comme la suite de la politique de « renouveau des services publics » engagée par Michel Rocard. En revanche, Force ouvrière et la CGT voient dans le projet du gouvernement Juppé une manipulation destinée à diminuer les effectifs des fonctionnaires et à revenir sur leur statut.

Jean-Pierre Gualezzi, secrétaire général adjoint de l'UFF-UNSA, a ainsi approuvé *« l'économie générale du projet »*, tout en regrettant que, *« depuis une semaine »*, Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, évoque *« la suppression de trente mille emplois de fonctionnaires en 1997 »*. M. Gualezzi a demandé s'il faut croire le ministre du budget ou celui de la fonction publique, qui lui aurait promis de mener la réforme de l'Etat *« à moyens constants »*.

Les syndicats sont divisés, aussi, sur la place à donner aux usagers. Le document de *« réflexion préparatoire à la réforme de l'Etat »*, mis au point par le gouvernement, se propose de les mettre *« au cœur du service public »*, ce qu'approuvent l'UNSA et la CFDT. Le ministère préconise, notamment, d'alléger les contraintes administratives ou de réduire le nombre d'autorisations préalables. M. Perben se demandant s'il faut aller plus loin, Roland Gaillard, secrétaire général de la fédération générale des fonctionnaires Force ouvrière, a rappelé qu'il s'oppose à toute *« cogestion »*. Il refuse donc que les usagers puissent intervenir dans les instances de décision des services publics.

« ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU MÉTIER »

Jean-Claude Delarue, président de l'Association des usagers de l'administration et membre *de la commission au titre des personnalités* qualifiées, estime que le projet de réforme de l'Etat comporte des points positifs, mais il a demandé que le médiateur de la République puisse imposer ses décisions aux administrations et que les victimes d'erreurs administratives soient indemnisées. M. Delarue a commenté positivement le passage qui préconise l'*« émergence d'un nouveau métier »*, celui de *« facilitateur administratif »*, agent polyvalent. M. Gaillard a répliqué que le développement de la polyvalence masque l'intention de supprimer des effectifs.

La question des corps de fonctionnaires a fait l'objet d'un second débat. Actuellement, bien qu'ils fassent le même métier, les agents relèvent de corps différents et disposent de primes variant selon le ministère – voire la direction ministérielle – auquel ils appartiennent. Le gouvernement se propose de réduire le nombre des corps (*Le Monde* du 8 mars). M. Gaillard s'est déclaré favorable à leur fusion, *« à condition que l'alignement se fasse sur le régime le plus favorable »*. Le ministre n'a pas répondu, et l'on peut se douter que Bercy sera vigilant sur ce dossier, qui pourrait faire l'objet d'une négociation avec les syndicats de fonctionnaires.

A l'inverse de FO, l'UNSA s'est dite favorable à l'existence de corps nationaux, gérés de façon déconcentrée, *ce qui permettrait d'éviter* la réapparition chronique d'emplois précaires. La commission n'a pas eu le temps d'évoquer la question des rémunérations, au grand regret de la CGC, qui réclame l'instauration de primes au mérite.

Rafaële Rivais

Le développement des formes civiles du service national apparaît limité

***CHAQUE AUDITION**, devant la* mission d'information créée par l'Assemblée nationale et présidée par Philippe Séguin, complique un peu plus la tâche qui attend les parlementaires, puis le gouvernement, pour tracer les contours précis de la réforme du service national. On l'avait constaté, les 2 et 3 avril, avec les interventions des principaux responsables militaires (*Le Monde* du 5 avril). Cela s'est confirmé, mardi 9 avril, avec les *auditions du ministre de l'intérieur*, Jean-Louis Debré, et de son col*lègue de la coopération*, Jacques Godfrain.

En faisant le choix, le 22 février, d'une armée professionnelle, le président de la République avait précisé que, s'il était maintenu, le nouveau service national, obligatoire ou volontaire, ne serait plus qu'accessoirement militaire et s'attacherait, au contraire, au maintien de la sécurité des personnes et des biens, au renforcement de la solidarité nationale, au développe*ment de l'action humanitaire*, en France ou à l'étranger. MM. Debré *et Godfrain étaient donc très at*tendus. Le premier accueille déjà, au titre du service national dans la police, quelque 9 000 appelés, qui ont le statut de policiers auxiliaires, auxquels s'ajoutent 3 700 appelés au sein de la sécurité civile. Le second ne gère directement que 700 appelés incorporés au titre de la coopération, mais dispose d'une vision panoramique de l'ensemble des formes de coopération qui permettent d'incorporer, sous la res*ponsabilité des ministères des af*faires étrangères ou de l'économie et des *finances*, quelque *5 200* appelés.

Hélas pour les parlementaires, qui espéraient trouver là de sérieux gisements pour développer de nouvelles formes de service national, les deux ministres se sont surtout employés à en démontrer les limites. M. Debré a écarté l'hypothèse d'un service obligatoire de six mois qui présenterait, compte tenu du temps de formation minimum, *« plus d'inconvénients que d'avantages »*. Reste l'hypothèse d'un service volontaire. Dans ce *cas*, la police nationale, a-t-il précisé, aurait la capacité d'accueillir 8 000 appelés volontaires pour un service long (douze mois) et 7 000 appelés supplémentaires pour assurer des *« tâches plus simples »*, durant un service de six mois. A quoi il a ajouté un gisement de 6 000 hommes supplémentaires dans la sécurité civile.

Soit une grosse vingtaine de milliers d'appelés (au lieu des 12 700 actuels), à qui il faudrait, pour favoriser le volontariat, offrir des *« incitations »*, financières ou de recrutement définitif, évaluées à une centaine de millions de francs par an. Mais, a ajouté M. Debré, cela coûterait beaucoup plus cher (de l'ordre de 1,2 milliard de francs) de recruter des policiers professionnels *« si on n'avait pas les policiers auxiliaires »*. Enfin, le ministre de l'intérieur a insisté sur le risque d'une baisse de la qualité des recrutements : *« Personne ne comprendrait qu'en voulant améliorer la professionnalisation de la défense, on diminue celle de la police »*.

M. Godfrain a douché – plus encore – les espoirs que certains plaçaient dans le développement de la coopération, sur la foi des premières déclarations du ministre de la défense, Charles Millon, qui avait évoqué le chiffre de 20 000 appelés dans ce secteur. Non seulement il s'en est tenu aux 700 appelés dont son ministère a actuellement la responsabilité – et pour lesquels *« on peut imaginer un doublement à terme »* –, mais surtout il a rappelé que la politique de coopération, dans les pays africains notamment, est une politique de *« substitution »*, destinée à former des cadres africains, en lieu et place des actuels coopérants français. *« Si ça continue, on va proposer la suppression pure et simple du service national »*, glissait M. Séguin, au terme de ces auditions. C'était une boutade, mais qui en dit long sur le casse-tête auquel sont confrontés les parlementaires.

Gérard Courtois

Le « pantouflage » sous surveillance

Une *« instruction »* précisant aux cadres des armées les conditions d'application du décret de janvier 1996 qui leur interdit, pendant les cinq premières années de leur retour à la vie civile, de travailler pour une entreprise avec laquelle ils ont été en rapport durant leur activité militaire a été publiée au *Journal officiel* du 6 avril. Guy Fougier, préfet de police de Paris de 1983 à 1986 et secrétaire général de la défense nationale de 1988 à 1993, a été nommé le 3 avril à la présidence de la commission chargée de donner un avis au ministre de la défense sur les demandes de « pantouflage ». *La loi de juin 1994 sur* le contrôle du passage des agents de l'Etat dans le secteur privé est ainsi appliquée aux militaires.

Le Parti socialiste discute de deux formules « obligatoires »

SI LIONEL JOSPIN souhaite une *« clarification doctrinale »* sur le service national, en réponse à la réforme de Jacques Chirac, le Parti socialiste prend son temps. Au départ, la conclusion du débat était prévue fin avril, avant d'être remise à une réunion du conseil national le 11 mai, puis renvoyée à une date ultérieure. Mardi 9 avril, Paul Quilès, délégué national à la défense, a envoyé aux fédérations un document de treize pages, *« éléments pour un débat sur le service national »*, adopté par le bureau national, afin de *« faciliter »* la discussion.

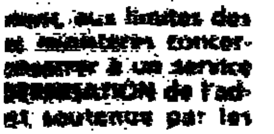
Entre les défenseurs de la conscription et les avocats d'une *armée professionnelle*, plusieurs conceptions coexistent au PS. Le 2 mars, devant le conseil national, M. Jospin s'était déclaré *« personnellement favorable à un service volontaire, ouvert aux hommes et aux femmes, plutôt qu'à un service obligatoire »*. Le sujet a été abordé trois fois au bureau national, et le texte de M. Quilès tient compte de cette pluralité d'approches.

Pour le député du Tarn, *« aucune menace militaire immédiate ne met en cause l'intégrité territoriale de notre pays »*, mais il discerne des *« éléments susceptibles de menacer la stabilité internationale »*. L'ancien ministre de la défense critique la *« projection à l'extérieur »* des forces armées envisagée par M. Chirac, comme la réintégration par la France du comité militaire de l'OTAN. *« La défense de notre territoire et du territoire européen*, observe-t-il, *reste l'objectif principal de notre système de défense. »*

Réclamant encore des *« états généraux rassemblant toutes les forces vives »*, M. Quilès énumère les sept principes du bureau national pour guider la réflexion. D'abord, *« le service militaire actuel est inadapté dans sa durée comme dans ses formes »*. Ensuite, *« le lien entre l'armée et la nation doit être préservé »*. *« Le nouveau service national doit être, à la fois, d'une durée brève et d'une universalité effective pour tous les jeunes hommes »* et permettre une sélection des volontaires pour des périodes plus longues ou pour ceux qui choisissent une carrière militaire. Enfin, *« l'armée ne doit pas être organisée sur une base exclusivement professionnelle : elle doit comprendre des militaires et des conscrits »*, et *« les formes civiles de service national doivent comprendre des missions d'intérêt social ou de formation »*. Le volontariat féminin *« doit être maintenu »*.

Deux options sont mises en débat. La première est un service d'éducation à la défense : entre dix-huit et vingt-sept ans, les jeunes gens font obligatoirement un mois et demi à deux mois de formation de base aux problèmes et aux techniques de la défense, en conservant la possibilité d'un service national volontaire. Deuxième option : maintien du service national actuel, militaire et civil, mais *« véritablement obligatoire »* et d'une durée limitée à quatre mois, pour les jeunes gens entre dix-huit et vingt-sept ans. M. Jospin ne s'est prononcé pour aucune de ces deux options.

Michel Noblecourt



Force ouvrière est de plus en plus isolée au sein de l'assurance-maladie

Le ministre des affaires sociales appelle les médecins à cesser leurs « combats à retardement »

La Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) a approuvé, mardi 9 avril, les projets d'ordonnance sur la gestion des caisses et sur la maîtrise des dépenses de médecine de ville. La CGT et FO ont voté contre, et la question du maintien de FO à la tête de la CNAMTS est posée. Le ministre des affaires sociales Jacques Barrot a demandé aux médecins de cesser leurs « combats à retardement ».

FORCE OUVRIÈRE peut-elle continuer de présider la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) tout en s'opposant à la réforme de la Sécurité sociale ? La question devient pressante après le rejet par les administrateurs FO, mardi 9 avril, des projets d'ordonnance sur la gestion des caisses de Sécurité sociale et sur la maîtrise des dépenses de médecine libérale. Dans les deux cas, FO et la CGT ont voté contre le texte, alors que le CNPF, la CGPME, la CFDT, la CFTC, le CFE-CGC et la Mutualité française se prononçaient en faveur de la réforme – non sans émettre, il est vrai, quelques réserves.

Pour l'heure, la centrale de Marc Blondel n'a pas l'intention d'abandonner la présidence de la CNAMTS, qu'elle détient depuis 1967, même si la question a été ouvertement posée, le 1er avril, lors de la dernière commission exécutive de FO. *« Il n'est absolument pas question pour moi de démissionner »*, déclare au *Monde* le président de la CNAMTS, Jean-Claude Mallet, tout en reconnaissant qu'avec le renforcement du rôle du patronat, de la Mutualité et des personnalités qualifiées à partir du 1er octobre prochain, il lui sera *« difficile de trouver un accord de gestion »*.

Pour FO, l'ordonnance réformant la gestion des caisses – notamment les conventions d'objectifs et de gestion Etat-caisses nationales – *« ne laisse aucune latitude de négociation »* aux syndicats et marque *« la fin de la convention médicale entre les caisses et les médecins »*. Le syndicat dénonce aussi la fin du paritarisme et *« la mise en place d'un tripartisme (...) politiquement inacceptable »*. Le vice-président de la CNAMTS, Georges Jollès (CNPF), n'a pas caché que le président, en dépit de son hostilité aux ordonnances, doit être *« l'expression de la majorité »*, manière à peine voilée de rappeler à M. Mallet qu'il serait très mal inspiré d'entraver la politique de maîtrise des dépenses de santé.

RÉSERVES PATRONALES

Le patronat a émis toutefois quelques critiques. Il juge que le nombre des personnalités qualifiées au sein des caisses interdira une gestion *« réellement paritaire »* avec les syndicats, et que le siège supplémentaire accordé à la Mutualité ne peut *« se justifier que dans la mesure où les autres intervenants »* du secteur de la couverture complémentaire, comme les assureurs, *« seraient également représentés »*. Il s'inquiète du renforcement du pouvoir des directeurs de caisse *« au détriment des administrateurs »*.

Au moment où FO s'enferme avec la CGT dans un front du refus, les syndicats médicaux, ses alliés traditionnels, radicalisent leur position. Michel Chassang, président de l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF), qui regroupe les généralistes adhérents à la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), a adressé une lettre à tous ses membres pour confirmer le mot d'ordre de grève lancé par la CSMF pour le 24 avril.

« Pas un cabinet ne doit rester ouvert, écrit M. Chassang. *La potion infligée par les "docteurs" Juppé, Barrot et Gaymard aux médecins libéraux est de nature à tuer la médecine libérale. »* La CSMF, le Syndicat des médecins libéraux (SML) et la Fédération des médecins de France (FMF) devaient se retrouver, jeudi 11 avril, pour élaborer une *« riposte commune »*, selon le président du SML, Dinorino Cabrera. Sceptique sur l'efficacité d'une seule journée de grève, il privilégie *« un mouvement de plusieurs semaines »* ou une *« campagne d'information »* auprès des assurés sociaux.

L'appel à la grève lancé par la CSMF a conduit le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, à hausser le ton. *« Il y a des combats à retardement qui ne paraissent pas particulièrement utiles »*, a-t-il affirmé mardi, invitant les syndicats médicaux à saisir la *« dernière chance »* de sauver la médecine libérale. Il leur a demandé d'occuper *« le champ d'action »* laissé en matière de maîtrise des dépenses, de formation continue ou d'informatisation des cabinets. *« Ou bien les syndicats s'y investissent*, a prévenu M. Barrot, *ou bien on sera obligé de faire sans eux. »*

Le ministre estime qu'il *« ne peut pas laisser dire qu'il y a rationnement »* des soins, alors que le taux d'évolution des dépenses de médecine de ville pour 1996 (+ 2,1 %) se traduira par une augmentation des dépenses de *« 6 milliards de francs »* et que, sur les douze derniers mois, elles ont progressé de 5,5 %. Il a précisé qu'il reste une petite marge de discussion sur les ordonnances d'ici au 24 avril, date de leur présentation au conseil des ministres.

Jean-Michel Bezat

Le Conseil constitutionnel censure partiellement le statut de la Polynésie

LA SPÉCIFICITÉ des territoires d'outre-mer ne saurait les dispenser de respecter les règles fondatrices de la République française. Le Conseil constitutionnel vient de le rappeler sèchement en rendant publique, mercredi 10 avril, sa décision sur le statut de la Polynésie française. Son rappel à l'ordre s'adresse clairement à Gaston Flosse, président (RPR) du gouvernement territorial, qui rêvait d'une large autonomie, alors qu'une partie des parlementaires de la majorité avait déjà modéré les ambitions de leur collègue polynésien. Les cinq dispositions que le Conseil a déclarées contraires à la Constitution, comme certaines des sept pour lesquelles il a émis des réserves, portent sur des principes essentiels.

Le droit de propriété est garanti par la déclaration de droits de l'homme. Or le Conseil a estimé que ce serait lui porter atteinte *« gravement »* que d'accorder au conseil des ministres du territoire la possibilité de contrôler certains transferts de propriété immobilière, et, en conséquence, de faire jouer un droit de préemption quand il les interdit. Cette même déclaration de 1789 interdit des atteintes *« substantielles »* aux droits au recours devant les tribunaux. Les gardiens de la Constitution ont estimé que cela aurait été le cas si, comme le prévoyait le statut, certains recours pour excès de pouvoir contre des décisions des autorités territoriales, devaient être déposés dans un délai de quatre mois.

PRÉSERVER LES LIBERTÉS

La préservation des libertés a toujours été le souci premier du Conseil constitutionnel, or il a estimé que trois dispositions qui lui étaient soumises y portaient atteinte. D'abord, il était prévu que l'Etat ne gardait compétence qu'en matière de *« garanties fondamentales des libertés publiques »*. Pour le Conseil, le mot *« fondamentales »* est de trop, car aucune de ces garanties ne sauraient dépendre *« des décisions des collectivités territoriales. »*

Pour la même raison, il n'a pas accepté que les autorités locales puissent fixer les règles pénales pour la constatation des infractions à leurs propres règlements. Enfin, il ne pouvait admettre que ce soit le conseil des ministres du territoire, qui désigne les services chargés de recueillir les déclarations d'association, dont la liberté est un des principes fondamentaux de la République.

Le Conseil a tenu à préciser, aussi, que la reconnaissance de la possibilité d'utiliser les langues tahitienne et polynésiennes ne saurait aller contre le principe inscrit dans la Constitution que le français *« est la langue de la République. »* Cela veut dire, précise le Conseil, que les services publics, les entreprises privées exerçant une mission, et leurs usagers, devront continuer à utiliser le français. De même les élèves ne pourront être contraint de suivre les cours de langues locales dont l'organisation est rendue obligatoire. Cette précision sera certainement examinée de près en Corse.

Thierry Bréhier

Le prix des terres agricoles continue de baisser

LE PRIX des terres agricoles a légèrement baissé en 1995 (– 0,7 % en francs courants) par rapport à 1994. Cette diminution s'inscrit dans un mouvement observé depuis plusieurs décennies : le prix était deux fois et demi plus élevé en 1974. La Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (FNSAFER), qui donne ces indications, précise que la situation est paradoxale : en effet, cette évolution se poursuit alors que les revenus des paysans augmentent et que, depuis deux ans, le coût de l'argent est orienté à la baisse.

La hausse du volume des transactions (plus 5 % l'an dernier) aurait également dû stimuler les prix. La FNSAFER, qui relève une augmentation des surfaces détenues par les fermiers déjà en place (plus 18 % par rapport à 1994), souligne que la réforme de la politique agricole commune (PAC) de mai 1992 incite les agriculteurs à s'agrandir, les aides directes dans le secteur des grandes cultures étant fonction de la surface. Le prix des terres est le plus faible dans les régions situées autour d'une ligne Nantes-Besançon, ainsi que dans les zones d'élevage à base d'herbe.

DÉPÊCHES

■ ***EXTRÊME DROITE : le délégué général du Front national, Bruno Mégret***, tend la main à Alain Madelin, candidat malheureux à la présidence de l'UDF. Dans un entretien au quotidien *La Croix* du 10 avril, M. Mégret, qui compte attirer vers son parti les déçus de la majorité, estime en effet qu'*« il y a au sein du RPR et de l'UDF une droite conservatrice et antiétatique, que peut incarner Alain Madelin, et qui a naturellement vocation à s'entendre avec la droite nationale »*, autrement dit l'extrême droite.

■ **GAULLISME : *« Jean-Pierre Chevènement est un esprit politique solidement armé »***, estime Charles Pasqua dans une tribune publiée le 6 avril par *Libération*. L'ancien ministre de l'intérieur, qui souligne *que les gaullistes partagent avec le chef de file du Mouvement des citoyens « une même idée de la France »*, conseille *« à tous ceux qui ont pris les opposants au traité de Maastricht pour des ignares »* la lecture du dernier ouvrage de M. Chevènement, intitulé *France-Allemagne : parlons franc* (*Le Monde* du 29 mars) : *« Ils y trouveront une leçon d'Europe, magistrale »*, ajoute M. Pasqua.

■ **CONJONCTURE : l'indice de confiance des ménages reste stable** en mars, pour le troisième mois consécutif. D'après la dernière enquête mensuelle de l'INSEE, les ménages, qui demeurent inquiets dans l'ensemble, anticipent une diminution de leur capacité à épargner dans les mois à venir, en raison de l'entrée en vigueur du remboursement de la dette sociale. Prévoyant une légère accélération des prix, les ménages semblent décidés à privilégier les achats importants.

■ **RECHERCHE : les syndicats de chercheurs ont boycotté, mardi 9 avril**, une réunion du Comité technique paritaire ministériel (CTPM) de l'enseignement supérieur et de la recherche, consacrée au projet de réforme de l'Etat. Cette action avait pour but de protester non pas *« sur le fond de la réforme de l'Etat »*, mais sur la détérioration de la situation dans la recherche publique confrontée aux *« suppressions d'emploi et à la diminution des crédits »*. L'intersyndicale (CFDT, FEN, FSU, CGT, FO, SNCS) des personnels de recherche a lancé un appel à une nouvelle *« grande manifestation nationale le 2 mai »*.

■ **LÉGISLATIVE PARTIELLE : les électeurs de la 9e circonscription du Pas-de-Calais** sont invités à procéder, le 12 mai, à l'élection du successeur de Jacques Mellick, député (PS) démissionnaire (*Le Monde* du 4 mars), indique un décret paru au *Journal officiel* daté 8-9-10 avril. Un second tour de scrutin pourrait avoir lieu le 19 mai.

RÉGIONS

Le quartier parisien du Sentier s'inquiète des risques d'incendie

L'INCENDIE qui a fait cinq morts, dont deux enfants, le 6 avril, dans un immeuble situé 13, rue du Faubourg-Saint-Martin, dans le 10e arrondissement de Paris, pose, une nouvelle fois, le problème de la sécurité dans le quartier voisin du Sentier. Le sinistre, manifestement d'origine accidentelle, s'est déclaré dans un atelier de confection au deuxième étage de l'immeuble. Cela fait des décennies que les confectionneurs ont pris possession du quartier du Sentier en transformant de vieux appartements en ateliers. Des centaines d'employés coupent et cousent des tissus entreposés à quelques mètres. Les camions qui livrent gênent la circulation.

Situé entre la rue Montmartre, le boulevard de-Sébastopol, les Grands Boulevards et la rue Réaumur, le Sentier appartient au 2e arrondissement, mais ses activités débordent de plus en plus vers ceux limitrophes (3e, 10e et 11e). Selon la préfecture de police, quelque trois mille entreprises – leur nombre varie en fonction des saisons et de la santé de l'industrie du prêt-à-porter – y emploient environ quarante mille personnes. Une bonne partie d'entre elles ignore tout du code du travail et des règles françaises du commerce. C'était d'ailleurs le cas de l'atelier où s'est déclaré l'incendie du 6 avril : il n'était pas inscrit au registre du commerce.

Les locaux sont, eux aussi, en contravention avec les règles de sécurité. Installées dans des appartements plus ou moins vétustes, des dizaines de machines à coudre sont connectées sur des installations électriques quelquefois anciennes. Les tissus, colles et plastiques utilisés sont, en outre, de formidables conducteurs pour la flamme qui se propage dans les structures en bois de ces immeubles.

Les pompiers, les riverains et les élus réclament un peu plus de sévérité dans le contrôle des activités de ce quartier. Les pompiers font valoir que les appartements doivent être équipés de systèmes de sécurité correspondants à l'activité qui s'y déroule ou, sinon, que cette activité y soit interdite.

« À TITRE CLANDESTIN »

En janvier 1995, à la suite d'un incendie qui avait détruit un entrepôt de tissus au 318, rue Saint-Martin, Philippe Massoni, préfet de police, avait demandé l'actualisation de l'ordonnance de police du 27 mars 1906 sur les mesures préventives et les secours contre l'incendie, ainsi qu'un recensement et un contrôle des *« activités susceptibles de présenter un risque »*.

Ces mesures sont apparemment insuffisantes aux yeux des associations et des élus, qui se font interpeller par les habitants, excédés par le bruit nocturne des machines à coudre ou les embarras de la circulation. Tony Dreyfus, maire (PS) du 10e arrondissement, a écrit à Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, pour lui demander une réunion afin de *« recenser les immeubles dont la vétusté met en cause la sécurité des personnes et* [d']*identifier certaines activités exercées "à titre clandestin", dont vos services ou les élus peuvent avoir eu connaissance »*.

Trois associations – l'Association des usagers de l'administration et des services publics (ADUA), Bien vivre au Sentier et Modus vivendi – mettent en cause la responsabilité politique et, éventuellement, pénale des pouvoirs publics, qui ont laissé s'établir une zone de non-droit dans le Sentier ; elles appelaient à un rassemblement, mercredi 10 avril, devant l'immeuble du Faubourg-Saint-Martin.

« Les désordres du Sentier ne sont pas inhérents à l'activité elle-même, mais plutôt à la manière dont elle s'exerce », tempère Alain Dumait, adjoint (proche du Front national) au maire du 2e arrondissement, qui plaide pour une *« redistribution de l'espace entre la voiture et le piéton »* et un contrôle plus sévère du stationnement, des camions en particulier.

Françoise Chirot

Le FLNC-canal historique s'apprêterait à reconduire sa trêve

BASTIA
de notre correspondant

Le FLNC-canal historique, qui respecte une trêve de trois mois depuis le 12 janvier, a fait connaître ses intentions, mardi 9 avril. Selon une procédure inusitée, qui illustre le changement de climat dans la mouvance nationaliste corse (*Le Monde* du 9 avril), un communiqué a été diffusé et authentifié de façon classique et, simultanément, pour la première fois, François Santoni, secrétaire général de la Cuncolta, vitrine légale du mouvement clandestin, a réuni une conférence de presse pour donner lecture de ce communiqué, reçu, a-t-il expliqué, du FLNC-canal historique.

Il ressort de ce communiqué que le FLNC-canal historique devrait annoncer avant vendredi – soit trois mois jour pour jour après son annonce – la prolongation de la trêve. *« Nous réitérons solennellement notre volonté de poursuivre dans la voie de l'apaisement »*, affirme l'organisation clandestine, en rappelant notamment sa décision d'octobre 1995 *« d'un cessez-le-feu sans conditions »* dans le but d'arrêter la spirale meurtrière qui a saisi les nationalistes.

Cette initiative n'a, semble-t-il, pas permis de mettre fin aux règlements de comptes puisque deux militants, l'un d'A Cuncolta, l'autre de l'ANC, ont été tués récemment. A ce propos, le FLNC-canal historique déclare : *« Même si les assassins, apprentis fossoyeurs de la paix, ne sont qu'une poignée, ils sont parvenus à semer le trouble, en utilisant systématiquement la terreur et le double langage. (...) Notre démarche consiste à combattre nos adversaires politiques, quels qu'ils soient, sur le terrain politique. »* Le FLNC-canal historique devrait bientôt préciser les conditions posées à la reconduction de la trêve. De son côté, le ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré devait recevoir mercredi les parlementaires corses, les présidents des deux conseils généraux et le président du conseil exécutif de l'île, et, vendredi, les chefs des groupes politiques (y compris les nationalistes) de l'Assemblée de Corse.

Michel Codaccioni

IMMIGRATION Henri Cuq, député (RPR) des Yvelines, vient de remettre au premier ministre un rapport sur la situation des foyers de travailleurs immigrés. Le parlementaire propose un *« traitement radical »* pour réorganiser un système vieux de trente ans. ● LE DÉPUTÉ dénonce la suroccupation, les *« trafics en tout genre »* et l'économie parallèle qui s'y sont développés. Vingt foyers, jugés *« en situation critique »*, devraient être rasés dans les cinq ans, estime-t-il. Les autres devraient être intégrés au parc social HLM et transformés en *« résidences sociales »*. ● ALAIN JUPPÉ a reçu, mardi 9 avril, l'abbé Pierre et Mgr Lustiger pour examiner la situation des Africains sans papiers expulsés de l'église Saint-Ambroise. Le premier ministre a souhaité que la loi soit appliquée *« avec humanité »*, promettant un examen au cas par cas par l'administration.

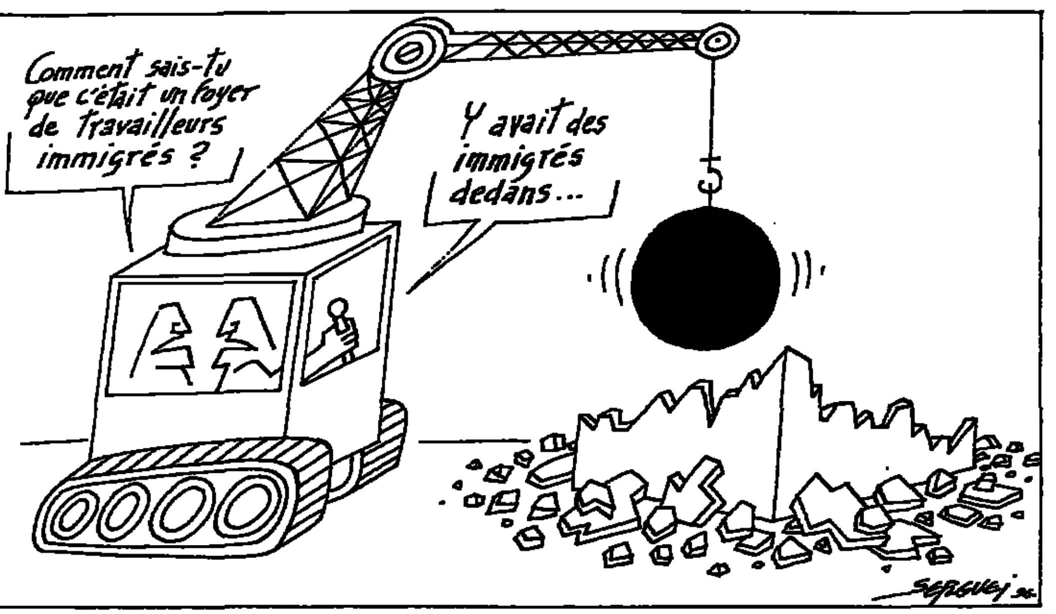
Un rapport préconise la destruction de foyers de travailleurs immigrés

Vingt centres « en situation critique » devraient être supprimés, estime le député RPR Henri Cuq, dans une étude remise au premier ministre. Le parlementaire dénonce la situation de « non-droit » de ces lieux d'hébergement qui accueillent environ 150 000 personnes

« LA SITUATION des foyers de travailleurs immigrés pose de réels problèmes, sans commune mesure avec leur importance numérique, 140 000 lits répartis entre 700 établissements. » En commençant sa lettre de mission par ce constat, le premier ministre, Alain Juppé, indiquait clairement, le 29 août dernier, la voie à suivre. Nul doute qu'il a dû être comblé par le rapport de soixante-dix pages remis il y a quelques jours par le député (RPR) des Yvelines Henri Cuq.

Sous le titre « Situation et devenir des foyers de travailleurs immigrés », ce document propose en effet un *« traitement radical »* pour remédier à une situation vieille de trente ans. Retour des foyers dans le droit commun, réorganisation des sociétés gérantes, réduction drastique des subventions publiques, mais aussi contrôles rigoureux des activités, du nombre et de la situation administrative des habitants : le parlementaire propose de bouleverser les pratiques actuellement en vigueur. Mieux, il encourage l'Etat, afin de bien marquer sa détermination, à détruire, dans les cinq ans, vingt foyers *« en situation critique »*, seule possibilité, selon lui, de mettre un terme à une situation jugée particulièrement alarmante.

Henri Cuq n'a en effet pas de mots assez durs pour décrire ce système conçu dans les années 60 pour accueillir les étrangers venus travailler pendant quelque temps en France. Trente ans plus tard, nombre d'entre eux y vivent encore, installés définitivement dans cet univers du provisoire. *« Non seulement il n'a pas constitué un creuset d'intégration par l'habitat, mais il a au contraire maintenu dans un isolement identitaire et culturel ses bénéficiaires »*, écrit-il. Et le député de dénoncer ces *« foyers d'Africains noirs qui combinent, à des degrés divers mais toujours à grande échelle, suroccupation, trafics en tout genre, activités économiques parallèles, drogue, prostitution, problèmes de santé publique (développement du sida, recrudescence de la tuberculose) »*.



> « Se reconstituent, par ethnies, les villages communautaires, dans des conditions ahurissantes »

Entassement ? Henri Cuq joint à son rapport un tableau relevant des taux de suroccupation allant jusqu'à 300 %, par exemple au foyer Terre-au-Curé, dans le 13e arrondissement de Paris. Economie parallèle ? Il signale les activités des tailleurs, des bijoutiers, ou encore la restauration collective, comme dans ce foyer parisien où 3 000 repas sont servis chaque jour sans contrôle sanitaire ni déclaration au fisc. Ancien commissaire de police, Henri Cuq ne fournit en revanche aucun exemple pour étayer les graves accusations de trafic de drogue ou de prostitution. Quoi qu'il en soit, conclut-il, *« il s'agit de zones de non-droit où se reconstituent, par ethnies, les villages communautaires africains, mais dans des conditions ahurissantes »*.

Pour Henri Cuq, le modèle républicain d'intégration est bafoué non seulement par les résidents, mais également par les gestionnaires, qui ont *« abdiqué une part de leur pouvoir en reconnaissant le système tribal africain où les anciens exercent leur autorité sur la communauté »*. Un système où l'on vit *« à très bon compte »*, assure-t-il. Repas à 7,50 francs, lit à 450 francs par mois, vêtements confectionnés hors circuit commercial : avec 1 500 francs, un résident peut tenir un mois. *« En regard d'un revenu mensuel de 4 900 francs net (SMIC), il y a possiblité de dégager une épargne de 3 400 francs, transférée au pays d'origine, ce qui ne peut que favoriser un flux d'immigration clandestine »*, ajoute le député.

Certes, Henri Cuq pointe d'autres carences, comme la baisse régulière des subventions, qu'elles proviennent du Fonds d'action sociale (FAS) ou de la part du « 1 % logement » réservée aux immigrés *(lire ci-dessous)*. Il note également la nécessité de prendre en compte le vieillissement de la population, en particulier d'origine maghrébine, certains foyers étant occupés à 30 % par des retraités. Mais ces considérations, tout comme la réalité des réseaux de solidarité dans les foyers, grâce auxquels le nombre d'Africains sans abri reste aujourd'hui négligeable (*Le Monde* du 5 avril), sont de peu de poids face à ce que le député pointe comme un danger suprême : le communautarisme.

A ce grand mal, Henri Cuq propose de répondre par de grands remèdes. Les foyers *« sans problèmes »* pourront être assimilés au parc social classique. Ils adopteront le statut de *« résidence sociale »* – procédure largement adoptée par l'organisme public de gestion des foyers, la Sonacotra – et devront préciser s'ils visent des publics installés à titre permanent ou provisoire. Cette mue s'accompagnera d'une *« remise en ordre des loyers »*, afin d'*« en finir avec la rente de situation dont bénéficient les résidents par rapport à des locataires sociaux »*.

Cette réorganisation s'accompagnera du *« démantèlement »* des *« systèmes d'économie parallèle »*. Henri Cuq propose d'exclure des foyers toutes les activités artisanales, commerciales et de restauration illicites, *« quitte à les réhabiliter comme filière d'intégration professionnelle »*. Il recommande d'*« expérimenter et renforcer les systèmes de contrôle tant humains (gardiennage renforcé) que techniques (sas, caméra, ventouses électromagnétiques...) »*. Enfin, pour pouvoir *« expulser systématiquement »* les résidents en situation irrégulière, il encourage l'Etat à procéder à un *« accroissement des places en centre de rétention administrative »*.

Le député doute cependant de l'efficacité de telles mesures dans certains foyers *« en situation critique »*. Lorsque les chambres comptent plus de quatre lits – ce qui rend tout contrôle strict de la situation administrative des locataires quasiment impossible – ou que le bâti s'avère trop précaire, il engage le premier ministre à procéder à la destruction pure et simple du foyer. Quinze établissements de la région parisienne, quatre autres situés dans le Lyonnais et un dernier installé dans la banlieue d'Orléans pourraient alors être rasés dans les cinq années à venir *(lire ci-contre)*. Ils seraient remplacés par des résidences sociales de cinquante places maximum, les étrangers les plus solvables étant relogés dans le parc traditionnel. Henri Cuq chiffre ce programme à 700 millions de francs. Une seconde enveloppe de *« 500 à 700 millions »* devrait en outre être trouvée, sur dix ans, pour la remise à niveau des autres foyers dégradés.

Le député propose de financer cet effort par le redéploiement des aides existantes. Les associations *« trop petites »* seraient appelées à fusionner, la Sonacotra à abandonner les foyers non rentables et les offices HLM à prendre en gestion directe certains secteurs. Mais surtout, il propose une réduction des crédits de soutien direct. Les aides transitoires au logement, permettant de subventionner les foyers qui ne sont pas aux normes, seront remplacées par des crédits de droit commun ; 230 millions de francs pourraient ainsi être économisés d'ici à l'an 2000. Quant aux aides de *« soutien économique »* provenant du FAS, elles seraient *« ramenées à zéro »* en cinq à dix ans, ce qui permettrait le redéploiement de 552 millions de francs. En y ajoutant les fonds du « 1 % logement », Henri Cuq table sur une enveloppe disponible dans les dix ans variant de 1,5 à 4 milliards de francs. Pour gérer ce *« fonds d'intervention »*, il propose la création d'une délégation interministérielle à l'intégration des foyers.

Encore faudrait-il qu'Henri Cuq soit entendu. Il y a selon lui *« urgence »*. Mais, comme le signale le député des Yvelines, *« les très nombreux rapports que les pouvoirs publics ont commandités sur le sujet n'ont jamais été exploités pour définir, afficher et mettre en œuvre une politique »*. Le débat qui s'annonce autour des projets gouvernementaux de modification de la loi de 1993 sur l'immigration pourrait fournir à Alain Juppé l'occasion de s'occuper des foyers.

Nathaniel Herzberg

La liste des lieux menacés

Henri Cuq propose la destruction de vingt foyers et leur remplacement par des petites structures comportant au maximum cinquante lits. Le député (RPR) des Yvelines a classé ces lieux par ordre de priorité : Pinel (Saint-Denis), Fillettes (Aubervilliers), Trois-Territoires (Vincennes), Alençon (Courbevoie), Bara (Montreuil), Rochebrune (Montreuil), République (Epinay), Alouettes (Alfortville), David-d'Angers (Paris-19e), Rousseau (Ivry), Alsace-Lorraine 1 (Drancy), Calmette (Aulnay-sous-Bois), Tillier (Paris-12e), République (Epinay), Route-du-Port 1 (Gennevilliers), Inkermann (Lyon), Léon-Blum (Villeurbanne), Rhin-Danube (Lyon), Pionchon (Lyon), Orléans (Saint-Jean-le-Blanc).

En grande majorité, ces foyers accueillent exclusivement des résidents venus d'Afrique noire. Les foyers Calmette à Aulnay-sous-Bois et Orléans à Saint-Jean-le-Blanc sont majoritairement occupés par des habitants maghrébins.

Le dévoiement progressif du « 1/9 » pour le logement des étrangers

LE DÉPUTÉ RPR des Yvelines met l'accent dans son rapport sur le dévoiement progressif de l'utilisation des fonds dits du « 1/9 immigrés ». Depuis 1975, cette fraction de la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) – le « 1 % logement » – est censée être réservée à des actions spécifiques pour le logement des populations étrangères. Ces fonds, estime Henri Cuq, *« ne jouent plus leur rôle. Ils étaient conçus pour développer les investissements de capacité, en appartements ou en foyers, au profit des immigrés »*. Aujourd'hui, poursuit-il, ils ne font que *« compléter à la marge des plans de financement d'opérations qui se seraient réalisées de toute façon, où le nombre de bénéficiaires immigrés reste, de ce fait, très minime »*.

Principales accusées, les lois de déconcentration ont fait basculer, en 1983, la gestion de ce « 1/9 » – 830 millions de francs en 1996 – à 85 % dans les mains des préfets. La Commission nationale pour le logement des immigrés (CNLI), créée en 1976 pour coordonner le dispositif, ne veille plus, aujourd'hui, que sur l'utilisation des 15 % restants.

« DILUTION » DES FONDS

En fait, anticipant sur la loi Besson du 31 mai 1990 sur le droit au logement, les pouvoirs publics ont, dès 1988, pris acte de la *« dilution »* de ces fonds. Une part importante de la fraction du « 1/9 » gérée nationalement par la CNLI (124,5 millions de francs en 1996) est toujours consacrée à la restructuration des foyers. Mais sa partie déconcentrée, gérée par les préfets, cible désormais une population plus large, puisqu'elle doit, selon les instructions officielles, bénéficier *« sans exclusive »* à toutes les populations démunies.

Ainsi les fonds collectés auprès des entreprises, théoriquement destinés au logement des travailleurs immigrés et de leurs familles, ont-ils largement contribué à la réalisation du plan « 10 000 logements d'extrême urgence » conduit par le gouvernement en 1995. Le « 1 % logement » a contribué au financement de 2 167 places en résidences sociales et de 1 390 logements d'urgence ou d'insertion, pour un montant total de 215 millions de francs. Sur cette somme, 137 millions (soit 63 %) ont été prélevés sur les fonds du « 1/9 ». 82 % des opérations financées de cette façon l'ont été en Ile-de-France, dont un tiers à Paris intra-muros.

La « dilution » des fonds réservés au logement des immigrés apparaît donc bien réelle, même si les pouvoirs publics n'ont jamais officiellement assumé ce changement de cap. Créée au milieu des années 70, au moment où les demandes de logement des immigrés changeaient radicalement de nature – passant du foyer de travailleur isolé au logement de droit commun –, cette ponction sur le « 1 % logement » n'a sans doute, comme le suggère le député des Yvelines, que très partiellement atteint son but. La contribution massive du « 1/9 » au plan gouvernemental pour le « logement d'extrême urgence » paraît bien entériner l'abandon de toute politique spécifique à destination des immigrés.

Christine Garin

Sonacotra et HLM

● **Gestion des foyers.** Les 710 foyers de travailleurs migrants (dont 255 sont situés en Ile-de-France) hébergent environ 150 000 personnes. La moitié est gérée par la Sonacotra, l'autre moitié par des associations spécialisées.

● **Parc social.** 28 % des ménages dont le chef de famille est étranger occupent une habitation à loyer modérée (HLM). Ils résident en majorité dans des quartiers où plus du tiers des ménages sont immigrés. Les foyers algériens et marocains sont respectivement 46 % et 48 % à vivre dans le parc social, les turcs 51 %, les ménages originaires d'Afrique noire, 31 %.

● **Conditions de logement.** A l'intérieur du parc HLM, environ la moitié des ménages originaires de Turquie, d'Algérie, du Maroc et d'Afrique noire (contre 11 % des ménages français) peuvent être considérés comme *« très mal logés »*, selon une étude de l'Institut national d'études démographiques (INED) de juillet 1995. En Ile-de-France, un tiers des familles originaires d'Afrique noire vivent à plus de trois personnes par pièce, les deux tiers à plus de deux personnes par pièce.

La loi sera appliquée « avec humanité » aux Africains sans papiers

LE MOT « régularisation », tabou pour tout gouvernement revendiquant la fermeté à l'égard de l'immigration, ne sera pas prononcé. Mais les dossiers des Africains sans papiers ballottés d'asile en refuge depuis leur expulsion de l'église Saint-Ambroise, le 22 mars, devraient pouvoir être soumis par les associations humanitaires à l'administration chargée d'*« appliquer la loi avec humanité »*. Tel est, en tout cas, le message délivré par Alain Juppé lors de son entretien, mardi 9 avril, avec l'abbé Pierre et le cardinal Lustiger (*Le Monde* du 10 avril).

La discrétion qui a entouré cette rencontre, ou tout au moins ce qui s'y est dit, traduit le souci du gouvernement de décrisper la situation sans pour autant apparaître comme ouvert aux revendications de « clandestins ». Le premier ministre aurait ainsi évoqué un *« processus d'humanisation et non de régularisation »*. Ce vocabulaire diplomatique signifie l'examen, au cas par cas, des situations des Africains sous l'égide des associations, qui s'engageraient à respecter des consignes de retenue. Ce type de procédure fonctionne depuis des années, à la manière d'une soupape de sécurité, pour les situations humaines particulièrement dramatiques. Mais il s'était fait plus rare ces derniers temps, du fait de pratiques gouvernementales de plus en plus restrictives.

Il n'est donc pas question de régulariser globalement telle ou telle catégorie d'immigrés sans papiers, mais d'examiner, cas par cas, la situation des Africains expulsés de Saint-Ambroise, notamment de ceux qui, présents de longue date en France, sont menacés de reconduite à la frontière alors que leurs enfants sont inexpulsables. Mgr Lustiger et l'abbé Pierre auraient ainsi obtenu l'assurance que la médiation assurée par le Secours catholique et SOS-Racisme pour les quelques familles abritées par la paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, à Paris, soit étendue aux trois cents Africains réfugiés jusqu'à mercredi à la Cartoucherie de Vincennes sous la protection d'autres associations (Droits devant !, Cimade, Gisti, Fasti, Ligue des droits de l'homme, MRAP, Emmaüs France, Fondation abbé Pierre, Pastorale des migrants, Médecins du monde).

« DÉROGATIONS ACCEPTABLES »

Selon l'archevêché, une dizaine de dossiers ont déjà pu être présentés à l'administration par le Secours catholique et SOS-Racisme. Le premier ministre aurait donné l'assurance à ses visiteurs que les étrangers ainsi repérés ne seraient pas interpellés dans le cas où leur dossier serait finalement jugé irrégularisable. De leur côté, les vingt-cinq « sages » qui ont proposé de servir de médiateurs n'avaient pas reçu, mercredi matin, de réponse officielle à leur proposition. Ils pourraient néanmoins être appelés à la rescousse pour présenter des dossiers que les associations préparent depuis des jours.

« Mon espoir est que le gouvernement se rende compte que cette situation ne peut plus durer, nous a déclaré Stéphane Hessel, ambassadeur de France et porte-parole du collège de médiation. *Nous n'avons pas l'intention de faire plus de chahut que nécessaire : il s'agit simplement de trouver une solution humaine, ce qui nécessite un peu de mou de part et d'autre. Dans certains cas, la régularisation est compatible avec la loi ; dans d'autres, il faut trouver des dérogations acceptables pour raisons humanitaires. Et même si l'on est obligé de recourir à des départs, il y a une manière humaine de le faire. »*

En attendant, les familles qui avaient été expulsées de l'église Saint-Ambroise puis du gymnase Japy, et qui sont actuellement hébergées à la Cartoucherie de Vincennes, devaient plier bagage, comme convenu avec Ariane Mnouchkine, la directrice du Théâtre du Soleil, mercredi 10 avril, vers un autre refuge.

Philippe Bernard

Le président du conseil général de Belfort veut publier le dossier Gigastorage sur Internet

Christian Proust estime que le secret de l'instruction se retourne contre lui

Le président du conseil général du Territoire de Belfort, Christian Proust (MDC), a annoncé, mardi 9 avril, son intention de publier sur le réseau Internet le dossier d'instruction de l'affaire Gigastorage. Mis en examen pour escroquerie, placé en détention provisoire pendant quinze jours, M. Proust estime que le secret de l'instruction « se retourne contre la présomption d'innocence ».

MIS EN EXAMEN le 15 mars pour escroquerie dans l'affaire Gigastorage, placé en détention provisoire pendant quinze jours, le président du conseil général du Territoire de Belfort, Christian Proust, a décidé de publier le dossier de l'instruction sur Internet. *« Les plus de 500 feuillets seront chargés d'ici à la fin de la semaine,* a-t-il déclaré. *Le secret d'instruction se retourne contre moi et contre la présomption d'innocence : je souhaite donc démontrer qu'il n'y a pas d'éléments dans le dossier pouvant justifier mon incarcération. »* Le serveur – *« un serveur étranger, à haute capacité de connexion »* – accueillera en outre des *« informations civiques visant à aider les Français à connaître leurs droits face à la justice ».*

Cette initiative pose une nouvelle fois le problème du secret de l'instruction. Rédigé en 1957 par un célèbre avocat devenu député, Jacques Isorni, l'article 11 du code de procédure pénale précise que *« sans préjudice des droits de la défense »*, la procédure au cours de l'enquête et de l'instruction est secrète. Le silence ne s'impose cependant pas de la même manière à tous les acteurs de la procédure : les juges d'instruction, les greffiers, les experts et les officiers de police judiciaire y sont strictement soumis tandis que les mis en examen, les témoins, les parties civiles et les journalistes sont libres de s'exprimer. En tant que mis en examen, Christian Proust n'est pas tenu au silence mais en publiant le dossier, il pourrait *s'exposer à des poursuites* pour *« recel »* de violation de l'instruction.

Ces procédures, pour lesquelles la justice doit établir que la violation a été commise par une personne soumise au secret, aboutissent très rarement.

De mémoire de magistrat, on ne se souvient que d'une condamnation : prononcée en 1990 par la cour d'appel de Paris, elle visait l'hebdomadaire *Paris-Match* et le magazine *Photo*, qui avaient publié des clichés du cadavre de la jeune fille assassinée par *« le Japonais cannibale »* et des images prises lors de la mort de Jacques Mesrine.

Le geste de Christian Proust *pose également le problème de* l'accès, pour le mis en examen, à son dossier d'instruction. Aux termes du code de procédure pénale, les avocats peuvent se faire délivrer une copie du dossier *« pour leur usage exclusif et sans pouvoir en établir de reproduction »*, ce qui sous-entend – la Cour de cassation l'a confirmé en juillet 1995 – qu'un mis en examen peut feuilleter son dossier dans le cabinet de son avocat mais qu'il ne peut pas obtenir de photocopies. Les pratiques sont bien évidemment plus souples : pour élaborer une stratégie de défense, les avocats travaillent en concertation étroite avec leurs clients. Pour l'avoir fait, un avocat niçois *avait cependant été condamné*, le 24 février 1995, à un an d'interdiction d'exercer par la cour d'appel d'Aix-en-Provence avant d'être gràcié par le président Mitterrand.

LES MAGISTRATS RÉAGISSENT

L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) estime que la publication du dossier Gigastorage sur Internet *« a pour but de déstabiliser l'institution judiciaire locale ». « Si M. Proust met l'intégralité du dossier, il livre des informations confidentielles, comme les noms et les adresses des témoins, ce qui, dans un contexte aussi passionnel, est très malsain*, remarque le secrétaire général, Valéry Turcey. *S'il retire certains PV, quelle est la valeur probante de cette publication ? »* Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) insiste pour sa part sur *« l'urgence de l'aménagement du secret de l'instruction ». « Ce dossier montre que la procédure actuelle manque cruellement de moments publics où la défense et l'accusation peuvent échanger leurs arguments de manière contradictoire »*, explique le secrétaire général, Jean-Claude Bouvier. L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) ne souhaite pas s'exprimer.

Anne Chemin

Le précédent du livre du docteur Gubler

Le responsable du cybercafé Le Web de Besançon, Pascal Barbraud, avait publié sur Internet l'ouvrage interdit du docteur Gubler, *Le Grand Secret*. Cette diffusion s'était faite sur son propre serveur installé en France. Disposant d'une puissance limitée, le site de M. Barbraud avait surtout fait beaucoup de bruit. Seuls, une poignée d'internautes avait pu obtenir l'intégralité du livre avant qu'il ne soit repris par d'autres serveurs, à l'étranger.

En annonçant que le dossier d'instruction pourrait être publié sur un serveur étranger, Christian Proust pose le problème sur le plan international. Sur Internet, il n'existe pas de frontières pour les utilisateurs mais les serveurs sont physiquement installés dans un pays donné. A Besançon, la police avait saisi le matériel de Pascal Barbraud à la demande d'un fournisseur impayé. Si le serveur diffusant le dossier de l'affaire Gigastorage se trouve en Suisse, en Allemagne ou en Amérique du Sud, de telles interventions se révèleront sans doute plus délicates.

Cinq trafiquants de drogue comparaissent devant une cour d'assises spéciale du Gard

NÎMES
de notre correspondant

Le procès de cinq Marocains et d'une Italienne soupçonnés d'avoir mis en place un trafic d'héroïne entre les Pays-Bas et le midi de la France s'est ouvert mardi 9 avril devant une formation *« spécialisée »* de la cour d'assises du Gard composée de sept magistrats professionnels. Cette audience est l'une des premières en France depuis l'entrée en vigueur du nouveau code de procédure pénale criminalisant certaines infractions à la législation sur les stupéfiants.

Dans l'ancien code pénal, les infractions sur les stupéfiants étaient des délits (soumis donc au tribunal correctionnel). Théoriquement, les peines correctionnelles n'excédaient pas dix ans, mais certaines infractions, notamment le trafic, pouvaient être punies de vingt ans d'emprisonnement (quarante en récidive). Ce qui était assez incohérent : certains crimes jugés par des cours d'assises entraînaient des peines moins graves que les délits qui étaient jugés en correctionnelle. Pour rétablir l'échelle des peines, depuis le nouveau code pénal de 1994, les infractions à la législation sur les stupéfiants les plus graves (notamment le trafic en bande organisée) sont devenues des crimes jugés par des cours d'assises spéciales.

LA CRAINTE D'« UN EFFET D'ANNONCE »

Pour l'avocat général Christian Pasta, *« le législateur a voulu, en alourdissant éventuellement les peines prononcées, dissuader les trafiquants ».* Cet avis n'est pas partagé sur les bancs de la défense : *« Ce procès est une première et je pense une dernière*, commentait avant l'audience Me Jean-Robert Phung, du barreau de Montpellier. *C'est un non-sens économique et juridique. Ce procès va mobiliser durant quatre jours sept magistrats qui ont bien mieux à faire, et cela n'enlèvera pas un gramme d'héroïne sur le marché de la drogue. »* Comme les trois autres avocats de la défense, il craint, vendredi, à l'heure du verdict, *« un effet d'annonce et des condamnations démesurées ».*

Sur le fond de l'affaire, l'accusation reconnaît que les prises de drogue effectuées dans le cadre de ce dossier sont plutôt modestes, mais insiste sur l'organisation de ce réseau international *« cloisonné et structuré »* qui, en 1993 et 1994, écoulait principalement sur le Gard et le Vaucluse 5 kilos d'héroïne chaque mois. Poursuivis pour importation illicite de produits stupéfiants en bande organisée, les six accusés, âgés de vingt à quarante et un ans, présentent pour la plupart un casier judiciaire vierge et n'ont aucun passé de toxicomane.

Richard Benguigui

L'affaire du sang contaminé devant la chambre d'accusation

PRÉSIDÉE par Mme Elizabeth Ponroy, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris devait examiner, mercredi 10 avril, les nullités de procédure invoquées par les personnes *mises en examen* dans le deuxième dossier de l'affaire du sang contaminé, ouvert en 1994 sous la qualification d'empoisonnement. Le premier dossier, ouvert en 1988 sur le délit de *« tromperie »*, avait été refermé le 13 juillet 1993 avec la condamnation par la cour d'appel de Paris du docteur Michel Garretta à quatre ans de prison et du docteur Jean-Pierre Allain à une peine de deux ans d'emprisonnement. Le professeur Jacques Roux était condamné à trois ans de prison avec sursis et le quatrième prévenu a bénéficié d'une amnistie. Ces peines sont devenues définitives quand la chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, le 22 juin 1994, le pourvoi formé par le docteur Allain.

Dans cet arrêt, les juges suprêmes estimaient qu'il s'agissait bien de tromperie mais, selon l'analyse faite par Christian Le Gunéhec, président de la chambre criminelle, il n'était pas possible d'exclure le crime d'empoisonnement *« susceptible de poursuites séparées ».* Pour la première fois sans doute, un arrêt de rejet ne mettait pas fin à la procédure, laissant ainsi la porte ouverte à de nouvelles poursuites.

L'instruction, actuellement menée par le juge parisien Odile Bertella-Geoffroy, a pris une dimension considérable. A la contamination des hémophiles, sont venus s'ajouter la contamination de certains transfusés et les retards dans la mise en place du test de dépistage avant les dons de sang. *Quatorze personnes ont été* mises en examen : les salariés du Centre national de transfusion sanguine Michel Garretta, Jean-Pierre Allain, Bahman Habibi et Gérard Jacquin ; les conseillers des ministres Claude Weisselberg, François Gros, Charles-Henri Filippi, Louis Schweitzer et Patrick Baudry ; les membres de la direction générale de la santé Jacques Roux, Jean-Baptiste Brunet, Marie-Thérèse Pierre ; l'ancien directeur du Laboratoire national de la santé Robert Netter ; enfin le magistrat a mis en examen la semaine dernière Jean Weber, ancien PDG de la firme Diagnostics Pasteur (*Le Monde* daté 7-8 avril).

NOMBREUSES MISES EN EXAMEN

Pour ne pas tomber dans la même ornière que le premier juge d'instruction, qui s'était limité à quatre inculpations, la logique voudrait que les investigations de Mme Bertella-Geoffroy se poursuivent maintenant en direction des responsables des centres de transfusion qui ont continué à collecter du sang dans les zones à haut risque – et notamment en milieu carcéral – malgré une circulaire de la direction générale de la santé relative à la mise en place d'une sélection des donneurs. Le magistrat pourrait également s'intéresser aux responsabilités éventuelles des médecins prescripteurs. A terme, le dossier pourrait donc comporter un nombre énorme de mises en examen. Mais il s'agit d'un colosse aux pieds d'argile, car la qualification criminelle d'empoisonnement présente des difficultés d'application en l'absence de tout élément intentionnel. Par ailleurs, MM. Garretta, Allain, Roux et Netter ont déjà été jugés pour les mêmes faits sous une qualification différente.

A l'audience de la chambre d'accusation, les avocats vont tenter de faire annuler la procédure en invoquant principalement l'autorité de la chose jugée et l'impossibilité de conserver une qualification d'empoisonnement qui a été rejetée par toutes les juridictions saisies dans le premier dossier. Dans cette affaire, le parquet général montre un certain embarras : il contourne l'obstacle de la qualification en estimant que ce litige ne pourra être tranché qu'avec le fond de l'affaire. Pourtant, le parquet s'est toujours prononcé contre l'empoisonnement, que ce soit à l'instruction, devant le tribunal et devant la cour d'appel. Seul l'avocat général de la chambre criminelle avait soutenu l'empoisonnement en demandant la cassation de l'arrêt, qui lui fut d'ailleurs refusée.

Onze ans après les faits, la chambre d'accusation est à nouveau saisie d'une affaire apparemment interminable alors que la Cour de justice de la République continue d'instruire sur les responsabilités imputables à Edmond Hervé, Georgina Dufoix et Laurent Fabius.

Maurice Peyrot

Jacques Toubon réclame « des sanctions exemplaires » pour les mutins de Dijon

SIX DES SEPT DÉTENUS de la maison d'arrêt de Dijon (Côte-d'Or) considérés comme les principaux meneurs de la mutinerie qui a dévasté la prison dimanche 7 avril, ont comparu mardi 9 avril devant le tribunal correctionnel de la ville. Celui-ci a reporté l'audience au 24 avril. Le vice-président du tribunal a estimé nécessaire d'obtenir un complément d'information dans ce dossier, comme le réclamaient les avocats des prévenus. Le septième détenu ayant fait partie des meneurs devait comparaître ultérieurement devant un tribunal pour mineurs.

Trois gardiens de prison molestés durant la mutinerie se sont constitués partie civile ainsi que l'administration pénitentiaire. Le garde des sceaux, Jacques Toubon, a déclaré avoir *« donné toutes instructions utiles au ministère public pour que des sanctions exemplaires soient requises à l'encontre des meneurs ».* Pour sa part, le directeur de l'Administration pénitentiaire, Gilbert Azibert, a souligné *« qu'en l'état actuel de l'enquête rien ne permet d'imputer directement cet événement à une surpopulation de l'établissement ».*

Quatre mille nouvelles places de prison pourraient être gérées par le privé

LA GESTION des quatre mille nouvelles places de prison prévues par le Programme pluriannuel pour la justice pourrait être confiée au secteur privé, comme l'ont été la plupart des prisons du *« plan 13 000 »* : telle est *« l'option préférentielle »* exprimée mardi 9 avril aux syndicats de l'administration pénitentiaire par le directeur de l'AP, Gilbert Azibert. Le Programme pluriannuel pour la justice prévoit l'affectation de 2,1 milliards de francs pour construire d'ici à la fin du siècle 4 390 places de détention et 1 200 places de semi-liberté. Avec la fermeture de huit établissements, il résultera la création nette de 3 002 places. Sur les vingt-cinq établissements du programme *« 13 000 »*, vingt et un fonctionnent depuis leur mise en service, entre 1990 et 1992. La délégation de gestion concerne le travail pénal, l'alimentation, la maintenance, l'entretien des locaux, sous le contrôle de l'Etat, l'AP conservant ses fonctions régaliennes de direction des établissements, surveillance des détenus et tenue des greffes. L'Union syndicale pénitentiaire (USP) a *« émis les plus grandes réserves »* sur ce probable nouvel appel au secteur privé.

■ **JUSTICE : la famille Mitterrand vient de saisir le tribunal de Paris d'une assignation contre les éditions Plon et le Dr Claude Gubler**, éditeur et auteur du *Grand Secret*. La date d'audience n'est pas encore connue mais le tribunal devrait vraisemblablement se prononcer définitivement *« sur le fond »* de l'affaire en septembre. Le 13 mars, la cour d'appel de Paris avait confirmé l'interdiction de diffuser le livre, prononcée par le juge des référés le 18 janvier, en indiquant à la famille Mitterrand qu'elle avait un mois pour saisir un juge du fond.

■ **Onze Kurdes proches du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan)** ont été placés en garde à vue, mardi 9 avril à Paris, sur commission rogatoire du juge parisien Jean-François Ricard, spécialisé dans les dossiers antiterroristes, qui instruit un dossier sur des extorsions de fonds dans les milieux kurdes. Interpellés à Paris et en banlieue, ils sont soupçonnés de s'être livrés à des actions violentes au préjudice de membres de la communauté kurde en France.

■ **IMMIGRATION : dix-neuf Kurdes en situation irrégulière** ont été interpellés par les gendarmes et placés en garde à vue, mardi 9 avril, dans l'Ain et en Saône-et-Loire. Voyageant en deux groupes distincts, certains étaient détenteurs de papiers d'identité libellés en arabe et auraient, d'après leurs premières déclarations, quitté l'Irak pour l'Allemagne avant de venir en France.

■ **DROGUES : le professeur Roger Henrion a réaffirmé**, mardi 9 avril, sa position en faveur d'une dépénalisation de l'usage des drogues, lors d'une table ronde organisée par l'association Médecins du monde. Le professeur Henrion avait présidé une commission de réflexion sur les toxicomanies, qui avait conclu, en février 1995, à la nécessité de supprimer le délit d'usage de stupéfiants. *« En Hollande, il a fallu quatre ans, entre 1968 et 1972, pour commencer à faire rentrer dans les faits les conclusions de commissions sur la toxicomanie. Il nous reste donc à peu près trois ans »*, a déclaré M. Henrion.

■ **ÉDUCATION : le père d'un élève du collège-lycée Notre-Dame de Bétharram**, un établissement privé de Lestelle-Bétharram (Pyrénées-Atlantiques) a déposé une plainte pour coups et blessures. Le plaignant assure que son fils a été victime en 1995 d'une *« claque »* de la part du surveillant général qui a occasionné une perte auditive de 40 %, puis d'une *« punition moyenâgeuse »* en décembre de la même année. Le jeune homme a dû rester pendant une heure sur le perron, vêtu simplement d'un tee-shirt, d'un slip et de sandalettes alors que la température était proche de zéro. Selon les gendarmes, les faits ne sont pas contestés par le collège, un établissement réputé qui accueille notamment un enfant du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou.

■ **ATTENTAT : un engin explosif a été découvert devant une permanence du Front National à Pau**, mardi 9 avril, et désamorcé par les démineurs. L'engin était un extincteur équipé d'une mèche lente et contenant un mélange à base de chlorate de soude. Aucune revendication n'a été trouvée sur place.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Dominique Carbonnier

Estimant avoir été injustement mis en cause dans des articles consacrés à l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) (Le Monde daté 17 et 18-19 février), Dominique Carbonnier nous demande de bien vouloir publier le texte suivant :

L'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) a démenti mercredi 21 février les informations publiées par *Le Monde*, daté du 17 février, selon lequel l'ARC aurait passé des conventions financières avec CDA Consultant, une société qui, selon le quotidien, collaborait *« avec des publications de collectivités locales de toutes tendances ».*

La société CDA Consultant, précise l'ARC dans un communiqué, a effectué pour l'Association pour la recherche sur le cancer des prestations de communication, notamment la réalisation de films et la préparation d'émissions télévisées, mais *« n'a pas été amenée à faire insérer pour l'ARC des encarts publicitaires dans les publications des collectivités locales ».*

Selon le communiqué, avant de parvenir à cette conclusion, M. Dominique Carbonnier, *« le gérant de CDA Consultant et des experts comptables mandatés par l'ARC ont examiné l'ensemble des prestations effectuées par la société CDA pour l'ARC de 1984 à 1995 ».* Joint par l'AFP, le directeur délégué de l'association, Thierry Hercend, a précisé que *« tout a été épluché pendant plus de dix heures ». « Les deux parties disposent des mêmes données comptables »*, indique encore le communiqué. A la suite des informations du *Monde*, M. Carbonnier, par ailleurs ancien membre du comité central du RPR, avait déclaré au quotidien *Le Parisien-Aujourd'hui* qu'il ne cachait pas *« ses sympathies gaullistes »* et qu'il n'avait *« jamais acheté de pages de publicité dans des journaux municipaux ».*

Les jeunes sont de plus en plus tributaires des aides que leur fournissent leurs familles

La solidarité entre générations représente 135 milliards de francs

Selon l'Insee, les jeunes dépendent toujours plus des diverses aides que leur versent parents et grands-parents. La difficulté de trouver un emploi stable et d'acquérir une autonomie financière explique une bonne partie des 100 milliards de francs que reçoivent les descendants. Toutefois, cette solidarité familiale, qui profite surtout aux milieux aisés, amplifie les inégalités sociales entre jeunes.

LES JEUNES ADULTES sont les principaux bénéficiaires de la solidarité familiale. Avec l'allongement de la durée des études et les difficultés à s'insérer durablement dans le monde du travail, les jeunes ont de plus en plus de mal à être autonomes financièrement. En étudiant de près les flux de la solidarité familiale, l'Insee met en exergue combien ils sont désormais tributaires de leurs aînés.

Dans une enquête rendue publique mercredi 10 avril, les experts de l'Institut de la statistique évaluent à 135 milliards de francs le montant des aides entre membres de la même famille pour 1995. La très grande majorité de ces mouvements financiers, 100 milliards de francs, s'exerce des ascendants vers les descendants, c'est-à-dire des parents aux enfants et des grands-parents aux petits-enfants. Ce montant est loin d'être négligeable. A titre de comparaison, il représente la moitié du montant annuel (200 milliards de francs) des héritages et des donations.

Le temps où la vieillesse était synonyme de pauvreté est définitivement enterré. D'ailleurs, les transferts destinés aux ascendants sont très faibles. Ils sont estimés à 10 milliards de francs par an et concernent des personnes très âgées soutenues par leurs enfants d'âge intermédiaire. Car généralement, aujourd'hui, ce sont les plus jeunes qui ont besoin de leurs parents et grands-parents pour vivre. C'est autour de 40 ans que la situation se renverse. De bénéficiaire d'aide familiale, on devient donateur.

Les donateurs sont mis à contribution à deux périodes de leur vie : vers 50 ans, lorsque les enfants quittent le domicile familial, puis plus tard, vers 80 ans. Les ménages consacrent alors près de 12 % de leurs revenus à des dons pour leurs descendants. Autour de la cinquantaine, un ménage ne donne pratiquement rien à son entourage tant que les enfants n'ont pas quitté le foyer. En revanche, l'année du départ d'un enfant, les parents déboursent en moyenne 18 000 francs, la moitié en espèces, le reste en nature sous forme d'un logement ou d'une voiture.

Globalement, les trois quarts des aides sont fournies en espèces. Il s'agit avant tout de dons occasionnels. Chaque mois, un ménage sur six fait en moyenne un cadeau de 500 à 5 000 francs. Le versement régulier d'une somme d'argent ne concerne qu'une population restreinte d'un ménage sur dix pour un montant moyen annuel de 14 000 francs. Un ménage sur six offre des aides en nature au cours d'une année pour un montant moyen de 9 000 francs par donateur. Ces aides sont très diverses et peuvent correspondre à la mise à disposition d'un logement, au paiement d'une assurance ou encore consistent en un cadeau important comme l'achat d'une automobile, de meubles, d'appareils électroménagers, d'équipement audiovisuel ou de vêtements. Autre modalité d'entraide familiale : le financement d'un voyage ou des études.

> Les dons représentent 13 % du revenu d'un ménage de moins de 40 ans lorsque ce dernier est issu d'un milieu cadre contre 4 % s'il est issu d'un milieu ouvrier

Pour l'Insee, « *les aides financières réduisent l'écart qui s'est creusé entre jeunes et moins jeunes depuis une vingtaine d'années* ». Depuis 1975, en effet, les ménages qui s'installent n'arrivent plus à avoir le même niveau de vie que leurs parents. Toutefois, la fonction redistributive de ces aides familiales n'est pas assurée car les jeunes les plus aidés ne sont pas ceux qui en ont le plus besoin. L'exemple des étudiants est particulièrement frappant : ceux qui disposent d'un logement indépendant appartiennent aux ménages les plus aidés. En moyenne, évaluent les experts de l'Insee, ils reçoivent 4 000 francs par mois de leur famille, la moitié en nature, l'autre moitié en espèces. Cette somme s'ajoute à leurs revenus propres, environ 2 800 francs mensuels perçus sous forme de salaire, d'allocation-logement ou de bourse d'études. Au total, ils perçoivent donc environ quelque 7 000 francs par mois pour vivre et font donc partie des étudiants les plus aisés.

De la même façon, les enfants de cadres reçoivent plus d'aides que les autres. Les dons représentent 13 % du revenu d'un ménage de moins de 40 ans lorsque ce dernier est issu d'un milieu cadre contre 4 % *s'il est issu d'un milieu ouvrier*. « Or, ajoute l'Insee, *les enfants de cadres réussissent déjà mieux leur vie professionnelle que les autres, leur niveau de vie initial étant supérieur d'environ 30 % à la moyenne.* »

Au total, la solidarité familiale permet de réduire l'écart entre générations au sein d'une même catégorie sociale mais accentue les écarts entre les jeunes issus de milieux favorisés et les autres.

Michèle Aulagnon

L'ancien PDG du Comptoir des entrepreneurs soupçonné de délits d'initiés

Jean-Jacques Piette a été mis en examen

PRÉSIDENT du Comptoir des entrepreneurs (CDE) de 1990 à 1993, Jean-Jacques Piette, qui a été mis en examen en avril 1995 par le juge d'instruction Jean-Pierre Zanotto pour comptes inexacts, délits d'initiés et abus de biens sociaux, pourrait voir son dossier s'alourdir un peu plus dans les prochains jours.

C'est à la suite de deux rapports de la Commission des opérations de bourse (COB) qu'une information judiciaire avait été ouverte par le parquet de Paris en mars 1994. Ceux-ci révélaient diverses opérations frauduleuses sur les titres du Comptoir à la fin de l'année 1992, quelque temps avant la suspension de la cotation – en février 1993 – de l'institution, spécialisée dans le financement de l'immobilier.

Trois autres mises en examen avaient été signifiées à l'époque : celles de Paul Paclot, ancien président de la Bred et administrateur du Comptoir de 1988 à 1994, de son fils Loïc Paclot, ex-PDG de la Fidinvest, une société familiale spécialisée dans le négoce des titres, et de Francesco Cesari, patron de la société Ciaba au travers de laquelle plusieurs opérations immobilières douteuses ont été réalisées. Des commissions rogatoires internationales ont été lancées, au Luxembourg et en Suisse. Elles concernent des achats et des ventes de titres du Comptoir. L'une de ces manipulations porte sur l'achat et la revente de 250 000 actions dont la plus-value a été portée sur un compte ouvert par Jean-Jacques Piette à la Bred Internationale, au Luxembourg. Une autre opération porte sur 200 000 titres qui aurait dégagé une plus-value de 2,1 millions de francs et qui a été réalisée via la banque Pasche de Genève.

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Ancien conseiller technique de Jean Le Garrec, secrétaire d'État de 1981 à 1984, Jean-Jacques Piette est devenu directeur du Comptoir des entrepreneurs en 1984, puis son président en 1990. Il a entraîné le Comptoir dans diverses opérations immobilières qui allaient provoquer sa quasi-faillite. Une première opération de « défaisance » (sortie d'actifs) de 9 milliards de francs a dû être organisée en 1994. Elle fut pilotée du Trésor par Thierry Aulagnon. Une seconde défaisance s'est avérée nécessaire en 1995. Elle porte sur 7 milliards de francs d'encours douteux.

On prête également à Jean-Jacques Piette la présentation de comptes inexacts et un certain nombre de financements à connotation politique. Des mises en examen supplétives pourraient être prononcées dans les prochains jours par le juge Zanotto.

Babette Stern

CARNET

DISPARITIONS

Georges Géret

Un excellent « second rôle »

LE COMÉDIEN Georges Géret, ami proche d'Yves Montand et de Lino Ventura, est mort des suites d'un cancer, dimanche 7 avril, à Paris, à l'âge de soixante et onze ans.

Considéré comme un très bon second rôle, Georges Géret a joué dans plus de cent cinquante films et pièces de théâtre, partageant sa carrière entre la France et l'Italie. Au cinéma, il tourne dans *L'Insoumis* (1964) d'Alain Cavalier (avec Alain Delon), *La Métamorphose des cloportes* (1965) de Pierre Granier-Deferre, *Roger La Honte* (1966) de Ricardo Freda, *Les Uns et les Autres* (1980) de Claude Lelouch. C'est pour ses rôles de « dur » ou de méchant que Georges Géret était surtout connu du public. Mais il fut également une figure familière des films de Luis Buñuel (*Journal d'une femme de chambre*, 1963), d'Henri Verneuil (*Week-end à Zuydcoote*, 1964), de Pierre Tchernia (*La Gueule de l'autre*, 1979), ou encore de Georges Lautner (*La Grande Sauterelle*, 1967, et *Le Guignolo*, 1980). C'est d'ailleurs ce dernier qui lui offrit son ultime rôle au cinéma, en 1992, dans *L'Inconnu dans la maison*.

Georges Géret a également été un excellent comédien de théâtre. De 1959 à 1963, il a travaillé au TNP aux côtés de Jean Vilar. On le voit notamment dans *L'Otage*, de Paul Claudel, des pièces de Bertolt Brecht ou de Molière. Mais aussi dans plusieurs productions à la télévision, comme *Le Secret des templiers*, *L'Enfance de Thomas Edison*, *Le Chevalier de Maison-Rouge*, ainsi que *Les Misérables*, où il tenait le rôle de Javert. Né le 18 octobre 1924 à Lyon, Georges Géret avait depuis de nombreuses années élu domicile dans le quartier de Montmartre, à Paris. Il sera inhumé à Saint-Paul-de-Vence, jeudi 11 avril.

Christian Simenc

■ **HENRI DEPLANTE**, le « père » du Mirage III et du Mirage IV, est décédé, le 18 mars, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Ancien de l'Ecole centrale, il est, dès 1930, ingénieur d'études aéronautiques auprès de Marcel Dassault. Pendant la seconde guerre mondiale, il s'évade de France en 1942 et sert dans les unités parachutistes britanniques (le Special Air Service). Après 1949 et jusqu'en 1981, Henri Deplante occupe le poste de directeur général technique dans le groupe Dassault et, à ce titre, il va concevoir notamment les avions de chasse Mirage III et de bombardement nucléaire Mirage IV. Il participera aussi à la conception du Mirage 2000. Titulaire de la Distinguished Service Order (DSO) britannique, de la Medal of Freedom américaine, de la croix de guerre 1939-1945, et médaillé de la Résistance, Henri Deplante était commandeur de la Légion d'honneur.

■ **ÉDOUARD LOR**, journaliste, est *décédé mercredi 3 avril à Neuilly-sur-Seine* (Hauts-de-Seine). Il était âgé de cinquante-trois ans. Après avoir travaillé à France-Inter, Edouard Lor a été chef du service « étranger » d'Antenne 2 puis correspondant permanent de cette chaîne à Washington. En 1987, il quitta la télévision publique pour devenir producteur et rédacteur en chef du journal de 20 heures de La Cinq, à la demande de Patrice Duhamel, alors directeur de l'information de cette chaîne. Il occupa ce poste jusqu'à l'arrêt des émissions de la chaîne privée, en avril 1992. « *C'était quelqu'un de très rigoureux et de très pointilleux. Il avait fait, sur La Cinq, un excellent travail* », a déclaré Patrice Duhamel après le décès d'Edouard Lor.

NOMINATION

DIPLOMATIE

Marie-France Fezou, épouse de Hartingh, a été nommée, par décret paru au *Journal officiel* du 6 avril, ambassadeur en Autriche, en remplacement d'André Lewin, récemment nommé ambassadeur au Sénégal.

[Née le 14 janvier 1933 à Montpellier (Hérault), Marie-France Fezou, épouse de Hartingh, est *docteur en droit, docteur ès sciences politiques*, diplômée de l'Ecole des langues orientales et ancienne élève de l'ENA (1967-1969). Elle a été notamment en poste à Ottawa (1972-1977), à Bruxelles (1977-1982), avant d'être nommée inspecteur des affaires étrangères. Depuis avril 1992, elle était ambassadeur en Arménie.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Véronique et Stéphane DEROUIN
partagent avec
Simon-Pierre et Jean-Christian
la joie d'annoncer la naissance de

Andrée-Anne,

le 6 avril 1996.

2, rue des Colonnes,
75002 Paris.

Anniversaires de naissance

11 avril 1996.

Pauline,
onze ans,
Love.

Zweet Zaza, Super Sophie,
Marvelous Mom, Sugar Daddy.

Décès

– Pau. Paris.

Mme Patricia Buirette
et son fils Etienne Maurau,
Mme Françoise Buirette,
M. et Mme José Gonzalez,
Jacques-Paul et David,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BUIRETTE,

survenu à Pau, le 7 avril 1996, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Selon les volontés du défunt, son corps a été incinéré, le mardi 9 avril, au crématorium de Pau.

Patricia remercie sa famille, ses amis, son entourage professionnel, et tout le personnel du Foyer logement Laborie, pour leur soutien et leur réconfort.

– La famille,
Et les amis de

Paule DUQUENNE,
inspectrice de l'éducation nationale,
membre de la commission EDH
d'Amnesty International,

ont la douleur de faire part de son décès brutal.

L'inhumation aura lieu le jeudi 11 avril 1996, à 17 heures, au cimetière de Bures-sur-Yvette (Essonne).

143, boulevard Lefebvre,
75015 Paris.

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la grande peine de faire part de la disparition subite, à Ciudad de Guatemala, le 4 avril 1996, du

docteur Minor EYSSEN HERNANDEZ,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
l'un des fondateurs
de Médecins sans frontières.

Ceux qui le connaissaient bien n'oublieront pas ses qualités d'homme désintéressé, et son grand dévouement.

– Dominique Géret,
son épouse,
a la douleur de faire part du décès de

Georges GÉRET,
comédien,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenu le 7 avril 1996, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 11 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre (place du Tertre).

Une messe sera dite en l'église de Saint-Paul-de-Vence, le vendredi 12 avril, à 10 h 45, suivie de l'inhumation.

A la demande de Georges, ni fleurs ni couronnes. Vous pouvez faire un don à la recherche sur le cancer.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

2, place Constantin-Pécqueur,
75018 Paris.

(Lire ci-contre.)

– M. Jean-Paul Vervialle,
et Mme, née Yvonne Glangeaud,
M. Jean-Louis Glangeaud,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis GLANGEAUD,

survenu à Bordeaux, le 2 avril 1996, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée *en l'église Saint-François-Xavier, à Paris,* le mardi 9 avril.

66, avenue de Breteuil,
75007 Paris.
18, rue du Bocage,
33200 Bordeaux.

– M. Haïm Niddam,
M. et Mme Elie Niddam,
M. et Mme Samuël Niddam,
M. et Mme Maxime Benamara
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition de leur mère, belle-mère et grand-mère,

Graçia NIDDAM,
née ATTAR,

décédée le 6 avril 1996, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La levée du corps aura lieu le vendredi 12 avril, à 9 h 30, au funérarium du cimetière parisien des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e (porte de Clichy).

« Le souvenir du Juste
n'est point oublié à jamais. »
Psaumes 112,6.

– Lyon.

On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 7 avril 1996, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

Mme Henri PIGEAUD,
née Suzanne PONT.

De la part de
M. l'abbé Pigeaud,
Françoise Brette,
Claude Brette,
ses enfants,
Des familles Pont, Plantier, Lamy, Court, Arduin et Pigeaud.

Ils rappellent à votre souvenir

le professeur Henri PIGEAUD,

décédé le 31 janvier 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 11 avril, à 14 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, à Lyon-2e.

– Mme Claudie Popp,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jacques POPP,
colonel de l'armée de l'air,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à la suite d'une longue maladie, le 3 avril 1996, à l'âge de soixante-seize ans.

– Mme Michèle Vernadal,
son épouse,
Mlle Dominique Vernadal,
M. Bertrand Vernadal,
ses enfants,
font part du décès de

M. Marcel VERNADAL,

survenu le 8 avril 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 avril, à 11 heures, en l'église Saint-François-de-Sales (6, rue Brémontier, Paris-17e).

152, rue de Saussure,
75017 Paris.

Remerciements

– Vivement touchés par les nombreux témoignages d'amitié et de réconfort prodigués après le décès de

Mme Andrée BARBARANT,
née FRÉCHIN,

Jean-Claude, Alain, Robert,
ses fils,
Bruno et Olivier,
ses petits-fils,
Leurs épouses, leurs compagnes,
Et toute la famille,
remercient chaleureusement tous ceux et celles partageant leur deuil.

Messes anniversaires

– Il y a un an,

Arielle NAUDÉ

nous quittait.

Une messe sera célébrée en son souvenir, le jeudi 11 avril 1996, à 19 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 256, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

Anniversaires de décès

– Ce 11 avril 1996 est le vingt-troisième anniversaire du décès de

Aron LANGBORT,
ingénieur ENSCT.

Souvenez-vous !

– Il y a trois ans,

Jean VENARD

s'en est allé.

« Si la mort existe,
c'est pour glorifier l'amour. »
Ben Zvi Assa Assa
(étudiant gabonais).

Souvenirs

– Le 7 avril 1979,

Amir A. HOVEYDA

a été exécuté.

Souvenons-nous !

Débats

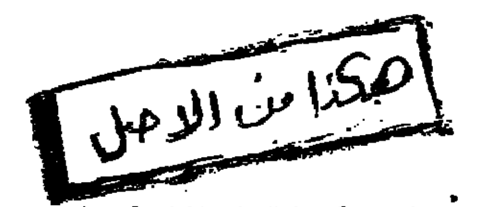
– **Le Mouvement Juif libéral de France organise une soirée interconfessionnelle entre juifs, chrétiens et musulmans**, le jeudi 11 avril 1996, à 20 h 30, dans sa synagogue (11, rue Gaston-de-Caillavet, 75015 Paris). Autour du thème : « Comment lutter contre le racisme et l'antisémitisme ? », prendront la parole des responsables de l'Amitié judéo-chrétienne de France et de la Fraternité d'Abraham. Des prières et des chants des trois confessions accompagneront ces réflexions.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 11 avril 1996, à 20 h 30 : soirée de « Mimouna » autour de A. Levy : « **Il était une fois les Juifs marocains** » (éd. L'Harmattan).

Soutenances de thèses

– **M. Bruno Bizeul** a soutenu, le 21 mars 1996, à l'université Paris-II, Panthéon-Assas, sa thèse de doctorat en droit privé, « **Le télé-achat et le droit des contrats** ». Le jury, composé de M. Gérard Champenois (directeur de thèse et président du jury), professeur à l'université Paris-II, de M. Alain Ghozi, professeur à l'université Paris-II, de Mme Françoise Aucque et de M. Daniel Amson, professeurs à l'université Lille II, lui a décerné la mention « très honorable ».



L'ancien PDG du Comptoir les entrepreneurs soupçonnés de délits d'initiés

Jean-Jacques Piette a été mis en examen

HORIZONS

ENQUÊTE

Les deux vies de Kim Young-sam

Le président sud-coréen a démocratisé son pays, après avoir été mêlé aux régimes militaires et à leurs scandales. Les élections générales du 11 avril montreront si son image de « converti » est plus forte que celle de funambule de la politique



LA Corée du Nord va-t-elle apporter un soutien inopiné, dans les élections générales du 11 avril, au président sud-coréen Kim Young-sam, pourtant honni pour ne pas avoir exprimé ses condoléances à la suite du décès en 1994 d'un autre Kim : son « Grand leader » Kim Il-sung ? La tension provoquée par Pyongyang pourrait susciter chez les électeurs du Sud un réflexe frileux qui servirait le parti gouvernemental.

Bien qu'il ait cherché à apparaître au-dessus de la mêlée électorale, le président Kim Young-sam est au centre de la tourmente politique ouverte par les scandales des fonds secrets de ses prédécesseurs Roh Tae-woo et Chon Doo-hwan, jugés également pour le putsch militaire de décembre 1979. Les programmes des quatre partis en lice sont peu différents les uns des autres, et c'est largement sur l'attitude du chef de l'Etat que se prononceront les électeurs. M. Kim, dont le mandat expire en 1997, pourra difficilement éviter qu'une défaite de son parti ne passe pour un désaveu personnel.

Briguant une place à l'OCDE en 1996, la Corée du Sud, dont le revenu annuel par habitant a dépassé 10 000 dollars, a, depuis 1993, adjoint à son prodigieux décollage économique un autre élément de fierté nationale : la démocratie, après plus de trois décennies de régimes militaires. Premier civil élu à la tête de l'Etat, M. Kim incarne cette évolution. Mais qui est-il ? Le grand purificateur des écuries d'Augias, sorte de saint François découvrant la juste voie après s'être adonné aux turpitudes, ou politicien jouant au funambule au-dessus du gouffre des scandales ?

Opposant aux dictatures dans les années 1970-1980, Kim Young-sam, dont la biographie officielle est intitulée *Un croisé de la démocratie*, se présente en homme ayant levé le voile sur les pages les plus noires de l'histoire moderne de la Corée (le massacre de la population de la ville de Kwangju par l'armée en août 1980 fit, officiellement, 240 morts) et assaini la vie politique. *« Comme le fit le général De Gaulle avec le procès des collaborateurs, le président Kim veut redonner leur fierté aux Coréens et rétablir la légitimité nationale »*, avance le ministre de l'information, Oh In-whan.

Est-ce avec, au fond de lui-même, ce « grand dessein » que M. Kim a rejoint en 1990 le parti gouvernemental de Roh Tae-woo, l'ex-général putschiste qu'il fait aujourd'hui juger ? Ce ralliement fut ressenti à l'époque comme une trahison par les opposants. La fusion du parti de M. Kim avec la formation gouvernementale assurait à celle-ci une écrasante majorité à l'Assemblée nationale. Opportunisme ? *« Non »*, disent ses fidèles : *« Pour mater le tigre, il faut entrer dans sa cage. »* M. Kim serait donc un croisé machiavélique s'alliant aux fauves pour mieux les dompter. Quelles qu'en aient été les motivations, la tactique porta ses fruits, puisque Kim Young-sam se retrouva dauphin de Roh Tae-woo et lui succéda à la tête de l'Etat en décembre 1992.

Le parrainage d'un homme jugé pour une affaire de corruption au montant colossal (650 millions de dollars) et la filiation directe du parti gouvernemental – aujourd'hui rebaptisé Parti de la Nouvelle Corée – avec la formation des généraux putschistes sont un lourd héritage pour le président Kim. Le scandale des pots-de-vin reçus par M. Roh a été dévastateur pour les magnats de l'industrie – également poursuivis en justice –, mais il s'est arrêté aux grilles de la Maison Bleue (la résidence du président). Jusqu'à quand ? Car il faut une bonne dose d'ingénuité pour penser que l'ex-président Roh n'a pas utilisé ses fonds secrets pour financer la campagne de son dauphin.

UNE ingénuité que la plupart des Coréens n'ont pas. Après avoir hautement affirmé au lendemain des confessions de Roh Tae-woo, en octobre, qu'il n'avait pas touché *« personnellement »* de fonds de ce dernier, M. Kim a reconnu dans son message du Nouvel An qu'il avait *« reçu des aides pour ses activités politiques »*, mais *« avant »* qu'il devienne président *et « jamais en échange de faveurs »*. M. Kim n'a pas précisé à quelle occasion ni d'où provenaient ces *« aides »*, ajoutant ainsi au scepticisme. *« L'opinion publique n'est pas généreuse : c'est déjà une révolution que le président n'ait pas accepté un centime de contributions depuis qu'il a accédé à ses fonctions »*, rétorque M. Oh In-whan. *« Il donnera des explications au moment opportun. »*

La grande différence avec ses prédécesseurs est que M. Kim n'a pas empoché d'argent pour son usage personnel, font valoir ses partisans. *« L'argent comme mécanisme du pouvoir est un mal inévitable et les Coréens le savent »*, souligne l'un d'eux. Fils d'un patron-pêcheur de l'île de Koje, au sud de la péninsule, élu au Parlement à vingt-cinq ans, Kim Young-sam n'avait pas la réputation de rouler sur l'or. A son arrivée à la présidence, il a révélé que sa fortune et celle de sa famille s'élevaient à 2,2 millions de dollars.

Mais le scandale Roh Tae-woo a bouleversé les équilibres instables sur lesquels reposait le pouvoir du président. Au départ, fort de son mandat, celui-ci a cherché à rester fidèle à son image d'opposant et à faire des réformes : épuration de la fonction publique et, tâches plus délicates, réaffirmation du contrôle civil sur une armée au passé putschiste et mise au pas des services secrets (instrument de la répression des régimes précédents), sans toutefois abroger la loi sur la sécurité nationale, qui comporte des risques d'arbitraire. Le président n'allait pas tarder à sentir l'étroitesse de sa marge de manœuvre : le parti gouvernemental est une alliance hétérogène de trois factions se divisant entre réformistes et conservateurs issus pour un bonne part de l'armée.

M. Kim s'est retrouvé « dans la cage aux fauves », mais sans les *avoir domptés, ballotté entre* les courants de son parti ; ce qui s'est traduit par une politique pendulaire, dont l'attitude erratique de Séoul à l'égard de la Corée du Nord sera un exemple. Lors des élections locales du printemps dernier, l'une des factions conservatrices, celle de Kim Jong-pil, s'est rebellée, et le parti gouvernemental a essuyé une cuisante défaite. Déjà déstabilisé, M. Kim a été confronté quelques mois plus tard au scandale Roh. Une affaire rampante depuis des mois que le président avait essayé d'étouffer. Puis, l'opposition s'en empara et il n'eut plus d'autre solution que d'aller de l'avant en jouant les équilibristes.

> « Redresser les erreurs du passé est une bonne chose, mais Kim Youg-sam doit aussi clarifier les raisons de son alliance avec les responsables du massacre de Kwangju »

L'ampleur du scandale était énorme et Kim Young-sam a senti le vent du boulet. Il chercha une diversion en rouvrant le dossier de Kwangju : de la scène politique, il détournait l'attention sur un drame à forte charge émotionnelle qui lui assura un regain momentané de popularité. La manœuvre demandait un certain courage : faire arrêter deux ex-généraux-présidents dans un pays sujet à coups d'État militaires était risqué.

Le premier moment de surprise passé, le souci du président de *« redresser les erreurs du passé »* en faisant la lumière sur le drame de Kwangju a cependant suscité des réactions mitigées. La majorité des Coréens savent assurément gré au président Kim d'avoir porté le fer dans la plaie du plus tragique événement de l'histoire nationale depuis la guerre entre les deux Corées (1950-1953). Mais dans ce cas aussi ses motivations suscitent le scepticisme : derrière l'Archange armé du glaive de la justice, beaucoup ne voient que le politicien contraint par la force des événements à sacrifier ses anciens alliés.

Jusqu'en décembre, en dépit de la pression de l'opinion demandant que la lumière soit faite (un million de catholiques et plusieurs milliers d'enseignants avaient signé des pétitions), M. Kim avait refusé d'ouvrir le dossier de Kwangju : *« L'histoire jugera »*, disait-il. Puis, inopinément, il changea d'avis et fit voter à la hâte une loi permettant de poursuivre les responsables en dépit de la prescription, non sans faire perdre la face au parquet, qui avait laborieusement élaboré une argumentation pour rejeter les demandes de jugement des responsables.

Le 3 décembre, l'ex-général-président Chon Doo-whan était arrêté. *« Le président s'opposait à toute action pouvant apparaître comme une revanche. Devant l'ampleur du scandale de Roh Tae-woo, il a pensé que, pour rétablir la légitimité nationale, il fallait aussi liquider le passé»*, explique M. Oh In-whan. La manœuvre du président avait aussi pour effet de soustraire une carte maîtresse à son rival, Kim Dae-jung, la grande figure de l'opposition aux dictatures. Après s'être retiré de la vie politique au lendemain de sa défaite dans la présidentielle de 1992, le « Vieux Lion » (soixante-dix ans) de la politique coréenne était revenu au combat. Originaire de la région de Cholla, où est situé Kwangju, Kim Dae-jung avait fait des atermoiements présidentiels sur ce drame un thème de ses attaques. *« La lumière doit être faite et les responsables doivent se repentir »*, nous disait-il. En faisant juger les responsables, Kim Young-sam coupait l'herbe sous le pied de l'autre Kim.

L'animosité entre les deux Kim est l'un des ressorts de la vie politique coréenne depuis que, lors des présidentielles de 1971, Kim Dae-jung supplanta *in extremis* Kim Young-sam comme candidat de l'opposition face au dictateur de l'époque, Park Chung-hee. De réconciliation en ruptures, les relations entre les deux hommes ont affecté la vie politique : à cause de leur rivalité, l'opposition se présenta scindée en deux camps face à Roh Tae-woo lors de l'élection présidentielle de 1987 et fut battue. Bloqué par Kim Dae-jung dans le camp des opposants, Kim Young-sam n'a eu d'autre choix que de pactiser avec le pouvoir pour avoir une chance d'accéder à la présidence.

Au cours des trois dernières décennies, Kim Young-sam a mené une bataille sur deux fronts : contre les militaires et contre Kim Dae-jung. Mais il peut paraître surprenant que, parvenu au sommet du pouvoir, il soit encore mu par sa rivalité avec Kim Dae-jung. *« Interprétation fantaisiste : le chef de l'Etat n'est pas en compétition avec un simple homme politique »*, affirment ses fidèles. Pourtant, selon l'expression d'un ancien membre du gouvernement, le président resterait *« obsédé»* par ce rival qui lui a toujours porté ombrage par sa stature, son charisme. *« Kim Young-sam souffre du complexe Kim Dae-jung »*, dit-on. Ce qui a le don de mettre le président hors de lui.

A moins de deux ans de l'expiration de son mandat, le président Kim cherche une sortie dans l'honneur : rester pour l'histoire l'homme qui aura purifié le passé et posé les jalons de la démocratie coréenne. Or Kim Dae-jung barre la route à ses ambitions. Il l'attaque sur ses points faibles : ayant reconnu avoir touché 2 millions de dollars en fonds politiques de Roh, il met en demeure le président de révéler à son tour combien il a reçu. *« Redresser les erreurs du passé est une bonne chose*, poursuit Kim Dae-jung, *mais Kim Young-sam doit aussi clarifier les raisons de son alliance avec les responsables du massacre de Kwangju. »*

KIM Dae-jung compromet surtout l'ambition du président d'entrer dans l'histoire en héros national. Plus la figure de Kim Dae-jung grandit et plus celle de Kim Young-sam diminue. Si le premier lui succède, l'actuel président restera au yeux de la postérité une figure controversée ayant collaboré avec les régimes militaires, même s'il s'est retourné contre eux.

La convergence entre les aspirations démocratiques des Coréens et les intérêts politiques du président rend particulièrement emmêlé l'écheveau des motivations de ce dernier (grand dessein purificateur ou opportunisme politique). Il ne faut pas *« être plus royaliste que le roi »*, fait-on valoir dans les milieux officiels : les procès en cours constituent un pas important en direction d'une épuration des maux endémiques dont souffre la Corée (stigmates du passé et corruption). Des motivations du président dépendent cependant sa persévérance dans l'effort réformiste.

Les deux ex-présidents n'ont jusqu'à présent pas contre-attaqué au cours de leurs procès, se contentant de se défendre. Or, selon leur entourage, ils auraient beaucoup de choses à révéler qui pourraient nuire au président. Ont-ils reçu des assurances de clémence ? L'attitude du président manque parfois de constance. A la suite de sa décision de purifier la fonction publique, des bureaucrates ont été arrêtés... puis amnistiés. En janvier, après que le parquet eut demandé des peines de prison à l'encontre des « barons » de l'industrie impliqués dans le scandale Roh Tae-woo, M. Kim les invitait à dîner : un acquittement anticipé ?

Parce qu'il se sent vulnérable, M. Kim semble développer une mentalité d'assiégé qui se traduit par une concentration des décisions au sommet et un interventionnisme que l'opposition dénonce comme *« l'arrogance du pouvoir»* ; certains vont jusqu'à parler non sans exagération de *« dictature civile »*. *« Le président veut tout régenter et apparaître à l'origine de toutes les décisions »*, dit un député de la majorité. Le président Kim a satisfait partiellement la soif de démocratie des Coréens, mais la potion administrée a un arrière-goût amer.

Philippe Pons
Dessin : My

LE MONDE
Télécopieur
45 66 77 13

Li Peng, héritier conservateur

par Jean-Philippe Béja

« J'AI *la fonction de premier ministre mais je suis d'abord un membre du Parti communiste, un citoyen chinois éduqué par la pensée maozedong et la théorie de Deng Xiaoping.* » Pour ceux qui affirment que « le développement de l'économie favorise la démocratie », cette déclaration de Li Peng devant les caméras de France 2 vient remettre les pendules à l'heure. Le premier ministre affirme en effet que la réforme politique préconisée dans les années 80 par Zhao Ziyang et Hu Yaobang, qui devait aboutir à la séparation du Parti et de l'Etat, est bel et bien enterrée. Il s'impose ainsi comme le chef de file des conservateurs.

C'est le 19 mai 1989 que les téléspectateurs du monde entier l'ont découvert sur leurs écrans. Tapant du poing sur la table, criant d'une voix aiguë, ce petit homme aux traits mous proclamait la loi martiale. Le lendemain, les chars étaient arrêtés par la population aux portes de Pékin, et, deux semaines plus tard, l'armée perpétrait un massacre sans précédent dans la capitale de la République populaire.

Depuis, le premier ministre a tout fait pour rétablir son image sur la scène internationale. En République populaire en effet, il sait qu'il n'a aucune chance d'y parvenir.

Ce premier représentant du « *parti des princes* », expression qui désigne les fils de hauts dirigeants en Chine, doit largement son ascension au fait qu'il a été le fils adoptif du premier ministre de la République populaire Zhou Enlai. Au cours des années 80, grâce à sa mère adoptive Deng Yingchao, il a bénéficié du soutien d'une grande partie des vieillards qui dominaient le Parti communiste, et notamment de Chen Yun, le patriarche orthodoxe disparu en 1995 à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Né en 1928, Li a eu une carrière sans aspérités pendant les années qui ont précédé son ascension vers les couches supérieures du parti. A la différence d'un Zhao Ziyang qui avait dirigé le Guangdong et le Sichuan et s'était distingué comme un réformateur audacieux, Li n'a pas exercé de responsabilités au niveau provincial. Formé en Union soviétique au pire moment du stalinisme puisqu'il y a séjourné de 1948 à 1954, cet ingénieur électricien a fait l'essentiel de sa carrière dans les ministères techniques. C'est en 1985, à la suite de la conférence du parti qui a vu le triomphe de Chen Yun, qu'il a été élu au bureau politique, et en novembre 1987 qu'il est entré à son comité permanent.

Depuis son ascension aux organes suprêmes de la direction du PC, Li est apparu comme un orthodoxe impénitent. Avant sa nomination au poste de premier ministre par intérim en 1987, il avait été président de la commission d'Etat à l'éducation, où son conservatisme avait été en partie responsable des premières manifestations étudiantes de 1986. Mais c'est surtout à partir de 1988 qu'il s'est distingué, entreprenant de ralentir le rythme des réformes et s'opposant sur ce terrain à Zhao Ziyang.

Pendant le mouvement en faveur de la démocratie de 1989, il s'est prononcé en faveur de la répression. En avril, il a refusé de rencontrer les étudiants, et, lors de la séance de dialogue télévisée du 18 mai, il s'est illustré par une position très dure, donnant une leçon aux étudiants au lieu de dialoguer avec eux.

Au lendemain du massacre de Tiananmen, il a dirigé la tentative de reprise en main de l'économie, cherchant à limiter les taux de croissance et à rendre aux entreprises d'Etat très affaiblies par les réformes leur position centrale. Cette ligne confirmait celle qu'il avait mise en œuvre au lendemain de la réunion de Beidaihe qui, en 1988, avait retiré la direction de l'économie à Zhao Ziyang. Sa politique de réajustement, qui a conduit à la fermeture de nombre d'entreprises rurales et à l'augmentation des subventions destinées aux grandes entreprises d'Etat déficitaires, porte la marque de l'orthodoxie de Chen Yun.

Pendant l'apogée de son influence, de 1989 à 1992, Li a également fait adopter le projet très controversé de « barrage des trois gorges » en avril 1992. Il faut dire qu'il bénéficiait sur ce dossier du soutien de Deng Xiaoping, et que la répression de 1989 lui a permis de faire taire les principaux opposants au projet, notamment la journaliste Dai Qing arrêtée au lendemain du 4 juin, et l'ancien secrétaire de Mao Zedong Li Rui, exclu du parti en 1989.

Il cherche par tous les moyens à améliorer son image internationale, carte importante dans la lutte pour le pouvoir en Chine. Etait-il vraiment nécessaire de la lui fournir ?

Mais le conservatisme du premier ministre est apparu excessif même à Deng Xiaoping, qui, lors d'un voyage dans le sud du pays en 1992, a relancé les réformes en appelant la Chine à instaurer l'économie socialiste de marché. Le premier ministre a traîné les pieds et on parlait de son renvoi en 1993. C'est probablement parce que son limogeage aurait été interprété comme l'indice d'une révision du verdict porté sur le mouvement pro-démocratique de 1989 qu'il a été maintenu. Depuis, il ne s'est guère distingué sur la scène politique pékinoise.

Avec l'affaiblissement de la santé de Deng Xiaoping, la lutte pour la succession ne cesse de s'intensifier, conduisant à un virage conservateur. La direction actuelle, malgré tous les discours officiels repris par de nombreux observateurs diplomatiques, a des doutes sur sa légitimité. Elle a donc adopté une position très dure dans l'affaire de Taïwan, refusé toute ouverture dans ses relations avec Hongkong. En Chine même, elle a mis tous les opposants sous les verrous.

Dans le domaine économique, les réformes sont au point mort. Jiang Zemin n'ose prendre aucune initiative, de peur de donner prise à ses rivaux. L'an dernier, le limogeage de Chen Xitong, secrétaire du comité municipal de Pékin et membre du bureau politique, a montré que les luttes au sommet sont acharnées.

S'il est difficile d'identifier les dirigeants des diverses factions, on peut cependant remarquer que Qiao Shi ne cesse de réaffirmer la nécessité de développer le rôle de l'Assemblée nationale populaire qu'il préside afin de « *développer la démocratie* », ce qui le range parmi les dirigeants les plus ouverts. Par ailleurs, Zhao Ziyang, le premier ministre remplacé par Li Peng, refuse toujours de faire son autocritique sur son comportement pendant les événements de 1989. Pour certains, il apparaît comme « *en réserve de la République populaire* ».

A l'autre bout de l'échiquier, le premier ministre Li apparaît plus que jamais comme un champion de l'immobilisme, autant dans le domaine économique que dans le domaine politique. Si une telle attitude peut être efficace à court terme, elle ne saurait permettre de résoudre les graves problèmes auxquels la Chine doit faire face. Conscient que la disparition des patriarches, notamment celle de Chen Yun, a affaibli sa position, qu'il lui sera difficile de jouer un rôle important après l'échéance de son mandat en 1988, Li Peng cherche par tous les moyens à améliorer son image internationale, une carte importante dans la lutte pour le pouvoir en Chine. Etait-il vraiment nécessaire de la lui fournir et de renforcer ainsi la main des conservateurs ?

***Jean-Philippe Béja**, sinologue, est directeur de recherches au CNRS.*

« Bioforce » et « bioconscription »

par Charles Mérieux

DANS vos colonnes est paru le 23 mars un article consacré à la méningite africaine, la semaine d'un congrès exceptionnel sur les prions, avec les meilleurs spécialistes mondiaux, dans le cadre prestigieux du Val-de- Grâce. Nos collègues anglais avaient discrètement disparu le dernier jour pour écouter leur ministre de la santé semer la panique dans l'espoir que l'Europe aiderait Albion à financer l'abattage des vaches moins folles que les responsables de leur transformation en carnivores.

Lorsqu'on sait qu'il faut un milliard d'écus, soit 7 milliards de nos francs, pour l'abattage d'un million de vaches, on imagine l'impact d'une telle somme pour le vaste programme de développement en Afrique annoncé pour dix ans par Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général des Nations unies.

C'est au Nigéria que la méningite tue actuellement les Africains par milliers. Notre confrère responsable de MSF a déclaré au *Monde* qu'après les récentes épidémies au Niger et au Burkina Faso la méningite s'attaquait « *pour la première fois à une région aussi peuplée* » et qu'il n'était évidemment pas question de vacciner toute la population !

Il faut donc rappeler que, il y a plus de vingt ans, c'est l'Afrique qui avait sauvé l'Amérique de la méningite avec notre vaccin mis au point pour les pays du Sahel. L'épidémie, commencée à Sao Paulo, avait fait 4 000 morts en quelques semaines et on venait de découvrir son origine africaine lorsque, en vol pour le Chili, pendant l'été 1974, je fis escale à Rio.

Le ministre brésilien de la santé venait d'être nommé ; il n'était pas du tout politique mais chercheur en Amazonie et je lui conseillai de faire venir le spécialiste africain de l'OMS, le médecin général Lapeyssonnie, alors que, normalement, le Brésil dépend des seuls experts américains, en liaison avec ceux du CDC d'Atlanta.

Après deux nuits d'avion, ce dernier arrivait au Palais des affaires étrangères de Brasilia. Le ministre était entouré des responsables de la santé des 17 Etats. La presse était multi-présente. Elle a été magnifique pour motiver la vaccination. Lorsque Lapeyssonnie a déclaré que, dans un village africain, au premier cas de méningite, on vaccine tous les habitants, le ministre Machado a annoncé en toute simplicité qu'il commencerait par Brasilia, avant de vacciner Rio, impérativement avant le carnaval.

C'est ainsi que nous allions prendre en cent jours le relais de dix ans de recherches pour vacciner 100 millions de Brésiliens. Mais cette perspective était alors inimaginable. Alerté par télex, Alain Mérieux avait rappelé les cadres en vacances, mobilisé tous les laboratoires de bactériologie, tout en faisant déjà les plans d'une usine informatisée, pour passer des ballons de verre aux cuves d'acier et réaliser une expérience qui reste unique au monde.

En mars 1975, c'était l'étape finale : 10 millions de Brésiliens vaccinés en cinq jours. C'étaient ceux de Sao Paulo, où la méningite réapparaissait, la terrible épidémie de l'année précédente ne remplaçant pas la protection vaccinale.

Cette aventure brésilienne devait pour nous ressusciter l'épopée pasteurienne : c'est la stratégie vétérinaire qui a permis cette vaccination totale. Grâce à cette expérience, Jonas Salk allait inventer la « vaccinologie».

C'est avec le CDC d'Atlanta, dont nous avions mérité la confiance, que nous avons pu développer la formation de l'« épidémiologie » en France. Mais c'est surtout en rêvant d'une force intercontinentale opérationnelle que nous avons conçu la « bioforce » pour mieux lutter contre les maladies infectieuses et donner un nouvel élan à l'action humanitaire.

Il est inadmissible que l'expérience triomphale du Brésil n'ait pu être répétée cette année dans l'Afrique de Lapeyssonnie. Il y a eu des retards dans l'approvisionnement en vaccins et notre « bioforce » d'intervention humanitaire n'avait pas les effectifs suffisants. Mais il faut aussi reconnaître qu'en 1996 nous ne pourrions plus, comme en 1968, réaliser sur place la mise au point d'un vaccin destiné aux pays du Sahel ni intervenir aussi rapidement qu'au Brésil avec un vaccin bivalent.

A notre époque de « sidafolie », le délire sécuritaire, la terreur médiatique entraînent de telles complications administratives qu'elles rendent fragile l'industrie pharmaceutique et bientôt impossible celle des vaccins.

Avec mon optimisme obsessionnel, je suis sûr que l'industrie de la santé s'adaptera au troisième millénaire, mais qu'il faut d'abord renforcer le concept « bioforce » et que l'action humanitaire peut être transformée par la réforme du service militaire, grâce à la « bioconscription ». C'est au Brésil que j'ai eu l'idée des logisticiens de « bioforce » : je m'étais aperçu que les mécaniciens réparateurs travaillant la nuit pour l'entretien du matériel et des locaux étaient plus utiles que les médecins vaccinateurs le jour. Pour intervenir partout dans le monde, nous avions besoin de transports aériens et donc des militaires, avec l'expérience extraordinaire du service de santé des armées.

Nous devons imaginer la médecine préventive du futur et mettre fin, au moins partiellement, au déséquilibre des soins de santé dans le monde

C'est pourquoi, dans leur école, sur l'aéroport de Bron, nos confrères militaires ont formé avec nous la première « bioforce » capable d'intervenir en quelques heures pour les vaccinations d'urgence sur le continent africain.

La « bioforce » de demain doit multiplier ces équipes mobiles, non seulement pour les interventions d'urgence, mais aussi pour la formation sur place, en mettant à profit les nouveaux moyens des autoroutes de l'information. L'infanterie militaire doit réduire ses effectifs. L'infanterie humanitaire, par contre, est à créer. Il y a encore à secourir des millions de réfugiés, et aider au développement des pays les plus pauvres. C'est la raison pour laquelle je me passionne pour le futur service national.

Qu'elle soit nationale ou régionale, la « bioconscription » que j'imagine, avec quatre formations par an, assurerait aux villes choisies une animation peut-être plus importante que les régiments actuels. Pour donner un caractère européen au service national, l'expérience pourrait être tentée dans la reconversion humanitaire du site nucléaire d'Albion.

Afrique 2007... Il faut renforcer le plan de dix ans annoncé par Boutros Boutros-Ghali. Il est inadmissible qu'en Europe un Français dispose de 10 000 francs pour sa santé, l'Africain du Sahel n'ayant même pas 50 francs !

Le temps de rédiger ces lignes, la note des vaches folles, largement financée par l'Europe, passait à 20 milliards. Les génisses anglaises sont peut-être suspectes, les enfants africains meurent toujours !

Il faut avoir confiance dans l'Afrique au moment où la fin de l'apartheid, le réveil de l'Angola et du Mozambique vont permettre à l'Afrique australe de jouer un rôle essentiel sur tout le continent africain. Il faut avoir confiance dans le programme euro-méditerranéen : son financement pendant cinq ans va bénéficier à tous les pays circum-méditerranéens. La Méditerranée constitue l'espace santé idéal pour imaginer la médecine préventive du futur et mettre fin, tout au moins partiellement, au déséquilibre des soins de santé dans le monde.

***Charles Mérieux** est médecin, président de la Fondation Mérieux.*

Pour une égale souveraineté des peuples au Proche-Orient

par Monique Chemillier-Gendreau et Jack Ralite

« L*A diversité est source de malheurs quand chaque partie conçoit sa propre vérité sans hospitalité comme pivot de toute harmonie possible.* » Cette pensée du philosophe italien Massimo Cacciari décrit profondément la problématique du processus de paix commencé à Oslo entre Palestiniens et Israéliens et signé par Itzhak Rabin et Yasser Arafat.

En ce lieu d'histoire fondateur et pluriel, sur cette terre de métissage d'âmes et de sangs, il est urgent de continuer à « déplisser » le dialogue des civilisations entre les deux parties.

Dépasser les incompatibilités supposées irréductibles, supporter l'obstacle de la complexité, faire que la différence enrichisse et ne déchire pas, mettre constamment à jour et en œuvre des pensées-passerelles, tel est le travail inouï à réaliser.

On voit qu'il ne s'agit pas d'un vague melting-pot mais d'une négociation continuelle et acharnée faite par des femmes et des hommes qui portent en eux, selon la belle expression de Jacques Berque, « à la fois les décombres amoncelés et l'inlassable espérance ».

Massacre de 29 Palestiniens à Hébron, assassinat d'Itzhak Rabin, tuerie de 63 Israéliens : le terrorisme habiterait-il fatalement l'âme des humains de ce grand coin-source du monde ? Les rapports humains y seraient-ils inexorablement pollués par l'irruption de l'insensé ? L'esprit d'Oslo a certes osé répondre « non ». Mais l'état de surfusion créé par les attentats ne risque-t-il pas de remettre en cause les détours et délais du processus de paix ?

Nous faisons partie de ceux qui veulent garder espoir, qui pensons même que ce moment d'histoire qui a pris l'allure de l'incertain peut permettre la fertilisation des confluences. Mais il manque encore la clarté sur quelques questions centrales : l'endiguement du terrorisme ; la reconnaissance conjointe de l'Etat israélien et de l'Etat palestinien ; la fin du bouclage et l'amélioration de la vie quotidienne des Palestiniens ; Jérusalem capitale de la paix.

Le terrorisme est inacceptable, intolérable, et nous le condamnons sans nuance. Le fait qu'il puisse apparaître à certains comme la réponse tragique et désespérée aux impasses du système mondial ne le justifie pas. En Israël ou en Palestine, à Oklahoma City, Paris, Tokyo, Londres, Madrid, le monde a constaté avec effroi l'existence de cette folie meurtrière dont les auteurs sont allés à Jérusalem jusqu'à mettre en cause leur propre existence.

Le rejet de ces effroyables attentats ne doit cependant pas nous enfermer dans leur seule et légitime condamnation, mais nous conduire à réfléchir sur le terreau qui produit de tels actes de destruction suicidaires et aveugles précisément en ces lieux où la paix, l'échange, la quête de l'harmonie ont commencé à faire leurs premiers pas.

« *La destruction s'en prend au sens. Elle est la haine ou le désespoir du sens ou bien ce qui revient au même, elle sort de l'exigence acharnée d'un seul sens, d'un sens unique et dominateur* », écrit un autre philosophe, Jean-Luc Nancy. Fort heureusement, l'existence résiste et marque la limite absolue de la destruction. L'échange persiste. Mais cela a besoin de se nourrir de la vie, c'est-à-dire d'un partage réel et d'un recul de la peur. Nous voyons quatre éléments essentiels à la persistance et au développement du mécanisme de paix et de ses subtilités.

Quatre exigences majeures pour que le processus de paix connaisse de nouveaux développements

1)Israéliens et Palestiniens doivent reconnaître leur réalité en tant qu'Etats. La Charte palestinienne doit reconnaître Israël et nous avons plaisir à voir que Yasser Arafat a engagé la mise en œuvre de cet acte de responsabilité et de construction. Le gouvernement d'Israël ne doit pas rester en deçà dans ce processus de reconnaissance mutuelle et doit affirmer l'existence de l'Etat palestinien.

2) Le bouclage des territoires de Gaza et de la Cisjordanie par l'armée israélienne doit cesser. On n'enferme pas, fût-ce à l'air libre, des partenaires. La société israélienne doit comprendre que c'est en reconnaissant la souveraineté du peuple de Palestine qu'elle se projettera dans un futur enfin accordé aux valeurs qu'elle énonce. Aujourd'hui il n'y a que des ghettos imposés pour les Palestiniens rétrécis à la mesure de l'avancée des colonies de peuplement. C'est nier les mémoires, fabriquer des martyrs, blesser la mosaïque fabuleuse créée par l'histoire en ces lieux. Il faut déboucler les territoires palestiniens ; il faut un port à Gaza.

3) Les Palestiniens ont besoin d'une aide économique à la mesure des difficultés qu'ils connaissent. La fermeture de Jérusalem en mars 1993 et le bouclage actuel étouffent la vie des Palestiniens. Sait-on ici dans notre Occident si prodigue en déclarations sur les droits de l'homme que le niveau de vie d'un Palestinien de Gaza équivaut à 2 000F par an, et en Cisjordanie à 5 000 F par an. En d'autres temps, un pont aérien aurait été organisé. L'aide doit aller au-delà du nécessaire pour la vie quotidienne.

4) Aborder pour le résoudre le problème de Jérusalem, cette ville riche de cultures et de civilisations, ville unique au monde, « *ville bénie par tous les messages divins* », où personne de ceux qui y habitent ne doit être considéré comme passager mais comme habitant-citoyen à part entière.

Il faut sauver Jérusalem dans sa spécificité globale. Jérusalem peut et doit être la capitale de deux Etats qui vivront côte à côte sans mur de Berlin. Il y a là à dessiner une harmonie qui ne tolérera pas la distinction en tant que distinction absolue. Ainsi Jérusalem deviendrait vraiment la ville de la paix, de la sécurité, la ville-clé de la paix au Moyen-Orient.

Voilà parmi d'autres objectifs les quatre exigences majeures qui contribueraient à ce que le processus de paix connaisse de nouveaux développements. Pensant et agissant dans ce sens, Palestiniens et Israéliens se serviraient et serviraient le monde. Pensant et agissant ainsi, ils sortiraient du cri de la situation actuelle et réinventeraient une nouvelle Andalousie.

Quant à nous, Européens et singulièrement Français, soyons les parrains résolus et actifs de ces démarches, avec à l'esprit cette pensée de Sénèque : « *Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas. C'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles.* »

***Monique Chemillier-Gendreau** est professeur de droit international (université Denis-Diderot Paris-VII).*

***Jack Ralite** est maire (PCF) d'Aubervilliers, sénateur de Seine-Saint-Denis, ancien ministre.*

« Bioforce » et « bioconscription »

par Charles Mérieux

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Les drogues, la loi et le malaise social

Suite de la première page

M. Gaymard n'a pris aucune décision pour encadrer plus strictement les publicités des laboratoires ou sortir la presse médicale de sa dépendance financière. Il n'a rien fait pour réformer le financement et la méthodologie des essais cliniques, trop souvent effectués selon les consignes des fabricants.

A ces critiques viennent s'ajouter des doutes sur la nécessité de créer de nouveaux instruments épidémiologiques. Le dispositif de pharmaco-vigilance de l'Agence du médicament ou le Réseau national de santé publique n'auraient-ils pas été en mesure de mener à bien la tâche du futur *« observatoire national »* ?

Le manque d'audace du gouvernement pour remédier à cette frénésie médicamenteuse contraste avec les discours zélés du chef de l'Etat et de son ministre des affaires européennes pour relancer *« la guerre à la drogue »*. Depuis son élection, Jacques Chirac n'a eu de cesse de fustiger la politique des Pays-Bas. Les Néerlandais, qui tolèrent la consommation de cannabis dans des lieux spécifiques – les fameux *coffee-shops* –, sont accusés, à tort, d'arroser la France de haschisch (l'essentiel provenant en fait du Maroc). Il est vrai que cette tolérance nourrit, *via* la Belgique et l'Allemagne, un certain trafic dans le nord du pays.

VERS UN COMMERCE CONTRÔLÉ

Mais les attaques présidentielles, qui confinent à l'obsession, brouillent la compréhension du problème. Si la répression du trafic est indispensable, celle des consommateurs l'est-elle tout autant ? La législation française, qui date de 1970, est l'une des dernières d'Europe à prévoir le délit d'usage de stupéfiants : un consommateur de haschisch, de marijuana ou de poudre blanche qui s'évade seul chez lui risque théoriquement de deux mois à un an de prison. Un débat sur la révision de la loi et sur une éventuelle dépénalisation de la consommation de cannabis est engagé, ce qui revient à se demander si les fumeurs de « joints » sont vraiment différents des consommateurs de Prozac...

Une commission de réflexion mise en place par Simone Veil, sous la présidence du professeur Roger Henrion, quand elle était en charge de la santé avait conclu, à une voix près, à la nécessité de supprimer le délit d'usage de cannabis pour une période expérimentale de deux ans. Si *« aucune aggravation »* n'était constatée dans ce délai, la commission envisageait *« une véritable réglementation du commerce, avec un contrôle strict de l'Etat »*.

Ses membres avaient jugé *« difficile d'admettre l'amalgame fait, au moins dans les textes législatifs, entre l'adolescent fumeur occasionnel de haschisch et l'héroïnomane qui se pique plusieurs fois par jour »*. Sauf chez les personnes qui ont un terrain psycho-pathologique particulièrement fragile, l'usage de cannabis seul ne pose en effet pas de problème sanitaire majeur. Il ne crée pas de dépendance physique et n'entraîne pas de tolérance (nécessité d'augmenter les doses pour obtenir l'effet initial).

LES RAVAGES DE L'ALCOOL

Parallèlement aux offensives présidentielles, la loi Evin contre l'alcoolisme subit les coups de boutoir du Sénat et de l'Assemblée. En décidant récemment de réintroduire la vente de boissons alcooliques sur les stades, les parlementaires ont entamé un peu plus encore la cohérence de la politique française de santé publique. Les ravages de l'alcool lors des manifestations sportives ne sont plus à démontrer.

En décembre 1994, le comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé a proposé de revoir entièrement la classification des psychotropes en fonction de leurs mécanismes d'action dans le cerveau (stimulant, calmant, antidépresseur, etc.) et non plus en se fondant sur leur toxicité ou sur leur statut vis-à-vis de la loi. Les « sages » affirmaient alors, au nom des progrès de la neurobiologie, que le caractère licite ou illicite des substances *« ne repose sur aucune base scientifique cohérente »*.

Cette évidence objective se heurte à nos traditions culturelles. L'alcool a beau tuer prématurément quelque trente-cinq mille Français chaque année, le tabac soixante mille et les médicaments être utilisés dans neuf tentatives de suicide sur dix, la priorité politique affichée reste la répression des stupéfiants. L'usage d'héroïne provoque environ cinq cents morts par surdose chaque année et les utilisateurs de seringues payent un lourd tribut au sida. Le cannabis n'a jamais entraîné la mort.

La réflexion sur ces « fléaux » gagnerait à prendre en compte la vérité scientifique. Le discours préventif auprès des plus jeunes, qui, schématiquement, « diabolise » les drogues illicites et semble ignorer les autres, trouverait sans doute plus d'échos. Que dire à un jeune qui compare son « joint » au verre de whisky paternel ? Surtout, il serait temps de s'interroger sur l'origine de ces comportements. Les produits sont une chose, la dépendance en est une autre. Pourquoi les chômeurs consomment-ils en moyenne 57 % de médicaments psychotropes de plus que les autres ? Pourquoi le tiers des femmes âgées de plus de soixante ans dépendent-elles de ces mêmes substances ?

A défaut d'apporter des réponses au malaise ambiant et sans une volonté farouche de traiter les problèmes sociaux en amont, la voie est ouverte à la *« médicalisation de l'existence »* tant redoutée par le professeur Zarifian. Les toxicomanies, légales ou illégales, pourraient un jour non seulement aliéner la liberté des individus mais celle de la société toute entière, ainsi prise à son propre piège.

Laurence Folléa

RECTIFICATIFS

HANS BLUMENBERG

Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre notice nécrologique consacrée au philosophe allemand Hans Blumenberg (*Le Monde* du 9 avril), deux de ses livres ont été publiés en français, aux éditions de L'Arche : *Le souci traverse le fleuve* (1990, traduit par Olivier Mannoni) et *Naufrage avec spectateur* (1994, traduit par Laurent Cassagnau). Un troisième, *La Passion selon saint Matthieu*, traduit par Henri-Alexis Baatsch et Laurent Cassagnau, devrait paraître à l'automne.

PARTI COMMUNISTE

Le PUP adopté le 6 avril 1994 par le comité national du PCF est le Pacte unitaire pour le progrès, et non le Plan, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 6 avril.

Le Monde

ÉDITORIAL

La bataille des écrans

LE « coup de gueule » de Jean-Paul Belmondo, mécontent de la sortie de *Désiré*, crée une de ces situations à la fois symboliques et paradoxales dont le cinéma français a le secret. Disons-le tout net, le film ne vaut pas tripette. Et Nicolas Seydoux, le patron de Gaumont directement accusé (alors que ce n'est pas sa société, mais celle de son frère Jérôme, le patron de Pathé, qui sort le film), peut à bon droit répondre : *« Vous avez vu le film ? »* Mais si c'est un étendard singulièrement mité qui sert de point de ralliement, le porte-drapeau est d'une envergure telle que l'effet d'annonce fonctionne à plein, en faveur d'une cause bien réelle.

L'accès aux écrans les mieux achalandés est devenu de plus en plus difficile pour les films français (en fait, pour les films non américains). Parce qu'au sein des grands groupes français, Gaumont, Pathé, UGC, les salles occupent une place prépondérante. Leur logique est celle d'une chaîne de grandes surfaces, exigeant un flux régulier d'approvisionnement aux meilleures conditions. Or, au-delà même de la puissance d'attraction des films hollywoodiens les plus porteurs, seule aujourd'hui l'industrie américaine est capable de fournir une alimentation suffisante en produits frais. D'où l'alliance de Gaumont avec Disney et d'UGC avec Fox, qui profite aux productions d'Outre-Atlantique, et aux circuits français.

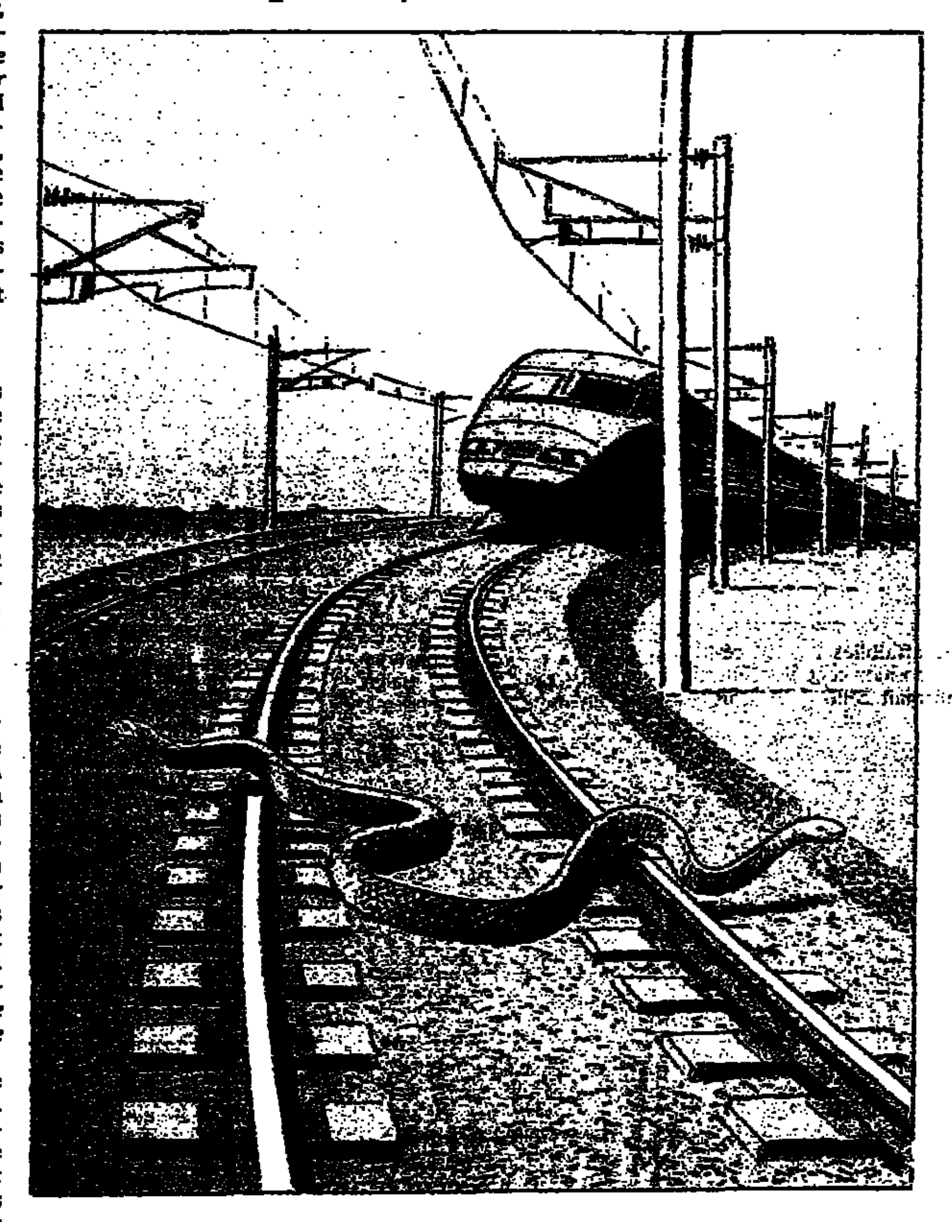
A cette logique strictement commerciale s'ajoute un facteur politique, le duopole de fait : s'il existe trois grandes firmes, ce qui est déjà peu, les frères Seydoux se sont mis en situation de non-concurrence à l'occasion d'un Yalta qui a attribué la capitale à Gaumont et la province à Pathé, UGC restant présent dans toute la France.

On semble bien loin de l'« exception culturelle », qui veut qu'au pays de Jean Renoir et de François Truffaut on ne traite pas le cinéma comme le commerce des petits pois. *« Non,* rétorquent les porte-parole des majors nationales, *si le cinéma français veut faire pièce aux tendances hégémoniques d'Hollywood, il doit se doter de structures industrielles suffisamment puissantes. Laissez-nous nous développer, nous sommes le meilleur rempart contre l'invasion. »*

L'ennui est que la stratégie fondée sur des « remparts » est en passe d'être contournée dans tous les secteurs : de même que les quotas à la télévision deviennent difficilement applicables dès lors que des sociétés françaises ou européennes s'allient aux magnats anglo-saxons, la création de filiales communes entre firmes françaises et américaines de cinéma « mondialise » des sociétés considérées jusqu'alors comme des fleurons de l'industrie nationale des images.

On risque dès lors de parvenir à une aberration : le système de défense de la création cinématographique le plus sophistiqué du monde continuant de permettre la naissance d'un nombre élevé de titres d'une grande variété, mais ceux-ci se retrouvant confinés dans un ghetto culturel des salles « Art et essai » et de diffusion sur Arte, tandis que leur destination naturelle, le réseau de salles, se serait mis à fonctionner selon une tout autre logique, celle du marché mondial.

Indécision *par Guy Billout*



DANS LA PRESSE

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE
Joseph Fitchett

■ En effectuant de multiples voyages autour du globe, le président Jacques Chirac met en œuvre une politique centrée sur les zones traditionnelles des intérêts français, et qui peut suggérer que Paris est capable d'aider ses amis – y compris la Chine et le monde arabe – à contrebalancer la puissance américaine (...) Le message que l'on doit retenir de cette activité tourbillonnante, à écouter les conseillers de Jacques Chirac, est que la France veut influencer vigoureusement les évolutions politiques globales et conduire des batailles commerciales partout où les intérêts français sont en jeu. Que cela résonne comme une nouvelle version du gaullisme, agrémentée d'accents anti-américains, cela convient d'autant mieux à M. Chirac qu'il veut être considéré comme un homme qui a retaillé à son usage le manteau nationaliste du général (...) Sur le long terme, les ambitions de M. Chirac soulèvent quelques questions : la France a-t-elle suffisamment de muscle et d'argent pour soutenir ses engagements ? M. Chirac est-il suffisamment habile pour concilier ses initiatives aux accents nationalistes avec son implication dans l'approfondissement de l'unité européenne ?

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Contrairement aux idées reçues, un gouvernement n'est en rien obligé de choisir entre ses intérêts et ses principes, entre l'angélisme qui sacrifie les premiers et l'hyperréalisme qui sacrifie les seconds (...) Pour ne citer qu'un exemple, militer activement pour l'établissement d'une clause sociale nous protégeant contre le travail forcé et le dumping social aurait l'avantage de protéger à la fois nos intérêts matériels et nos principes éthiques (...) Le plus efficace et le moins hypocrite consiste peut-être à mener, comme l'Italie ou l'Allemagne, une politique commerciale dynamique et une activité diplomatique réduite. En espérant qu'à la longue le développement économique, passant nécessairement par le développement culturel, finira par entraîner, même en Chine, ce développement politique que l'on appelle la démocratie.

Haro sur le numérique !

LA TECHNOLOGIE numérique devient l'un des grands symboles des maux qui s'abattent sur la fin du siècle. A cause d'elle, les chaînes de télévision vont se multiplier à l'infini et inonder les salons d'un océan d'images et de sons. Submergé, le téléspectateur va se terrer au fond de son canapé, sorte de cercueil l'isolant irrémédiablement de la vraie vie, celle des soirées en famille ou entre amis. Au moment où les cybercafés prolifèrent, on craint de voir disparaître les bons vieux bistrots, lieux sacrés où s'exprime la fine fleur de la pensée de comptoir.

L'hydre numérique tisse sa toile. Animant les ordinateurs, nouveaux écrans froids qui disputent leur hypnotisme à celui des téléviseurs. Expulsant les acteurs en chair et en os du cinéma au profit d'abstractions pures à la *Toy Story*. Se glissant dans les câbles téléphoniques pour enchaîner le libre-penseur à l'univers incertain d'Internet. Zone hors-la-loi où le soleil ne se couche jamais et qui attire tous les pervers de la terre, pédophiles insomniaques, négationnistes en tous genres, zoophiles de tous poils, pédérastes allemands, terroristes en herbe...

Et les images ? Plus question de leur faire confiance. Toutes truquées, détournées, transformées, violées. Jusqu'aux photos de famille qui, bientôt, n'échapperont plus au raz de marée virtuel qui ne laissera au naturel d'autre issue que de s'enfuir au galop. Partout, la suspicion s'installe. Visages suspects sur tous les écrans d'un monde qui s'enfonce inexorablement dans un marécage irréel. Sans fond.

Ces prédictions apocalyptiques accueillent chaque nouvelle technologie. De la machine à vapeur à l'automobile en passant par l'électricité, le téléphone ou la télévision (déjà). Sans parler du nucléaire et de la génétique. Mais un tel constat ne suffit sans doute pas pour apaiser la crainte viscérale qui s'empare de l'homme face à tout ce qu'il engendre. Le discours récurrent des gardiens du temple du passé leur donne le beau rôle en dénonçant les dangers qui guettent le bon peuple, masse trop abrutie par les injections répétées de « progrès » pour discerner les nouveaux dangers qui la guettent.

UNE SIMPLE TECHNIQUE

Le numérique mérite-t-il de tels anathèmes ? Le caractère imprécis et tentaculaire du vocable explique sans doute les gémonies auxquelles on le voue. Mais de quoi s'agit-il ? D'une simple technique de reproduction du monde réel. En ce sens, le numérique ne se distingue pas des sels d'argent à l'origine de la photographie, de l'aiguille d'un phonographe ou du faisceau d'électrons du tube d'un téléviseur. La fonction est la même, seule la méthode change. Le numérique reproduit la réalité après l'avoir transformée, ou plutôt codée, sous la forme d'une succession de 0 et de 1.

Le sacrilège réside sans doute dans la réduction du monde à ces deux chiffres. Personne, pourtant, ne s'est élevé contre la profanation du mouvement continu par le cinéma. Ce dernier a pourtant osé hacher le geste auguste de l'homme en 24 images fixes par seconde. Sur le grand écran, comme sur le petit d'ailleurs, le mouvement n'est donc plus qu'illusion. Le numérique, lui, tire sa puissance du codage binaire qui rend possible la compression du son et de l'image. En supprimant 50 %, 80 % ou même 90 % des informations contenues dans une photographie, le numérique reste capable de la reproduire sans que l'œil humain y voit goutte. De la même façon que le spectateur conserve l'impression du mouvement au cinéma.

Ce subterfuge qui trahit les sens de l'homme engendre-t-il une intolérable manipulation des esprits ? Nombre de dictateurs s'en sont passés pour hypnotiser les foules. Un microphone ancestral ou une radio nasillarde, qui n'avaient rien de numérique, ont suffi pour leur donner un pouvoir sans limite. En accusant une technologie d'engendrer le mal, ne se trompe-t-on pas de cible ? Les autodafés n'ont pas éradiqué la pensée. Le numérique n'est qu'un outil de plus dans la panoplie des techniques de création. Personne n'a jamais accusé les tubes de peinture ni les pinceaux de déformer la réalité. Tout dépend de la façon dont on manie l'outil.

Déjà, les « bouquets » de programmes de télévision numérique posent le délicat problème de leur contenu. Le CD-ROM date de 1985. Média de création artistique, d'éducation, d'information, il n'a engendré que de rares réussites. Le Digital Video Disk (DVD), dont le lancement est prévu pour cette année, contiendra jusqu'à vingt-quatre fois plus d'informations. Il offrira une telle capacité de stockage que les archives du cinéma, par exemple, se trouveront à la portée de l'ensemble du grand public. D'ici quelques années, en combinant le DVD et Internet, des créateurs inventeront un nouveau langage. Le multimédia engendrera ses auteurs de la même façon que le septième art a suscité les siens. Et le numérique se banalisera au point que l'on oubliera même son existence en dehors des cercles professionnels. Tout comme, aujourd'hui, plus personne ne s'angoisse en imaginant les électrons qui s'agitent à l'intérieur des fils électriques.

Michel Alberganti

TÉLÉCOMMUNICATIONS Jeudi 11 avril, les principaux syndicats de France Télécom appellent à une grève contre le projet de privatisation partielle. ● LE PERSONNEL donne le sentiment d'être résigné. La répétition du discours sur la nécessité du changement, ainsi que l'engagement sur le maintien d'une participation majoritaire de l'Etat et du statut de fonctionnaire n'étant pas sans effet. Pourtant, une déstabilisation du personnel n'en est pas moins sensible, attisée par l'entrée en vigueur du programme EO2 de restructuration en profondeur des services de l'opérateur. ● UNE PYRAMIDE DES ÂGES vieillissante et l'existence de catégories de salariés dont les métiers sont en voie de disparition n'arrangent rien au climat interne. ● L'URGENCE pour France Télécom est à la remobilisation de son personnel et à l'évolution de son mode de management.

Les syndicats de France Télécom appellent à une grève le 11 avril

Les agents se soucient moins des aspects juridiques de la réforme de l'entreprise que de l'évolution de leur travail. Pour réussir sa mutation avant l'arrivée de la concurrence en 1998, l'opérateur public a besoin de remotiver ses salariés

IL Y A urgence ! Michel Bon, président de France Télécom, le répète à qui veut l'entendre. Le premier ministre, Alain Juppé, ne s'exprime plus aussi ouvertement depuis le mouvement social de décembre 1995, mais défend la même idée. Urgence à quoi ? A faire évoluer l'exploitant téléphonique public. C'est-à-dire à le transformer en une société dotée d'un capital, puis à partiellement le privatiser, afin de lui donner les moyens de lutter à armes égales contre une concurrence qui, en 1998, sera totale dans les services de télécommunications.

Et si l'urgence n'était pas là ? Ou pas uniquement là. Si elle était aussi dans une évolution vers un mode de management moins « *archaïque* », moins « *militaire* », pour reprendre les qualificatifs utilisés par certains ? Si elle était, surtout, à la restabilisation et à la remobilisation du personnel ? C'est en tout cas, pour une large part, l'attente manifestée par les salariés. « *Avec un personnel aussi démotivé, c'est à se demander comment on va se comporter face à la concurrence en 1998* », relève Valérie, un agent des lignes. « *France Télécom ferait bien de se regarder le nombril. L'évolution du statut, si elle se fait, ne résoudra pas nos problèmes* », prévient Jean-Claude, un cadre du groupe.

Il est incontestable que les discours répetés sur la nécessité d'une privatisation partielle ont marqué les esprits. Tout comme les engagements sur le maintien d'une participation majoritaire de l'Etat (51 %) et du statut de fonctionnaire du personnel existant, réitérés par Alain Juppé dans la lettre de mission adressée à Michel Bon le 18 mars. « *Je crois que dans la tête des gens, la privatisation est déjà là* », résume Anne-Marie, qui travaille dans un service commercial.

UN PROGRAMME EN TROIS ENTITÉS

Malgré tout, si les engagements du gouvernement « *rassurent, ce n'est pas à 100 %, car ce qui est vrai là ne le sera sans doute plus demain* », relève Jean-François, technicien dans un centre de construction des lignes. « *Le personnel n'a pas totalement confiance. L'Etat à 51 % ? Les gens demandent : et après ?* », explique Jean-Claude. « *Les collègues se demandent comment une société avec des actionnaires privés pourra continuer à employer des fonctionnaires* », indique Anne-Marie. « *Et comment ça va se passer avec les nouveaux embauchés* », renchérit Brigitte, chargée de l'accueil des clients dans une agence commerciale.

Plus encore que le changement de statut, ce sont les restructurations internes – le programme EO2 (évolution de l'organisation deuxième phase) – qui préoccupent le personnel de France Télécom. Décidé fin 1995, EO2 vise à scinder les équipes en trois entités spécialisées par clientèle (particuliers, professionnels, entreprises) responsables de la vente et de l'après-vente et appuyées sur des services réseaux (exploitation, construction). Or, sur ce projet joue à plein l'« *incapacité à communiquer, autrement que par directives et instructions, entretenant un sentiment d'irresponsabilité à tous les niveaux* », pour paraphraser un consultant qui connaît bien le groupe. Ce qui attise le climat de démobilisation. « *On ne sait pas encore comment notre travail va évoluer. On n'a pas d'informations* », déclare Brigitte. « *EO2 a commencé à toucher l'encadrement. Et l'on voit, à ce niveau, les gens qui cherchent à se placer sur les meilleurs postes. On assiste à des conflits d'intérêts. Tout cela renforce la démobilisation en dessous* », note Jean-François.

Dans un groupe où la pyramide des âges est vieillissante (plus de quarante-deux ans) et où le personnel est donc a priori moins enclin à « bouger », EO2 intervient alors qu'« *on a laissé en errance des couches sociales entières, comme la population technique des centraux téléphoniques et surtout des centres de construction des lignes*, souligne Jean-Claude, *c'est une population qui est dans le mur* ». « *Tout ce qui a constitué le travail à partir du milieu des années 70, pour rattraper le retard téléphonique, qui a nécessité des embauches massives de techniciens pour les centraux et les lignes, c'est fini. Il n'y a plus que du travail de maintenance sur les lignes et rien ou presque dans les centraux* », résume Jean-François.

« *On ne s'est pas occupé depuis des années de ces populations* », déclare Jean-Claude. Ce que confirment les syndicats. La création d'un institut des métiers a malgré tout été décidée fin 1995. Mais ses effets ne se feront pas sentir avant de nombreux mois. En attendant, on propose aux techniciens de se reconvertir dans des fonctions commerciales. « *La boîte fait un effort de présentation des nouveaux métiers dans le commercial*, admet Jean-François, *mais ce qui peut être acceptable pour des jeunes embauchés ne l'est pas pour des types ayant travaillé quinze ans aux lignes. D'autant que sur ces nouveaux postes il faut se former sur le tas et être rentables tout de suite.* »

UNE CULTURE TECHNOCRATIQUE

En début d'année, Michel Bon a indiqué vouloir réinsuffler l'« *esprit de reconquête* » à son personnel en lui demandant de contribuer au développement et à la modernisation de l'usage du téléphone. Pour l'instant, ce message ne semble pas avoir atteint les équipes sur le terrain. Ou alors, ces dernières n'en ont-elles pas perçu la nouveauté. « *On nous demande déjà depuis longtemps de plus nous consacrer à la vente, de proposer de nouveaux services aux clients*, indique Brigitte, *mais ce que ne comprend pas la hiérarchie, c'est que souvent on ne peut pas uniquement se focaliser sur la vente de nouveaux services, parce que le client n'est pas venu pour ça.* »

Pour Jean-Claude une chose est claire : « *France Télécom dispose d'une culture technocratique qui a été hyperperformante lors du rattrapage téléphonique mais ne sait pas gérer son personnel. Et cela n'a rien à voir avec une évolution ou non du statut.* » Certains syndicalistes ne disent pas autre chose. « *Le statut, c'est l'arbre qui cache la forêt, c'est-à-dire ces problèmes de management, de réactivité* », explique Marie-Pierre Liboutet, secrétaire générale de la CFDT-PTT.

Pour la direction de France Télécom, qui depuis trois ans s'est surtout mobilisée sur les « jeux politiques » avec l'Etat à propos du changement de statut et sur la conclusion des alliances internationales, avec l'allemand Deutsche Telekom et l'américain Sprint, l'urgence n'est-elle pas, maintenant, à affronter ces problèmes ? Au moins autant qu'une évolution juridique de l'entreprise, c'est probablement l'une des conditions de la réussite dans le nouvel environnement en 1998.

Philippe Le Cœur

Le gouvernement présenterait son projet de loi en mai

Le niveau de mobilisation chez France Télécom, jeudi 11 avril, sera déterminant. Les syndicats en sont conscients qui espèrent une participation comprise entre 50 % et 60 % de grévistes (il y en avait 65 % en mai 1995 et 75 % en octobre 1993). En fonction du résultat, le gouvernement, qui est décidé à procéder au changement de statut de l'opérateur, adaptera sa communication. A en croire une source proche de la direction de France Télécom, Matignon confirmera quoi qu'il arrive, dans les jours suivants la grève, son intention de réformer l'opérateur. Selon une autre source, le gouvernement envisage un projet de loi courant mai.

Dans ce contexte, les syndicats s'inquiétaient aussi, à la veille de la grève, de possibles manipulations des chiffres, l'entreprise ne détaillant plus les participations établissement par établissement. Ils ont fait savoir à la direction de France Télécom qu'ils seront attentifs sur ce chapitre.

« On nous proposera rapidement d'abandonner le statut de fonctionnaire »

PRÉNOM : BRIGITTE
FONCTION : AGENT EN AGENCE COMMERCIALE
AGE : 34 ANS
ANCIENNETÉ : 16 ANS

Dans l'agence commerciale où elle travaille, Brigitte déplore que ses collègues « *réagissent peu* » sur le changement de statut et la privatisation partielle de France Télécom. La lettre que leur a adressée Michel Bon, leur président, avec copie de la lettre de mission du premier ministre, Alain Juppé, n'a suscité que peu de discussions. « *Les gens ont un peu peur et pensent avant tout au train-train quotidien et aussi aux réorganisations qui arrivent avec EO2.* » Pour sa part, même si elle avoue avoir « *le sentiment que, ce coup-ci, le gouvernement ne reculera pas* », elle va faire grève jeudi 11 avril. « *La concurrence, elle est là. Il est difficile de revenir en arrière, c'est sûr. Mais je ne vois pas le lien. Je pense qu'on peut faire avec le statut actuel. Je me battrai pour mon statut.* »

Elle se déclare sceptique face aux engagements du gouvernement sur le maintien d'une participation majoritaire de l'Etat et du statut du personnel. « *Je n'y crois pas. Cela ne tiendra pas avec des actionnaires privés. Nous ne pourrons pas rester fonctionnaires. Nous coûterons trop cher pour une société pour qui la priorité sera la rentabilité. Et, de toute façon, même dans les sociétés privées qui sont rentables, on voit bien que l'on met les personnels à la porte. La cohabitation entre des fonctionnaires et des nouveaux recrutés non-fonctionnaires sera en plus quelque chose de difficilement envisageable. Pour moi, il est évident que l'on nous proposera rapidement d'abandonner le statut de fonctionnaire pour prendre un statut privé.* »

Le projet de loi adopté en conseil des ministres le 3 avril et fixant les nouvelles règles du jeu pour 1998, date de l'ouverture totale à la concurrence ? Elle en connaît « *les grandes lignes* via *les syndicats, car nous n'avons pas eu d'information officielle de notre hiérarchie* ». Soulignant qu'il s'agit d'« *un texte important, mais complexe* », elle indique : « *Son contenu ne me rassure pas trop. Notamment pour le service public.* »

Ph. L. C.

« Le maintien du service public aura un coût »

PRÉNOM : ANNE-MARIE
FONCTION : GESTIONNAIRE DE DONNÉES CLIENTS EN AGENCE COMMERCIALE
AGE : 43 ANS
ANCIENNETÉ : 13 ANS

Résignée, un peu déboussolée, malgré tout préoccupée par l'évolution de France Télécom... Anne-Marie n'est pas loin d'offrir un concentré de l'état d'esprit du personnel de l'exploitant. « *Le 11 avril, je ne fais pas grève, tout est déjà joué* », affirme-t-elle, notant être « *habituée déjà à fonctionner comme dans le privé. Changer le statut de France Télécom ne changerait rien a priori* ». Elle ne se pose pas de question sur le maintien de l'Etat – « *S'il a besoin d'argent, il vendra* » – ni sur celui du statut de fonctionnaire. « *Je ne vois pas l'emploi en danger. Il n'y a pas de sureffectif. Je ne crois pas qu'ils débaucheront. Je pense qu'on demandera aux gens de choisir entre fonctionnaire et statut privé.* » Elle n'est pas « *entrée chez France Télécom pour le statut de fonctionnaire. J'avais été dans le privé, j'étais au chômage* ». Elle reconnaît néanmoins que « *la garantie de l'emploi est importante vu le contexte économique* ». L'une de ses préoccupations c'est EO2, la restructuration à laquelle procède France Télécom. « *On a l'impression que les organisations changent sans arrêt* ». Le projet de loi de réforme des télécommunications ? Elle avoue en avoir « *entendu parler aux informations* ». Le service public, le rôle de France Télécom ? « *Je veux bien y croire*, indique-t-elle, *mais comment pourra-t-on faire face à la concurrence ? Le maintien du service public aura un coût. Il a été dit que les concurrents seront mis à contribution. Accepteront-ils ?* » Soulignant que « *le service public, pour moi, est une notion importante, notamment le même traitement tarifaire pour tous* », elle a des inquiétudes quant aux futurs actionnaires. « *S'ils savent bien mener France Télécom, cela peut être bénéfique. Mais je ne voudrais pas que France Télécom soit vendu à n'importe qui. Jusqu'à présent on favorisait la qualité. Je ne voudrais pas qu'elle passe après la recherche des profits. Je ne voudrais pas que France Télécom se casse le nez.* »

Ph. L.C.

« Où va-t-on atterrir demain et pour faire quel boulot ? »

PRÉNOM : VALÉRIE
FONCTION : AGENT DANS UN CENTRE DE CONSTRUCTION DES LIGNES
AGE : 36 ans
ANCIENNETÉ : 14 ans

Les engagements pris par le premier ministre Alain Juppé dans la lettre de mission adressée à Michel Bon, le président de France Télécom, sur le maintien de la participation de l'Etat dans l'exploitant et sur le maintien du statut de fonctionnaire de ses personnels n'ont que peu d'effet sur Valérie. « *Ils essaient d'adoucir la situation* », explique-t-elle, déclarant qu'elle a le sentiment que « *ça, on nous le dit maintenant, mais après.... L'impression, c'est que c'est un leurre. Qu'après 1998, on mettra les cartes sur la table en nous disant finalement : cela ne peut pas marcher.* »

Le projet de loi fixant le cadre réglementaire qui s'appliquera dans les services téléphoniques en 1998, adopté en conseil des ministres la semaine passée et dans lequel est réaffirmé le rôle central de France Télécom pour les missions de service universel – version allégée du service public actuel –, ne provoque guère plus de réaction. « *De façon générale, c'est assez vague. Trop technique*, souligne-t-elle. *C'est trop éloigné de nos problèmes individuels. Notamment de l'entrée en vigueur d'EO2, le plan de réorganisation, à propos duquel tout le monde échafaude des scénarios, car il n'y a pas d'informations précises.* »

Pour Valérie, « *EO2 passera, comme les reclassifications sont passées* », à la suite de la réforme de 1990 (abandon du statut d'administration pour celui d'exploitant public), et cette réorganisation des structures de France Télécom est largement responsable de la « *démotivation du personnel en ce moment* ». « *En plus*, ajoute-t-elle, *il y a un problème avec l'encadrement, qui, lui, est en train de changer de postes, avec des conflits d'intérêts. En dessous, les chefs de service et nous, les agents, nous sommes dans l'attente : où va-t-on atterrir demain ? Pour faire quel boulot ? Cela dit, nous continuons chacun à faire notre travail, parce que nous sommes conscients qu'en face il y a les usagers.* »

Ph. L. C.

Elf Aquitaine découvre un troisième gisement de pétrole dans le golfe de Guinée

Inexistante voilà dix ans, l'exploration en eau profonde ne cesse de se développer grâce aux progrès technologiques

LES PROFONDEURS du golfe de Guinée semblent propice aux pétroliers. Quelques semaines après les rumeurs non confirmées, de « *découverte majeure* » d'huile par Shell au large du Nigeria avec le puits de Bonga 1 par 1 000 mètres d'eau, Elf Aquitaine publie les résultats d'un forage fructueux effectué à 200 kilomètres au nord-ouest de la capitale angolaise, Luanda. La compagnie française a révélé, mercredi 10 avril, que le puits de Girassol (tournesol, en portugais) foré par 1 365 mètres d'eau a un débit de 2 800 barils/jour. Ses réserves seraient de la même importance que les deux autres champs NKossa (55 millions de tonnes) et Moho (40 à 60 millions de tonnes) situés plus au nord, au large du Congo, et découverts par le groupe respectivement en 1984 et en 1995. L'exploitation de NKossa, qui démarrera au second semestre, devrait durer une trentaine d'années.

VERS LES CÔTES CHINOISES

Ces investigations en eau profonde sont rendues possibles grâce aux progrès technologiques qui permettent aux pétroliers de prospecter dans des zones inaccessibles jusqu'alors et surtout de diversifier leurs implantations. Ainsi, comme ses concurrents, Elf s'intéresse aux côtes chinoises. L'entreprise devrait se lancer dans des études à l'embouchure de la rivière des Perles sur un champ de 20 000 km² à des profondeurs variant entre 100 et 2 000 mètres. « *Quoi qu'en disent les Cassandre, l'industrie pétrolière et gazière continue à faire des découvertes tout à fait remarquables. Sur la période 1990-1995, dix champs géants ont été découverts* », constatait Olivier Appert, directeur général adjoint de l'Institut français du pétrole (IFP), lors du colloque « Panorama 96 » organisé en janvier à Paris par cet organisme. Il faisait référence aux gisements de Colombie, d'Algérie mais également aux découvertes off-shore à l'ouest des Shetland, ou dans le golfe du Mexique.

La technologie aidant, les espoirs se portent vers les gisements en mer profonde au-delà de 200 mètres d'eau. Inexistante voilà dix ans, l'exploitation marine à de telles profondeurs ne cesse de se développer. Estimée actuellement à 1,5 million de barils/jour sur une production quotidienne mondiale de 64 millions de barils, elle avoisinera 3,5 millions de barils/jour en l'an 2000, un niveau analogue à celui de l'Irak avant la guerre du Golfe.

« *La profondeur ne constitue plus véritablement un obstacle technique et économique* », soulignait M. Appert. Après Petrobas, qui fore depuis 1994 au large du Brésil sous 1 030 mètres d'eau, Shell vient de décider de mettre en production dans le golfe du Mexique un champ de gaz par moins 1 600 mètres. L'exploitation devrait débuter en 1997. Pour confirmer l'attrait de la mer du Nord, même avec un prix du baril faible, Peter Mellbye, vice-président de la compagnie norvégienne Statoil, estimait lors de ce colloque, que le progrès technologique a permis une baisse de 25 % à 30 % des coûts des nouveaux projets. La compagnie espère les réduire de 40 % à 50 % dans un délai de quatre à cinq ans.

STABILITÉ DES INVESTISSEMENTS

L'industrie des hydrocarbures reste cependant grande consommatrice de capitaux. Le montant total des investissements jusqu'en 2010 est estimé à 2 700 milliards de dollars (13 500 milliards de francs). Par année, les dépenses atteignent 180 milliards de dollars (900 milliards de francs), en hausse de 35 % par rapport à celles engagées au début de la décennie. L'exploration-production absorbe seule près de la moitié de ce montant soit 85 milliards de dollars. A l'avenir, la proportion devrait diminuer grâce aux économies générées par les progrès technologiques. « *Malgré un accroissement de production, les investissements d'exploration resteront stables en monnaie constante* », confirmait M. Appert. Les réductions de coûts sont d'autant plus indispensables, qu'en cette période d'abondance pétrolière, les prix restent bas et les experts ne voient pas de progression durable des cours d'ici à plusieurs années.

Dominique Gallois

Le Crédit suisse a proposé une fusion à l'Union de banques suisses

Une conversation sur un éventuel rapprochement a eu lieu entre les présidents des deux groupes

Le Crédit suisse a confirmé mardi 9 avril en fin de journée avoir proposé une fusion à l'Union de banques suisses. L'UBS étudiera l'offre lors d'un conseil qui doit se tenir jeudi 11 avril. Un rapprochement entre les deux établissements donnerait naissance à la plus grande banque d'Europe avec un total de bilan de plus de 3 300 milliards de francs français et des profits annuels proches de 13 milliards de francs.

BERNE
de notre correspondant

Après l'annonce, début mars, de la fusion de deux grands de la chimie hélvétique, l'exemple va-t-il être suivi par les deux principales banques du pays ? Relevant jusque-là de l'hypothèse, la perspective d'un rapprochement entre l'Union de banques suisses (UBS) et le Crédit suisse (CS Holding) vient soudain de devenir plus crédible. Le Crédit suisse a confirmé mercredi 9 avril en fin de journée avoir fait une telle proposition à l'UBS, qui pour sa part entamera ou non des négociations à l'issue d'un conseil qui doit se réunir jeudi 11 avril. Il n'est pas étonnant que la question d'un rapprochement entre les deux premières banques helvétiques se pose après le choc de la création de Novartis, le nouvel ensemble issu du mariage entre Ciba-Geigy et Sandoz.

Si la fusion venait à prendre corps, elle donnerait naissance à la première banque d'Europe. Son total de bilan (3 300 milliards de francs français) ne serait surpassé que par des établissements japonais. L'an dernier, l'UBS, qui emploie 29 000 personnes, a réalisé un bénéfice de 1,683 milliard de francs suisses (7 milliards de francs français) et le Crédit suisse – 24 000 employés – un profit de 1,401 milliard de francs suisses (5,9 milliards de francs français).

La rumeur a rebondi de plus belle à la suite d'un article évoquant une éventuelle fusion entre les deux premières banques suisses. Paru mardi 9 avril dans le quotidien *Tages-Anzeiger* de Zurich, à une semaine de l'assemblée générale des actionnaires d'UBS, alors que s'exacerbe la lutte pour le contrôle de la direction de la banque, l'article du journal zurichois a fait l'effet d'un pavé dans la mare. Se référant à des *« sources extrêmement fiables »*, le *Tages-Anzeiger* affirmait que le CS Holding exercerait des pressions sur UBS pour l'inciter à fusionner. Selon le quotidien, en cas de refus, CS Holding et ses associés menaceraient de faire cause commune avec l'actionnaire « rebelle » Martin Ebner et de voter contre la direction lors de l'assemblée générale du 16 avril. Il aurait également envisagé de s'opposer à la nomination de l'actuel directeur général, Robert Studer, à la présidence du conseil d'administration d'UBS, en remplacement de l'actuel titulaire, Nikolaus Senn, qui arrive au terme de son mandat.

L'article du *Tages-Anzeiger* s'inscrit dans le cadre de la lutte pour le pouvoir que se livrent, depuis un certain temps déjà, la direction et une dissidence emmenée par Martin Ebner. Principal actionnaire de l'établissement à travers sa société financière BK Vision, celui-ci souhaiterait voir UBS délaisser ses activités de banque commerciale pour se consacrer essentiellement à la finance.

Dernièrement, Martin Ebner a cédé un bon paquet d'actions à l'un des plus grands industriels du pays, Stephan Schmidheiny. Celui-ci considère que l'UBS a encore un bel avenir devant elle, même s'il estime qu'*« il y a trop de banques en Suisse »*. Interrogé par le *Tages-Anzeiger* à propos de ces rumeurs de fusion, il a indiqué que le CS Holding devrait d'abord digérer deux de ces récentes acquisitions : la Banque populaire suisse et la Nouvelle Banque d'Argovie.

« INDISCRÉTION »

Cherchant à calmer les esprits, dans un communiqué publié mardi en fin de soirée, le CS Holding reconnaît en partie les intentions qui lui sont prêtées, mais reproche au quotidien zurichois d'avoir donné *« une image déformée de la réalité »*. En tout cas, la direction de la banque dément avoir envisagé de soutenir BK Vision à la prochaine assemblée générale de l'UBS. En revanche, elle reconnaît avoir proposé une discussion en vue d'une fusion avec l'UBS et a tenu à fournir des précisions sur les circonstances d'un entretien téléphonique entre les présidents des deux établissements. L'article du *Tages-Anzeiger*, constate le communiqué, est *« le résultat d'une indiscrétion présentée avec partialité et sensationnalisme »*.

« A l'occasion de cet entretien, précise le communiqué, *le président de CS Holding a abordé la question de savoir s'il ne serait pas opportun de s'entretenir des possibilités de fusion entre les deux plus grands établissements bancaires suisses, étant donné que la question pourrait être, tôt ou tard, d'actualité en raison de l'évolution du paysage bancaire hélvétique et international. L'adaptation de la Suisse au mouvement de mondialisation de services financiers et le processus de restructuration encore en cours dans le secteur bancaire appelleraient des solutions s'inscrivant dans le long terme. » « Les deux présidents*, ajoute le texte, *étaient toutefois conscients qu'une décision d'une telle portée... appartenait aux actionnaires. »*

Tout en déplorant l'écho donné à *« la réponse à une question simplement soulevée dans un entretien confidentiel »*, CS Holding n'en espère pas moins que cette discussion *« pourra être poursuivie à l'avenir en toute sérénité et objectivité »*. Plus laconique, le porte-parole d'UBS s'est contenté de confirmer que la conversation téléphonique avait bel et bien eu lieu et que le conseil donnera son avis.

Alors que l'éventualité d'une fusion a suscité de vives inquiétudes dans les milieux syndicaux, craignant pour la stabilité de l'emploi, la Bourse a réagi plus positivement. Ainsi, le titre au porteur d'UBS s'est apprécié de 0,5 % et l'action CS Holding de 5,5 %. Quant aux analystes financiers, sans vouloir faire de pronostics, ils estiment qu'une fusion des deux plus grandes banques suisses est possible sinon inéluctable.

Jean-Claude Buhrer

Suez affiche une perte de près de 4 milliards de francs

GÉRARD MESTRALLET a tenu parole. Lors des résultats semestriels, le président du groupe Suez avait annoncé une perte de 3,976 milliards de francs et pronostiqué un second semestre à l'équilibre. C'est chose faite. Avec 17 millions de francs de résultats positifs, les six derniers mois sont en ligne. Pour l'ensemble de l'année, la compagnie reste à peu de chose près autour des chiffres prévus par M. Mestrallet : un déficit de 3 959 milliards de francs. En deux ans, le groupe aura donc perdu 8,6 milliards de francs.

L'immobilier et la banque Indosuez sont les principaux responsables de ces résultats désastreux. L'effet de la crise immobilière a pesé pour plus de 5 milliards de francs sur les comptes de Suez. Au premier semestre, M. Mestrallet avait ajouté 4 milliards de provisions aux 7,6 déjà passées par Gérard Worms, son prédécesseur. Il a décidé d'en remettre un petit milliard au second semestre. Pour autant, il se garde bien de prétendre être immunisé contre une crise dont on connaît mal l'évolution. En 1995, les engagements nets dans l'immobilier ont été réduits de 19,7 milliards à 14,1 milliards, le produit des cessions et remboursements a atteint 2,3 milliards de francs. Le taux de provisionnement a été porté de 43 % à 53 %.

« Les deux premiers mois de l'année donnent cependant des signes encourageants, souligne M. Mestrallet. Le groupe a cédé pour 300 millions de francs d'immeubles à la valeur inscrite dans les comptes. Quant à Indosuez, elle a subi les contrecoups de la mauvaise tenue des marchés.

Affichant sa volonté de maintenir la banque au sein de la compagnie, Suez a injecté 1,2 milliard de francs dans Indosuez, l'a allégée de 5,5 milliards de francs d'actifs immobiliers et lui promet un nouvel appui d'un milliard à la fin de l'année. Hors immobilier, Indosuez a encore dû améliorer la couverture de ses risques sur ses autres métiers en passant 1,262 milliard de francs de provisions (notamment 330 millions de francs sur Eurotunnel). La banque a tout à la fois souffert d'une notation faible (renchérissant le coût de ses emprunts), d'une activité difficile sur les marchés financiers et d'une faible demande de crédit en France. Le produit net bancaire a reculé de 9,6 % affecté par un recul des commissions qui sont passées de 343 millions en 1994 à 128 millions en 1995. Le résultat d'Indosuez a été arrêté symboliquement à 107 millions de francs.

PLAN SOCIAL

Pour Gérard Mestrallet, le reste du groupe a obtenu des résultats satisfaisants. Côté établissements spécialisés (Sofinco, Factofrance Heller, SEV Afer), le résultat courant a augmenté de 37 %. A la Société générale de Belgique (Tractebel, Générale de banque, Fortis AG, Union minière et Sagem), il a progressé de 24 %.

Le groupe a enregistré un résultat exceptionnel de 578 millions de francs. Les éléments positifs (1 184 milliard de francs) correspondent aux plus-values réalisées sur près de 5 milliards de francs de cessions (Financière Sfac, Fimagest, Abeille Ré, Commercial Union, Mine d'Ammemberg). Les éléments négatifs (1 762 milliard) proviennent de provisions pour restructuration, principalement chez Union minière, où un plan social concernant 2 000 personnes sur deux ans a été annoncé au second semestre.

« Le groupe est désormais en ordre de marche », estime Gérard Mestrallet. Le personnel de la holding a été réduit de 200 personnes à 80. La nouvelle orientation d'Indosuez comme *« banque d'affaires internationale intégrée, spécialisée sur l'axe Europe-Orient »* est mise en œuvre par Christian Maurin, son président depuis fin janvier 1996.

M. Mestrallet est en train de redimensionner son groupe *« en le développant sur un nombre limité de métiers »*. Une politique qui devrait porter ses fruits dès 1996, puisqu'il annonce un retour aux bénéfices dès cette année. *« Je sais où je veux aller »*, affirme-t-il. Il semble surtout être mu par un pragmatisme sans faille. *« Les choix que nous avons faits étaient les meilleurs au moment où nous les avons pris »*, dit-il en faisant allusion à l'arrimage d'Indosuez au groupe. Il serait en effet étonnant que la banque du groupe reste à l'écart des mouvements de concentration à venir dans le paysage bancaire français.

Babette Stern

Le dollar atteint son plus haut niveau depuis deux ans face au yen

LE CALME est revenu, mardi 9 avril, à Wall Street. Après son plongeon de la veille (– 1,56 % en clôture et – 2,5 % en cours de séance), l'indice Dow Jones n'a enregistré qu'une baisse modeste (– 0,6 %), tandis que le marché obligataire américain se reprenait. Les places boursières européennes ont très bien résisté. Après une ouverture en baisse, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a terminé la séance sur un gain de 0,33 %. Le dollar a poursuivi son ascension : il est monté, mercredi matin 10 avril, jusqu'à 108,75 yens, son plus haut niveau depuis deux ans face à la devise japonaise et 1,50 mark, son cours le plus élevé depuis six mois face à la monnaie allemande. Face au franc français, il s'échangeait à 5,10 francs.

Le dollar a profité de l'annonce, mercredi matin, d'une nouvelle contraction de l'excédent de la balance courante japonaise au mois de février. Il s'est établi à 745,9 milliards de yens (35 milliards de francs), soit une baisse de 38,8 % par rapport à son niveau de l'année précédente. Cette évolution des comptes extérieurs japonais favorise un repli du yen, les exportateurs nippons ayant du même coup moins de devises étrangères à convertir dans leur propre monnaie.

Les écarts de taux d'intérêt à court terme entre les grands pays industrialisés soutiennent également le billet vert. Les rendements à trois mois américains sont aujourd'hui largement supérieurs à ceux observés au Japon ou en Allemagne (5,30 % aux Etats-Unis contre 0,5 % à Tokyo et 3,25 % à Francfort), ce qui rend les placements libellés en dollar attractifs. Cette situation, favorable au dollar, devrait se maintenir au cours des prochains mois. Comme le notent les économistes de la Banque française du commerce extérieur (BFCE), *« en se révélant durable, la prime financière du dollar sur le mark ou le yen devrait séduire les investisseurs internationaux »*.

HÉSITATIONS ALLEMANDES

La vigueur de l'économie américaine, reflétée par le nombre important de créations d'emplois au mois de mars (140 000), est de nature à inciter la Réserve fédérale à opter pour le statu quo sur ses taux directeurs. Au Japon, la fragilité du système bancaire devrait se traduire par le maintien d'une politique monétaire très souple. Enfin, en Allemagne, la stagnation de l'économie pourrait se traduire par une baisse des taux directeurs de la Bundesbank. Les commandes enregistrées par l'industrie allemande se sont contractées de 1 % au mois de février. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a déclaré, mardi, dans un entretien accordé au journal *Die Welt*, que la banque centrale *« continuera à examiner s'il y a une légère marge de baisse des taux. De toutes façons, il n'y a aucune raison d'augmenter les taux d'intérêt pour le moment »*.

Les hésitations allemandes ne devraient pas empêcher une poursuite de la détente monétaire en France. La vigueur du franc face au deutschemark (3,4020 francs pour un mark mercredi matin), l'évolution modérée des prix (2 % en glissement annuel en février) et de la masse monétaire (4,1 % sur un an en février) plaident pour une baisse des taux directeurs de la Banque de France. Selon un sondage effectué mardi par l'agence Reuter auprès de vingt économistes, seize d'entre eux prévoyaient une baisse de 0,10 %, à 3,70 %, du taux des appels d'offres à l'issue du conseil de l'institut d'émission, réuni jeudi 11 avril.

P.-A. D.

Les patrons de General Motors, Ford et Chrysler moins bien payés

EN DÉPIT de profits excellents enregistrés par les constructeurs automobiles américains General Motors (GM), Ford et Chrysler, leurs présidents ont vu leur rémunération – hors stock-options – baisser en 1995. Alors que les bénéfices de GM ont bondi de 40 % en 1995 pour atteindre 6,9 milliards de dollars, John Smith, son président, a vu sa paie diminuer de 9,2 % à 5,5 millions de dollars (27,5 millions de francs). Explication : les bonus versés par GM en 1995, qui représentent une part importante de la rémunération, dépendaient d'objectifs de performances autres que le bénéfice net, qui n'ont pas été atteints.

Alex Trotman, patron de Ford, a vu sa paie diminuée d'un tiers. Son salaire annuel est resté inchangé (1,5 million de dollars), mais son « bonus » est passé de 6 millions de dollars à 3 millions. Ford a enregistré un bénéfice net de 4,14 milliards de dollars en 1995, en baisse de 22 % par rapport à 1994. Robert Eaton, patron de Chrysler, a touché 7 millions de dollars en 1995, soit une baisse de 22 %. La qualité des produits et le cours de l'action Chrysler n'ont pas été conformes aux objectifs fixés.

DÉPÊCHES

■ **WALL STREET : la société de Bourse new-yorkaise Gruntal va payer une amende record** de 6,2 millions de dollars (31 millions de francs) aux termes d'un règlement négocié avec les autorités boursières américaines à la suite d'une affaire de détournement de fonds, a annoncé la société mardi 9 avril. Gruntal va constituer une provision de 5,5 millions de dollars pour achever d'indemniser les victimes de ces détournements commis par d'anciens employés pendant dix ans.

■ **BANQUE VERNES : l'agence de notation financière européenne IBCA** a annoncé mardi 9 avril qu'elle plaçait sous surveillance les notes à long terme BBB et à court terme A2 attribuées à la Banque Vernes. Cette décision *« intervient à la suite du décès de Jean-Marc Vernes, président et principal actionnaire de la banque, et dans l'attente de la nomination de son successeur »*, a indiqué IBCA dans un communiqué.

■ **GTM-ENTREPOSE : le pôle construction de la Lyonnaise des eaux** a annoncé mercredi 10 avril un recul de 1,9 % de son résultat net en 1995 à 198 millions de francs, notamment en raison de l'immobilier (145 millions de pertes). Le groupe, qui a pris le contrôle total de Dumez-GTM et de 96 % de la société Jean Lefebvre (routes) l'an dernier, a réalisé un chiffre d'affaires stable à 42,8 milliards de francs.

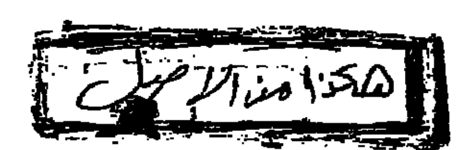
■ **STET : le groupe italien de télécommunications** a indiqué, mardi 9 avril, qu'il pourrait se porter acquéreur de Mercury, si la filiale britannique de Cable & Wireless était mise en vente suite à une fusion entre Cable & Wireless et BT.

■ **IBM : le groupe informatique américain** s'apprête, selon *USA Today* du 9 avril, à conclure un accord avec Apple, pour vendre sous licence le logiciel d'exploitation pour micro-ordinateurs de ce dernier. IBM ne fabriquerait cependant pas de clones d'ordinateurs Apple.

■ **ALCATEL ALSTHOM : le syndicat CFDT du groupe** a appelé, mardi 9 avril, à une manifestation le 22 mai à Paris contre les *« suppressions d'emplois massives »*. Le syndicat allemand IG Metall d'Alcatel SEL et d'Alcatel Kabel participera à cette action, a précisé la CFDT, qui met *« en première ligne la réduction du temps de travail, avec la revendication de la semaine de 32 heures sur quatre jours »*.

■ **SCHNEIDER ELECTRIC : les salariés de la division onduleurs** (ASI), qui ont bloqué mardi 9 avril l'accès du principal site du groupe à Grenoble, ont décidé de poursuivre leur mouvement, selon l'intersyndicale (FO, CGT, CFDT, CFTC). Les employés d'ASI sont en grève depuis le 25 mars pour protester contre le projet de la direction de Schneider Electric de se séparer de cette activité.

■ **DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES : la France a compté 16 593** défaillances d'entreprises au premier trimestre 1996, soit une progression de 7,5 % par rapport au premier trimestre 1995 et de 9,5 % par rapport au dernier trimestre de 1995, selon l'indice de la SFAC (Société française d'assurance crédit), publié mercredi 10 avril.



MAINTENANT À L'EST, ON TR(
(ET AU NORD ET AU SUI

E TOUT C
PARIS ÉG

Kubist rangement modulable. Structure en fibres de bois laqué bleu-gris. Portes/socles/faces de tiroirs en panneau de particules plaqué bouleau, vernis plastique. Haut 206 cm, prof. 40 cm, larg. 197 cm. 1635 F au lieu de 2313 F.

1635F ~~2313F~~

99F ~~129F~~

Bartol chaise. Hêtre massif. 99F au lieu de 129F.

IKEA VILLIERS / MAR

99F ~~179F~~

Drak pendule. Acier chromé/plastique acrylique. Pile non fournie. 99F au lieu de 179F.

1290F ~~1750F~~

Morebo convertible 2 places. Polystyrène/polyéther. Revêtu coton vert. 160x82 cm, haut 75 cm, haut. assise 40 cm. Couchage 180x122 cm. 1290F au lieu de 1750F.

Pour IKEA Paris Villiers prendre A4 sortie Villiers-sur-...

59F ~~89F~~

19,90F

Poêle 24 cm. Aluminium, revêtement anti-adhésif. 19,90 F.

Drabant couteau à viande 24 cm. Manche en bois pakka, lame acier inoxydable/molybdène forgée en une seule pièce. 59F au lieu de 89F.

399F ~~495F~~

Dovre table. Panneau de particules revêtu mélamine. Piètement en bois massif laqué blanc. 2 abattants de 30 cm chacun. 70x80 cm, haut. 73 cm. 399 F au lieu de 495 F.

55F ~~75F~~

Purser range CD. Pin ou sapin massif non traité. Pour CD/vidéos, larg. 58 cm, prof. 18 cm, haut. 43 cm. 55F au lieu de 75F.

49F ~~99F~~

Snurra vase. Verre coloré, soufflé bouche. 49F au lieu de 99F.

3615 IKEA

هكذا من الاصل



■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé, mercredi 10 avril, en hausse de 0,22 %, à la suite d'achats massifs par les investisseurs institutionnels. L'indice Nikkei a atteint 21 791,70 points.

■ **L'OR** a ouvert en baisse, mercredi 10 avril, sur le marché international de Hongkong, à 394,70-395,00 dollars l'once, contre 398,00-398,30, mardi 9 avril en clôture.

■ **LE DOLLAR** a terminé, mercredi, à son plus haut niveau depuis plus de deux ans face au yen. Sur le marché des changes de Tokyo, le billet vert cotait 108,57 yens.

■ **LE TRÉSOR FRANÇAIS** a émis, le 9 avril, pour 18 milliards de francs de sa nouvelle obligation à taux variable, l'OAT TEC-10. Les chefs de file de l'opération ont été la BNP et la Caisse des dépôts.

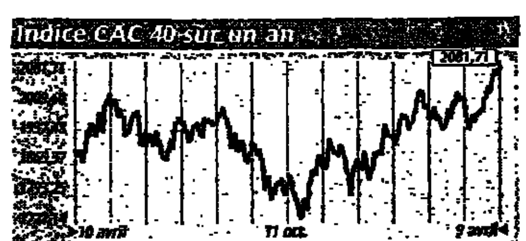
■ **WALL STREET** a poursuivi sa correction à la baisse, mardi 9 avril, après son recul de 1,56 % lundi. L'indice Dow Jones a encore perdu 0,61 % à 5 560,41 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris proche des 2 100 points



La note était encore ferme mercredi 10 avril à la Bourse de Paris où l'indice CAC 40, au plus haut de l'année, flirtait avec le niveau des 2 100 points dans un marché calme avec des transactions relativement réduites. En hausse de 0,84 % à l'ouverture, le CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,58 % à 2 093,78 points.

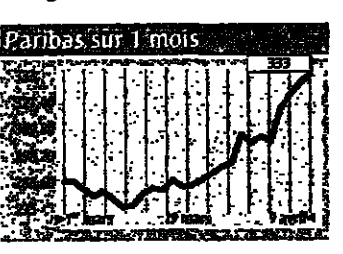
Le marché obligataire était également en forme, le contrat sur les *bons du Trésor à 10 ans échéance* juin progressait de 0,34 % à 122,12. Mardi aux Etats-Unis, le taux des bons du trésor à 30 ans avaient reculé à 6,84 % contre 6,87 % lundi.

Si, selon l'INSEE, le moral des Français était encore bas en mars, la Bourse de Paris a retrouvé espoir notamment sur les perspectives économiques de la France dans les mois à venir. La grande fermeté du dollar joue également en faveur des placements en francs, exliquent des gestionnaires. Le billet vert a atteint son plus haut niveau depuis deux ans face au yen.

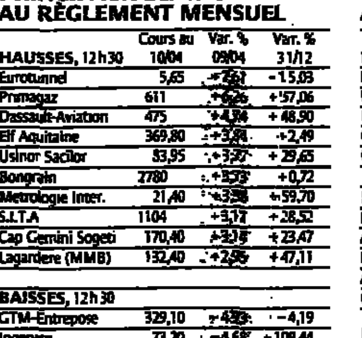
Les valeurs de sociétés réalisant un important chiffre d'affaires en dollars, sont recherchées. Bic par exemple gagne 2 % et Essilor + 2,7 %. Primagaz monte de 6 % à 610 francs, Bongrain de 4,4 % et Via Banque de 2,5 %. Enfin, Suez est stable après l'annonce d'une perte de 3,96 milliards de francs en 1995.

Paribas, valeur du jour

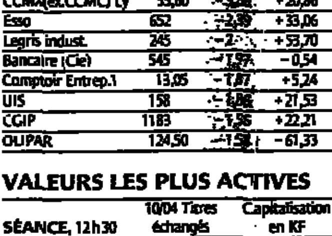
LA RUMEUR qui circulait en Suisse au sujet d'une éventuelle fusion entre le Crédit suisse et l'Union de banques suisses a relancé l'intérêt à Paris pour les valeurs financières. Paribas, présenté comme une valeur « opéable », en a immédiatement profité et a encore progressé de 1,1 % mardi 9 avril, à 333 francs. Le volume de transactions a encore été important, avec 925 000 titres échangés. Les opérateurs se sont d'autant plus intéressés à Paribas que, jeudi 4 avril, avant la longue trêve du week-end pascal, plus de 5 millions d'actions Paribas avaient changé de mains à Londres.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

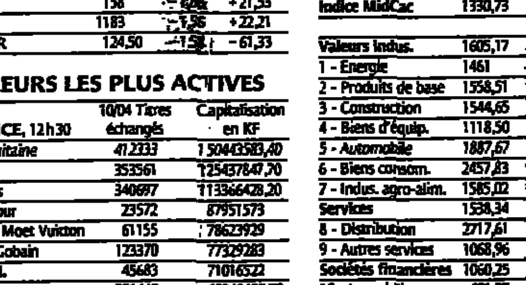


HAUSSES, 12h30	Cours au 10/04	Var. % 09/04	Var. % 31/12
Eurotunnel	5,65	[illegible]	-15,03
Primagaz	611	+6,26	+57,06
Dassault-Aviation	475	+4,34	+48,90
Elf Aquitaine	369,80	+3,94	+2,49
Usinor Sacilor	83,95	+3,37	+29,65
Bongrain	2780	+3,53	+0,72
Metrologie Inter.	21,40	+3,38	+59,70
S.I.T.A	1104	+3,17	+28,52
Cap Gemini Sogeti	170,40	+3,16	+23,47
Lagardere (MMB)	132,40	+2,96	+47,11



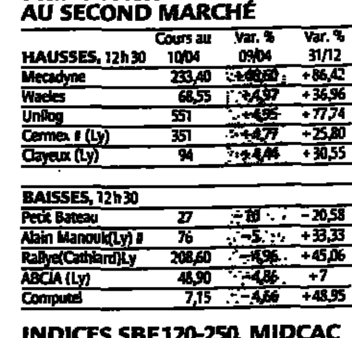
BAISSES, 12h30			
GTM-Entrepose	329,10	-4,89	-4,19
Ingenico	73,20	-4,68	+109,44
CCMX(ex.CCMC) Ly	55,60	-3,88	+20,86
Esso	652	-2,39	+33,06
Legris indust.	245	[illegible]	+53,70
Bancaire (Cie)	545	-1,97	-0,54
Comptoir Entrep.1	13,05	-1,87	+5,24
UIS	158	-1,86	+21,53
CGIP	1183	-1,56	+22,21
OLIPAR	124,50	-1,58	-61,33

VALEURS LES PLUS ACTIVES

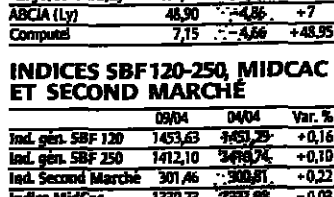


SÉANCE, 12h30	10/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	412333	150443583,40
Total	353561	125437847,70
Paribas	340697	113366428,20
Carrefour	23572	87951573
LVMH Moet Vuitton	61155	78623929
Saint-Gobain	123370	77329283
L'Oreal.	45683	71016522
Suez	321460	69240495,70
Rhone Poulenc A	507663	67070609,70
Lyonnaise Eaux	130850	61624136,10

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

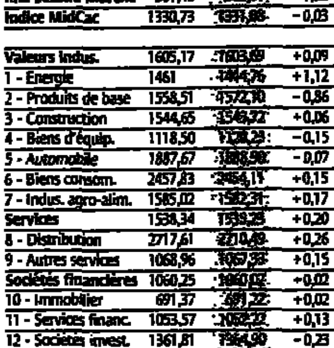


HAUSSES, 12h30	Cours au 10/04	Var. % 09/04	Var. % 31/12
Mecadyne	233,40	[illegible]	+86,42
Waeles	68,55	+4,97	+36,96
Unilog	551	+4,95	+77,74
Cermex # (Ly)	351	+4,77	+25,80
Clayeux (Ly)	94	+4,44	+30,55

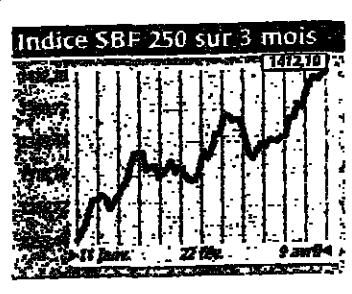


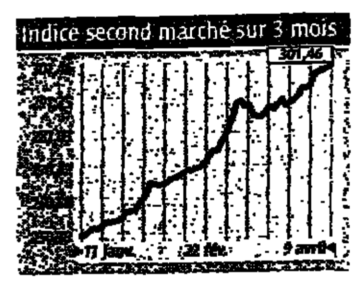
BAISSES, 12h30			
Petit Bateau	27	-10	-20,58
Alain Manoukian(Ly) #	76	-5	+33,33
Rallye(Cathiard)Ly	208,60	-4,96	+45,06
ABCIA (Ly)	48,90	-4,86	+7
Computel	7,15	-4,66	+48,95

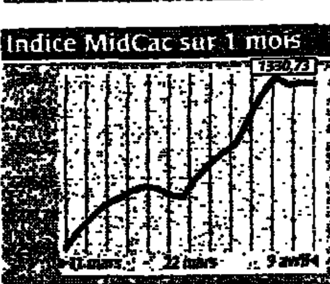
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	09/04	04/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1453,63	1451,29	+0,16
Ind. gén. SBF 250	1412,10	1410,74	+0,10
Ind. Second Marché	301,46	300,81	+0,22
Indice MidCac	1330,73	1331,88	-0,03
Valeurs Indus.	1605,17	1603,69	+0,09
1 - Energie	1461	1444,76	+1,12
2 - Produits de base	1558,51	1572,30	-0,86
3 - Construction	1544,65	1543,72	+0,06
4 - Biens d'équip.	1118,50	1120,29	-0,15
5 - Automobile	1887,67	1888,98	-0,07
6 - Biens consom.	2457,83	2454,11	+0,15
7 - Indus. agro-alim.	1585,02	1582,31	+0,17
Services	1538,34	1535,25	+0,20
8 - Distribution	2717,61	2710,49	+0,26
9 - Autres services	1068,96	1067,38	+0,15
Sociétés financières	1060,25	1060,02	+0,02
10 - Immobilier	691,37	691,22	+0,02
11 - Services financ.	1053,57	1052,22	+0,13
12 - Sociétés invest.	1361,81	1364,90	-0,23







Tokyo pousse son avantage

LA BOURSE de Tokyo a poursuivi son ascension mercredi 10 avril. L'indice Nikkei a gagné 47,53 points, soit 0,22 % à 21 791.70 points.

La veille à New York, Wall Street a reculé de 0,61 %, l'indice Dow Jones ayant cédé 33,96 points à 5 560,41 points dans un marché de 423 *millions de titres échangés*, après avoir perdu 89 points le lundi 8 avril. La grande Bourse de New York a été pénalisée par le recul des grandes multinationales Boeing, IBM, Coca-Cola, Procter & Gamble. Ces groupes sont affectés par la hausse du dollar, au plus haut vis-à-vis du mark depuis sept mois. Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt à 30 ans s'est légèrement détendu à 6,84 %. Les investisseurs attendent la publication, jeudi, de l'indice des prix à la production. Les économistes interrogés par Reuter tablent sur une hausse de 0,2 % hors alimentation et énergie. Il est probable que tout chiffre supérieur sera mal accueilli par le marché obligataire, à l'affût des mauvaises nouvelles après la confirmation, le vendredi 5 avril, d'un très fort nombre de créations d'emplois au mois de février.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 09/04	Cours au 04/04	Var. en %
Paris CAC 40	2081,71	2074,96	+0,32
New-York/DJ indus.	5585,33	5594,37	-0,16
Tokyo/Nikkei	21744,30	21424,28	+1,47
Londres/FT100	3758,30	3755,60	+0,07
Francfort/Dax 30	2503,26	2495,18	+0,32
Frankfort/Commer.	887,12	888,16	-0,12
Bruxelles/Bel 20	1957,84	1964,07	-0,32
Bruxelles/Général	1686,85	1692,22	-0,32
Milan/MIB 30	970	971	-0,10
Amsterdam/Gé. Cbs	359,60	359	+0,17
Madrid/Ibex 35	343,95	341,42	+0,74
Stockholm/Affarsal	1463	—	—
Londres FT30	2795,20	2796,80	-0,06
Hong Kong/Hang S.	11107,40	11139,98	-0,29
Singapour/Strait t	2382,13	2365,17	+0,71

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	09/04	04/04
Alcoa	64,37	63,25
American Express	48,62	48,87
Allied Signal	56,75	57,12
AT & T	60,50	60,50
Bethlehem	13,62	13,75
Boeing Co	82	82,87
Caterpillar Inc.	67,37	67,62
Chevron Corp.	56,37	56,62
Coca-Cola Co	82,12	82,25
Disney Corp.	63,87	64,37
Du Pont Nemours&Co	83	83,37
Eastman Kodak Co	69,50	69,25
Exxon Corp.	83,62	83,25
Gén. Motors Corp.H	54,75	55
Gén. Electric Co	78,87	79,62
Goodyear T & Rubbe	51,37	51
IBM	118,75	119,37
Intl Paper	39,25	38,50
J.P. Morgan Co	80,75	81,25
Mc Don Dougl	89,62	89,25
Merck & Co.Inc.	62	61,87
Minnesota Mng.&Mfg	64,12	64,50
Philip Moris	89,87	90,62
Procter & Gamble C	84,37	84,62
Sears Roebuck & Co	48,12	47
Texaco	86,87	87,12
Union Carb.	48	48,25
Utd Technol	111,62	111,87
Westingh. Electric	19,12	19,12
Woolworth	15,75	15,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	09/04	04/04
Allied Lyons	4,98	5,03
Barclays Bank	7,24	7,21
B.A.T. industries	5,11	5,10
British Aerospace	8,58	8,66
British Airways	5,35	5,35
British Gas	2,39	2,34
British Petroleum	5,79	5,75
British Telecom	3,78	3,76
B.T.R.	3,21	3,20
Cadbury Schweppes	4,87	4,87
Eurotunnel	0,68	0,64
Forte	3,75	3,58
Glaxo	8,08	8,11
Grand Metropolitan	4,22	4,13
Guinness	4,60	4,58
Hanson Plc	1,86	1,89
Great Ic	6,96	6,85
H.S.B.C.	10	10,02
Impérial Chemical	8,98	9,03
Legal	6,91	6,93
Marks and Spencer	4,27	4,29
National Westminst	6,44	6,44
Peninsular Orienta	5,16	5,17
Reuters	7,66	7,58
Saatchi and Saatch	1,29	1,31
Shell Transport	8,71	8,64
Smithkline Beecham	6,85	6,92
Tate and Lyle	4,97	4,94
Univeler Ltd	11,95	12,13
Zeneca	13,99	13,93

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	09/04	04/04
Allianz Holding N	2716	2730
Basf AG	416,50	409
Bayer AG	512	507,70
Bay hyp&Wechselbk	37,52	37,45
Bayer Vereinsbank	45,99	45,85
BMW	798,50	795,50
Commerzbank	339,50	337,50
Continental AG	26	25,88
Daimler-Benz AG	800,50	790
Degussa	544	539
Deutsche Babcock A	92	91,50
Deutsche Bank AG	74,67	74,70
Dresdner BK AG FR	39,60	39,60
Henkel VZ	550	555
Hoechst AG	521,80	518,50
Karstadt AG	551	545,50
Kaufhof Holding	482	476
Linde AG	932	917,50
DT. Lufthansa AG	239,50	239,80
Man AG	404,30	401,50
Mannesmann AG	548	543
Mettallges AG	31,70	31,95
Preussag AG	410	410,30
Rwe	59,80	59,55
Schering AG	116,85	116,80
Siemens AG	811	808,10
Thyssen	270,50	269
Veba AG	76,32	76
Viag	625,30	619
Wellag AG	717	717

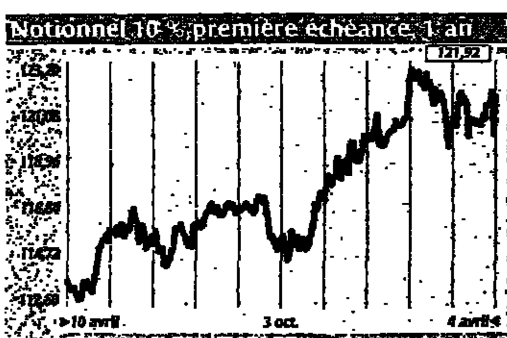


LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Hausse du Matif à l'ouverture

LE CONTRAT à terme sur les obligations d'Etat françaises a ouvert en hausse mercredi 10 avril. Il cotait *122 points dans les premières transactions, contre 121,78* points à la clôture la veille. Le rendement de l'emprunt à 10 ans (OAT) se détendait à 6,57 % contre 6,59 % lundi soir, alors que l'écart avec son équivalent allemand restait stable à 0,15 %. Les investisseurs ont anticipé la publication de chiffres sur la situation de l'emploi en Allemagne en mars. Une nouvelle hausse du chômage outre-Rhin pourrait inciter la Bundesbank à baisser le *loyer de l'argent jeudi 18 avril alors que* le *président de* l'institut d'émission allemand a déclaré récemment qu'une nouvelle baisse des taux courts était possible. Les opérateurs estiment aussi que la Banque de France pourrait annoncer, jeudi 11 avril, une légère baisse du loyer de l'argent jeudi 11 avril.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 09/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,90	6,63	7,46	2
Allemagne	3,25	6,46	7,23	1,50
Grande-Bretagne	5,88	8,21	7,72	3,90
Italie	9,84	10,90	11,14	5,80
Japon	0,50	3,02	4,75	-0,20
Etats-Unis	5,25	6,60	6,86	2,70

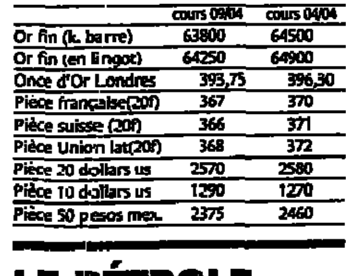
MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 09/04	Taux au 04/04	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,44	5,42	100,45
Fonds d'État 5 à 7 ans	6	6	100,76
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,38	6,35	100,77
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,61	6,58	100,56
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,24	7,25	100,44
Obligations françaises	6,88	6,85	100,13
Fonds d'État à TME	-1,68	-1,70	100,85
Fonds d'État à TRE	-1,38	-1,35	100,86
Obligat. franc. à TME	-1,09	-1,05	100,41
Obligat. franc. à TRE	+0,20	+0,17	100,08

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 09/04	Vente 09/04	Achat 04/04	Vente 04/04
Jour le jour	3,9375	—	3,9375	—
1 mois	3,92	4,07	3,68	4,06
3 mois	4,03	4,15	4	4,10
6 mois	4,12	4,25	4,08	4,18
1 an	4,25	4,37	4,25	4,35
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,0508	—	4,0664	—
Pibor Francs 3 mois	4,1289	—	4,1445	—
Pibor Francs 6 mois	4,2227	—	4,2422	—
Pibor Francs 9 mois	4,3125	—	4,3125	—
Pibor Francs 12 mois	4,3750	—	4,3828	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,6146	—	4,6094	—
Pibor Écu 6 mois	4,6146	—	4,6094	—
Pibor Écu 12 mois	4,6875	—	4,6875	—

MATIF

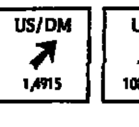


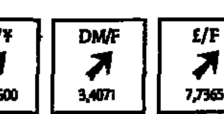
Échéances 09/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	88273	—	121,78	121,22	121,78
Sept. 96	414	—	120,40	120,02	120,50
Déc. 96	2	118,76	118,76	118,76	119,24
Mars 97	—	—	—	—	119,96
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	16172	95,70	95,77	95,69	95,76
Sept. 96	5179	—	95,71	95,64	95,71
Déc. 96	6845	—	95,54	95,46	95,54
Mars 97	3557	95,27	95,31	95,26	95,31
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	1407	—	89,74	89,48	89,76
Sept. 96	1	—	89,40	89,40	89,24

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 09/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 96	11493	2067	2090	2058	2089
Mai 96	19	2057	2076,50	2057	2079
Juin 96	370	2058	2060	2039	2060
Sept. 96	—	2092	2092	2092	2072

LES MONNAIES



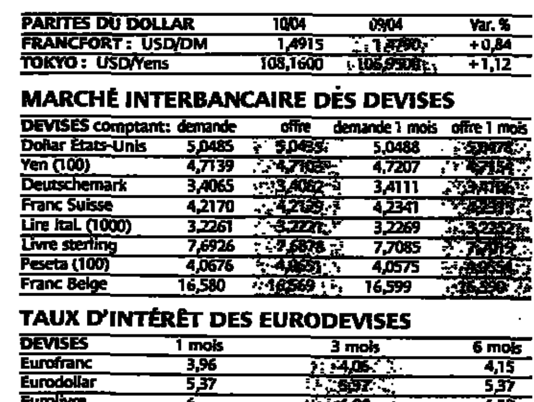


US/F ↗ 5,0775 | US/DM ↗ 1,4915 | US/¥ ↗ 108,1600 | DM/F ↗ 3,4071 | £/F ↗ 7,7365

Nette progression du dollar

LE BILLET VERT était en forte hausse, mercredi matin 10 avril, lors des premières transactions entre *banques sur les places financières européennes. Il* s'échangeait à 108,70 yens, son plus haut niveau depuis deux ans. Le dollar a été soutenu par l'annonce d'une forte contraction de l'excédent de la balance courante nippone au mois de février (- 38,8 % par rapport à son niveau atteint un an auparavant). Le dollar affichait la même vigueur vis-à-vis de la devise allemande. Il s'inscrivait à 1,50 mark, son cours le plus *élevé depuis six mois. L'annonce* d'une baisse de 1 % des commandes à l'industrie allemande en février a ravivé l'espoir d'une baisse des taux de la Bundesbank. Face au franc français, le dollar s'échangeait à 5,10 francs. Le franc gagnait du terrain face à la monnaie allemande à 3,4020 francs pour 1 mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 09/04	% 04/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	340,7100	+0,02	329	353
Ecu	6,3540	+0,25	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,0775	+0,61	4,7300	5,2300
Belgique (100 F)	16,5835	+0,04	16,0300	17,1300
Pays-Bas (100 fl)	305,0700	+0,12	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2380	+0,22	2,9700	3,4700
Danemark (100 krd)	88,2500	[illegible]	82,7000	92,7000
Irlande (1 iep)	7,9860	+0,59	7,5600	8,5100
Gde-Bretagne (1 L)	7,7365	+0,49	7,2800	8,1300
Grece (100 drach.)	2,1055	+0,47	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,7500	+0,11	68,5000	78,5000
Suisse (100 F)	421,7200	+0,12	409	433
Norvège (100 k)	78,7100	+0,05	72,7000	81,7000
Autriche (100 sch)	48,4540	+0,02	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	4,0805	+0,21	3,7700	4,3700
Portugal (100 esc.	3,3100	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7473	+0,80	3,4100	4,0100
Japon (100 yens)	4,6932	-0,45	4,5100	4,8600
Finlande (mark)	108,9400	[illegible]	101,5000	112,5000

PARITES DU DOLLAR

	10/04	09/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4915	1,4790	+0,84
TOKYO : USD/Yens	108,1600	106,9500	+1,12

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,0485	5,0455	5,0488	[illegible]
Yen (100)	4,7139	4,7103	4,7207	[illegible]
Deutschemark	3,4065	3,4062	3,4111	[illegible]
Franc Suisse	4,2170	4,2135	4,2341	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,2261	3,2221	3,2269	3,2352
Livre sterling	7,6926	7,6878	7,7085	[illegible]
Peseta (100)	4,0676	4,0653	4,0575	[illegible]
Franc Belge	16,580	16,569	16,599	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,96	4,06	4,15
Eurodollar	5,37	5,37	5,37
Eurolivre	6	6,06	6,12
Eurodeutschemark	3,31	3,30	3,28

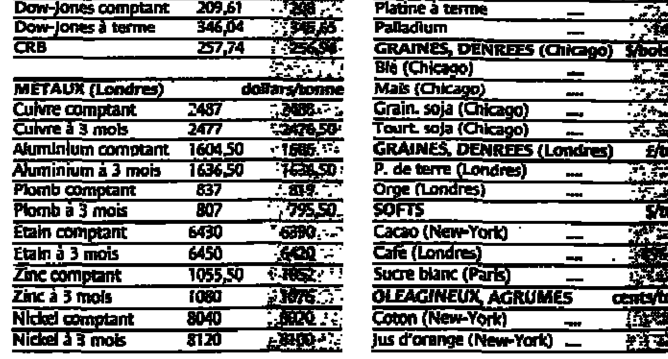
L'OR

	cours 09/04	cours 04/04
Or fin (k. barre)	63800	64500
Or fin (en lingot)	64250	64900
Once d'Or Londres	393,75	396,30
Pièce française(20f)	367	370
Pièce suisse (20f)	366	371
Pièce Union lat(20f)	368	372
Pièce 20 dollars us	2570	2580
Pièce 10 dollars us	1290	1270
Pièce 50 pesos mex.	2375	2460

LE PÉTROLE

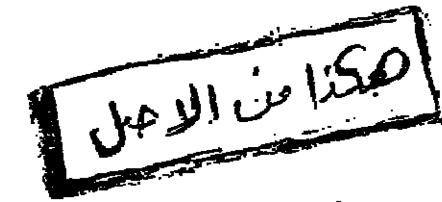
En dollars	cours 09/04	cours 04/04
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	09/04	04/04
Dow-Jones comptant	209,61	208
Dow-Jones à terme	346,04	345,65
CRB	257,74	256,98
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2487	2488
Cuivre à 3 mois	2477	2476,50
Aluminium comptant	1604,50	1585
Aluminium à 3 mois	1636,50	1624,50
Plomb comptant	837	819
Plomb à 3 mois	807	795,50
Etain comptant	6430	6390
Etain à 3 mois	6450	6420
Zinc comptant	1055,50	1052
Zinc à 3 mois	1080	1076
Nickel comptant	8040	8020
Nickel à 3 mois	8120	8100

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	—	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	—	[illegible]
Maïs (Chicago)	—	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 10 AVRIL
Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,90 %
CAC 40 : 2100,54

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7764	7763,90	—	01/06/95
B.N.P. (T.P)	934	930	- 0,42	30/07/95
Cr.Lyonnais(T.P.)	834	830	- 0,47	22/10/95
Renault (T.P.)	1835	1825	- 0,54	24/10/95
Rhone Poulenc(T.P)	2050	2060	+ 0,48	01/10/95
Saint Gobain(T.P.)	1255	1250	- 0,39	15/07/95
Thomson S.A (T.P)	1069	1075	+ 0,56	01/08/95
Accor	766	781	+ 1,95	26/07/95
Air Liquide	917	917	—	10/07/95
Alcatel Alsthom	469	472,40	+ 0,72	28/07/95
Alcatel Cable	463,30	465	+ 0,36	07/07/95
Alspi	460	456,10	- 0,84	07/07/95
AGF-Ass.Gen.France	142,50	143,50	+ 0,70	18/07/95
Axa	310,70	312	+ 0,41	12/06/95
Axime	619	620	+ 0,16	—
Bail Investis	866	869	+ 0,34	12/07/95
Bancaire (Cie)	556	545	- 1,97	30/08/95
Bazar Hot. Ville	467	468	+ 0,21	13/06/95
Bertrand Faure	166	167	+ 0,60	12/07/95
BIC	573	580	+ 1,22	16/01/96
BIS	539	543	+ 0,74	01/07/92
B.N.P.	204,90	208	+ 1,51	28/07/95
Bollore Techno.	578	573	- 0,86	15/07/92
Bongrain	2680	2780	+ 3,73	16/05/95
Bouygues	511	516	+ 0,97	21/08/95
Canal +	1217	1215	- 0,16	10/08/95
Cap Gemini Sogeti	165,20	170,40	+ 3,14	10/07/92
Carbone Lorraine	685	683	- 0,29	16/06/95
Carrefour	3742	3716	- 0,69	25/04/95
Casino Guichard	179,70	182,90	+ 1,78	13/06/95
Casino Guich.ADP	126,50	127,10	+ 0,47	12/06/95
Castorama Dl (Li)	922	936	+ 1,51	04/07/95
C.C.F.	239,10	242	+ 1,21	29/06/95
CCMX(ex.CCMC) Ly	57,80	55,60	- 3,80	30/06/91
Cegid (Ly)	484	483	- 0,20	26/05/95
CEP Communication	469	472	+ 0,63	27/07/95
Cerus Europ.Reun	90,80	91,50	+ 0,77	01/07/90
Cetelem	1082	1072	- 0,92	01/04/96
CGIP	1202	1183	- 1,58	09/06/95
Chargeurs	1365	1369	+ 0,29	21/08/95
Christian Dior	700	700	—	04/12/95
Ciments Fr.Priv.B	247	250	+ 1,21	30/06/95
Clarins	598	595	- 0,50	19/07/95
Club Mediterranee	479,20	482,60	+ 0,70	05/07/93
Coflexip	213,50	216	+ 1,17	07/08/95
Colas	910	925	+ 1,64	29/06/95
Comptoir Entrep.1	13,30	13,05	- 1,87	15/07/92
Comptoir Moder.	1870	1887	+ 0,90	14/06/95
CPR	441	444	+ 0,68	03/07/95
Cred.Fon.France	63,05	64	+ 1,50	16/06/95
Credit Local Fce	398	397,80	- 0,05	15/06/95
Credit Lyonnais CI	211	213	+ 0,94	01/07/93
Credit National	399,50	399	- 0,12	01/05/95
CS Signaux(CSEE)	225	228	+ 1,33	27/07/95
Damart	4195	4181	- 0,33	19/12/95
Danone	788	788	—	15/06/95
Dassault-Aviation	453,50	475	+ 4,74	16/06/95
Dassault Electro	279	279	—	27/06/95
De Dietrich	263	264,90	+ 0,72	16/06/95
Degremont	477,50	482	+ 0,94	06/06/95
Dev.R.N-P.Cal #Li	50,50	50,55	+ 0,09	—
DMC (Dollfus Mi)	268	270	+ 0,74	19/06/95
Docks France	929	934	+ 0,53	01/06/95
Dynaction	153,10	154,90	+ 1,17	10/07/92
Eaux (Cie des)	530	539	+ 1,69	03/07/95
Ecco	1142	1155	+ 1,13	03/07/95
Eiffage	812	819	+ 0,86	02/01/96
Elf Aquitaine	356,10	369,80	+ 3,84	17/09/95
Eramet	373	376	+ 0,80	31/07/95
Eridania Beghin	870	870	—	12/07/95
Essilor Intl	1311	1333	+ 1,67	04/07/95
Essilor Intl ADP	909	928	+ 2,09	04/07/95
Esso	668	652	- 2,39	16/02/96
Eurafrance	1927	1974	+ 2,43	26/12/95
Euro Disney	13,95	14	+ 0,35	23/02/93
Europe 1	1212	1223	+ 0,90	03/04/96
Eurotunnel	5,25	5,65	+ 7,61	—
Filipacchi Medias	925	925	—	21/08/95
Fimestel	75	75,50	+ 0,66	27/06/95
Fives-Lille	554	564	+ 1,80	12/07/95
Fromageries Bel	5050	5080	+ 0,59	27/07/95
Galeries Lafayette	1602	1640	+ 2,37	05/07/95
GAN	150	154	+ 2,66	05/07/94
Gascogne (B)	496,80	500	+ 0,64	19/06/95
Gaz et Eaux	2175	2213	+ 1,74	27/06/95
Geophysique	334,80	337,10	+ 0,68	12/07/93
G.F.C.	414,30	416	+ 0,41	26/07/95
Groupe Andre S.A.	442,50	444	+ 0,33	12/02/96
Gr.Zannier #(Ly)	99	98,20	- 0,80	01/07/95
GTM-Entrepose	346,20	329,10	- 4,93	21/07/95
Guilbert	781	790	+ 1,15	07/08/95
Guyenne Gascogne	1625	1635	+ 0,61	19/06/95
Havas	459,80	459,90	+ 0,02	24/08/95
Havas Ad.Euro RSCG	570	563	- 1,22	05/06/95
Imetal	728	746	+ 2,47	06/07/95
Immeubl.France	327	323	- 1,22	15/06/95
Ingenico	76,80	73,20	- 4,68	31/07/95
Interbail	270	270	—	30/06/95
Intertechnique 1	560	560	—	29/09/92
Jean Lefebvre	332,20	331	- 0,36	19/06/95
Klepierre	621	615	- 0,96	01/04/96
Labinal	702	712	+ 1,42	05/07/95
Lafarge	336	344,70	+ 2,58	10/07/95
Lagardere (MMB)	128,60	132,40	+ 2,95	05/07/95
Lapeyre	288,50	285,50	- 1,03	02/06/95
Lebon	242	238,50	- 1,44	05/09/95
Legrand	959	963	+ 0,41	01/02/96
Legrand ADP	648	655	+ 1,08	01/02/96
Legris indust.	250	245	- 2	10/09/92
Locindus	880	892	+ 1,36	03/07/95
L'Oreal	1544	1552	+ 0,51	28/06/95
LVMH Moet Vuitton	1274	1292	+ 1,41	30/11/95
Lyonnaise Eaux	463,50	473,50	+ 2,15	31/07/95
Marine Wendel	411	414	+ 0,72	30/11/95
Matra-Hachette	127,20	125,50	- 2,12	04/07/95
Metaleurop	56,40	57	+ 1,06	04/07/90
Metrologie Inter.	20,70	21,40	+ 3,38	—
Michelin	249,20	248,50	- 0,28	10/07/95
Moulinex	86	85,50	- 2,90	14/09/92
Navigation Mixte	741	745	+ 0,53	10/08/95
Nord-Est	139,70	141	+ 0,93	15/06/95
Nordon (Ny)	482	482,90	+ 0,18	—
NRJ #	620	620	—	18/04/95
OLIPAR	126,50	124,50	- 1,58	—
Paribas	333	331,30	- 0,51	02/06/95
Pechiney	217,60	221	+ 1,56	—
Pechiney CIP	239	241,90	+ 1,21	10/07/95
Pechiney Intl	111	111,10	+ 0,09	03/07/95
Pernod-Ricard	317,80	315,50	- 0,72	31/01/96
Peugeot	749	758	+ 1,20	06/07/95
Pinault-Prin.Red.	1412	1396	- 1,13	03/07/95
Plastic-Omn.(Ly)	410,50	416	+ 1,33	04/07/95
Poliet	535	540	+ 0,93	02/06/95
Primagaz	575	611	+ 6,26	12/06/95
Promodes	1321	1332	+ 0,83	09/06/95
Publicis	412,50	411	- 0,36	12/07/95
Remy Cointreau	141,50	141,50	—	22/10/95
Renault	146	146,70	+ 0,47	04/07/95
Rexel	1127	1135	+ 0,70	03/07/95
Rhone Poulenc A	129,90	132,50	+ 2	03/07/95
Rochette (La)	33,25	33,40	+ 0,45	25/06/92
Roussel Uclaf	1145	1145	—	19/05/95
Rue Imperiale(Ly)	4200	4200	—	10/07/95
Sade (Ny)	194	196	+ 1,03	19/06/95
Sagem SA	3195	3225	+ 0,93	10/07/95
Saint-Gobain	617	632	+ 2,43	26/07/95
Saint-Louis	1445	1459	+ 0,96	05/07/95
Salomon (Ly)	3266	3315	+ 1,50	02/10/95
Salvepar (Ny)	424	431	+ 1,65	28/09/95
Sanofi	397,80	394	- 0,95	26/07/95
Sat	2075	2060	- 0,72	10/07/95
Saupiquet (Ns)	1620	1605	- 0,92	01/06/95
Schneider SA	228	231	+ 1,31	30/07/91
SCOR SA	188,70	187	- 0,90	20/07/95
S.E.B.	789	798	+ 1,14	14/06/95
Sefimeg	338	346,90	+ 2,63	10/07/95
SEITA	209	209,10	+ 0,04	30/06/95
Selectibanque	107,80	107	- 0,74	13/07/95
SFIM	1065	—	—	11/08/95
SGE	129	129,90	+ 0,69	05/05/95
Sidel	1179	1195	+ 1,35	09/05/95
Simco	464	474,50	+ 2,32	04/08/95
S.I.T.A.	1070	1104	+ 3,17	10/07/95
Skis Rossignol	1770	1777	+ 0,39	29/09/95
Sligos	466,80	467,20	+ 0,08	07/07/95
Societe Gale A	578	586	+ 1,38	06/06/95
Sodexho	2005	2035	+ 1,59	05/03/96
Sommer-Allibert	1469	1479	+ 0,68	21/06/95
Sophia	222	222,90	+ 0,40	30/06/95
Spir Communication	595	590	- 0,50	27/06/95
Strafor Facom	370	373	+ 0,81	01/08/95
Suez	217	214,50	- 1,15	28/07/95
Synthelabo	400	407	+ 1,75	27/06/95
Technip	474	477	+ 0,63	01/06/95
Thomson-CSF	129,50	131,30	+ 1,38	11/08/95
Total	350,20	356,30	+ 1,74	21/07/95
UAP	113	113,50	+ 0,44	09/08/95
UFB Locabail	466	475	+ 1,93	01/04/96
CGC DA (M)	290	288	- 0,68	01/06/95
CIC	93,70	93,70	—	05/07/93
UIF	452	453	+ 0,22	31/07/95
UIS	161	158	- 1,86	04/07/95
Unibail	525	527	+ 0,38	12/06/95
Union Assur.Fdal	638	633	- 0,78	15/06/95
Usinor Sacilor	80,90	83,95	+ 3,77	—
Valeo	261	267	+ 2,29	25/07/95
Vallourec	252,10	255,50	+ 1,34	16/07/92
Via Banque	193,10	195	+ 0,98	13/06/95
Worms & Cie	284,90	284	- 0,31	16/06/95
Zodiac ex.dt divid	1122	1135	+ 1,15	22/01/96
Elf Gabon	877	868	- 1,25	27/06/95

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol. #	253,10	255	+ 0,75	06/10/95
Adidas AG #	365,10	361,80	- 0,90	—
American Express	250,50	240,70	- 3,91	10/05/96
Anglo American #	315	318	+ 0,95	12/01/96
Amgold #	508	506	- 0,39	15/12/95
Arjo Wiggins App. ■	15,50	15,50	—	24/05/96
A.T.T. #	306,30	311,10	+ 1,56	01/05/96
Banco Santander #	244,80	243,50	- 0,53	31/01/96
Barrick Gold #	159	158,70	- 0,16	15/12/95
B.A.S.F. #	1420	1447	+ 1,90	12/05/95
Bayer #	1749	1769	+ 1,14	27/04/95
Stenheim Group	21,90	22	+ 0,45	05/01/96
Buffelsfontein #	15,50	16,40	+ 5,80	16/09/94
Corciant PLC	10	9,85	- 1,50	—
Crown Cork ord.	237	237	—	29/03/96
Crown Cork PF CV	230	229	- 0,43	—
Daimler Benz #	2720	2799	+ 2,90	26/05/95
De Beers #	155,70	156,60	+ 0,70	26/10/95
Deutsche Bank #	254,20	256	+ 0,70	19/05/95
Dresdner Bank #	135	136,40	+ 1,03	22/05/95
Driefontein #	79	77,20	- 2,27	07/02/96
Du Pont Nemours #	423	421	- 0,47	14/03/96
Eastman Kodak #	351	353	+ 0,56	01/04/96
East Rand #	4	3,94	- 1,50	15/08/94
Echo Bay Mines #	71	69,70	- 1,83	02/01/96
Electrolux #	244,50	254,50	+ 4,08	16/05/95
Ericsson #	99,50	102,40	+ 2,91	22/05/95
Exxon Corp. #	420	424,80	+ 1,14	11/03/96
Ford Motor #	175,10	180,20	+ 2,91	01/03/96
Freegold #	48,65	47,40	- 2,56	15/12/95
Gencor Limited #	19,35	19,05	- 1,55	29/09/96
General Elect. #	405	400	- 1,23	25/04/96
General Motors #	276,20	278	+ 0,65	09/03/96
Gle Belgique #	400	401,50	+ 0,37	24/05/95
Grd Metropolitan	32,60	32,70	+ 0,30	09/04/96
Guinness Plc #	37,40	36,90	- 1,33	07/11/95
Hanson Plc	14,35	14,35	—	09/04/96
Harmony Gold #	63,60	62	- 2,51	01/09/95
Hitachi #	50,10	50,80	+ 1,39	31/12/99
Hoechst #	1779	1785	+ 0,33	26/04/95
I.B.M #	603	599	- 0,66	09/03/96
I.C.I #	68,50	70,05	+ 2,26	09/10/95
Ito Yokado #	302,40	299,30	- 1,02	31/12/99
Matsushita #	82,80	83	+ 0,24	31/12/99
Mc Donald's #	241,90	241,30	- 0,24	15/03/96
Merck and Co #	317,90	312,60	- 1,66	01/04/96
Mitsubishi Corp #	67	67,50	+ 0,74	31/12/99
Mobil Corporat.#	589	600	+ 1,86	11/03/96
Morgan J.P. #	412,50	409,80	- 0,65	15/04/96
Nestle SA Nom. #	5630	5680	+ 0,88	06/06/95
Nipp. MeatPacker #	73,80	—	—	31/12/99
Norsk Hydro #	222,10	227	+ 2,20	23/05/95
Petrofina #	1442	1445	+ 0,20	24/05/95
Philip Morris #	459	454,10	- 1,06	10/04/96
Philips N.V #	178,90	177	- 1,06	11/04/96
Placer Dome Inc #	148,40	147,50	- 0,60	26/03/96
Procter Gamble #	430,90	426,30	- 1,06	15/02/96
Quilmes	225	222	- 1,33	17/07/95
Randfontein #	40,80	40,10	- 1,71	30/01/96
Rhone Poul.Rorer #	324	314,50	- 2,93	29/02/96
Royal Dutch #	738	747	+ 1,21	26/09/95
R T Z #	73,35	75,20	+ 2,52	22/04/96
Sega Enterprises	230	224,60	- 2,34	31/12/95
Saint-Helena #	37,65	37,20	- 1,19	15/09/95
Schlumberger #	427,60	437,70	+ 2,36	05/04/96
SGS Thomson Micro	185	183,10	- 1,02	—
Shell Transport #	67,65	68,65	+ 1,47	02/11/95
Siemens #	2788	2790	+ 0,07	26/02/96
Sony Corp #	303,50	303,20	- 0,09	31/12/99
Sumitomo Bank #	101,10	101,50	+ 0,39	31/12/99
T.D.K #	266,40	270,90	+ 1,68	31/12/99
Telefonica #	80,45	80,85	+ 0,49	22/01/96
Toshiba #	39,30	39,05	- 0,63	31/12/99
Unilever #	682	686	+ 0,58	20/12/95
United Technol. #	570	562	- 1,40	10/03/96
Vaal Reefs #	497,50	482	- 3,11	15/03/96
Volkswagen A.G #	1800	1815	+ 0,83	02/06/95
Volvo (act.B) #	115	115	—	02/05/95
Western Deep #	223,50	220,50	- 1,34	15/03/96
Yamanouchi #	113,60	116,20	+ 2,28	31/12/99
Zambia Copper	3,25	3,24	- 0,30	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 10 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,88	4,008
CEPME 8,5% 88-97CA	104,21	6,712 d
CEPME 9% 89-99 CA#	110,88	5,082 d
CEPME 9% 92-06 TSR	113,80	7,305 d
CFD 9,7% 90-03 CB	118,08	1,805
CFD 8,6% 92-05 CB	112,67	5,528
CFF 10% 88-98 CA#	108,35	8,000
CFF 9% 88-97 CA#	104,11	4,795 ↓
CFF 10,25%90-01CB#	107,55	8,371
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,52	3,535
CLF 9%88-93/98 CA#	106,93	4,538
CNA 9% 4/92-07	116,56	3,538 d
CRH 8,6% 92/94-03	111,55	5,558
CRH 8,5% 10/87-88#	108,76	8,955 ↓
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,26	1,400
EDF 8,6% 92-04 #	113,45	8,149
Emp.Etat 6%93-97 #	101,85	4,492 ↓
Finansder 9%91-06#	115,96	3,467
Finansd.8,6%92-02#	112,01	1,856 ↑
Floral9,75% 90-99#	112,63	7,086 ↑
OAT 8,5% 87-97CA#	104,65	6,851
OAT 9,90%85-97 CA#	108,26	3,354
OAT 88-98 TME CA	102,35	1,297
OAT 9/85-98 TRA	—	3,567
OAT 9,50%88-98 CA#	109,53	7,657
OAT TMB 87/99 CA	99,74	0,975 ↓
OAT 8,125% 89-99 #	108,62	7,297
OAT 8,50%90/00 CA#	110,91	0,419
OAT 85/00 TRA CA	105,60	4,482 d
OAT 10%5/85-00 CA#	116,11	8,852 d
OAT 89-01 TME CA	—	3,297
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,82	3,298
OAT 8,50% 89-19 #	113,70	4,076
OAT 8,50%92-23 CA#	114,28	3,268
SNCF 8,8% 87-94CA	108,51	1,755 ↓
Lyon.Eaux 6,5%90CV	896,50	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	235	230
Bains C.Monaco	579	562
B.N.P.Intercont.	348	349
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Cambodge ◆	851	857
CBC ◆	106,50	106,50
Centenaire Blanzy	412	417
Ceragen Holding ◆	20	20
Champex (Ny) ◆	14,15	14,15
CIC Un.Euro.CIP	355,10	353
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2300	2300
Cpe Lyon Alem.	400	392
Concorde-Ass Risq ◆	711	711
Cpe Valfond ex.CMP ◆	13	13
Credit Gen.Ind. ◆	23,70	23,70
Darblay	425	445
Didot Bottin	690	695
Eaux Bassin Vichy ◆	4748	4748
Ecia	749	750
Ent.Mag. Paris ◆	1549	1549
Eridania Beghin CI ◆	861	861
Fidei	49	51
Finalens	397	397
F.I.P.P. ◆	100	100
Fonciere (Cie)	500	511
Fonciere Euris	227	224
Foncina #	438	435
France I.A.R.D ◆	1006	1006
France S.A	1111	1123
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont # ◆	397	397
Genefim	143	147
Gevelot	1583	1551
G.T.I (Transport)	350	340
Immobail	130	128,20
Immobanque	745	750
Im.Marseillaise	6360	6400
Invest.(Ste Cie.) ●	1300	1300
Lille Bonnieres	2500	2501
Locafinanciere ◆	410	418
Louvre #	171,80	171
Lucia ◆	49	49
Monoprix	170	174
Metal Deploye	424,10	438
Mors #	15,65	15,30
Navigation (Nle)	67,50	63,50
Paluel-Marmont ◆	319	319
Exa.Clairefont(Ny)	1430	1430
Parfinance	212	211,10
Paris Orleans	275	277,80
Piper Heidsieck ◆	1449	1449
Porcher ●	210	275
Promodes (CI) ◆	830	830
PSB Industries Ly	345	349
Rochefortaise Com.	202	202
Rosario ●	191,20	223
Rougier #	487	487
S.A.F.I.C Alcan	299	299,30
Saga	222,70	220
Salins du Midi ◆	488,90	488,90
Savoisienne (M) ◆	130,10	130,10
Silic	750	750
S.I.P.H.	175	176
Sofal	96,90	96,90
Soffo ◆	261,30	261,30
Softram act.a reg. ◆	77,50	77,50
Sofragi	3780	3761
Soudure Autogene	990	1038
Sovabail ◆	332,10	332,10
Taittinger	1738	1738
Tour Eiffel ◆	280	280
Elyo	230	228,90
Vicat	495	500
Virax	122	116

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1160	1160
Fiat Ord	17,50	17,50
Gevaert	296,10	296,10
Gold Fields South	160,10	160,10
Kubota Corp	32,90	32,90
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	48,50	48,50
Ottomane(cie Fin.)	250	249
Robeco	376,40	376,30
Rodamco N.V.	141,20	141,50
Rolinco	408	408
Solvay SA	2901	2901

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 10 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	60	60
AFE #	463	468
Aigle #	196	192
Albert S.A (Ns) ◆	129,50	129,50
Altran Techno. #	1200	1236
Montaignes P.Gest. ◆	640	648
Assystem #	625	631
Bque Picardie (Li) ◆	610	638
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	248	248,70
Bque Vernes	590	590
Beneteau #	563	565
B I M P	75,20	75,20
Boiron (Ly) #	570	567
Boisset (Ly)#	227	228
But S.A.	332	337
Cardif SA	855	848
C.E.E #	320	312
CEGEP #	153	150
Cermex # (Ly)	335	335
CFPI #	279	285
Change Bourse (M)	319	316
Christ.Dalloz #	1740	1735
Cipe France Ly #	422	410
CNIM CA# ◆	195	195
Codetour	310,90	310
Comp.Euro.Tele-CET	325	320
Conflandey S.A.	295	295
C.A. de la Brie	347,70	347,70
C.A.Gironde (B)	444,50	444,50
C.A.Haute Normand.	338,50	330
C.A.Ile & Vilaine	344	344
C.A. Paris IDF	874	877
C.A.de l'Isere Ly#	389	385
C.A.Loire Atl.Ns #	300	296
C.A.Loire/H.Loire#	222	222,30
C.A.Morbihan (Ns)	335	334,80
C.A.du Nord (Li)	484	476,80
C.A. Oise CCI	254	253
C.A.Pas de Calais	426	426
C.A. Somme CCI ■	232,30	237,30
C.A.Toulouse (B)	403,80	405
Creeks ◆	61	61
Devanlay	500	528
Devernois (Ly)	518	530
Ducros Serv.Rapide	78,50	78,50
Ecco Trav.Tempo Ly	449	447
Emin-Leydier# (Ly)	505	500
Europ.Extinc.(Ly)	265	265
Europ Propulsion	595	592
Expand s.a ◆	250	250
Factorem	670	689
Falveley #	301	305
Finacor	124	124,20
Fininfo	535	525
Fructivie	665	669
Gautier France #	298	298
Gel 2000	78	80
GFI Industries #	685	693
Girodet # (Ly) ◆	46,55	46,55
GLM S.A.	358,90	358,50
Grandoptic.Photo #	589	579
Gpe Guillin # Ly	212	212
Kindy #	190	190
Guerbet	355	358
Hermes internat.1#	1308	1307
Hurel Dubois	530	540
ICBT Groupe #	236,50	236,50
I.C.C.	174	177
Idianova	68	68
Int. Computer #	91,50	91,95
IPBM	69,95	68,95
M6-Metropole TV	464	464,90
Manitou #	651	658
Manutan	940	935
Marie Brizard	1278	1275
Maxi-Livres/Profr.	278	278
Mecadyne	159,20	233,40
Mecelec (Ly)	87,90	86
MGI Coutier	267	255
Michel Thierry#	749	741
Monneret Jouet Ly#	72,05	72
Naf-Naf #	62,50	62,50
Norbert Dentres.#	750	732
N.S.C Schlum. Ny	720	720
OGF Omn Gest.Fin. ◆	900	900
Onet #	900	908
Paul Predault #	190,10	192,10
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	126,30	126,30
Pochet ◆	1095	1095
Poujoulat Ets (Ns) ◆	235	235
Radiall #	668	668
Rallye(Cathiard)Ly	219,50	208,50
Reydel Indust.Li ◆	966	966
Robertet #	1349	1350
Rouleau-Guichard ◆	485	485
Securidev #	80	77,50
Smoby (Ly)# ◆	669	669
Sofco (Ly)	120,90	121
Sofibus ◆	411	411
Sogepag # ◆	135	135
Sogeparc (Fin)	686	708
Sopra	360	364,90
Steph.Kelian #	101	101
Sylea	473	485,70
Teisseire-France	214	214,90
TF1-1	515	520
Thermador Hold(Ly)	418,90	418
Trouvay Cauvin #	100	100
Unilog	525	553
Union Fin.France	525	525
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	137	139
Vilmorin et Cie #	469,90	468,40
Virbac	670	679

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 10 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Infonie	601	601

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 10 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,03	0,05
Sté lecteurs du Monde ◆	150	150
Nobel ◆	182	182
Mumm ◆	1250	1250
Générale Occidentale ◆	45,75	45,75

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 9 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		
Natio Immobilier	1212,37	1168,60
Natio Inter	1827,60	1791,76
Natio Monétaire C/D	5314,39	5314,39
Natio Opportunités	162,88	159,69
Natio Patrimoine	1497,82	1468,45
Natio Perspectives	1227,03	1202,97
Natio Placements C/D	76078,36	76078,36
Natio Revenus	1079,64	1068,95
Natio Sécurité	11519,92	11519,92
[illegible]		
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions futur	213,27	207,06
Ecur. Distrimonétaire	10772,70	10772,70
Ecur. Expansion	79487,12	79170,44
Ecur. Géovaleurs	2889,18	2805,03
Ecur. Investissement	175,59	170,48
Eparcourt-Sicav	202,58	202,07
Livret Bourse Inv. ◆	643,68	634,93
[illegible]		
Uni-Régions	1598,56	1559,57
Univar C	298,69	298,69
Univar D	298,69	298,69
Univers Actions	183,59	179,11
Univers-Obligations	2153,40	2113,25
CIC BANQUES		
Francic	550,35	542,22
[illegible]		
Crédit Mutuel		
Avenir Alizés	2005,82	1966,49
Credit Mutuel Capital	1686,66	1653,59
Créd.Mut.Ep.Cour.T	855,77	855,77
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	100,85	98,15
Créd.Mut.Ep.J	22243,22	22243,22
Créd.Mut.Ep.long.T	225,82	219,78
Créd.Mut.Ep.Monde	1200,02	1167,90
Créd.Mut.Ep.Quatre	1096,22	1074,73
[illegible]		
Solstice D	2332,29	2326,47
Thésora C	903,56	894,61
Thésora D	858,82	850,32
Revenus Trimestr.	5321,15	5268,47
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Cadence 1	1076,71	1066,05
Cadence 2	1061,60	1051,09
Cadence 3	1052,42	1042
Capiobligation	8359,83	8277,06
[illegible]		

SYMBOLES
◇ cours du jour ; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

GÉOLOGIE Dans le passé, l'île de la Réunion a été recouverte à plusieurs reprises par les pluies de cendres et de ponce crachées par les éruptions de ses volcans. ● LE DERNIER de ces bruyants feux d'artifice a été vomi, il y a douze mille ans, par le piton des Neiges, volcan dont les éruptions sont devenues plus explosives avec l'âge. ● VOLCAN aux laves plus fluides, le piton de la Fournaise, son frère réunionnais, pourrait-il suivre cette voie ? Les chercheurs s'interrogent et le surveillent avec attention. ● POUR PRÉVOIR les futures éruptions du piton de la Fournaise, silencieux depuis août 1992, les volcanologues, qui l'ont bardé de tous les capteurs possibles, analysent aussi ses émissions de gaz rares, radon et hélium, annonciatrices de la montée du magma profond, pour prévoir ainsi plus longtemps à l'avance l'arrivée de nouvelles coulées de lave.

Les émissions de gaz du piton de la Fournaise sous surveillance

A la Réunion, les vingt-huit éruptions de ces seize dernières années ont été prévues avec quelques heures d'avance par les chercheurs. L'étude de certains gaz rares devrait permettre d'améliorer encore ce délai

LA RÉUNION
de notre envoyé spécial

Le piton de la Fournaise, à la Réunion, est une montagne de gratons : des cailloux couleur lie de vin, légers comme du carton mâché et tranchants comme une lame, faisant un bruit de verre brisé lorsqu'on marche dessus. Le paysage est lunaire. Un amoncellement de lave basaltique, sans mousses ni lichens, plongé dans une brume froide à 2 600 mètres d'altitude. Seuls quelques touristes s'efforcent de ne pas perdre la piste balisée de blanc. Un homme, à genoux au-dessous du cratère principal, le Dolomieu, marmonne dans un émetteur portable. Louis-Philippe Ricard, géochimiste de l'observatoire volcanique du piton, relève des données avec un micro-ordinateur portable connecté à un tube en plastique sorti de terre : l'une des vingt stations de gaz radon du site, à moitié enterrée.

Il s'adresse à l'électronicien du centre : *« Tu as bien reçu mes données ? Je crois que j'ai tout perdu. »* Crachotement dans la radio. En une seconde, 2 000 données, soit deux mois et demi d'enregistrement des concentrations de radon dans les entrailles du volcan, se sont effacées de la mémoire de son ordinateur. Les chercheurs ne sont pas à la merci de mauvaises surprises...

Les premiers relevés en continu de ce gaz rare et faiblement radioactif remontent à 1993. Il s'agissait de trouver un signal précoce et fiable de la montée du magma pour mieux en prévoir l'éruption. Depuis seize ans que l'observatoire de l'Institut physique du globe (IPG) s'est installé 20 kilomètres plus bas, les vingt-huit éruptions survenues ont toutes été prévues. Mais elles ne l'ont été que quelques heures seulement avant l'écoulement : un délai trop court pour préparer, si besoin est, l'évacuation des populations concernées.

L'idée d'exploiter les propriétés du radon s'est alors imposée. Présent en grande quantité dans le magma, dix mille fois plus véloce que la lave, ce gaz devrait être expulsé en premier, avec la vapeur d'eau et le gaz carbonique. Un excellent signal avant le déluge ? *« Le problème, c'est que depuis le 27 août 1992 le piton de la Fournaise n'a plus émis une seule coulée... »*, soupire Louis-Philippe Ricard.

En décembre 1991, lors d'une montée magmatique, une augmentation de mille fois environ la concentration habituelle de radon a certes été relevée. Mais cette mesure, à elle seule, n'a pas permis de valider son rôle d'alerte. Il faudrait pour cela multiplier les signaux ; le même type d'évaluation va commencer avec l'hélium, un gaz rare issu du magma profond.

Au sommet du cratère Dolomieu, quelques timides fumerolles se dissipent dans la brume. Le volcan est-il assoupi, convalescent ? Est-il mort ? Nul ne le sait. A l'échelle géologique, quatre ans sans éruption sont à peine un soupir. Mais qu'en est-il sur un volcan en pleine activité ? *« Une accalmie n'a rien d'exceptionnel, c'est sa durée qui est assez inhabituelle : depuis seize ans que nous suivons ses manifestations en permanence, c'est sa plus longue phase de repos »*, précise Patrick Bachelery, directeur de l'observatoire et professeur à l'université de la Réunion. Il est vrai qu'auparavant il y en eut d'autres : six ans de mutisme entre 1966 et 1972, quatre entre 1940 et 1944 – si tant est que les observations ont été fiables durant la guerre.

Patrick Bachelery s'interroge : *« Et si le volcan récupérait ? »* En gros, avec quatre éruptions par an entre 1984 et 1988, le « monstre » aurait fini par vider le contenu de sa chambre magmatique, qui pourrait être en train de se recharger. Ce processus correspondrait-il à un cycle éruptif, de quinze à seize ans comme certains l'ont cru en relevant la présence d'olivine, un minéral du fond des chambres, dans les laves de 1961 et 1977 ? Rien n'est moins sûr, puisque l'olivine était aussi présente dans des coulées de 1972.

FLUIDE OU EXPLOSIVE ?

Les questions s'accumulent. Quand aura lieu la prochaine éruption ? Où et comment se manifestera-t-elle, à supposer qu'elle survienne ? Car les grosses colères telluriques se transforment parfois en simples grognements, la lave s'épanchant alors dans une galerie à des kilomètres sous terre. Si le piton crache son magma, en revanche, l'équipe aimerait bien savoir s'il s'épanchera de façon fluide et effusive – comme il l'a toujours fait – ou d'une manière plus explosive, caractéristique des volcans vieillissants. Son aîné, le piton des Neiges, situé à 30 kilomètres au nord-ouest à vol d'oiseau, pourrait leur servir de modèle.

On a découvert, en effet, que l'alimentation magmatique des deux pitons fut commune. Ils éructèrent de concert un million d'années durant, jusqu'à 450 000 ans environ avant notre ère, époque à partir de laquelle le piton des Neiges se tint coi pendant 80 000 ans. Une péripétie. Ses crises, en effet, reprirent par la suite, en moins basaltiques et plus siliceuses, en plus visqueuses aussi, c'est-à-dire d'une manière très explosive. L'île fut alors recouverte de ponce et de cendres à plusieurs reprises. Le dernier de ces feux d'artifice remonte à 12 000 ans.

Si le scénario qu'a connu le piton des Neiges se répète sur la Fournaise, celle-ci a donc quelques belles éruptions devant elle. Pour les voir venir, l'équipe a truffé le volcan de micros : en plus des stations radon, des sismographes captent les moindres séismes créés par la circulation du magma, des inclinomètres enregistrent les gonflements et affaissements du volcan, des bornes reliées au satellite Global positioning system (GPS) précisent ses déformations, des extensomètres mesurent l'écartement des failles.

Au total, cinquante capteurs ont été disposés tout autour du volcan. La plupart sont cachés, pour éviter que les gens, en passant, les bousculent et faussent leurs enregistrements ou, pis, qu'ils les dépouillent de leurs antennes et de leurs panneaux solaires. Ainsi protégés, les capteurs assurent la transmission automatique des données à l'observatoire et permettent de suivre, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept, les colères du piton.

Dans la salle de réception de l'observatoire, les graphes crachés par l'ordinateur présentent un « encéphalogramme » désespérément plat. Un brin altruiste, Patrick Bachelery se console : *« Nos dix années d'enregistrement serviront de modèle pour les autres. »* Dans le désert de pierres de la Fournaise, l'attente rend philosophe.

Vincent Tardieu

De nombreux cratères

N
1 km
Nez coupé du Bois Blanc
Rempart du Bois Blanc
Plaine des Osmondes
2 108 m Cratère Ducrot
2 218 m Formica Leo
Puy Mi-Côte
Piton de la Fournaise 2 631 m 2 508 m
Cratère Bory
Cratère Dolomieu
Piton de Croc 1 365 m
Cratère Jean 1 760 m
Rempart de Bellecombe (sud)
Grandes Pentes
Grand Brûlé
1 850 m Cratère Jérémine
Cratère Maillard 1 850 m
Nez coupé du Tremblet
Rempart du Tremblet
Cratère
Limite de caldeira
Infographie : Le Monde

Un énorme panache de magma

Le volcan de la Réunion est une sorte de chalumeau qui a percé la plaque océanique. C'est ce qu'on appelle un « point chaud », alimenté par un énorme panache de magma qui remonte du manteau profond, d'environ 2 900 kilomètres. Etant fixes alors que les plaques dérivent, ces points percent les plaques au fur et à mesure de leur avancée. Le même point chaud a, ainsi, pu former l'énorme étendue basaltique des trapps du Deccan en Inde il y a 65 millions d'années (Ma), puis les Maldives (40 Ma), les plateaux sous-marins des Chagos et des Mascarins (20 Ma), Maurice (10 Ma) et enfin la Réunion (3 Ma). Dans le prolongement de cette chaîne nord-est, un nouveau volcan pourrait émerger dans des millions d'années. Mais les volcanologues français et américain, Alain Bonneville et Von Herzen, qui étudient les traces océaniques du point chaud de la Réunion, n'ont trouvé jusqu'à présent ni bombement suspect ni élévation des températures au large de l'île. Actif durant près de 100 millions d'années, ce point chaud serait-il « épuisé » ?

Arsenic et vieilles bactéries

Des micro-organismes ancestraux épurent les ruisseaux

ELLES ont peut-être représenté l'une des premières formes de la vie sur Terre. Les bactéries chemolithotrophes – littéralement « mangeuses de pierre » – pourraient devenir les chevilles ouvrières de procédés sophistiqués de lutte contre la pollution. Des chercheurs de Montpellier viennent en effet de démontrer qu'une colonie de ces micro-organismes ancestraux avaient formé une sorte de « réacteur biotechnologique » naturel capable d'épurer l'eau très polluée d'un ruisseau du Gard.

Les traces de vie les plus anciennes connues remontent au précambrien. Il s'agit de constructions feuilletées, les restes fossilisés d'anciens « tapis » microbiens qui recouvraient les pierres sur la Terre primitive il y a environ un milliard d'années. Aussi Marc Leblanc, du laboratoire Géofluides-bassins-eau (CNRS, université de Montpellier), fut-il surpris de trouver ce genre de concrétions dans un ruisseau traversant le site d'une mine abandonnée à Carnoulès, près d'Alès (Gard). *« J'ai vérifié leur structure et j'ai pu y observer des bactéries au microscope électronique à balayage*, raconte-t-il. *Mais la plus grande surprise a été, pour nous, de constater qu'un pourcentage important d'arsenic entrait dans leur composition. »*

HABITANTS DES GRANDS FONDS

Tous les gisements abandonnés sont des sources importantes de pollution, explique le chercheur montpelliérain. Celui de Carnoulès, où du minerai de plomb fut exploité jusqu'au début des années 60, ne fait pas exception à la règle, c'est le moins qu'on puisse dire. Le ruisseau, puis l'Amous, la petite rivière dans laquelle il se jette, charrient une eau très acide, chargée d'oxydes de fer, de plomb et de zinc. Toute vie a pratiquement disparu de ces cours d'eau sur une distance de 5 kilomètres, entre la mine et le confluent de l'Amous avec le gardon d'Anduze.

Cette situation désastreuse est due à l'oxydation des sulfures métalliques qui, sous l'action des eaux superficielles, produit de l'acide sulfurique. Ce dernier dissout à son tour les métaux qui sont emportés au fil de l'eau. A Carnoulès s'y ajoute l'arsenic : 100 à 300 milligrammes par litre. Cette concentration, qui représente plus de 2 000 fois la concentration limite admise pour l'eau potable, tombe pourtant à 0,2 ou 0,4 mg/l à 1,5 kilomètre du site. Entre les deux points, les « bactéries mangeuses de pierre » ont fait leur œuvre.

LABORATOIRE NATUREL

Il s'agit de thiobacilles, explique Jean-Christian Personne (laboratoire de bactériologie et de contrôle microbiologique, université de Montpellier). Au lieu de fabriquer leur matière organique à partir du gaz carbonique comme les bactéries « classiques », ces micro-organismes utilisent les sulfures métalliques comme « aliment » pour leur métabolisme. Ce sont elles qui servent de nourriture de base à la faune vivant sur les sources hydrothermales découvertes au début des années 80 dans les grands fonds océaniques, par plus de 2 000 mètres.

Sur le « plancher des vaches », ces bactéries s'observent aussi dans les déchets miniers, où elles peuvent trouver leur repas de sulfures. On les utilise d'ailleurs pour concentrer à bon compte des minerais trop pauvres pour être traités en usine. Sur les sables du ruisseau de Carnoulès, elles peuvent former en quelques jours des colonies, sous forme de tapis superposés de bactéries enveloppées dans une gaine d'arséniate ferrique de couleur jaune qui, par la même occasion, piège la quasi-totalité du plomb présent dans l'eau. Des cultures en laboratoire ont montré que leur seule présence entraîne la précipitation de 80 % de l'arsenic. *« Le problème, maintenant, est de déterminer si elles utilisent l'arsenic pour leur métabolisme, ou si la précipitation d'arseniate ferrique n'est qu'un phénomène secondaire de la réaction des bactéries avec le sulfure de fer »*, déclare Jean-Christian Personne.

Mais, en dehors de ces études très fondamentales, les deux chercheurs pensent déjà aux applications possibles de leurs découvertes. Le ruisseau de Carnoulès et son écosystème représentent un laboratoire naturel extraordinaire. Dans un premier temps, avec l'aide financière des autorités locales, ils vont établir un « état des lieux », mesurer très précisément les variations saisonnières des flux d'arsenic et de métaux, en amont et en aval des dépôts bactériens. Avec un but très utilitaire.

« Nous sommes encore loin de détenir la recette et de pouvoir déposer des brevets, mais nous allons, dans les deux ans à venir, tenter des essais de traitement des eaux en mêlant ces bactéries, des végétaux capables d'absorber les métaux lourds et des minéraux filtrants, explique Marc Leblanc. *Notre but est d'essayer de reproduire ce qui se passe dans certains marais où le fer et les métaux précipitent et sont piégés sous forme stable. »*

Jean-Paul Dufour

Un prototype américain permet d'acheminer des objets par télécopie

SAN FRANCISCO
de notre correspondance

Certaines inventions sont si surprenantes qu'elles doivent être imaginées plutôt que comprises. Imaginez que votre enfant rentre le soir avec une statuette qu'elle a réalisée à l'école. Rien de merveilleux, mais elle a envie de la montrer à ses grands-parents, qui vivent à des centaines de kilomètres. L'opération est simple, vous ouvrez le « Télécopieur en 3 dimensions », à peu près de la taille d'un four à micro-ondes. Il suffit d'y placer la statuette et d'appuyer sur un bouton. Peu après vos parents retirent de leur machine une réplique exacte, mais en résine synthétique, du « chef-d'œuvre » de leur petite fille.

Cet échange n'est pas impossible pour des raisons techniques. Un prototype réalisé par Marc Levoy, professeur de sciences de l'ordinateur de l'université de Stanford, permet désormais d'envoyer des objets par télécopie. Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, la difficulté n'est pas dans la reproduction à distance. La technique existe et s'appelle stéréolithographie. On envoie les données définissant la chose voulue à une machine qui la recrée en coulant les unes sur les autres des couches successives de résine dont l'épaisseur se mesure par dixièmes de millimètre. Ce qui est difficile, c'est d'obtenir un modèle mathématique de l'objet en question en suivant chaque point de sa surface avec un stylet enregistreur. Une manipulation qui prend beaucoup de temps.

L'innovation de Levoy et de son équipe permet d'aller beaucoup plus vite. Pour leur expérience, ils ont choisi une statuette chinoise de 20 centimètres de haut, pleine de courbes et de mouvement, baptisée « le Joyeux Bouddha ». Ils l'ont placée devant un scanner doté d'une source laser et d'une caméra. Le faisceau laser dessine un profil de la statuette qui est enregistrée par la caméra. Pour avoir une vision totale, il faut faire tourner la statuette sur elle-même et répéter l'opération autant de fois que la complexité de l'objet l'exige. Il aura fallu 58 « profils » pour obtenir une reproduction exacte du bouddha.

DES COÛTS ÉLEVÉS

Tout l'art consiste ensuite à faire que chacune de ces mesures, qui correspond à une coupe virtuelle, se fonde avec les autres. Pour y parvenir, l'équipe de Stanford a découpé la surface de la statuette en 2,5 millions de minuscules triangles, qui forment une sorte de filet dont les formes épousent parfaitement celles de la statue. *« Le triangle est la forme plane la plus simple »*, explique Levoy. *« Toute surface peut être décomposée en triangles »*, précise-t-il. C'est une version « simplifiée » composée de 800 000 polygones qui, transmise à la machine de stéréolithographie, a permis de créer une représentation en plastique du bouddha.

Les délais et les coûts sont encore tels qu'il est préférable d'avoir recours à un service de messagerie. Il a fallu trois heures à l'équipe de Levoy pour scanner sa statuette, deux heures pour réaliser le modèle mathématique et dix heures à l'entreprise 3-D Systems, de Valencia au sud de la Californie, pour le reproduire. Le plus rapide reste l'envoi des informations, qui s'est fait par courrier électronique, c'est-à-dire de manière presque instantanée.

La machine de stéréolithographie coûte aujourd'hui 60 000 dollars (300 000 francs) et les scanners varient entre 5 000 et 10 000 dollars (25 000 et 50 000 francs). Mais les coûts devraient baisser assez vite et Marc Levoy estime qu'on devrait arriver au prix d'une grosse photocopieuse. *« Ce ne sera jamais un appareil d'appartement, mais il pourra rentrer dans la catégorie des équipements de bureau »*, estime-t-il.

Un tel appareil peut servir à télécopier des pièces entre deux usines qui travaillent sur le même projet, à créer une représentation en plastique d'un objet qu'on ne peut pas toucher – comme une découverte archéologique fragile – ou encore à créer des êtres virtuels pour animation dans des films de fiction. La technique développée à Stanford peut également être appliquée à des immeubles – *« raffinerie ou cathédrale »*, dit Levoy – que l'on pourra bientôt numériser avant de les restaurer ou de leur ajouter une aile.

De façon plus simple, la télécopie en 3D pourra servir au téléachat. Les clients intéressés par un vase pour décorer leur salon téléchargeront d'abord un modèle 3D dans leur « ordinateur-télévision ». Ils pourront alors le tourner et retourner à leur gré. Et pour le toucher, il leur suffira d'envoyer les données à un service de télécopie.

Néanmoins, il est vraisemblable que le coût de l'opération restera trop élevé pour que l'on puisse envoyer de cette manière une représentation de la statuette de sa fille à ses grands-parents. Le courrier restera longtemps une solution plus économique. Seul problème : si l'envoi se fait par la poste, on ne dispose plus de l'objet. D'où l'intérêt de pouvoir télécopier des objets.

Francis Pisani

★ Diverses photos du bouddha et des informations techniques plus détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse suivante : <http : //www-graphics. stanford.edu/projects/faxing/happy/>

مكبرا من الاصل



…e sous surveillance

…otype américain permet …iner des objets par télécopie

Le Panathinaïkos d'Athènes gagne enfin sa place en finale du championnat d'Europe de basket

Les Grecs disputeront le titre au FC Barcelone

La finale du championnat d'Europe de basket-ball opposera les Grecs du Panathinaïkos d'Athènes aux Espagnols du FC Barcelone, jeudi 11 avril au Palais omnisports de Paris-Bercy. Mardi 9 avril, le Panathinaïkos, bâti à grand renfort d'argent pour dominer le basket européen, a éliminé le CSKA Moscou (81-71). Dans l'autre demi-finale, le FC Barcelone a battu les tenants du titre du Real Madrid (76-66).

BASKET

C'EST LA VICTOIRE des nantis sur les affamés. Le Panathinaïkos d'Athènes y a mis le prix. Le plus riche des clubs grecs a enfin arraché une victoire dans le premier match de la finale à quatre du championnat d'Europe des clubs de basket. Après avoir perdu par deux fois, en 1994 et 1995, un duel fratricide en demi-finale contre l'Olimpiakos Le Pirée, les Athéniens ont battu (81-71) le CSKA Moscou, mardi 9 avril, au Palais omnisports de Paris-Bercy. Face à la plus pauvre des équipes européennes, le Panathinaïkos a franchi la première marche vers une possible consécration en finale contre le FC Barcelone, jeudi 11 avril.

Alors que les Athéniens ont soif de voir reconnaître leur basket de riches, les joueurs du CSKA Moscou étaient à Paris pour tenter de sauver leur club. Finances au plus bas depuis plusieurs mois, l'équipe russe survit aux promesses non tenues. Celles d'un Alexandre Gomelski, l'« ancien petit père du basket soviétique », qui a longtemps annoncé l'arrivée de moyens et de vedettes. Celles d'une banque qui n'a jamais apporté les millions prévus dans le budget. Les dirigeants guettent les sponsors. Les joueurs attendent leurs salaires. Chaque victoire est une bouffée d'oxygène.

Le CSKA Moscou a trouvé dans ses difficultés la motivation d'un parcours exemplaire : 10 victoires et 4 défaites seulement dans sa poule de qualification pour la phase finale du championnat d'Europe. L'équipe russe pratique un basket rapide et efficace, qui a éliminé Pau-Orthez en quarts de finale. Ce jeu très proche de celui de la NBA américaine en faisait des favoris. Pendant une *mi-temps*, le CSKA Moscou a donc montré que son jeu virevoltant de contre-attaques et de passes courtes pouvait donner le tournis au réalisme et à la défense de fer du Panathinaïkos. « *Ensuite, les menaces qui pèsent sur l'avenir du club ont sans doute perturbé les joueurs*, expliquait après le match Stanislav Eremin, l'entraîneur russe. *Ils savaient trop qu'il leur fallait gagner pour se sortir d'affaire.* »

LA STAR DOMINIQUE WILKINS

Mais que faire à un contre cent ? Dans les tribunes, une poignée de Russes fait face à des milliers de supporters venus de Grèce. Des fanatiques. Certains prêts à la violence pour imposer leurs seules couleurs vertes et blanches jusqu'au sommet de la trop vaste salle parisienne. Des passionnés capables de hurler jusqu'à paralyser leurs adversaires. Des enthousiastes aussi. Suffisamment pour entonner à gorge déployée pendant tout le match les chants guerriers d'une victoire tant désirée.

Car pour arracher ce trophée qui *n'en finit pas d'échapper au basket* grec les dirigeants du Panathinaïkos ont réuni tous les moyens. Comme entraîneur, ils ont choisi Borislav Maljkovic. Le « sorcier yougoslave » avait mené Split deux fois à la victoire suprême, puis Barcelone avant d'être l'homme du triomphe européen de Limoges en 1993. Pour lui, la fin justifie les moyens, et le spectacle doit s'effacer devant l'efficacité en défense et sous les paniers. « *Je dis aux joueurs qu'un match de finale de championnat d'Europe doit garder l'esprit d'un entraînement. C'est le seul moyen d'éviter la pression de nos supporters* », résumait Borislav Maljkovic après le match.

Et pour marquer les points les dirigeants du Panathinaïkos se sont offert une star. Une vraie. Dominique Wilkins, meilleur marqueur de la NBA en 1986, champion du monde 1994 avec la Dream Team II. L'Américain, né il y a trente-six ans à Paris, serait payé 12 000 dollars (environ 60 000 francs) par jour avec un contrat de deux saisons. On disait pourtant l'ancienne vedette de Boston sur le déclin. Ses caprices *et ses retours incessants vers les* Etats-Unis n'étaient pas appréciés au pied de l'Acropole. A Paris, mardi, Dominique Wilkins s'est montré impérial après un début de match hésitant et maladroit. Présent sur le terrain pendant les 40 minutes du match, il a marqué à lui seul près de la moitié des points de son équipe.

A quelques secondes de la fin de la partie, dans un hommage symbolique, les autres joueurs du Panathinaïkos ont quitté la raquette. Ils ont laissé Dominique Wilkins tenter un ultime lancer franc. *Le nom du bel* athlète noir a alors été repris par les chœurs des tribunes vertes et blanches qui chaviraient de bonheur. La star américaine est alors devenue le symbole de la réussite du basket dans un pays où ce sport domine désormais tous les autres.

Rien n'est trop beau, rien n'est trop cher pour le basket en Grèce. Le pays le plus pauvre de la Communauté européenne réussit à trouver les dollars nécessaires pour s'offrir quelques-uns des meilleurs joueurs du monde. *Les déficits des* clubs sont effacés par le gouvernement. Le public des salles est immense. Les audiences télévisées des matchs atteignent des records. Pour remporter le dernier titre masculin qui manque au basket grec, les dirigeants du Panathinaïkos sont prêts à tout. Ils ont même délaissé leur *championnat national pour mieux* préparer leur équipe à cette finale qu'ils atteignent enfin.

Christophe de Chenay

Barcelone prive Madrid d'un nouveau titre

Autant le match entre le Panathinaïkos d'Athènes et le CSKA Moscou a été à sens unique, autant l'autre demi-finale entre le FC Barcelone et le Real Madrid a été animée. Menant de 15 points en milieu de première période, les champions d'Europe en titre ont trop vite cru la partie à leur portée. Et les Madrilènes ont commis l'erreur de laisser les Catalans se rapprocher au score avant la pause.

Le collectif catalan a ensuite fait merveille et le FC Barcelone, *qui était revenu à égalité à moins de 8 minutes de la fin du match*, s'est imposé (76-66). Avec ses deux excellents joueurs étrangers, le Lituanien Arturas Karnishovas et l'Américain Dan Godfread, le FC Barcelone a montré qu'il n'avait pas usurpé la première place de son groupe... devant le Real Madrid et le Panathinaïkos.

Un XV de France expérimental contre la Roumanie

LES SÉLECTIONNEURS de l'équipe de France, réunis mardi 9 avril à *Toulouse*, ont *fait appel à plusieurs nouveaux venus en vue du match* que les Français disputeront face à la Roumanie le 20 avril à Aurillac. Le manager Jo Maso et l'entraîneur Jean-Claude Skrela ont choisi d'inclure au sein de l'effectif six « *bleus* », dont quatre seront titularisés d'entrée : le talonneur Hervé Guiraud, le deuxième ligne Hugues Miorin, le troisième ligne Christophe Moni et le centre de David Venditti. Les sélectionneurs, qui devaient aussi remplacer l'arrière Jean-Luc Sadourny, blessé, ont rappelé le Dacquois Richard Dourthe, suspendu pour violence pendant le Tournoi des cinq nations.

La composition de l'équipe : Richard Dourthe (Dax) ; David Venditti (Bourgoin-Jallieu), Olivier Campan (Agen), Stéphane Glas (Bourgoin-Jallieu), Philippe Saint-André (Montferrand, cap.) ; Alain Penaud, (Brive, o), Guy Accoceberry (Bègles-Bordeaux, m) ; Marc Lièvremont (USA Perpignan), Abdelatif Benazzi (Agen), Christophe Moni (Nice) ; Olivier Roumat (Dax), Hugues Miorin (Stade toulousain) ; Franck Tournaire (Narbonne), Hervé Guiraud (Nîmes), Christian Califano (Stade toulousain).

■ **OLYMPISME : le premier ministre Alain Juppé a présidé la mise en place de l'équipe de France** à cent jours des Jeux d'Atlanta, mardi 9 avril à Paris. « *Nous vous faisons confiance pour nous faire vivre des moments irremplaçables* », a déclaré le chef du gouvernement à plus de trois cents dirigeants et athlètes. Guy Drut, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, s'est dit persuadé que les conditions d'une belle moisson olympique étaient réunies. Afin que les champions retenus puissent se préparer dans la sérénité, il a souligné qu'il avait fait en sorte que les différentes sélections soient connues le plus tôt possible. « *Le 25 juin, tous les sélectionnés, à l'exception de quelques cyclistes, seront identifiés* », a-t-il précisé.

■ **FOOTBALL : les supporteurs du club néerlandais Feyenoord Rotterdam** seront interdits de stade le 18 avril à Vienne, pour la demi-finale retour de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe contre le Rapid (match aller : 1-1). L'Union européenne de football (UEFA) avait jugé le Feyenoord responsable du mauvais comportement de certains de ses supporteurs lors du quart de finale aller contre le Borussia Moenchengladbach, le 7 mars. En marge de la rencontre, environ 200 hooligans allemands et néerlandais avaient été placés en garde à vue à la suite de heurts violents. Neuf policiers allemands avaient été blessés dans ces affrontements. – *(AFP.)*

■ **Les présidents des 36 clubs de première et deuxième divisions allemandes** ont décidé, mardi 9 avril à Francfort de passer outre l'arrêt Bosman et de ne supprimer le système de transferts actuellement en vigueur dans leur pays qu'en 1997-98. La saison prochaine, le prix des *transferts sera maintenu mais les prix seront réduits à la moitié de ceux* pratiqués aujourd'hui. – *(AFP.)*

■ **Le milieu de terrain anglais de l'Inter Milan, Paul Ince**, a estimé, mardi 9 avril, que les principaux joueurs de football noirs devraient quitter l'Italie si la Fédération italienne (FIGC) n'éradiquait pas le problème du racisme. Ince a été la cible d'une partie du public de Crémone, samedi 6 avril en championnat, qui a entonné à son encontre des chants racistes. L'ex-joueur de Manchester United avait en outre reçu un carton jaune pour avoir applaudi ironiquement les auteurs de ces chants. – *(AFP.)*

■ ***BOXE : le poids lourd Mike Tyson est soupçonné d'avoir molesté* une jeune femme dans un night-club de Chicago**, dans la nuit de samedi 6 à dimanche 7 avril. L'avocat de la jeune femme, qui a porté plainte, mardi 9 avril, a affirmé que celle-ci est soignée dans un hôpital. La police a confirmé qu'une enquête était en cours. – *(AP.)*

Auxerre conserve son léger avantage sur Paris dans le championnat de France de football

À QUATRE JOURNÉES de la fin du championnat de France de Division 1, Auxerre conserve un point d'avance sur le Paris-SG. Les deux équipes ont gagné, mardi 9 avril, lors de la trente-quatrième journée. Le bon parcours européen des Bordelais n'a toujours pas de répercussions en championnat puisque les Girondins se sont inclinés très logiquement chez les Bourguignons (buts de Laurent Blanc et Corentin Martins). Paris s'est imposé à Nice à la dernière minute sur un but de Paul Le Guen (Youri Djorkaeff avait déjà marqué pour les Franciliens et Mohamed Chaouch égalisé pour les Niçois).

Metz, qui devait recevoir Bastia, mercredi 10 avril, et compte un autre match en retard, n'est pas encore écarté de la course au titre. Les Lorrains reçoivent encore, au stade Saint-Symphorien, Monaco le 14 avril. La situation en tête du championnat sera alors un peu éclaircie.

Les Lorrains se savent d'ores et déjà qualifiés en Coupe de l'UEFA après leur victoire en finale de la Coupe de la ligue. Quant aux autres places qualificatives pour cette compétition européenne, une ribambelle d'équipes peuvent encore y prétendre. L'équation comporte en effet de multiples inconnues. L'attribution des places européennes peut être modifiée par plusieurs paramètres : l'issue de la course au titre entre Auxerre, Paris ou Metz ; le résultat de la finale de la Coupe des coupes que Paris SG peut remporter en se qualifiant ainsi d'office pour cette compétition continentale la saison prochaine ; le sort d'Auxerre et de Montpellier, *tous deux demi-finalistes* en Coupe de France. Ainsi, si Auxerre est champion de France, si Paris-SG remporte la Coupe des coupes, si Montpellier remporte la Coupe de France, si Metz et Montpellier se retrouvent dans les cinq premiers du championnat, hypothèses toutes encore plausibles, le huitième du championnat de France se retrouverait automatiquement qualifié en coupe UEFA... Sans parler des deux places qualificatives à la coupe Intertoto !

Si près de la fin du championnat, Le Havre, treizième, n'est pas encore mathématiquement sauvé et peut en même temps prétendre théoriquement à une place européenne. Sans doute est-ce dans ce resserrement des valeurs qu'il faut rechercher une des raisons de la bonne réussite actuelle du football français en Europe. Le championnat est acharné à tous ses étages.

En Division 2, Marseille conserve une avance confortable en tête du *championnat, malgré son match* nul à Poitiers. Caen, deuxième, s'est imposé à Epinal. Les deux équipes ont déjà largement entamé leur recrutement en vue de l'accession à la première division...

B. H.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS
Demi-finales

Panathinaïkos-CSKA Moscou	81-71
FC Barcelone-Real Madrid	76-66

CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A
Match en retard

Limoges-Evreux	88-75

CYCLISME

TOUR DU PAYS BASQUE
2e étape
1. F. Casagrande (Ita., Saeco), les 196 km en 5 h 12 min 1 s ; 2. M. Fondriest (Ita.), m. t ; 3. A. Olano (Esp.) à 2 s.
Classement général : 1. F. Casagrande, 8 h 15 min ; 2. A. Olano (Esp.) à 2 s ; 3 M. Gianetti (Sui.) à 4 s.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
35e journée

Alès-Valence	1-1
Laval-Charleville	3-0
Mulhouse-Sochaux	1-0
Toulouse-Le Mans	0-1
Caen-Epinal	3-1
Dunkerque-Angers	1-0
Perpignan-Louhans-Cuiseaux	1-0
Poitiers-Marseille	0-0
Lorient-Niort	2-1
Amiens-Châteauroux	1-0
Nancy-Red Star	0-0

Classement : 1. Marseille, 69 ; 2. Caen, 62 ; 3. Laval, 59 ; 4. Nancy, 58 ; 5. Le Mans, 58 ; 6. Red Star, 55 ; 7. Châteauroux, 54 ; 8. Sochaux, 53 ; 9 Perpignan, 53 ; 10. Toulouse, 50 ; 11. Louhans-Cuiseaux, 45 ; 12. Lorient, 45 ; 13. Amiens, 42 ; 14. Epinal et Mulhouse, 41 ; 16. Valence, 40 ; 17. Niort, 39 ; 18. Poitiers, 38 ; 19. Charleville, 38 ; 20. Dunkerque, 35 ; 21. Angers, 27 ; 22. Alès, 18.

Championnat de France de football 1re division

34e journée

Lens-Monaco	2-1
Auxerre-Bordeaux	2-0
Nice-Paris-SG	1-2
Montpellier-Nantes	1-0
Rennes-Saint-Étienne	3-0
Strasbourg-Cannes	1-0
Le Havre-Gueugnon	0-2
Martigues-Lille	1-0
Metz-Bastia	(mercredi)
Lyon-Guingamp	(mercredi)

	Points	J	G	N	P	Diff.	Cgts	Séries
1. Auxerre	64	34	20	4	10	+33	=	[illegible]
2. Paris-SG	63	34	18	9	7	+26	=	[illegible]
3. Lens	58	34	15	13	6	+16	↑2	[illegible]
4. Metz	58	32	16	10	6	+12	↓1	[illegible]
5. Montpellier	57	34	16	9	9	+12	↑1	[illegible]
6. Monaco	55	33	15	10	8	+15	↓2	[illegible]
7. Rennes	52	34	13	13	8	+5	↑1	[illegible]
8. Strasbourg	50	34	13	11	10	+7	↑1	[illegible]
9. Guingamp	50	33	13	11	9	+5	↓2	[illegible]
10. Nantes	47	33	12	11	10	[illegible]	=	[illegible]
11. Bastia	43	33	12	7	14	[illegible]	↑1	[illegible]
12. Lyon	42	33	9	15	9	[illegible]	↓1	[illegible]
13. Le Havre	42	33	11	9	13	[illegible]	=	[illegible]
14. Cannes	37	34	10	7	17	-9	=	[illegible]
15. Bordeaux	36	33	10	6	17	[illegible]	=	[illegible]
16. Nice	36	34	9	9	16	-10	=	[illegible]
17. Saint-Étienne	32	34	6	14	14	-18	=	[illegible]
18. Gueugnon	30	34	6	12	16	-21	↑1	[illegible]
19. Lille	30	34	6	12	16	-24	↓1	[illegible]
20. Martigues	25	33	7	4	22	-30	=	[illegible]

[illegible]

		[illegible]	[illegible]
1	Metz	0	47
2	Guingamp	1	52
3	Auxerre	1	53
18	Bordeaux	7	63
19	Bastia	9	74
20	Cannes	9	78

Les buteurs
1. Drobnjak (Bastia) — 18 buts
2. Anderson (Monaco) — 16 buts
3. Maurice (Lyon) — 15 buts

Les attaques
1. Auxerre — 60 buts
2. Paris-SG — 58 buts
3. Monaco — 48 buts

Les défenses
1. Metz — 23 buts
2. Lens — 24 buts
3. Guingamp — 26 buts

35e journée (samedi 20 avril) : Nantes-Strasbourg / Bordeaux-Lens / Lille-Nice / Bastia-Auxerre / Paris-SG-Martigues (le mardi 23 avril) / Saint-Étienne-Metz / Guingamp-Rennes / Gueugnon-Lyon / Monaco-Le Havre / Cannes-Montpellier

Matchs en retard : Metz-Monaco (14 avril, 20 h 30) ; Nantes-Le Havre (2 mai, 20 h) ; Bordeaux-Martigues (5 mai, 18 h)

Londres réservé aux enfants

A douze ans, on préfère souvent une visite à la Rock Video Gallery aux explications sur l'histoire du palais de Westminster

BANDANA autour du cou, « Doc » aux pieds et sac sur le dos, Victor arrive gare du Nord du haut de ses douze ans. *« Où il est, l'Eurostar ? »* Il a déjà visité l'Angleterre, mais sa version châteaux médiévaux et vastes prairies vertes. Mais Londres, décidément non, il ne connaît pas. Alors, un 20 en mathématiques constitue l'occasion rêvée pour ses parents de lui offrir un saut trans-Manche, au terminus de la navette couleur Europe.

Trois heures et une collation plus tard, Victor admire la sobriété bleutée de la gare d'arrivée. Tout ce qu'il découvre à partir de maintenant intégrera consciencieusement sa mémoire afin de servir le récit qu'il ne manquera pas de faire à ses sœurs restées à Paris. D'ailleurs, la gare de Waterloo est la première des photos qu'il réalise en pensant à eux.

En ville, les bus rouges à deux étages font toujours leur effet, comme les superbes taxis noirs : « On dirait Chapeau melon et bottes de cuir ! »

Sa connaissance de la langue de Shakespeare souffre encore quelques lacunes, mais qu'importe. Au Momi le (*Museum of the Moving Image* ou Musée de l'image animée), la manipulation d'un mutoscope ou d'un zoetrope circulaire remplace toutes les explications qui sont affichées. *« De toute façon, ce que je reproche aux musées, en général, c'est qu'ils sont toujours trop complets »*, se réjouit Victor, dispensé de la lecture des notes. Ce sera une visite dont il ne garde, sans scrupules, que le plus ludique.

Des reconstitutions de scènes, un passage progressif de la pénombre à la clarté qui accompagne les progrès réalisés dans l'utilisation de l'image, des extraits de films des frères Lumière ou de *Charlot*, des histoires sans paroles, des films d'archives sur la guerre et une possibilité de s'arrêter un moment pour dessiner le film d'un mouvement sur une bande de papier, font passer deux heures actives et originales.

Victor juge le Momi presque trop riche pour un visiteur. Le parcours s'achève sur les secrets d'effets spéciaux et une marionnette de Margaret Thatcher, portant sur ses genoux un piètre John Major. Victor constate que les Guignols de Canal Plus ont su choisir de bons modèles.

En ville, les bus rouges à deux étages font toujours leur effet, comme les superbes taxis noirs : *« On dirait Chapeau melon et bottes de cuir ! », s'exclame notre voyageur, qui, au son d'une sirène de police, ajoute aussitôt : « C'est New York, la bande-annonce ! »* Mais Victor replace vite Londres en *Great-Britain* à la vue des gardes royaux, rehaussés de leurs *bears*. Il enregistre goulûment les paroles du guide touristique, qui livre les curiosités londoniennes en quelques anecdotes historiques : une tête tranchée ici, des enfants étouffés là... Westminster Cathedral, Buckingham Palace, Whitehall, Big Ben ou Tower Bridge s'enchaînent alors sans l'amorce d'un seul bâillement.

Comme Victor est mélomane, un petit tour à la Rock Video Gallery s'impose. Dans une cave fraîchement repeinte de blanc, des écrans de télévision fixés au mur font défiler une vingtaine de vidéoclips célèbres. Equipé de son casque audio, Victor déambule et se plante devant les films, attiré par une image ou un son captés au hasard des pas. Le concept, minimaliste, trouve ses adeptes : petits et grands attrapent immanquablement la bougeotte sur les mêmes airs, qu'ils soient de The Cure, Michael Jackson, Queen, Roxette ou Oasis.

L'histoire du rock que la *« gallery »* retrace ignore certes tout ce qui précède 1975, mais les titres et la période choisis ont le mérite d'enchanter tous les âges. Victor ne se contente pourtant pas de ce saupoudrage artistique. S'il a entrepris d'apprendre le trombone, c'est en écoutant les Blues Brothers. Alors il aimerait voir aussi les Blues...

Son vœu est exaucé au M[me] Tussaud's Rock Circus. Dans un décor pailleté, les célébrités du rock s'exposent en cire, et lorsque le casque fonctionne parfaitement, une voix off présente en quelques phrases le chanteur ou le groupe avant que ne s'élèvent les notes d'un tube. Rutilants de verroterie et encore adeptes des pantalons pattes d'éléphant, les mannequins portent moumoute, talons hauts et chevalière de pacotille avec superbe. Victor saisit immédiatement l'intérêt du lieu : *« On peut pas trop y faire de théorie. Comme moi, dans les musées, je suis un peu flemmard... »* La paresse dépend sans doute de l'endroit : au London Dungeon, Victor n'en croit pas ses yeux. Ce musée des horreurs et de la torture joue de l'attraction-répulsion avec un macabre délice.

Bien que désireux de s'échapper de son atmosphère oppressante, Victor s'efforcera de tout regarder. *« Que ceux qui entrent ici abandonnent tout espoir »*, assène la brochure. Devant le spectacle des pires vilenies qu'il ait jamais imaginées, Victor trouvera même que ses sœurs et lui manquent d'imagination.

Entre les maladies dégoûtantes, les différents modes d'exécution de ceux qui méritaient le châtiment suprême, les tortures multiples et variées et les persécutions religieuses, Victor apprend vite. Le parcours au milieu des victimes de Jack the Ripper (Jack l'Eventreur) a pourtant raison de son petit cœur. La température s'élève, l'imagination déborde, les animateurs sont décidément répugnants, les murs du musée suintent et la poussière s'accumule dans la nuit angoissante de Londres...

Le retour au jour, telle une bouffée d'air frais, creuse l'estomac du bonhomme. Rendez-vous au Rock Island Dinner. La disc-jockey a bloqué les manettes sur un maximum de décibels et il faut hurler pour commander des hamburgers. Lorsque le *YMCA* de Village People explose dans le restaurant, les serveurs abandonnent les clients pour une chorégraphie endiablée exécutée sur le zinc. Rien de tel qu'un bon rock pour remettre Victor à flot, mais déjà le train attend en gare. Une dernière surprise avec la présence d'une actrice dans le wagon, une dernière photo, et Victor regagne Paris : il ne connaît pas encore bien Londres, mais a gagné le goût d'y revenir.

Aude Dassonville



DESSINS D'OLCE

Carnet de route

● **Voyage :** une quinzaine de trains (onze le dimanche) quittent la gare du Nord chaque jour et rallient Londres en 3 heures. Les tarifs aller-retour de Paris s'échelonnent de 650 à 1 830 francs pour un adulte, et de 520 à 914 francs pour les enfants.

● **Visites :** The Momi, South Bank, tél. : 171-928 3535, ouvert tous les jours de 10 heures à 18 heures, tarifs : 4 livres (1 £ : 7,70 F) pour les enfants.
The Rock Video Gallery : 22-23 Denman Street, tél. : 0171-439 3727, de 10 heures à 20 heures, entrée : 5,5 £. M[me] Tussaud Rock Circus : London Pavilion, The Trocadero Piccadilly Circus, tél. : 071-734 8025, de 11 heures à 21 heures en semaine, 22 heures le week-end, tarifs : 5,95 £ pour les moins de 16 ans. La galerie Trocadero abrite le restaurant Rock Island Dinner.
The London Dungeon : 28-34 Tooley Street, tél. : 0171-403 0606, ouvert tous les jours de 10 heures à 17 h 30. Tarifs : 4,5 £ pour les enfants.

● **Renseignements :** Maison de la Grande-Bretagne, 19, rue des Mathurins, 75009 Paris ; tél. : 44-51-56-20 ; Minitel : 3615 British.

PARTIR

■ **LES GRANDS PARCS DU SUD-OUEST AMÉRICAIN.** Des civilisations précolombiennes aux civilisations indiennes, de la conquête espagnole à l'implantation mormone et à l'occupation anglo-américaine, un périple de 22 jours, du 6 au 27 mai, en compagnie de deux spécialistes, est programmé par La Procure Terre entière, de canyon en désert, à travers les parcs naturels de huit États du sud-ouest des Etats-Unis. De Phoenix à Salt Lake City et de Los Angeles à Santa Fe. Prix par personne : 24 490 francs.
★ **Renseignements à La Procure Terre entière, au 44-39-03-03.**

■ **LA FRANCE AUX ANTIPODES.** Le voyagiste Ultramarina propose de découvrir, en dix jours, les paysages de Nouvelle-Calédonie. Nouméa et la Grande Terre dont les 1 200 km de côtes séduiront les amateurs de plage, de pêche et de plongée. A l'intérieur des terres, le mont Panié (1 600 m), un décor de savane et de brousse planté de banians et de flamboyants et une forêt riche d'espèces végétales. Au large, l'île des Pins et les îles Loyauté, Ouvéa, Lifou et Maré, anciens atolls coralliens. A partir de 9 320 francs par personne avec le vol de Paris (AOM), 7 nuits d'hôtel avec petit déjeuner et une voiture de location.
★ **Ultramarina, à Nantes au (16) 40-89-34-44 et au 70, rue Pernety, 75014 Paris. Numéro vert 05-04-06-63.**

■ **LUNES DE MIEL.** La brochure spéciale d'Africatours destinée aux jeunes mariés les invite à aller passer leur voyage de noces dans une île de l'océan Indien. Au choix les Seychelles, la Réunion ou l'île Maurice. Avec accueil personnalisé (fleurs, fruits, paréo) et réduction (jusqu'à 50 %) pour la mariée. Du 26 avril au 27 juin, 5 350 francs (10 700 F pour le marié), 10 jours et 7 nuits, au Sofitel Impérial de l'île Maurice, en chambre double, demi-pension et un dîner aux chandelles avec vol Air France. Du 10 mai au 27 juin, 4 290 francs (6 675 F pour le marié), 8 jours et 5 nuits au Novotel Coralia, à la Réunion.
★ **Agences de voyages. Renseignements au (1) 40-60-21-10. Brochure chez Africatours, 24/26, rue Louis-Armand, 75015 Paris.**

■ **WEEK-END À COPENHAGUE.** Capitale culturelle européenne pour 1996, Copenhague propose un forfait week-end, à partir de 2 530 francs par personne en chambre double avec deux nuits d'hôtel (40 établissements au choix), les petits déjeuners, un « passeport » facilitant la visite de la ville (transports gratuits et accès à soixante musées et attractions) et l'aller et retour avec la compagnie SAS. A noter, à partir de mai, la possibilité d'emprunter gracieusement un des 2 000 à 3 000 vélos stationnés près des gares et à des points stratégiques d'une ville qui compte 280 km de pistes cyclables.
★ **Renseignements dans les agences de voyages. Forfait en vente chez Alant's Tours, Bennett Voyages, Pandore Voyages et Scanditours.**

Villégiature d'été

Louer une villégiature chez nos voisins est jeu d'enfant en s'y prenant à temps. Un palais dans la campagne vénitienne ? Une cabane en rondins sur les berges d'un lac finlandais ? Une villa avec piscine en Espagne ? Un chalet d'alpage au Tyrol ? Un château écossais ou un manoir irlandais ? Les brochures présentent, photos à l'appui, les maisons, il suffit d'un coup de fil pour réserver. Mieux, au passage des frontières les prix s'assagissent. Les plus belles maisons logent des ribambelles. Familles nombreuses ou joyeuses bandes d'amis.

● L'ITALIE, entre Venise et Trieste, au cœur du vieux bourg de Castelo di Cordovado, une *« villa »* de la taille d'un palais, rénovée avec raffinement, et meublée d'antiquités, offre sur 600 mètres carrés grands et petits salons, bibliothèques et salle à manger, six chambres et tout le confort moderne sur une propriété plantée de vignes. Une maison, parmi le millier de propositions signées Cuendet (tél. : (1) 60-34-12-12, catalogue sur demande, 63 francs), qui se loue 10 300 francs, pour 10 personnes, la première semaine de juillet (avec deux heures d'aide domestique quotidienne). Location recensée dans le supplément publié par le spécialiste italien, implanté depuis dix-huit ans en Toscane, près de Sienne. Ce supplément vient en complément du catalogue général édité chaque année à l'automne. S'il couvre toute l'Italie, ses points forts demeurent la Toscane (fermes fortifiées ou *fattorie* sur les domaines agricoles, rénovées pour la location, avec piscine et parfois tennis). Notez qu'en mai, juin et septembre, les prix diminuent sensiblement.

● LA FINLANDE, pays des 187 888 lacs, propose 1 200 chalets en rondins à louer, équipés d'un sauna et d'une barque pour la pêche : voilà la sélection du catalogue *Holiday Cottages* (gratuit, 166 pages, en anglais). Soleil de minuit de la mi-juin à la mi-juillet. Cueillette des baies sauvages et des champignons en août. Des vacances placées sous le signe de la nature. Un inconvénient : les moustiques, dont il faut se protéger. Un avantage : le budget, modeste, de 1 200 francs par semaine à 4 000 pour les vastes chalets. L'office du tourisme de Finlande (tél. : 42-66-40-13) renseigne et distribue les catalogues. Les spécialistes (Scanditours, Bennett, Alantours, Finlandia, agences de voyages) proposent, en outre, des forfaits avec avion ou ferry.

● L'ESPAGNE. Interhome (tél. : (1) 43-55-44-25, ou 3615 Interhome, catalogues gratuits) affiche une bonne sélection de demeures cossues dans les pays du sud de l'Europe, mais aussi au nord, jusqu'en Tchécoslovaquie et même en Pologne. Entre Valence et Alicante, les vastes complexes résidentiels cachés dans les pins parasols ont limité la boulimie immobilière qui a ravagé les côtes espagnoles. Une belle maison avec piscine s'y loue en plein été de 5 000 à 10 000 francs, selon sa taille.

● L'AUTRICHE. La Carinthie a de très nombreux lacs, réputés pour la qualité (et la température : 25 ° l'été) de leur eau. Calée, au sud de l'Autriche, contre la frontière italienne, c'est la région par excellence des randonnées. Compter 6 000 francs (chalet pour six) la semaine en août.

● LES ÎLES BRITANNIQUES. Vieilles pierres, ou murs hantés par les fantômes de l'histoire, sont pléthore outre-Manche. On les déniche, en Grande-Bretagne, au fil des 300 pages du catalogue *Blakes Country Cottages* (gratuit sur demande, tél. : 48-78-46-21) : de 4 000 à 17 000 francs selon la taille, l'époque et le confort de la maison. En Irlande, quelques demeures d'exception, manoirs ou châteaux, propriétés de famille, se louent auprès d'Elegant Ireland (tél. : 19-353-1-4751665 à Dublin), parfois avec billard, piano, et personnel de maison. Exemple, une forteresse de granit, du XIII[e] siècle, près de Galway, récemment restaurée (3 grandes chambres), est proposée 9 000 francs par semaine. De plus modestes toits sont dévoilés dans *Ireland Self Catering Guide 96* (3 000 offres, catalogue : 55 francs, à l'office du tourisme, tél. : 53-43-12-12). Les authentiques chaumières demeurent rarissimes, au profit de banales bâtisses récentes.

Florence Evin



Quelques pluies à l'est, éclaircies ailleurs

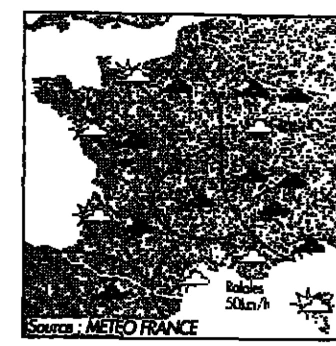
JEUDI MATIN, du Nord au Massif Central jusqu'au Nord-Est et à la région Rhône-Alpes, le temps sera couvert avec quelques pluies faibles éparses. Sur les Alpes, le Sud-Est et la Corse, le ciel sera très nuageux. Sur le Languedoc-Roussillon, la tramontane soufflant à 60 km/h en rafales chassera les nuages. Sur Midi-Pyrénées, les nuages seront nombreux avec localement quelques gouttes. De la Picardie à l'Ile-de-France jusqu'au Centre et au Limousin, les nuages du début de matinée laisseront place à d'assez belles éclaircies. Sur le reste des régions ouest, le soleil sera prédominant.

Jeudi après-midi, le ciel se voilera sur la Bretagne puis deviendra très nuageux en fin de journée. Sur les Pyrénées, les nuages resteront abondants. Du Nord à l'Ile-de-France jusqu'à l'Aquitaine et au reste des régions Ouest, les nuages et les belles éclaircies alterneront. Sur le pourtour méditerranéen, le soleil brillera largement. Sur la Corse, les nuages resteront nombreux. Des Ardennes au Nord-Est jusqu'aux Alpes et au Massif Central, le ciel restera très nuageux avec quelques ondées sur le relief.

Les températures minimales seront douces, avec 5 à 8 degrés au Nord et 8 à 12 degrés au Sud. Jeudi après-midi, le thermomètre marquera 14 à 17 degrés au Nord et 18 à 21 degrés au Sud.

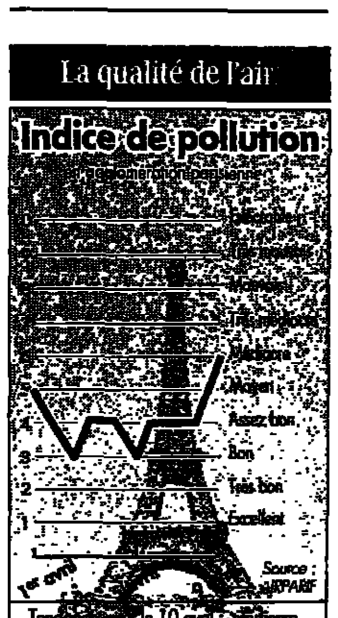
Vendredi, de la Bretagne à la Normandie, les pluies arriveront par l'ouest le matin, et persisteront l'après-midi. Des Pays-de-Loire au Nord-Pas-de-Calais jusqu'à l'Ile-de-France, le ciel deviendra nuageux le matin, puis couvert l'après-midi, avec de la pluie en fin de journée. Sur le reste du pays, malgré des nuages élevés, le soleil sera prédominant. Les températures seront de saison, avec, l'après-midi, 14 à 17 degrés au Nord et 18 à 21 degrés au Sud.

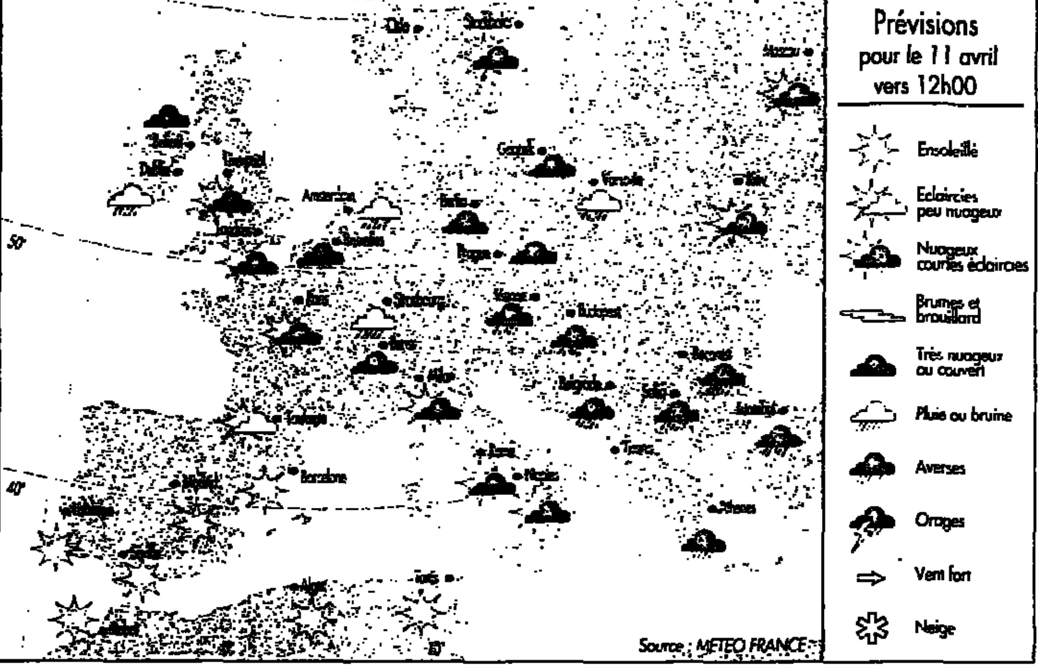
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

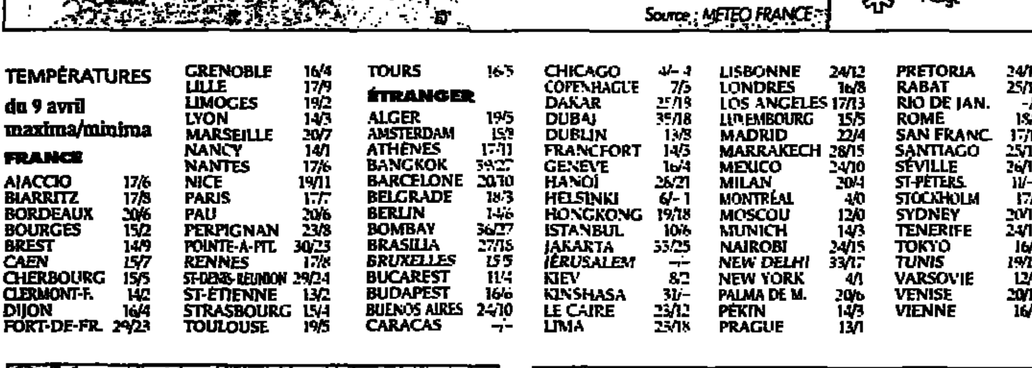


Prévisions pour le 11 avril vers 12h00

La qualité de l'air

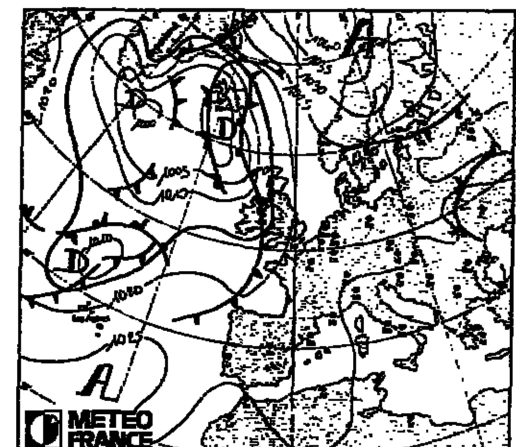




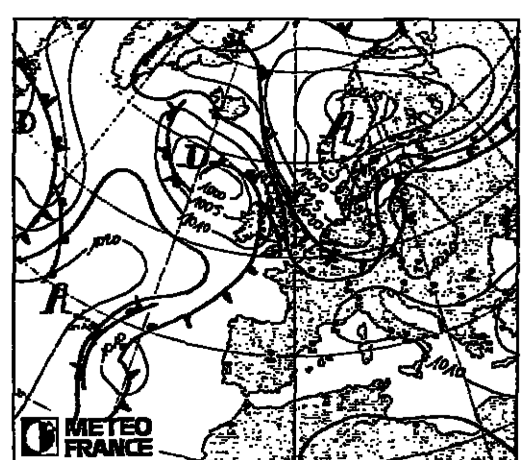


TEMPÉRATURES du 9 avril maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	16/4	TOURS	16/5	CHICAGO	4/-4	LISBONNE	24/12	PRETORIA	24/13
AJACCIO	17/6	LILLE	17/9	ÉTRANGER		COPENHAGUE	7/5	LONDRES	16/8	RABAT	25/13
BIARRITZ	17/8	LIMOGES	19/2	ALGER	19/5	DAKAR	25/18	LOS ANGELES	17/13	RIO DE JAN.	-/-
BORDEAUX	20/6	LYON	14/3	AMSTERDAM	15/9	DUBAI	35/18	LUXEMBOURG	15/5	ROME	18/6
BOURGES	15/2	MARSEILLE	20/7	ATHÈNES	17/11	DUBLIN	13/8	MADRID	22/4	SAN FRANC.	17/11
BREST	14/9	NANCY	14/1	BANGKOK	39/27	FRANCFORT	14/5	MARRAKECH	28/15	SANTIAGO	25/12
CAEN	15/7	NANTES	17/6	BARCELONE	20/10	GENEVE	16/4	MEXICO	24/10	SÉVILLE	26/12
CHERBOURG	15/5	NICE	19/11	BELGRADE	18/3	HANOI	26/21	MILAN	20/4	ST-PÉTERS.	11/-1
CLERMONT-F.	14/2	PARIS	17/7	BERLIN	14/6	HELSINKI	6/-1	MONTRÉAL	4/0	STOCKHOLM	17/1
DIJON	16/4	PAU	20/6	BOMBAY	36/27	HONGKONG	19/18	MOSCOU	12/0	SYDNEY	20/15
FORT-DE-FR.	29/23	PERPIGNAN	23/8	BRASILIA	27/18	ISTANBUL	10/6	MUNICH	14/3	TENERIFE	24/14
		POINTE-A-PIT.	30/23	BRUXELLES	15/5	JAKARTA	33/25	NAIROBI	24/15	TOKYO	16/8
		RENNES	17/8	BUCAREST	11/4	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	33/17	TUNIS	19/10
		ST-DENIS-REUNION	29/24	BUDAPEST	16/6	KIEV	8/2	NEW YORK	4/1	VARSOVIE	12/0
		ST-ETIENNE	13/2	BUENOS AIRES	24/10	KINSHASA	31/-	PALMA DE M.	20/6	VENISE	20/11
		STRASBOURG	15/4	CARACAS	-/-	LE CAIRE	23/12	PÉKIN	14/3	VIENNE	16/4
		TOULOUSE	19/5			LIMA	25/18	PRAGUE	13/1		



Situation le 10 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 12 avril, à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans Le Monde

La fin de la SDN

DEPUIS l'an dernier, il existe dans le monde deux organisations internationales de la paix. Cette situation paradoxale ne pouvait durer : c'est pourquoi la SDN s'est réunie en une dernière session à Genève, sous la présidence de M. Hambro. Elle va prononcer sa liquidation et la cession de ses biens à l'ONU, à qui ses pouvoirs, pratiquement, ont été déjà transmis.

Des esprits chagrins pourraient se demander s'il était indispensable de supprimer une organisation pour lui en substituer une autre qui aura les mêmes participants et les mêmes buts ; si sa charte n'aurait pas pu être simplement révisée, son siège, au besoin, déplacé. Mais ces considérations sont désormais superflues.

On estime communément que la SDN a fait faillite, oubliant que son impuissance ne fut pas tant le fait *de son statut, qui n'a pas été res*pecté, que le résultat des erreurs de ses membres. Puissent-ils ne pas les répéter, n'en pas commettre d'autres aussi graves dans le cadre de l'ONU !

C'est Lord Robert Cecil, le vénérable champion de l'entente internationale, qui a prononcé l'oraison funèbre de la première organisation pour la paix et souhaité la bienvenue à la deuxième. Il a loué celle-ci d'avoir prévu une force internationale contre l'agresseur. Il a retracé les travaux et les vicissitudes de l'organisme de Genève.

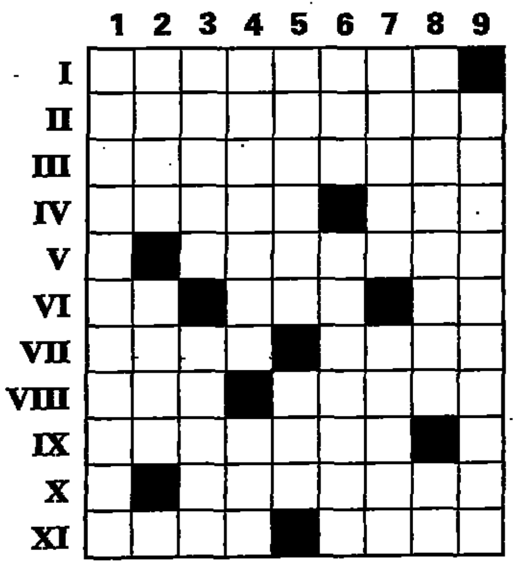
Il a fait cette constatation aussi mélancolique que judicieuse : *« La conception ancienne, selon laquelle la sécurité nationale résidait dans la préparation de la nation, paraît encore puissante, en dépit de l'expérience que nous avons faite de deux guerres successives, en dépit également de notre certitude qu'une nouvelle guerre serait encore plus désastreuse en raison des derniers progrès de la science. »*

« La SDN est morte. Longue vie à l'ONU », a conclu le noble Lord.

(11 avril 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6797



HORIZONTALEMENT

I. Préparées comme des fraises. – II. Des troubles dans l'environnement. – III. Peut prendre la mouche à la maison. – IV. Se lancera dans les retranchements. Fournit des fruits en toutes saisons. – V. Quand elle est grande, ça peut juste passer. – VI. Métal alcalin. Un grand interprète. En Suisse. – VII. Petit royaume pour un empereur. Mot qui peut remplacer toute une phrase. – VIII. Morte, en Orient. Prénom. – IX. Parfois sur un jarret de cheval. – X. Font signe de monter. – XI. Pas annoncées. Opposé à l'instinct de mort.

VERTICALEMENT

1. Mise en pièces. – 2. N'est pas un répondant. Une grande échelle. – 3. Saisir un peu familièrement. Vendu au rabais. – 4. Est tirée d'une fève. Délicatesse. – 5. Coule au Cameroun. Dans sa tenue, il n'y a même pas de dessous. – 6. Un grand centre de formation. Ne laisse pas dormir. – 7. Fait tomber les têtes. Economisé par le dormeur. – 8. Peuvent être remplies de liquide. Quelque chose de dramatique. – 9. Se font à la main devant une bière.

SOLUTION DU N° 6796

HORIZONTALEMENT

I. Meilleur. – II. Assourdis. – III. Oc. Sida. – IV. Gâché. Net. – V. Sceau. – VI. Urraca. Ur. – VII. Iodures. – VIII. Lue. Ores. – IX. La. Scellé. – X. Ignés. Lit. – XI. Seul. Cape.

VERTICALEMENT

1. Margouillis. – 2. Es. Rouage. – 3. Isocarde. Nu – 4. Loch. Au. Sel. – 5. Lu. Escrocs. – 6. Ers. Caere. – 7. Udine. Sella. – 8. Rideau. Slip. – 9. Saturé. Eté.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÎLE-DE-FRANCE.** Le loueur de voitures Citer teste ce mois-ci, sur une partie de sa flotte en Ile-de-France, le « Route Planner », un système de navigation par satellite qui indique au conducteur l'itinéraire le plus court et lui permet d'accéder à des informations concernant la localisation d'un restaurant, d'un hôtel ou d'une station-service.

■ **VANUATU.** La République du Vanuatu, située au nord-est de la Nouvelle-Calédonie, est sur le réseau Internet, ce qui permet aux visiteurs de trouver des informations générales et pratiques et aux hommes d'affaires des informations sur le commerce, l'industrie, l'investissement.

■ **HONGKONG.** La compagnie asiatique Cathay Pacific a transporté quelque 10,4 millions de passagers en 1995, ce qui représente une progression de 6,1 % par rapport à l'année précédente. Elle mettra, au mois de mai, à la disposition de ses passagers de première classe et de la classe affaires une neuvième chaîne de télévision : Cathay Kidz, destinée aux enfants.

■ **ÉTATS-UNIS.** USAir et Northwest Airlines proposent, du 1er mai au 9 septembre, des réductions de 50 % sur les vols à destination des Etats-Unis, du Canada, du Mexique et des Caraïbes. Les billets, non remboursables, doivent être achetés avant le 12 avril et les passagers doivent passer la nuit de samedi sur leur lieu de destination. – *(Bloomberg.)*

■ **ITALIE.** La compagnie Air Littoral a ouvert, le 1er avril, une ligne Paris-Vérone au départ de Roissy qu'elle dessert à raison de deux allers et retours quotidiens six jours par semaine. – *(AFP.)*

■ **OISE.** La Mer de sable à Ermenonville a rouvert ses portes samedi 6 avril pour une saison qui s'achèvera le 29 septembre. Le parc Astérix, à Plailly, près de Senlis, accessible au public depuis le 7 avril, restera ouvert jusqu'au 13 octobre. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 12 avril

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ**, 10 h 30 (50 F), 2, rue d'Arcole (Paris autrefois) ; 14 h 30 (50 F), Pont-Neuf devant la statue d'Henri IV (Elisabeth Romann).

■ **LE VIEUX SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 11 heures, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).

■ ***LE QUARTIER DU GROS-CAILLOU*** (60 F), 11 heures, sortie du métro Champs-Elysées Clemenceau (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *trésors de l'art byzantin*, 11 h 30 ; *L'Accordée de village*, de Greuze, 12 h 30 ; sculpture et rites funéraires aux XVIIe et XVIIIe siècles, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : une œuvre à voir, *La Chambre de Van Gogh à Arles*, de Van Gogh (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ANCIEN COUVENT DES CARMES** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 70, rue de Vaugirard (Institut culturel de Paris).

■ **DE SAINT-MÉDARD** au quartier Mouffetard (50 F), 14 h 30, parvis de Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'ÉCOLE MILITAIRE** (carte d'identité, 50 F), 14 h 30, 1, place Joffre (Mme Cazes).

■ ***L'INSTITUTION EUGÈNE-NAPOLÉON*** (45 F), 14 h 30, 254, rue du Faubourg-Saint-Antoine (Le Passé simple).

■ **LA MAISON DES COMPAGNONS DU DEVOIR** : histoire du compagnonnage (40 F), 14 h 30, 44-46, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE QUARTIER DE VAUGIRARD** et le parc Georges-Brassens (40 F), 14 h 30, 40, boulevard Lefebvre (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MUSÉE PICASSO** (37 F + prix d'entrée), 14 h 45, 5, rue de Thorigny (Monuments historiques).

■ **AUTEUIL** (37 F), 15 heures, sortie du métro Eglise-d'Auteuil côté place Théodore-Rivière (Monuments historiques).

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : exposition Corot, 15 heures (40 F + prix d'entrée), caisse des expositions (Approche de l'art) ; 15 h 30 (50 F + prix d'entrée), 58, rue de Richelieu (Pierre-Yves Jaslet).

■ **DE GRENELLE À BEAUGRENELLE** *(60 F), 15 heures, sortie du* métro Dupleix (Vincent de Langlade).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Dürer (50 F + prix d'entrée), 15 h 45, hall du musée (Tourisme culturel).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
Directeur commercial : Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...



LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC

FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

Le rythme des ventes brutes, qui représente le nombre de logements neufs vendus rapporté au nombre de logements neufs offerts à la vente, marque, dans la région Ile-de-France, une forte progression, passant, en données corrigées des variations saisonnières, de 5 % en janvier 1996 à 8,5 % en février. Le chiffre de mars n'est pas encore définitivement établi, mais une première estimation effectuée à partir d'un échantillon restreint laisse à penser qu'il sera au moins aussi bon que le chiffre de février. Il semble que l'on assiste à un net réveil du marché, que devrait encore accentuer la mise en place du nouveau dispositif d'amortissement adopté par le Parlement en faveur de l'investissement locatif dans le neuf.

PARIS RIVE DROITE

2e arrondissement

Vivienne Opéra
49-51, rue Vivienne.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au [illegible] pièces
Prix : nous consulter.

Au cœur du quartier de la Bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra. 31 appartements, confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Tél.: 45.49.52.52

FONCIÈRE SATIS

[illegible] arrondissement

100 mètres Place Saint-Georges
21, rue Henri Monnier.

Commercialisation :
A.B.K.
Tél.: 40.23.93.33.

4 appartements de 3 pièces dont 3 duplex, à partir de 17.650 F le m².

Au cœur du 9e historique, dans une manufacture du début du siècle entièrement rénovée. Volumes intéressants, belles hauteurs sous plafond. Cadre de vie moderne et original. Ascenseur. Interphone.
Livraison immédiate.
Visite sur rendez-vous. **Tél. 40.23.93.33.**

A·B·K

[illegible] arrondissement

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat.
Nouveau programme.
Prix de lancement.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Téléphonez tout de suite au 46.03.22.00 pour faire partie des privilégiés !
Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.

Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces. Proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées.
Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

[illegible] arrondissement

Nouveau programme
Rue des Nanettes /
Rue Condillac.

Réalisation :
STIM BATIR Ile de France
150, Route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél.: 47.12.54.55.

96 logements, du studio au 2 pièces.
Studio à partir de 370 000 F jusqu'à 510.000 F.
2 pièces à partir de 690.000 F.

Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants, située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis par contrat. Rentabilité élevée.
Renseignements et ventes : 47.12.54.44.

STIM BATIR

[illegible] arrondissement

Villa Gambetta
Appartement témoin

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 4 pièces duplex.
20.000 F le m² moyen.

Située à 200 m de la place Gambetta et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin.
Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél.: 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

[illegible] PROFESSIONNELS [illegible] POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS [illegible] 40

PARIS RIVE GAUCHE

[illegible] arrondissement

Proche Alésia
Avenue du Général Leclerc

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du 2 pièces au 4 pièces duplex.
24.200 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et agréable d'Alésia, 4 appartements en étages élevés bénéficiant d'une vue dégagée.
Livraison : immédiate.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

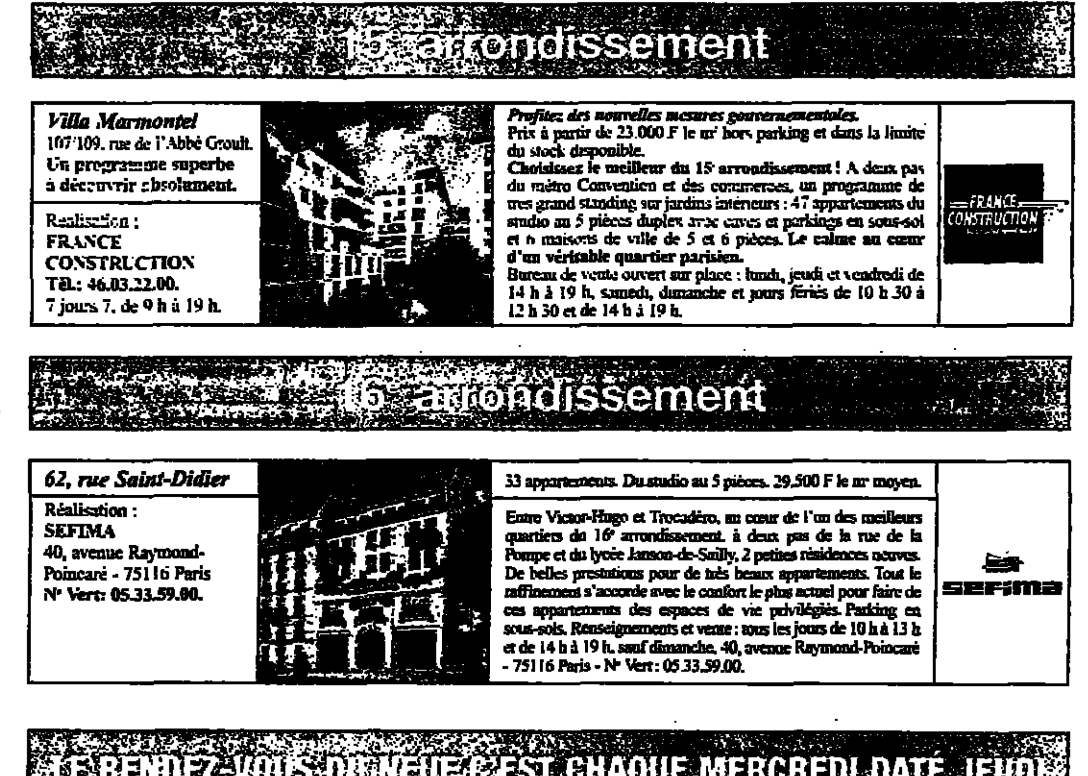
Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 4 pièces, quelques duplex.
27 800 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS



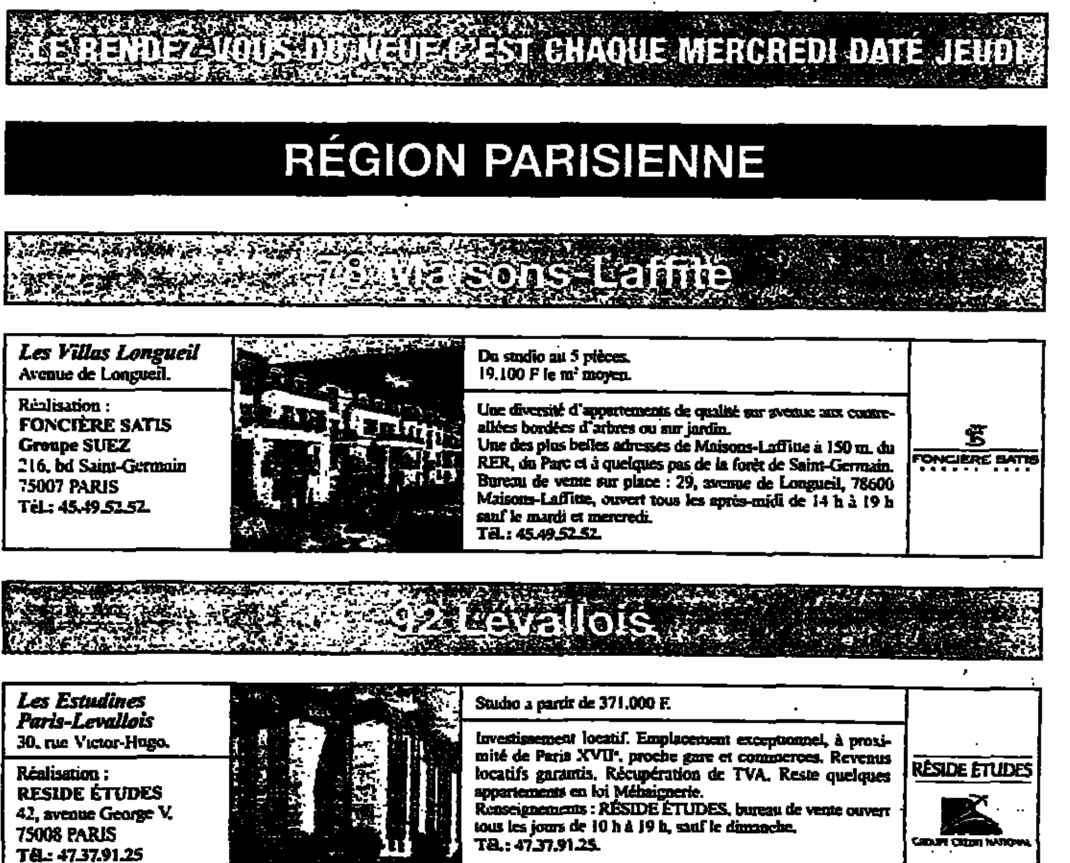
15e arrondissement

Villa Marmontel
107/109, rue de l'Abbé Groult.
Un programme superbe à découvrir absolument.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23.000 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente ouvert sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION



16e arrondissement

62, rue Saint-Didier

Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris
N° Vert: 05.33.59.00.

33 appartements. Du studio au 5 pièces. 29.500 F le m² moyen.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Tout le raffinement s'accorde avec le confort le plus actuel pour faire de ces appartements des espaces de vie privilégiés. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche, 40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris - N° Vert : 05.33.59.00.

SEFIMA

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF C'EST CHAQUE MERCREDI DATÉ JEUDI

RÉGION PARISIENNE

78 Maisons-Laffitte

Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
19.100 F le m² moyen.

Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain.
Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et mercredi.
Tél.: 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

92 Levallois

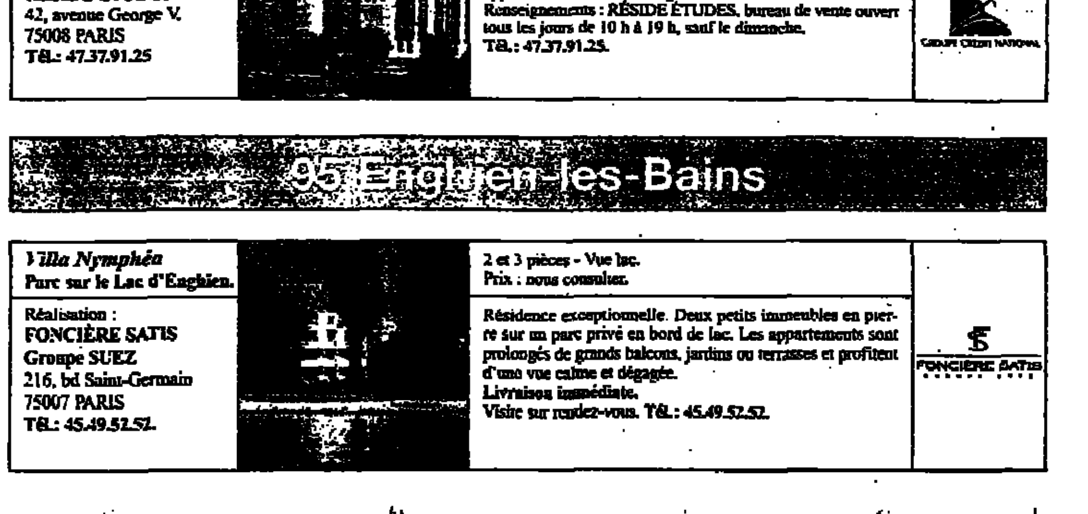
Les Estudines Paris-Levallois
30, rue Victor-Hugo.

Réalisation :
RESIDE ÉTUDES
42, avenue George V.
75008 PARIS
Tél.: 47.37.91.25

Studio à partir de 371.000 F.

Investissement locatif. Emplacement exceptionnel, à proximité de Paris XVIIe, proche gare et commerces. Revenus locatifs garantis. Récupération de TVA. Reste quelques appartements en loi Méhaignerie.
Renseignements : RÉSIDE ÉTUDES, bureau de vente ouvert tous les jours de 10 h à 19 h, sauf le dimanche.
Tél.: 47.37.91.25.

RÉSIDE ÉTUDES



95 Enghien-les-Bains

Villa Nymphéa
Parc sur le Lac d'Enghien.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

2 et 3 pièces - Vue lac.
Prix : nous consulter.

Résidence exceptionnelle. Deux petits immeubles en pierre sur un parc privé en bord de lac. Les appartements sont prolongés de grands balcons, jardins ou terrasses et profitent d'une vue calme et dégagée.
Livraison immédiate.
Visite sur rendez-vous. **Tél.: 45.49.52.52.**

FONCIÈRE SATIS

هكذا من الاصل

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrondt

TUILERIES 5 P. ANCIEN 107 m² + serv. + conces., parking. 2 950 000 F. IP : 48-85-13-33

3e arrondt

STUDETTE dche, w.c., loggia, imm. rec., stand., 270 000 F. EXCLUSIVITÉ ◊ 45-08-53-84

BEAUBOURG 5 P. terrasse, 6e ét., PARKING 2 500 000 F - 43-20-32-71

4e arrondt

MARAIS 2 p., vue très dégagée, Pptaire - 45-03-48-00

5e arrondt

PANTHÉON, imm. p. de t., 2 p., parfait état, prof. lib., poss. 720 000 F: 43-25-97-16

VAL-DE-GRACE, imm. pierre de t., 5 p., gde récep., 3 ch., balc., parfait etat, parquet, moulure, cheminée, 3 300 000 F. 43-25-97-16

6e arrondt

N.-D. DES CHAMPS 7 PIÈCES, 5e ét., asc., SUR COUR ARBORÉE 4 450 000 F. 43-20-32-71

ST-SULPICE 3 P. 2e ét., pierre de t., balcon, 1 850 000 F. 43-20-32-71

7e arrondt

Très beau 2 p. à aménager, dans imm. rénové avec asc. Pptaire - 45-03-48-00

8e arrondt

Mo VILLIERS imm. pierre de t., 5 p., 115 m², 2e ét., balc., parfait état, 3 ch., dble séj., s. de bns. Part. Tél. : 42-94-83-19

EXCEPTIONNEL ! 5 p., 115 m², 2e ét., 3 ch., double séjour, de particulier à part. Tél. : 42-94-83-19

9e arrondt

Rochefoucauld, beau 3 p., 65 m², 3e ét., asc., 1 050 000 F. Onim. 40-46-92-60

3 p. tt conf., 60 m², cuis. 24 m², séjour/parquet cheminée, s. d. bns/wc séparé, 1 050 000 F. 47-45-55-53

10e arrondt

Mo COLONEL-FABIEN 4-5 p., 82 m², 5e ét., asc., dble expo., park., 1 050 000 F. Tél. : 42-38-06-39

11e arrondt

Quartier Bastille, appart. en duplex, 80 m², 4 pièces, poutres, charme, prix : 1 390 000 F. Tél. : 40-65-26-42

FAIDHERBE-CHALIGNY 128 m², CLAIR, SOLEIL, bon anc., liv., 48 m², 3 ch., 2 bns, vaste cuis., état parfait, 2 100 000 F + park. 100 000 F. Tél. : 47-00-77-27

BD RICHARD-LENOIR imm. ravalé, 3 p., bon état, bon plan, 790 000 F. **AGT - 42-78-10-20**

13e arrondt

VAL-DE-GRACE STUDIO 30 m², VUE SUPERBE, 6e ét. sans asc., 560 000 F. 43-20-32-71

Pr. Arago, imm. stdg, rue et jard., liv., 4 ch., 2 bns, gde cuis., 128 m², box possible. 43-35-18-36

PRÈS GOBELINS, VRAI 2 P. en parfait état au r.-de-c. Prix : 550 000 F. IP : 48-85-13-33

MAISON-BLANCHE récent calme 3 p., 9e ét., 53 m2 780 000 F. 44-24-26-92

CHAMBORD gd 2 p., cuis. équ. balc., 10 m2, calme, vue 790 000 F. 44-24-26-92

PEUPLIERS 2 p., 57 m2 + balc. gd. stand., cuis. équipee 980 000 F. 44-24-26-92

14e arrondt

MONTPARNASSE STUDIO + BALCON SUD BELLE VUE, PARKING, 630 000 F. 43-20-32-71

VAVIN 6 P. STANDING, IMPECCABLE, 5e ETAGE, ASCENSEUR, 4 500 000 F. 43-20-32-71

FACE PARC MONTSOURIS bel imm. 1971, 3e ét., part. à part., vd appart. 120 m², 3 p., s. de bns, bal., 12 m² box, cave, asc., gardien, 3 000 000 F. Tél. : 45-89-86-89

PERNETY 2 P. petit, mais agréable, 470 000 F. 43-20-32-71

Pr. Denfert, std, ét. élev., r. et jard., liv., 3 ch., 120 m², 2 bns, bal., sol., park. 43-35-18-36

Pr. Denfert, anc., 2e ét., ss asc., 3-4 p., 78 m² s/r. et cour, ref. nf, à sais. 43-35-18-36

Parc Montsouris, p. d. t., vue splend. s/le parc, 3-4 p., 84 m², bal., pl. sol., box. 43-35-18-36

ALESIA BOYET-BARRET 2 p., 36 m², 3e ét., bel imm. p. de t., finance. poss., cadre prêt 0 %, 486 000 F, beau produit. SYNDIC - 40-47-67-82

15e arrondt

BEL ANCIEN 3 P. 61 m², ASC., BON PLAN, 990 000 F. 43-20-32-71

Mo DUPLEIX, dern. ét., 2 p., 39 m² + 25 m² terrasse, vue panor., pl. soleil. 43-35-18-36

CONVENTION très grand studio, 3e ét., charme fou, asc., poss. park., bal., terr., 720 000 F. GÉRANT - 40-47-67-82

Mo Montparnasse, studio 22 m², 5e, cuis. équipée indép., s. d. bns, w.c., 395 000 F. 47-45-55-53

16e arrondt

Vds appartement de **2-3 P. AUTEUIL 67 m²**, 6e ét., asc., sur square, sol., calme, stand., cuis. équipée. Part. : 45-20-45-79 (rép.)

PASSY 37 m² env., récent, stand., 6e ét., 980 000 F, soleil. 42-30-57-57

PROF. LIBÉRALE 16e RUE LONGCHAMP, 68 m², murs libres aménagés, kinési, prix : 1 120 000 F. EXCLUSIVITÉ ◊ 45-08-53-84

17e arrondt

WAGRAM, atelier d'artiste, 130 m², 2 ch. mezzanine, grenier, park, charme, 3 200 000 F. 42-67-79-79

R. LANTIEZ 70 m² séjour 25 m², 2 chambres, cuis., bains, double expo., 690 000 F. 43-20-32-71

LEGENDRE-DALMENCOURT 2 p., 41 m², 3e ét., gde s. de bns, soleil, 480 000 F. SYNDIC - 40-47-67-82

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS, rue A.-France, STUDIO, 4e, asc., 390 000 F. EXCLUSIVITÉ ◊ 45-08-53-84

BOULOGNE Au calme sur jardins, près Mo et comm., de résid. neuve, appart. au 2e ét., séjour et 2 ou 3 ch., terr. de 13 m² au sud/o. 1 790 000 F + park. FINANCIÈRE RIVE GAUCHE 49-10-06-20 de 14 h à 19 h

Neuilly - Ile de la Jatte, 2 p., 50 m², 5e ét., asc., séjour, cuis., s. d. bns, w.c., ch., cave, park., 1 150 000 F. 47-45-55-53

Boulogne Mo Jean-Jaurès, 2 et 3 sur cour calme, claire, duplex 50 m², cuis. amér., ch. + mez., s. de bns, w.c., 710 000 F. 47-45-55-53

ISSY-LES-MOULINEAUX **5 P. TERRASSE** Luxueusement aménagé AIM 42-78-40-04

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. - 48-73-48-07

viagers

91. Corbeil, murs boutiques, 118 m² env. loué 4 170 F/mois. bouquet 50 000 + 6 000/mois. Dame 82 ans. 42-30-57-57. VIAGER THOMASSIAN.

PARIS-RENNEQUIN (17e) Stud. 22 m² Viager lib. 2 t. 260 000 FF + 2 500 F/mois. FRANCE VIAGER : 43-86-65-65

PARIS SAUFFROY F 3 53 m² viager occ. 75 ans, 1er 120 000 F + 2 700 F/mois. FRANCE VIAGER : 43-86-65-65

CHAMPIGNY S/MARNE Pavillon (110 m²) avec jardin (450 m²) Viager libre 2 têtes 1 100 000 F + 3 164 F/mois FRANCE VIAGER : 43-86-65-65

locations non meublées

Paris

XVe, proche Montparnasse 100 m² au dix. et dernier étage 2 grands balcons, grande luminosité, pas de vis-à-vis, un double living, deux chambres au calme sur jardin privatif, une salle de bains, une salle d'eau, toilettes séparées, nombreux placards, une cave, un boxe fermé, 11 000 F charges comprises. 45-86-58-65 Part. à part.

PLACE VICTOIRES (près) 50 m². Imm. 18e, 3,80 m. poutres, 4 fenêtres mezzanine, meublé, interphone, caméra. 6 000 F CC - 45-48-89-02.

MADELEINE 38 M² 2 P. 4e asc. 4 000 F 47-64-88-18

1er LUXUEUX DUPLEX 110 m² env. + 44 m² terrasse Prix : 22 000 F CC. IP : 48-85-13-33

9e 3 P. DE CHARME 72 m² cheminée, 6e sans ascenseur. Prix : 8 300 F CC. IP : 48-85-13-33

R. PYRÉNÉES 2 P. 40 M² Vue dégagée. Chff central 3 200 F + ch. 43-61-88-36

15e, Pasteur-Allerey loue appt. 2-3 pièces, 57 m² ensoleillé et calme, pas de vis-à-vis, placards, cave, 4e étage, ascenseur. Disponible le 1er juin. 5 000 F + charges (env. 500 F). Part. à Part. Tél. : 42-84-27-31 après 19 h ou répondeur.

Région Parisienne

(94) GENTILLY Salle à manger - 2 chbres cuisine - 3 600 F/mois + ch. Tél. : (16) 73-50-47-32. ap. 18 h.

Province

(13) Entre Alpilles et Camargue prox. Arles joli mas ancien confort 6/8 pers. Piscine. Juin/Juillet et du 1er au 10 août Tél. : (1) 45-48-28-35.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

AVANTAGES FISCAUX A CUMULER !

Alors que l'activité immobilière enregistre depuis quelques semaines un léger frémissement, le Parlement vient d'adopter le train de mesures fiscales de soutien proposé en début d'année par le ministre du Logement, Pierre-André PÉRISSOL.

Nous avons déjà souligné le côté révolutionnaire de l'amortissement des immeubles locatifs neufs... une disposition qui mériterait d'être étendue à l'ancien !

Mais il ne faut pas occulter les autres avantages accordés : accroissement du délai d'imputation des déficits fonciers, aménagement du régime des plans d'épargne logement, ou encore exonération des plus-values de cession des titres d'OPCVM monétaires et de capitalisation en cas de réinvestissement dans l'habitation, etc.

Cette dernière disposition me semble révélatrice de la juste volonté politique de drainer désormais les bas de laine des ménages vers le logement, activité économique la plus créatrice d'emplois. Mais il faudra se décider vite pour en bénéficier, la plupart des mesures ayant un caractère provisoire, comme la baisse des droits de mutation qui n'est prévue en l'état actuel que jusqu'au 31 décembre 1996.

Il est bon de souligner l'effort qui a été fait sur l'immobilier à une période de difficultés budgétaires. Les avantages qui viennent d'être consentis à l'immobilier, alors que dans le même temps les revenus mobiliers ont perdu une partie de leur intérêt du fait de la diminution des taux, devraient inciter les détenteurs de capitaux à revenir sur le marché de l'investissement locatif.

Jacques LAPORTE,
Président de la Chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

Appartements ventes

ET. MEL 43-25-32-56 Studios depuis 370 000 F

7e arrondt

BOSQUET-GRENELLE ancien 2 p., 6e ét. sans asc. vue tour Eiffel soleil, calme, bon état. FEAU LA BOURDONNAIS 47-05-50-36

8e arrondt

MADELEINE Beau 2 p., 40 m² + serv., 750 000 F PTI 43-80-60-09

FR.-ROOSEVELT : 115 m² + terrasse 20 m². 3 080 000 F PTI 43-80-60-09

PARC MONCEAU 175 m². 4 chbres soleil, 3 500 000 F – 45-51-22-99

MADELEINE 2 appts. 120 m², caractère 1 duplex 200 m² + terrasse Imm. Directoire à part. de **17 500 F le m²** PARTENA – 42-66-36-53

9e arrondt

OPÉRA – 4 PCES 92 M² **1 490 000 F** 4e étg., asc., bon état, clair, PARTENA – 42-66-36-53

13e arrondt

MAISON-BLANCHE récent calme 3 pces, 9e ét., 53 m² 780 000 F – 44-24-26-92

CHAMBORD gd 2 p., cuis. équipée, balc., 10 m², calme, vue. 790 000 F – 44-24-26-92

PEUPLIERS 2 p. 57 m² + balc., gd. stand., cuis. équipée 980 000 F 44-24-26-92

MAISON-BLANCHE pierre de t. Récent stand., 3 p. 92 m² + balc. 1 370 000 F – 44-24-26-92

15e arrondt

Cœur Montparnasse p.d.t., ét. él., asc. 2/3 p., 58 m², balc., pl. sol., faibles ch. – 43-35-18-36

SÈVRES-LECOURBE s/terrasse plantée 45 m² 5 p., 4 chbres 113 m2, étage élevé, soleil, possibilité achat studio voisin FEAU LA BOURDONNAIS 47-05-50-36

Cœur Montparnasse réc. stdg., ét. él. s/jard., studio 35 m² cuis. éq., balc., rare – 43-35-18-36

BEAU 2 P. 35 M² CHARME PROX. PARC G.-BRASSENS 495 000 F – 42-66-36-53

16e arrondt

BOILEAU – EXELMANS gd. 2/3 p., dernier étage avec terrasse, ref. neuf soleil, charme, vues FEAU LA BOURDONNAIS 47-05-50-36

17e arrondt

JOUFFROY : 4 P. Sud, refait nf. 1 550 000. PTI 43-80-60-09

JOUFFROY Séj. 42 m² + 3 chbres, 2 300 000 F. PTI 43-80-60-09

ÉTOILE-AVENUE CARNOT 5 P. 85 M² – à renover 1 950 000 F – 42-66-36-53

Locations offres

7e RUE SOLFERINO Beau 5 p., 130 m², ref. neuf 15 500 F h. ch. – 42-66-36-53

PARC MONTSOURIS récent beau 2 p. + jard. privé., park., 4 500 F – MEL 43-25-60-80

BRETEUIL – RÉCENT beau 2 P., balc., chf. imm. 4 500 F – MEL 43-25-60-80

Propriétés

EN BOURBONNAIS MOULIN sur bief, rivière étang le tt. sur 11 ha. 5 p. hab. de suite Prix : 870 000 F CABINET LAINÉ 48-74-55-26 ou fax 48-74-54-72.

A SANCOINS (CHER) très belle maison de 10 p., confort raffiné, jardin, rue calme, imméd. centre Prix : 1 200 000 F CABINET LAINÉ – 48-74-55-26 ou fax 48-74-54-72

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM (2,23 F/mn.)

propriétés

EN BOURBONNAIS MOULIN Sur bief, rivière, étang le tt. sur 11 ha., 5 P hab. de suite Prix : 870 000 F CABINET LAINÉ. 48-74-55-26 ou fax 48-74-54-72

location demande

INTER-PROJETS rech. SUR PARIS ET EST PARISIEN VOLUMES ORIGINAUX A LOUER Tél. : 42-83-46-46

maisons ventes

Saint-Germain-en-Laye (78) maison de ville. 80 m², orientation sud, rez-de-chaussée, salon, séjour, cuisine équipée, 1er étage, 2 chambres, salle de bains, w.c. séparé, sous-sol aménagé. Prix : 1 150 000 F. Tél. : 39-73-89-98 apr. 20 h.

78 CARRIÈRE-S/POISSY Gde maison, bord de Seine 3 ch., sej. 58 m². Grande cheminée. 500 m² terrain + dépendance 950 000 F - 45-43-67-43.

fonds commerce

16e Longchamp murs + fonds kinési 68 m² – 1 120 000 F. EXCLUSIVITÉ – 45-08-53-04

Mairie 18e SUITE SUCCESSION vds RESTAURANT EN ACTIVITÉ Rue Orderer. CA certifie Financement possible. Tél. : 07-56-20-44

locaux commerciaux

TOULOUSE part. loue local commercial industriel de 815 m². Tél. : (16) 61-58-39-48 (dom.).

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services 43-55-17-50.

A VENDRE Mo MUETTE locaux 400 m², R. D. C. + 1er étg. sur rue. Tél. : 43-59-14-05

immobilier étranger

AFFAIRE A SAISIR vends appt. F 4 en plein centre-ville à Santiago. Chili ou échange contre appt F 4 ou F 3 en France Tél. : M. et Mme Cisternas : (16) 43-81-01-29 (16) 43-82-54-39

LE MONDE DES CARRIÈRES

Par arrêté du Maire de la Ville du Havre, un concours sur titres avec épreuve d'Assistant Territorial Qualifié de Laboratoire est ouvert pour 7 postes.
Les candidats doivent être titulaires :
1) du diplôme d'État de Laborantin d'Analyses Médicales,
2) d'un diplôme universitaire de technologie ou d'un brevet de technicien supérieur ou de tout autre diplôme ou titre homologue au niveau III ou à un niveau supérieur dans le domaine des sciences et de l'environnement, de la physique, de la chimie, de la biologie, de l'agroalimentaire, de l'agronomie ou des sciences vétérinaires.
L'épreuve d'admission aura lieu entre le 2 septembre 1996 et le 6 septembre 1996 au Havre.
Les demandes d'inscription doivent être effectuées sur des formulaires disponibles à la Direction des Ressources Humaines de la Ville du Havre - Service Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (6e etage de l'Hôtel de Ville) du lundi au vendredi de 8 heures à 16 h 30.
Le retrait des dossiers de candidatures est fixé entre le lundi 15 avril 1996 et le lundi 17 juin 1996.
La date limite de dépôt de ces dossiers est fixée au mercredi 19 juin 1996. Ils devront être postés avant cette date, le cachet de la poste faisant foi ou déposés à cette date avant 16 h 30 à l'adresse suivante :
Monsieur le Maire de la Ville du Havre
Direction des Ressources Humaines
Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
BP 51
76084 LE HAVRE CEDEX

Société allem. rech. agents commerc. pr. vendre appar. de remise en forme et de reeduc. Vs devez être bien introd. auprès spéc. de mécanothérapie. Hôpitaux. Fax 1949-6142-64083. Tél. : 1949-6142-68169.

Hôteliere-restauratrice cherche **COLLABORATEUR** pour gestion hôtel charme et promotion immobiliere Alpes-Références. Tél. : 92-24-42-73.

MEMBRE D'UN RÉSEAU NOTARIAL INTERNATIONAL, notre office recrute :

JURISTE DROIT DES SOCIÉTÉS

Votre expérience (10 ans) vous permet de maîtriser le droit et la fiscalité des sociétés. Vous développerez l'activite de conseil aux entreprises et à leurs dirigeants en vous appuyant sur le fort potentiel de l'office et de la région d'AIX-MARSEILLE.

Adresser lettre, CV, photo au : Groupe Monassier France 25, rue La Boëtie, 75008 Paris. S/s réf. LM-DAF.

L'Ecole nationale supérieure de la nature et du paysage Blois recrute **2 PROFESSEURS ASSOCIÉS** à temps partiel, paysagistes diplômés pour l'enseignement du Projet de Paysage à la rentrée de septembre 1996.

Envoyez votre CV avant le 30 avril 5-7, rue des Grands-Champs 41000 Blois Tél. : (33) 54-78-37-00.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE recrute

16 ASSISTANTS SOCIO-ÉDUCATIFS TERRITORIAUX

Diplôme d'Etat exige (A. social-éducateur spécialisé - CESF)

Date limite de dépôt des candidatures : 10 juin 1996. L'entretien avec le jury aura lieu entre le 1er et le 15 septembre 1996 à NANCY (54).

Adr. vos demandes de dossier au CONSEIL GÉNÉRAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE 48, rue du Sergent-Blandan C.O. no 19 54035 NANCY CEDEX

Service public de medecine professionnelle recrute

MÉDECINS

pour secteur Yvelines, Essonne et Val-d'Oise.

Env. CV à : M. le president du C.I.G. 15, rue Boileau 78008 VERSAILLES CEDEX Renseig. : 39-49-63-44.

LE CENTRE CORÉEN DES COLLECTIVITÉS LOCALES cherche **UNE SECRÉTAIRE** Envoyer CV au 90, av. des Champs-Elysees 75008 Paris.

GROUPE OBEA Conseil ressources humaines et formation, fortement implanté secteur public, recherche :

1 CHEF DE PROJET CONSEIL EN RH
2 CHEFS DE PROJET FORMATION

Formation superieure, expérience de développement commercial (3 ans minimum), connaissance du secteur formation et ressources humaines exigées. Envoyer lettre et CV au : 3-5, rue du Javelot 75013 PARIS.

Organisme national de formation spécialisé dans la restauration, le sanitaire et social et la distribution recherche son

RESPONSABLE ALTERNANCE ET FORMATION CONTINUE

Vous développerez nos produits avec l'aide de 10 centres régionaux. A 30 a. environ, vous possédez un diplôme BAC + 4, ainsi qu'une exp. professionnelle dans un secteur analogue.

Merci d'adr. C.V. lettre manus., photo et prét. à : Le Monde Publicité sous no 8974 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Par arrêté du maire de la ville du Havre, un concours sur titres avec épreuve de medecin territorial est ouvert pour 2 postes :

1 MÉDECIN SPÉCIALITÉ SANTÉ PUBLIQUE
1 MÉDECIN SPÉCIALITÉ MÉDECINE PROFESSIONNELLE

Les candidats doivent être titulaires du diplôme d'État de docteur en medecine et justifiant d'un diplôme ou certificat d'etudes specialisées (Santé Publique ou Médecine Professionnelle).
L'epreuve d'admission aura lieu entre le 22 juillet et le 26 juillet 1996 au Havre.
Les demandes d'inscription doivent être effectuées sur des formulaires disponibles à la Direction des Ressources Humaines de la Ville du Havre - service Gestion Previsionnelle des Emplois et des Competences (6e étage de l'Hôtel de Ville) du lundi au vendredi de 8 heures à 16 h 30
Le retrait des dossiers de candidature est fixé entre le lundi 15 avril 1996 et le lundi 17 juin 1996.
La date limite de depôt de ces dossiers est fixée au mercredi 19 juin 1996. Ils devront être postés avant cette date, le cachet de la poste faisant foi ou déposés à cette date avant 16 h 30 à l'adresse suivante :
Monsieur le Maire de la Ville du Havre
Direction des Ressources Humaines
Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Competences
BP 51
76084 LE HAVRE CEDEX

DEMANDES D'EMPLOI

Homme, 52 ans, recherche, emploi assembleur, micro-informatique. Tel. : 43-62-60-87.

Métreur bâtiment TCE recherche emploi mi-temps tous secteurs d'activités gestion tech. immeubles expertise des sinistres. 47-51-62-81.

Cadre export Ind. 25 ans, exp. ASIE avec bureau indé. motive, visite agents. Fax : 16 67-94-75-85

Universitaire anglophone. cherche poste eté 1996, nature linguistique ou autre. 43-07-88-20

J. H. 33 a., maîtrise droit des affaires, BAC C, 5 a. exp., prof. ds le domaine ccial, cherche poste ccial en milieu bancaire, assurance ou pub. Tél. : 42-28-56-34 (rép.)

Homme, 52 ans, recherche emploi assembleur, micro-informatique. Tél. : 43-62-60-87

J.F. B.T.S. secrétariat, module juridique, exp. près député et ministre, ch. poste dans société ou étude. Tél. : 43-17-74-29 ou 39-86-99-70.

SÉSAME POUR LA CHINE J.F. langues'O/Sciences-Po + maîtr. chin./angl., mandarin - allem. courants, chargée marché chinois ds gde banque suisse, cherche poste resp. rel. avec Chine, ts domaines. Tél. : 19-41-22-700-57-54 rép.

L'AGENDA

Automobile

HONDA Accord 2,2 L. EXI 4 WS (mod. 92) 11 CV - 78 000 km Série TROPHÉE : Sièges cuir - climat. - ABS... PRIX : 79 000 F Tél. : (16) 92-15-12-75.

HONDA Concerto 7 CV - mod. 93 30 000 km Etat neuf bleu métallisé roues alu. Direc. assistee Vérouil. Central T.O. Auto radio code Prix 68 000 F Tél. : 49-30-97-01 entre 12 h et 14 heures

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres precieuses, alliances, bagues, argenterie, ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Étoile : 37, avenue Victor-Hugo Autre grand choix

Garde d'enfant

Ch. personne dispon. demeur. près Nation. Garde d'enfant + travaux ménag., mi-temps jusqu'en août. Tél. : 43-44-92-09 (rép.).

Au Pair

Remark : Cherche au pair pour l'Allemagne, région de Düsseldorf, fille ou garçon, pour une famille avec un enfant (3 ans). Tel. : 19/49/2161/584729

Maquettes

Vds une ou plusieurs maquettes de bateaux fabriquées en allumettes. 1 500 heures par maquette. Tél. : 40-35-03-19.

Nautisme

RECHERCHONS pour clients identifiés voiliers/moteurs. Vente sans commission. SELLBOAT Tel. : 93-34-54-34. Fax : 93-34-83-34.

Peinture

Remark : « Deux peintures de Jean Helion, 1953 et 1963, à vendre... chiffre. » Adresse de domiciliation : Ingeborg Klocfeld, Schloss Grabau, D-23845 Grabau, Allemagne.

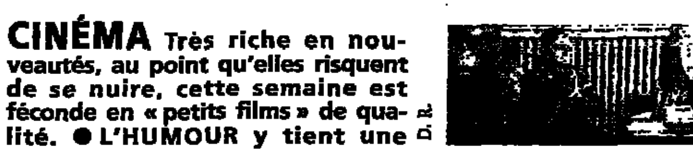
Vacances

VACANCES SCOLAIRES HOME D'ENFANTS JURA (900 m altitude) pres frontière suisse) Agrément jeunesse et Sports Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confortablement renovée. 2 ou 3 enfts par chbre avec s. de bns w.-c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat. echecs, fabric. du pain. Tel. : (16) 81-38-12-51

Vins

Directement du vigneron à votre table du vin à découvrir **MONTLOUIS-S/LOIRE** A.O.C. Sec, demi-sec, moelleux. Méthode champenoise. Plus. millesimes dispon. Tarifs sur demende L. CHAPEAU 15, rue des Aillerres-Husseau 37270 Montlouis-sur-Loire Tél. : (16) 47-50-80-64

CINÉMA Très riche en nouveautés, au point qu'elles risquent de se nuire, cette semaine est féconde en « petits films » de qualité. ● L'HUMOUR y tient une bonne place, davantage grâce au *Complexe de Toulon* et à la deuxième série *Wallace et Gromit* qu'aux décevants *Désiré, Dracula* ou *Un divan à New York.* ● SI L'AFRIQUE cherche les voies de sa survie, d'autres cinématographies « émergentes » (l'Iran) ou réputées sinistrées (la Grèce) témoignent de leur vitalité.







« Je crois qu'un bon film doit être à haute teneur documentaire »

Le Complexe de Toulon. Jean-Claude Biette réalise, autour du théâtre et des saveurs et de la philosophie, une comédie douce-amère, plaisamment imprévisible. Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », il s'explique sur sa méfiance de la scénarisation et de la technique

AUTEUR de cinq longs métrages (*Le Théâtre des matières*, 1977, *Loin de Manhattan*, 1981, *Le Champignon des Carpates*, 1988, *Chasse gardée*, 1993, *Le Complexe de Toulon*), Jean-Claude Biette a toujours pratiqué un cinéma en marge, avec de très petits budgets, un groupe d'acteurs complices et une grande liberté de ton. Ancien assistant de Pasolini, il a également été critique aux *Cahiers du cinéma*, il est producteur et présentateur d'émissions à France-Musique, et membre du comité éditorial de la revue *Trafic*.



ENTRETIEN CINÉMA

« Comment s'est construit ce film, qui ne repose pas sur une narration linéaire ?

– J'avais une trame : l'histoire des deux frères et le travail de recherche biographique mené par Fredi sur le philosophe Charles Toulon. J'ai écrit les scènes en tenant compte de cette double direction, sans m'occuper de narration au sens classique. La scénarisation est une contrainte trop forte, qui repose sur la construction d'une intrigue, au cinéma les intrigues ne m'intéressent pas. Les séquences ne sont jamais fermées. Les éléments se déplacent les uns par rapport aux autres au cours de la séquence et ouvrent sur un espace. Ensuite le film a été tourné en plusieurs fois, durant six mois.

– Par choix, ou pour des raisons économiques subies ?

– L'un et l'autre. J'ai été obligé de m'arrêter pour trouver de l'argent afin de poursuivre le tournage, mais j'aime bien cette situation. Trois de mes films ont été faits de cette manière, sans scénario écrit à l'avance. Un scénario préalable est pratique pour trouver de l'argent, mais c'est tout.

– Vous aimez, semble-t-il, donner à vos films une dimension documentaire...

– Ce qui me passionne, dans le cinéma, c'est sa capacité à enregistrer la réalité. A mes yeux, un bon film est toujours à haute teneur en documentaire. Dans *Le Complexe de Toulon*, j'ai essayé de laisser le plus grand espace au documentaire, sur le théâtre (la pièce qu'interprète Jean-Claude Bouvet a réellement été jouée), sur la dégustation du vin, etc. Le film est également un documentaire sur les acteurs : j'aime que les interprètes s'approprient la situation, insèrent leurs répliques dans le texte. Je garde toujours la prise la mieux réussie du point de vue du rythme, même s'il y a des erreurs ou des absurdités. Le son est souvent le principal critère de choix. Je ne mets pas de musique dans mes films, pour moi la « musique de film » ce sont les bruits, et le phrasé des mots.

– Que représente pour vous le théâtre, qui occupe une place importante dans vos films ?

– J'ai eu très peu d'expérience pratique de théâtre. Au lycée, j'ai été souffleur – dans une pièce où jouait aussi Bernard Murat dont le film *(Désiré)* sort le même jour que le mien. J'ai fait jadis une mise en scène, à l'école de Preminger, des *Justes* de Camus, qui n'a jamais été jouée. J'ai collaboré jadis aux répétitions d'une pièce mise en scène par Roger Blin, *Le Temps des assassins* d'Henry Miller. Le théâtre m'intéresse pour son côté féerique, pour la manière dont les gens passent de la vie civile à une forme d'existence supérieure, codée. Le théâtre est, par opposition au cinéma, le spectacle qui n'a pas besoin de documentaire.

– Comment est né le personnage Charles Toulon ?

– Il prolonge le peintre de *Loin de Manhattan*, déjà joué par Howard Vernon, dont on cherchait à élucider le mystère des huit années de silence. Cette fois, j'ai voulu montrer quelqu'un avec un autre mystère dans sa vie : avoir changé de vocation. Un des thèmes du film est l'opposition entre les gens qui ont une vocation et ceux qui sont soumis au hasard social, comme Chris. Toulon a arrêté d'écrire après la mise au jour du complexe qui porte son nom, et qui pour moi est lié aux débats de la période qui a suivi mai 68.



DESSIN JACQUES VALOT

– Dans quelle mesure votre activité de critique influe-t-elle sur votre travail de cinéaste ?

– Consciemment, en rien. Je ne me pose pas ces problèmes de références, je ne fais pas de citations. Ma connaissance du cinéma me sert seulement à essayer de ne pas refaire ce qui a déjà été fait.

– Quelle place accordez-vous à la technique ?

– Je m'en méfie. Je déteste la perfection technique, la photo « léchée », etc. Le côté documentaire aide à aller contre la tendance dominante à l'imagerie publicitaire ; aujourd'hui on veut « reconnaître » les images au cinéma, je préfère qu'on capte quelque chose qu'on ne connaît pas encore. Mais être méfiant envers la technique oblige à s'y intéresser, pour ne pas lui laisser prendre le pouvoir.

– Vous avez d'autres activités que la réalisation. Est-ce un choix ou la conséquence de difficultés matérielles pour enchaîner les films ?

– Je préférerais me consacrer à la mise en scène. Pour la première fois, enfin, je termine un film en ayant déjà d'autres projets. L'adaptation de *Robinson Crusoé* que je voulais tourner n'a pas pu être financée, mais je dois tourner un film, *Trois ponts sur la rivière*, l'histoire de trois personnages entre Paris et Porto. Au même moment doit être montée une pièce d'après un autre de mes scénarios, *Barbe-Bleue*. Et il est déjà prévu de donner une suite au *Complexe de Toulon*. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Le « film-champagne » d'un humoriste désenchanté

Film français de Jean-Claude Biette avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Jean-Frédéric Ducasse, Ysé Tran, Haydée Chaillot, Philippe Chemin, Olivier Merotto. (1 h 21.)

De la musique avant toute chose : l'ouverture de *Cosi fan tutte* sur le fond noir du générique. Et puis des gestes, des idées et des mots, un jeune homme qui s'entraîne pour devenir chef d'orchestre, une conversation en forme de jeu pris au sérieux, sur les meilleurs chefs du siècle – le jeu des listes, tant prisé des cinéphiles, et des choix esthétiques, amoureux. De la musique, on n'en entendra plus guère dans *Le Complexe de Toulon*, elle est là pourtant, tout le temps, elle commande la construction de ce film-fugue.

La ligne mélodique principale serait portée par Chris (Jean-Christophe Bouvet), quadragénaire las ne sachant plus trop ce qu'il veut ni ce qu'il aime, portant comme un poids une certaine morale qui peine à se concrétiser. Son parcours le mène des livres (il vient de se faire virer de la bibliothèque où il était employé) au théâtre (où il se fait engager par nécessité alimentaire) jusqu'aux plaisirs du corps, et des mots pour en parler (en compagnie d'un goûteur de vin). La deuxième ligne est celle de Fredi, son demi-frère (Jean-Frédéric Ducasse), mieux inscrit dans le tissu social, et qui pourtant ne trouve jamais ce qu'il cherche. Notamment la vérité sur Charles Toulon (Howard Vernon), philosophe méconnu qui, en 1968, mettait au jour un complexe typique de l'époque – la confiscation au nom de l'individu de toute pensée collective –, syndrome paranoïaque habillé des oripeaux de la liberté. Depuis, Toulon a renoncé à toute activité théorique pour se consacrer aux grands textes dramatiques, il déclame Shakespeare, Calderon et Corneille mais refuse de « communiquer » – en particulier avec Chris, qui se voudrait son biographe.

Le film avance ainsi, autour de thèmes abordés par des angles différents, par scènes à la fois ouvertes et disjointes, dont on ne perçoit que peu à peu correspondances et assonances. Chacune, ou presque, est réjouissante d'acuité rapide, leur orchestration déroute de prime abord. Bientôt pourtant une étrange jubilation naît de cet enchaînement qui semblait fortuit, de ces changements de tons et collisions de situations. Elle vient d'un humour discret et d'une étonnante tendresse pour chacun, les bougons, les éperdus, les timides trop affirmatifs, tendresse qui se manifeste par une attention de chaque instant aux corps, aux objets quotidiens, aux lieux. Biette n'impose pas de thèse, il suggère, évoque, rapproche en finesse avant de passer vite à autre chose, qui s'avérera la même chose vue différemment : des questions simples, essentielles, caressées comme en jouant, avec sensualité et un sourire un peu triste.

Film aux dialogues très écrits (et très bien écrits), film où les gens parlent beaucoup, où bien peu de péripéties se produisent, *Le Complexe de Toulon* semble d'abord un film « lent ». C'est exactement le contraire. Un peu comme on a pu parler de « rugby-champagne », le cinquième film de Jean-Claude Biette est un « film-champagne », dont chaque bulle monte en douceur, et qui vivement pétille.

Jean-Michel Frodon

Les quiproquos transatlantiques de Chantal Akerman

Un divan à New York. Avec le renfort de deux vedettes, la réalisatrice belge s'essaie à la comédie

Film français de Chantal Akerman, avec Juliette Binoche, William Hurt, Stephanie Buttle, Barbara Garrick. (1 h 45.)

Chantal Akerman passe pour une cinéaste « sérieuse ». Et il est vrai que *Jeanne Dielmann* ou *D'Est*, films splendides, ne postulent pas au florilège des œuvres burlesques. Pourtant, dès sa première réalisation (*Saute ma ville*, 1968) et souvent depuis (en particulier le drôlatique *J'ai faim, j'ai froid*, 1984, ou *Nuit et jour*, 1991), ses films laissaient transparaître un humour fin et aigu. En 1985, elle s'essayait avec fougue, sinon avec une totale réussite, à un genre réputé léger, la comédie musicale, avec *Golden Eighties*. Elle récidive aujourd'hui en tapissant son *Divan* aux couleurs revendiquées de la comédie.

Le scénario fonctionne sur un canevas classique de quiproquo et d'opposition terme à terme. Passant d'est en ouest, Béatrice, danseuse un peu bohème et poursuivie par ses soupirants, s'installe pour six semaines dans le splendide appartement d'Harry, sur Central Park. Lequel Harry, psychanalyste en renom un tantinet maniaque et à la veille d'un mariage chic, s'en va pour la même durée poser ses pénates à Belleville, dans la vaste soupente capharnaüm de Béatrice. Ils ne se connaissent pas, se croisent sans se voir au-dessus de l'Atlantique : les petites annonces permettent ce genre de translation.

Donc, en un montage parallèle rigoureux jusqu'au systématisme, on assiste aux tracas de l'Américain coincé confronté aux entreprenants Roméos de la propriétaire, aux problèmes de plomberie et aux bigarrures d'un quartier métissé, tandis que la Française jouit d'un confort qu'elle humanise d'un joyeux fouillis. Par inadvertance d'abord, par goût ensuite, elle en vient à prendre la place d'Harry dans le fauteuil du psy, à l'écoute de patients auxquels elle fait plus de bien que l'austère praticien.

C'est réglé comme une mécanique, mais amusant ? Pas vraiment. Ni très intéressant. Tout va bien pour Béatrice, mais mal pour Harry, qui rentre incognito et en avance à Manhattan, où il rencontre la jeune femme sans qu'elle l'identifie.

Au jeu de la symétrie succède celui du masque et du malentendu. Du théâtre, selon les recettes éprouvées de la comédie classique, mais le cinéma, ici, ne gagne rien à appuyer les ressemblances avec les dispositifs de scène. Chantal Akerman multiplie les échappées sentimentales, les croquis de lieux, les coups de griffe contre les stéréotypes. Elle égratigne au passage la psychanalyse, invente un portrait-charge de la fiancée d'Harry. Rien n'y fait.

Le film, sympathique, agréable même, manque par trop de tonus, ou d'enjeu. Les deux acteurs principaux font leur job, sans plus. A quelques portraits de personnages secondaires, à quelques instants quasi documentaires sur Paris, Manhattan et Brooklyn, on retrouve la patte d'une grande réalisatrice, mais les règles du jeu qu'elle s'est elle-même imposées paraissent lui peser. S'il y avait un véritable film à l'origine, on s'épuise à deviner ce qu'il pouvait bien être, et où il est passé. Vient l'envie que Chantal Akerman refasse bientôt un film « sérieux » : on y souriait davantage.

J.-M. F.

Un jeu de miroir sensuel et incisif

Le Temps de l'amour. L'Iranien Mohsen Makhmalbaf a dû tourner cette fable en Turquie

Film iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Shiva Gerede, Abdolrahman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar. (1 h 15.)

Une femme, deux hommes, un triangle classique. Le brun c'est le mari et le blond l'amant. Celui-là tue celui-ci, procès, condamnation. Et ça recommence. Ce sont les mêmes, mais le blond est devenu mari, et le brun amant. Dénouement voisin, mais différent, et ça recommence, les deux sont rivaux, ils vont se battre, mais non. Le juge qui a prononcé les deux sentences a cette fois démissionné de ce poste trop cruel.

C'est le canevas du *Temps de l'amour*, architecture de miroirs déformants autour d'un thème éprouvé. Construction gigogne d'une grande subtilité : la traditionnelle structure dont, au cinéma, Kurosawa a donné l'archétype avec *Rashomon* (un même fait décrit successivement, et différemment, par plusieurs personnages, illustrant la subjectivité des points de vue) est ici à la fois utilisée à plein et recyclée dans un jeu plus complexe, où les symétries se décalent, l'humour se faufile, l'étrange fait irruption. Et une morale plus complexe que le simple relativisme des subjectivités (donc, aussi, de la mise en scène) se met en place. Tout cela suffirait à faire du *Temps de l'amour* un film brillant, voire à expliquer qu'il ait été interdit de tournage en Iran (Makhmalbaf a été obligé de le réaliser à Istanbul, avec des acteurs turcs), puis de projection dans le pays dont ce cinéaste fut pourtant, juste après la révolution islamique, le réalisateur chéri : mettre en évidence la relativité des actes et des sentiments n'est pas précisément en odeur de sainteté dans un pays où chaque geste est supposé réglé par une loi absolue.

LE RÔLE CENTRAL DES SENS

Mais cette virtuosité narrative et thématique est presque secondaire dans ce huitième film du grand cinéaste iranien, dont le public français a pu commencer de découvrir le talent grâce à quelques rétrospectives où ont été montrés *Le Camelot, Le Cycliste, Le Mariage des bénis, Il était une fois le cinéma* et grâce à la sortie, au printemps dernier, de *Salam cinéma*.

Ce qui frappe d'emblée dans *Le Temps de l'amour* est la beauté et la sensualité des images, la finesse et la précision des plans. Cette sensualité et cette précision donnent son véritable sens à cette réflexion ludique et sensible sur la mise en scène, soulignée par le double rôle du témoin des péripéties successives, vieillard qui enregistre le chant des oiseaux mais perd l'ouïe par instants – et le film avec lui, soulignant le rôle central des sens – avant d'intervenir à plusieurs titres dans le déroulement des faits. Cette richesse et cette vigueur sont sans doute le vrai motif des censeurs, car elles sont effectivement de magnifiques manifestations de cinéma en liberté.

J.-M. F.



Impertinence et pâte à modeler

Les Nouvelles Aventures de Wallace et Gromit (La Collection Aardman n° 2). Suite de l'escalade d'un sommet de l'humour britannique

Films d'animation britanniques de Peter Lord, David Sproxton, Boris Kossmehl et Nick Park (1 h 13).

Tout commence en 1972, date à laquelle Peter Lord et David Sproxton fondent à Bristol le studio d'animation Aardman, destiné à alimenter les programmes pour la jeunesse de la BBC. Spécialité maison : la pâte à modeler. La notoriété vient dix ans plus tard, lorsque Channel 4 diffuse une série de cinq films intitulée *Conversation Pieces*, basée sur une fructueuse trouvaille, l'adaptation de l'animation à des interviews préalablement enregistrées. En 1989, Nick Park révèle enfin, dans *A Grand Day Out*, ceux qui deviendront les personnages phares du studio Aardman : Wallace, l'inventeur saugrenu, et Gromit, son laconique compagnon à quatre pattes.

Ils reviennent en 1992 dans *The Wrong Trousers*, « oscarisé » à Hollywood après que leur créateur eut obtenu un premier Oscar pour *Creature Comforts*, irrésistible enquête sur le sort des animaux de zoo auprès des intéressés eux-mêmes (en fait, des témoignages préenregistrés de personnes à qui l'on a demandé de parler de leur vie). Ces trois films de Park, ainsi que quelques autres signés par des réalisateurs du même studio, figuraient dans la collection Aardman nº 1, sortie en France en 1994.

THRILLER ROMANTICO-COMIQUE

La seconde sélection aujourd'hui présentée comprend six films, datés de 1981 à 1996 et entrecoupés par des spots publicitaires animaliers – autant de petits bijoux domestiques –, réalisés par Peter Lord et Nick Park pour la compagnie nationale d'électricité britannique. Le gros morceau est évidemment *A Close Shave* (Rasé de près), troisième volet des aventures de Wallace et Gromit. Esthétique réaliste, souci du détail vrai, maîtrise élaborée des procédés de prise de vue réelle et références cinéphiliques hétéroclites en constituent toujours la marque de fabrication.

Pour le reste, il s'agit d'un insoutenable thriller romantico-comique, au cours duquel ce godiche de Wallace tombe amoureux de la marchande de laine Wendolene Cul-de-Bélier, à charge pour Gromit de démêler l'écheveau sanglant tissé par la monstrueuse bête de la belle, un cyberchien massacreur de moutons. Gags au cordeau, poursuites décoiffantes et pantelant suspense garantis.

Il serait pourtant très injuste d'oublier les autres films. *Wat's Pig*, de Peter Lord, brode ainsi sur un thème littéraire classique (deux jumeaux séparés à la naissance) une délicieuse parodie moyenâgeuse. Du même réalisateur, *War Story* renoue avec le style qui a fait la réputation du studio : l'interview réelle en guise de bande-son. Ici, le témoignage d'un retraité évoquant la période de la seconde guerre mondiale, marqué par le traumatisme des bombardements intensifs de l'aviation allemande. Dans un esprit plus déluré, proche de Tex Avery, Peter Lord signe enfin avec *My Baby Just Cares for Me* le clip de la chanson de Nina Simone, transformée pour l'occasion en alléchante féline de night-club. *Early Bird*, collaboration de Peter Lord et David Sproxton, montre la fabrication à domicile d'une tranche matinale de radio par un speaker impavide qui confond grille-pain et magnétophone. Une mention particulière revient à *Not Without my Handbag*, de Boris Kossmehl, fable psychédélique et dantesque, qui expédie en enfer une horripilante tantine anglaise, laquelle n'avait pas remarqué cette clause de contrat afférente à tout retard de paiement sur sa machine à laver. Grande-Bretagne oblige, le diable s'en repentira.

J. M.

Pavane ironique pour un art défunt

Le Montreur d'ombres. Une parabole sans nostalgie excessive sur le goût changeant du public

Film grec de Lefteris Xanthopoulos. Avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ntuios, Dora Masklavanou (1 h 45).

Le deuxième film de Xanthopoulos conte l'histoire d'Antonis Barkas, un des derniers maîtres du théâtre d'ombres, art très populaire en Grèce mais détrôné par le cinéma au début des années 50. L'action commence justement par une belle nuit de 1951. Un café de province, une toile blanche tendue, et, derrière elle, Barkas et ses aides allumant une à une les lampes qui permettront à la magie d'opérer. Plus pour longtemps. Dès le lendemain matin, précédé par les cris enthousiastes des enfants, le cinéma s'installe au café sous les yeux de Barkas. Sans ménagement. Chassé par « ce monstre qui nous vient d'Amérique », le maître, drapé dans son orgueil, rentre à Athènes pour finalement y mourir avec son art.

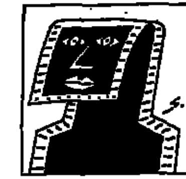
Réduit à cette trame, le film de Xanthopoulos risque d'apparaître comme un exercice nostalgique un rien complaisant, tel que le cinéma aime parfois à les prodiguer. L'épure de la narration, l'agencement subtil des motifs, le symbolisme des personnages et la perfection picturale des plans révèlent une tout autre ambition. Une sorte d'allégorie sur la course du temps, filée à l'aune du mythe œdipien. La figure patriarcale d'Antonis Barkas, parce qu'aveugle à la réalité de son époque, menace l'ordre du monde et entrave les aspirations de ses proches. Telle sa sœur Angela, promise sous sa férule à mourir vieille fille. Ou Theofanis, l'apprenti, qui incarne auprès de lui le désir du nouveau dieu cinéma. « Les hommes veulent de nouvelles histoires », confie Barkas au fantôme de son père, qu'il s'apprête à rejoindre dans le royaume des ombres.

De nouvelles histoires, donc de nouvelles images, plus charnelles et plus vivantes parce que projetées sur l'écran et non plus seulement profilées derrière lui. L'incarnation du monde au lieu de sa silhouette. Mais si tout semble effectivement se dénouer à la mort du vieil homme, le réalisateur aura néanmoins suggéré, notamment par une très belle scène de photographie de groupe, que ce surcroît de réalité n'est après tout qu'un autre effet d'illusion, à la magie aussi fragile que ce film qui la met en scène.

Jacques Mandelbaum

Un cinéaste grec face aux mutations de l'image

« C'est dans un paysage de crise et de délabrement marqué par l'essor fulgurant de la télévision et la baisse catastrophique de fréquentation des salles obscures que le Nouveau Cinéma avance depuis vingt ans. » Michel Demopoulos, dans sa préface à la somme qu'il vient de diriger (*Le Cinéma grec*, Editions du Centre Pompidou, 1995), évoque ainsi le contexte paradoxal dans lequel a évolué le nouveau cinéma grec. Apparue à la fin des années 60, cette « nouvelle vague » (Angelopoulos en tête) déferle sous le régime dictatorial des colonels, tandis que la fréquentation des salles refluait, de 137 millions de spectateurs en 1967 à moins de 10 millions aujourd'hui. Encore ce dernier carré réserve-t-il ses faveurs aux films américains (80 % du marché). Depuis 1980, sous l'égide du ministère de la culture, le Centre du cinéma grec transfuse donc ses subsides à une production nationale désormais réduite à une douzaine de films par an.



PORTRAIT

Lefteris Xanthopoulos appartient à une génération qui a vécu dans sa chair cette histoire tristement banale en Europe. Né à Athènes en 1945, ce cinéphage précoce avoue sans mauvaise conscience avoir pratiqué l'école buissonnière pour aller au cinéma : *« Je faisais une fiche pour chaque film que je voyais. En majorité, des films américains et français. A la fin de l'année, (...) je n'étais vraiment satisfait que lorsque j'en comptais plus de trois cents, soit en moyenne un film par jour. »* Inscrit contre son gré à la faculté de droit d'Athènes, il y crée un ciné-club, avant de tout plaquer (le droit, sa famille, son pays sous le joug) en 1971. Formé à la London Film School, il réalise à partir de 1976 une trilogie documentaire sur la diaspora grecque.

Rentré au bercail en 1981, il travaille surtout pour la télévision. Son premier long-métrage, *Bon Retour au pays, camarade* (1986) annonce son passage à la fiction : *« Je pensais avoir exprimé tout ce qu'il était possible d'exprimer par le documentaire. L'idée initiale d'*O Drapetis *(« Le Fugitif » : titre original du* Montreur d'ombres*) était de trouver une forme susceptible d'exprimer le sentiment de grand pessimisme dans lequel je me trouvais quant à l'état du cinéma en 1989. »*

TRADITIONS POPULAIRES

D'où le choix du théâtre d'ombres comme symbole d'une tradition supplantée par une forme spectaculaire plus moderne, possible métaphore de l'actuelle dépossession du cinéma par la télévision. Soit l'entrée, pour reprendre la terminologie de Régis Debray, dans une *« vidéosphère »* qui sonne le glas du spectacle.

Né en Egypte, importé de Turquie au XIXe siècle, le théâtre d'ombres grec, ou *karaghiozi*, traduit une profonde mutation de société : son héros, vorace et difforme, rusé et contestataire, y incarne les traditions populaires grecques laminées par la modernité occidentale. Le film n'utilise qu'une infime partie de la recherche ethnographique qui a conduit Xanthopoulos à travailler avec le compositeur Nikos Kypourgos à une musique puisant ses sources dans le folklore grec, ou encore à visiter pour le décor naturel de son film une trentaine de villages.

Produit pour 5,5 millions de francs (à 42 % par la télévision, 36 % par le Centre du cinéma grec et 22 % par les fonds propres du réalisateur), le film a nécessité dix-huit semaines de tournage et existe aussi en version longue de trois heures trente, destinée à la télévision. Sa carrière en Grèce (15 000 entrées) peut être considérée comme satisfaisante et il a participé en 1991 à la Quinzaine des réalisateurs du festival de Cannes. Lefteris Xanthopolous, de passage à Paris, se dit aujourd'hui *« un peu plus optimiste »* sur l'avenir du cinéma.

J. M.

Un conte philosophique sous le signe du vampire

The Addiction. Le cinéaste américain Abel Ferrara présente une réflexion sur la nature du mal, revêtue des oripeaux du film de genre

Film américain d'Abel Ferrara avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra (1 h 24).

Le nouveau film d'Abel Ferrara ne surprendra guère ceux qui voient en lui un cinéaste ambivalent, capable de passer, parfois au sein de la même œuvre, des conventions du film de genre à l'objectivité documentaire, du concret à la réflexion, de la fiction à la confession personnelle. *The Addiction* relève, de la même façon, de diverses catégories. A la fois histoire de vampires et essai philosophique, il mêle, dans un noir et blanc stylisé, des données a priori antagonistes. Une jeune étudiante en philosophie se fait un soir agresser dans les rues de New York par une femme mystérieuse. Elle devient une vampire avide de sang, attaquant à son tour tous ceux qui n'ont pas le courage de lui résister.

Contamination de l'autre sous l'empire du besoin de sang, le vampirisme permet une réflexion sur la nature du mal, envisagé sous ses aspects à la fois individuels et historiques. A coups de discussions théoriques convoquant, avec un *culot mêlé de candeur*, quelques grands penseurs (de Kierkegaard à Sartre en passant par Nietzsche et Heidegger), la responsabilité individuelle prise entre volonté et nécessité, ainsi que l'existence du mal dans l'histoire du XXe siècle sont interrogées. Pourtant, loin d'être abstrait, le film rappelle, par la force et l'évidence brutale de certaines séquences, la violence exercée sur les corps par la dépendance. Lorsque la jeune fille se roule convulsivement à terre, en manque de sang, le regard du cinéaste se veut clinique, rappelant dans ces moments-là l'objectivité froide des plans de *Bad Lieutenant* où les personnages procédaient minutieusement à l'injection intraveineuse de drogues dures.

Dotés à la fois de l'immatérialité des anges à la Cocteau (qui pourrait être une référence cachée de *The Addiction*) et de l'effrayante présence des figures du cinéma *gore* contemporain, les vampires de Ferrara offrent la représentation inédite d'un itinéraire moral. Au terme de son parcours sanglant, l'héroïne du film mettra en pratique ses spéculations scolaires *sur le mal, en vampirisant* massivement enseignants et étudiants de son université, avant de découvrir que le chemin de la liberté la plus grande passe par la nécessité la plus extrême. Sans équivalent au cinéma – sinon d'autres œuvres de son auteur, notamment *Driller Killer* (1979), son premier film, encore inédit en France –, mélangeant la liberté du cinéma indépendant et les *contraintes du film de genre*, *The Addiction* confirme l'importance d'Abel Ferrara et de son scénariste attitré, Nicholas St. John, authentiques francs-tireurs du cinéma américain d'aujourd'hui.

Jean-François Rauger

LES AUTRES FILMS NOUVEAUX

DÉSIRÉ

Film français de Bernard Murat. Avec Jean-Paul Belmondo, Fanny Ardant, Béatrice Dalle, Claude Rich, Jean Yanne, Dominique Lavanant, Annie Gregorio (1 h 33).

■ Pourquoi ? La question se pose tout au long du film, qui semble interminable. Pourquoi avoir voulu donner un remake au film que Guitry avait tiré de sa pièce, qui compte parmi les chefs-d'œuvre du maître ? Pourquoi Jean-Paul Belmondo a-t-il éprouvé le désir de reprendre un rôle qui n'est à l'évidence pas fait pour lui, et où il s'obstine à donner une réplique exacte de Guitry, acteur génial au service de son propre texte ? Pourquoi avoir choisi de confier la réalisation à un metteur en scène de théâtre qui, à l'évidence, n'entend rien au cinéma ? Sans doute parce que Guitry a toujours orgueilleusement et malicieusement prétendu que ses films n'étaient jamais que du théâtre *« mis en boîte »*, ce qui nous vaut aujourd'hui d'endurer une ahurissante enfilade de champs-contrechamps. Pourquoi, enfin, mais on pourrait continuer ainsi longtemps, la verve et l'esprit corrosif de Guitry apparaissent-ils à ce point affadis, vieillis et, pour tout dire, complètement ringards ? Si l'idée était de démontrer par l'absurde que Guitry était aussi un grand metteur en scène de cinéma, l'entreprise n'a pas été vaine. Sinon... *P. M.*

DRACULA, MORT ET HEUREUX DE L'ÊTRE

Film américain de Mel Brooks, avec Leslie Nielsen, Peter MacNicol, Steven Weber, Amy Yasbeck, Lisette Anthony, Harvey Korman et Mel Brooks (1 h 35).

■ *Il y a très, très longtemps de cela*, un dénommé Mel Brooks avait introduit à Hollywood le germe du délirium parodique et le mauvais goût comme un des beaux-arts. Cet apport, qui se nourrissait des autres genres, fut bien vite épuisé, après avoir jeté ses dernières flammes en 1974, avec *Frankenstein Junior*. Depuis, la parodie s'est figée en simple pastiche. La folle histoire de Mel Brooks est celle du vampire vampirisé, ce *Dracula* en témoigne à nouveau. Comme ce fut le cas pour *Sacré Robin des bois*, qui avait suivi l'adaptation récente de Kevin Reynolds avec Kevin Kostner, le film doit son existence davantage à Francis Coppola qu'à Murnau ou Browning. Il ne peut pour autant s'approprier une histoire qui a déjà inspiré un nombre incalculable d'adaptations et de parodies, d'autant moins que Mel Brooks reconstitue avec soin le décorum du roman de Bram Stoker. Certes, son Dracula (Leslie Nielsen) a tendance à se cogner aux fenêtres en plein vol, son professeur Van Helsing (Mel Brooks) teutonise à qui mieux mieux, et sés héroïnes ont plus de gorge qu'il n'en faut pour apaiser la soif du monstre. Mais cette veine comique se tarit très vite, en dépit de l'unique scène (l'avocat Reinfield devenu insectivore) qui fasse verser une larme en souvenir de Gene Wilder. *J. M.*

À FLEUR DE PEAU

Film américain de Steven Soderberg. Avec Peter Gallagher, Alison Elliott, Joe Don Baker, Paul Dooley, Elisabeth Shue, Shelley Duvall (1 h 35).

■ Pour Steven Soderberg (*Sexe, mensonges et vidéo*, *Kafka*), le cinéma est d'abord affaire de style. Rien d'étonnant, donc, à ce qu'il se soit emparé d'un classique du film noir, le magnifique *Criss Cross* (*Pour toi, j'ai tué*), de Robert Siodmak, avec Burt Lancaster (1948). De l'intrigue imaginée par le romancier Don Tracy, il a retenu les entrelacs, les associations de malfaiteurs, le sentiment de vertige qui s'empare de personnages prisonniers d'une mécanique implacable, dont ils sentent, dont ils savent qu'elle finira par les broyer. L'impeccable travail de mise en scène que livre Soderberg séduit par son intelligence et sa précision et le traitement très stylisé d'images aux dominantes métalliques sert opportunément de contrepoint au fonctionnement mécanique d'un récit très codifié. Si les thèmes sont ceux du roman et du film noir classique, le style affiche ouvertement la tendance « néo-polar ». *A fleur de peau* naît de cette rencontre, mais peine à en dépasser la simple exposition, plaçant ainsi le spectateur en situation d'apprécier, d'admirer parfois, mais sans participer réellement. La séduction du film est là, en même temps que sa limite : le destin des ombres qui s'agitent sur l'écran laisse indifférent, en dépit des efforts consentis par les acteurs. *P. M.*

MOVIE DAYS

Film islandais de Fridrik Thor Fridriksson, avec Orvar Jens Arnarsson, Rùrik Haraldsson, Sigrùn Hjalmtysdottir, Orri Helgasson (1 h 30).

■ *Movie Days* signifie en islandais « le temps du cinéma ». La consonance du titre avec ceux de Woody Allen n'est donc que fortuite, nonobstant la proximité des sujets. Cette saga célèbre en effet une enfance marquée par la fréquentation des salles obscures. Cette évocation nostalgique et partiellement autobiographique n'évite hélas à peu près aucun cliché habituel en la matière. Elle se déploie en deux temps antagonistes. Une série de courtes vignettes situe d'abord, sur fond de guerre froide et d'influence américaine, la vie quotidienne de Thomas dans son quartier de Reykjavik (cinéma et Coca-Cola). A quoi s'oppose, dans la seconde partie, le séjour estival du petit garçon dans la ferme isolée du grand-père (paysage époustouflant et mythologie scandinave). La mort du père – lieu commun proprement nordique celui-ci – sera cause du retour de l'enfant en ville, pour un épilogue qui zoome et se fixe en gros plan sur le visage fasciné de Thomas au spectacle d'un film d'épouvante américain de série B. *La Main rampante* aura donc fini par étrangler les elfes. *J. M.*

CLUELESS

Film américain d'Amy Heckerlin, avec Alicia Silverstone, Stacey Dash, Brittany Murphy, Paul Rudd (1 h 38).

■ Cher est lycéenne. Elle a seize ans, elle habite Beverly Hills, conduit sans permis un 4 x 4 offert par son père, ne se sépare jamais de son téléphone cellulaire et court faire du shopping à la moindre contrariété en attendant de perdre son pucelage. L'héroïne de *Clueless* ainsi que tous les personnages du film appartiennent à la *upper class* californienne, soit un univers aussi éloigné de nous que celui des Dayaks de Nouvelle-Guinée. Au-delà de son involontaire (?) intérêt ethnologique, *Clueless* se révèle par bribes une satire, parfois efficace, des mœurs et des rites de la jeunesse californienne, vivant visiblement en dehors du réel le plus banal. Accumulant platement les saynètes à la manière d'une sitcom, le film se garde bien pourtant de toute véritable audace et ne perd jamais vraiment de vue une morale bien-pensante. *J.-F. R.*

REVUE

CAHIERS DU CINÉMA

Nº 501, avril 1996 (82 pages, 35 F.)

■ Quoi de neuf au menu du temple national de la cinéphilie ? Outre les comptes rendus de festivals et les notes critiques des films d'avril, trois chapitres saillants. Le premier célèbre, à l'occasion de l'hommage que lui rend la Cinémathèque, la première rencontre d'Alain Delon et des *Cahiers*. Soit trois heures d'entretien inaugurant une rencontre « impressionnée et bon enfant » – dixeunt Thierry Jousse et Serge Toubiana – au cours de laquelle la revue offre à l'acteur une anagramme propitiatoire et lacanien, « Delon-le don », ce dernier préférant citer Charles de Gaulle pour évoquer la solitude hiératique de sa carrière.

Changement de ton pour l'hommage rendu à Marguerite Duras, avec notamment le témoignage de son ancien assistant Benoît Jacquot, d'une insolente et amoureuse authenticité, mais surtout la réédition d'un texte de Duras paru dans la revue en 1980, fulgurante critique de *La Nuit du chasseur*, de Charles Laughton. On lira enfin, dans un ensemble consacré aux « Nouvelles frontières de l'indépendance », l'excellente mise au point de Bérénice Reynaud sur le dernier festival de Sundance. *J. M.*

Le cinéma ouest-africain en lutte pour sa survie

A Bamako, un colloque organisé à l'initiative du réalisateur malien Souleymane Cissé a tenté de mettre sur pied les structures élémentaires d'une profession confrontée à un environnement hostile et démuni

BAMAKO
de notre envoyé spécial

« *La période ne pourrait être plus sombre, elle est caractérisée par le néant au niveau tant de la production que de la distribution et de l'exploitation.* » C'est en partant de ce bilan catastrophique que, à l'initiative de Souleymane Cissé, des représentants des cinématographies de l'Afrique de l'Ouest francophone ont tenu à Bamako, du 29 au 31 mars, un colloque destiné à mettre en évidence les raisons du mal, et si possible à leur trouver des solutions.

Il est evident que le cinéma africain (ou plutôt ce qu'on a pris l'habitude d'appeler ainsi, c'est-à-dire le cinéma d'Afrique de l'Ouest, longtemps le plus dynamique, en particulier grâce au soutien de partenaires français) va mal. Depuis les decolonisations, deux générations l'ont porté à bout de bras.

La première a comme figure de proue le Sénégalais Ousmane Sambéné, la deuxième le Malien Souleymane Cissé, rejoint par les Burkinabés Idrissa Ouédraogo et Gaston Kaboré. Essor réel, qui a donné naissance à de beaux films (*Le Mandat*, *La Noire de...*, *Borom Saret* de Sambéné, *Finyé* et *Yeelen* de Cissé, *Yaaba* ou *Samba Traoré* de Ouédraogo, *Wend Kuni* de Kaboré, pour ne citer que ceux-là).

Mais cet essor s'est fait aux prix d'efforts presque surhumains de la part d'une poignée de réalisateurs obligés de prendre en charge tous les aspects (artistiques, économiques, techniques et même souvent réglementaires) du cinéma, dans un environnement particulièrement hostile et démuni : absence d'infrastructures, absence de financement, absence de soutien des Etats – à quelques exceptions près, notamment l'engagement du Burkina Faso en ce domaine. Aujourd'hui la relève existe, mais le système des bouts de ficelle et de la débrouille s'est usé, et a épuisé les meilleures volontés.

Des structures de défense et de promotion avaient été mises en place lors d'un premier colloque international à Niamey, au Niger, en mars 1982, avec notamment la création de la Fédération panafricaine des cinéastes (Fepaci) et la constitution d'un réseau de festivals dont le « navire amiral » est le Fespaco, qui se tient à Ouagadougou tous les deux ans. Ces structures apparaissent à certains sinon comme dépassées, du moins comme désormais insuffisantes.

Aujourd'hui la relève existe, mais le système des bouts de ficelle et de la débrouille s'est usé, et a épuisé les meilleures volontés

C'est en particulier le point de vue de Souleymane Cissé, le plus célèbre cinéaste malien, surtout depuis que son dernier film, *Waati*, a rencontré les pires difficultés pour sortir en Afrique de l'Ouest (à l'exception de la Côte-d'Ivoire).

Le colloque dont il a pris l'initiative a dressé la liste des mesures à adopter aussi bien dans chacun des pays concernés (Sénégal, Mali, Côte-d'Ivoire, Niger, Guinée-Conakry, Burkina Faso) qu'à l'échelle régionale. Elles concernent à la fois la mise en place de structures économiques tant soit peu stables que la revendication de la prise en compte des problèmes du cinéma par les pouvoirs publics. Cette liste de première urgence, qui constitue la résolution finale du colloque de Bamako, est dramatiquement longue.

Elle comporte des points aussi évidents, mais pourtant problématiques, que la création d'une billetterie – à laquelle les exploitants, peu friands de transparence, s'opposent. Seule cette billetterie garantirait pourtant aux producteurs l'assurance d'un minimum de recettes, et leur donnerait la possibilité d'emprunter pour mettre des films en chantier. Elle permettrait aussi la mise en place d'un fonds de soutien au cinéma alimenté par une taxe sur les entrées.

Autre revendication élémentaire, la remise en état, avec le soutien des Etats et éventuellement d'organismes extérieurs (l'Union européenne au premier chef), de parcs de salles dans un état de délabrement lamentable.

Pour coordonner les premières actions et faire pression sur les gouvernements est née, à l'issue du colloque, l'Ucecao (Union des créateurs et entrepreneurs du cinéma et de l'audiovisuel de l'Afrique de l'Ouest), pilotée par un bureau composé de Souleymane Cissé, réalisateur-producteur, du distributeur et exploitant sénégalais Alpha Djigo et du responsable du Centre du cinéma guinéen Moussa Diakité.


SOULEYMANE CISSÉ

La première victoire de ce nouvel organisme a été, presque aussitôt, la promesse du président malien Alpha Oumar Konaré de restituer aux professionnels le circuit national de salles, qui menaçait d'être démantelé. Face à l'absence quasi totale des films africains dans leurs propres pays, a également été évoquée la création d'un réseau d'écrans subventionnés en échange d'une programmation moins systématiquement vouée aux productions hollywoodiennes ou indiennes, quand ce n'est pas, comme au Mali, au film pornographique.

La voie ouverte à Bamako n'est pas exempte de dangers, sous le signe des divisions toujours renaissantes dont l'Afrique est coutumière : l'absence au colloque du deuxième grand cinéaste malien, Cheik Oumar Sissoko, comme celle de Gaston Kaboré, l'infatigable et dévoué dirigeant de la Fepaci, ou celle du « vieux » Sambéné montrent les limites d'une action qui est également confrontée à des inégalités de fait : si le cinéma de la région va mal, il ne va pas aussi mal partout – on estime par exemple à six millions la fréquentation annuelle des salles au Burkina, chiffre tout-à-fait considérable même s'il ne profite guère aux films africains, là aussi presque complètement absents des écrans. De même Henri Duparc a dressé un tableau de la situation dans son pays, la Côte-d'Ivoire, moins catastrophique que celle de ses voisins.

Le défi est aujourd'hui de passer d'une constellation de personnalités à la mise en place des prémices d'un tissu industriel... sinon, de disparaître. Au-delà des problèmes de rivalités entre individus, organismes ou pays (l'implication du Burkina Faso en ce domaine et le soutien venu d'Europe qui en résulte ne suscite pas l'enthousiasme de tous), c'est surtout l'indifférence des gouvernements et l'absence de coopération supranationale qui constituent les obstacles à vaincre.

Dans l'attente, pour l'instant presque totalement déçue, d'un renfort venu des autres régions du continent, notamment des zones anglophones, c'est l'exclusion pure et simple de l'Afrique des écrans du monde et la possibilité pour les Africains de forger pour eux-mêmes leurs propres images qui sont en jeu.

Jean-Michel Frodon

Un film zimbabwéen sur le sida primé à Laon

LAON
de notre correspondant

« *Un bon film pour un enfant est un bon film pour tous* », souligne Raymond Lefèvre, président du Festival international de cinéma jeune public de Laon (Aisne). Fort de ce principe, plus de soixante films ont été projetés du 25 mars au 4 avril lors de la quatorzième édition du Festival. Le cru 1996 a concerné près de 340 000 spectateurs, en majeure partie des scolaires habitant dans quinze villes de l'Aisne où se tenaient les projections.

Le jury international, présidé par Nardo Castillo, réalisateur et producteur canadien, qui a notamment dirigé l'acteur Kevin Kostner, a décerné son grand prix à *More Time*, d'Issak Mabhikwa (Zimbabwe), qui évoque le sida en Afrique. Il conte l'histoire d'une jeune lycéenne insouciante découvrant l'amour et le besoin de liberté, mais peu à peu elle s'aperçoit qu'elle doit changer sa façon de vivre pour ne pas risquer de périr. Le cinéaste a déclaré avoir voulu privilégier l'aspect « *éducatif, mais aussi divertissant* » dans cette première œuvre datant de 1993.

Le public a apprécié, cette année, la présentation du dessin animé italien d'Anton Gino Domeneghini, *La Rose de Bagdad*, de 1949, agrémenté d'une exposition de dessins de Libico Maraja, décédé en 1983 et illustrateur de nombreuses œuvres littéraires. Les visiteurs ont pu aussi participer à une soirée consacrée à la naissance du cinéma allemand.

Thierry Lestang Parade

Lettre de Chine

Après qu'on a craint un embargo sur le cochon australien, la Chine a finalement donné son feu vert pour la diffusion de *Babe*. Zhang Runchang, directeur des importations de China Film, qui possède le quasi-monopole des achats de films étrangers, a affirmé que la politique d'importation des films étrangers n'a pas changé et qu'« *une dizaine de grands succès* » seront projetés cette année, comme l'année dernière. Il a confirmé qu'en revanche le dernier James Bond, *Goldeneye*, que China Film souhaitait importer, n'a pas obtenu le visa de censure. « *La raison donnée par le Bureau du film* (responsable de la censure) *est qu'il vise trop directement un pays étranger* », l'ex-URSS et l'actuelle Russie en l'occurrence. Autre titre litigieux, *Apollo 13* « *est encore entre les mains du comité de censure* », a indiqué M. Zhang. Les problèmes de l'industrie aérospatiale chinoise, illustrés par l'explosion en février d'une fusée Longue Marche 3-B, ne seraient pas étrangers à l'hésitation des censeurs.



Face à la chute des entrées dans les salles, la Chine a décidé en 1994 d'importer une dizaine de grosses productions par an, américaines pour la plupart. *Le Roi Lion*, *True Lies* et *Le Fugitif* sont ainsi venus gonfler en 1995 les recettes des cinémas, dont beaucoup font face à de graves problèmes financiers. Mais la dernière Conférence nationale sur le cinéma, qui s'est tenue en mars à Changsha, a confirmé que les importations continueraient d'être filtrées, pour veiller à ce que les films étrangers soient politiquement et socialement acceptables. Dans le *Quotidien des jeunes de Pékin*, le patron de la censure, Liu Jianzhong, rappelle que la Chine « *doit bien choisir les sujets. (...) Il ne faut pas importer n'importe quel film sous prétexte de promouvoir la coopération avec l'étranger* ». – (AFP.)

Lettre des Etats-Unis

Grâce à ses cinq Oscars (dont celui du meilleur film et du meilleur réalisateur, Mel Gibson), *Braveheart* a connu une augmentation de ses recettes de 178 % entre le lundi 25 mars, jour de la remise des récompenses, et le mardi 26 mars. En prévision de son succès, les distributeurs avaient augmenté considérablement son nombre de salles (de 279 à 483). C'est la plus forte hausse enregistrée depuis six ans pour un film-lauréat. Toutefois, la relance de sa carrière devrait être limitée par la sortie récente de sa version vidéo. Les autres films primés ont enregistré également une amélioration notable dans leur carrière. C'est le cas de *Leaving Las Vegas* (Oscar du meilleur acteur pour Nicolas Cage, 114 % de hausse), de *Raison et Sentiments* (meilleure adaptation pour Emma Thompson, à plus de 58 %) et du film néerlandais *Antonia's Line* (Oscar du meilleur film étranger), qui a connu un boom de 110 %. Quant au cochon australien gardien de troupeau, *Babe* (meilleurs effets visuels), il n'a noté qu'une augmentation de 31 % au box-office, mais le film est sorti il y a peu en version vidéo.

Sur les écrans américains depuis près d'un an (il est sorti le 25 mai 1995), *Braveheart* a déjà connu une longue carrière pour une recette globale de 733 millions de dollars. Sa nouvelle sortie nationale à l'occasion des Oscars devrait donc être brève. C'est pourquoi les producteurs misent davantage sur la vidéo du film pour tirer le meilleur profit des récompenses hollywoodiennes. En 1995, *Forrest Gump* avait connu une hausse de 127 % entre les mêmes lundi et mardi. Mais le film était sorti depuis peu et était encore à l'affiche de plus d'un millier de salles. De plus, la mise en vente de sa vidéo ne s'est faite qu'un mois après la remise des Academy Awards. En 1993, *Impitoyable*, de Clint Eastwood, avait fait un bond de 117 %. En 1991, *Le Silence des agneaux*, dont on pouvait acheter la vidéo depuis plusieurs mois déjà, n'avait enregistré qu'une insignifiante augmentation de son audience.

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Le cinéma français améliore ses positions**, après un début d'année très difficile dans son éternel bras de fer avec Hollywood. Grâce à *Beaumarchais*, qui manifeste une belle verdeur dans la durée avec 73 000 entrées en troisième semaine et un total de plus de 300 000. Et *Pédale douce* est arrivé en renfort, plus vigoureusement encore : ses 112 000 spectateurs en deuxième semaine lui permettent d'atteindre un total de 247 000. Symboliquement, c'est aussi cette semaine qui voit le plus gros succès sorti en 1995, *Les Trois Frères*, franchir la barre du million d'entrées à Paris (en 17e semaine), juste après avoir dépassé les six millions à l'échelle nationale.

■ **Les nouveautés étaient elles aussi dominées par les productions françaises.** Trois d'entre elles obtiennent des scores significatifs : *Les Caprices d'un fleuve* embarque 59 000 voyageurs devant ses 29 écrans, *Chacun cherche son chat* séduit 39 000 amis des bêtes dans 17 salles, *Enfants de salaud* se fait une petite famille de 23 000 spectateurs dans 16 cinémas. Le meilleur score est néanmoins celui de *Copycat*, à 70 000 avec la plus large combinaison pour un nouveau film, 34 écrans.

■ ***Toy Story* maintient son succès** en deuxième semaine, avec 112 000 jeunes amateurs (concentrés sur le mercredi et le long week-end de Pâques), soit un total de 240 000. *Casino* continue de jouer gagnant à 48 000 en troisième semaine (total : 436 000 entrées). Et *Get Shorty* se maintient, à 32 000, soit une addition de 85 000 en quinze jours.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*

DÉPÊCHES

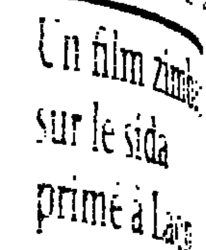
■ **MK2 crée « Cinéma de poche »**, une sélection de reprises de films d'auteur dans sa salle du 14 Juillet Beaubourg. Elle présentera chaque semaine à toutes les séances un film au prix unique de 36 F. Elle s'ouvre le 10 avril avec *Salam Cinéma* de Mohsen Makhmalbaf, en même temps que sort *Le Temps de l'amour* du même cinéaste. Seront présentés ensuite *Lettre pour L...* de Romain Goupil, *Naked* de Mike Leigh, *Le Chêne* de Lucian Pintilié...

■ **Daniel Toscan du Plantier va produire une trilogie** du réalisateur espagnol Bigas Luna, l'auteur de *Jambon Jambon* et de *Macho*. Cette « collection » se composera de *Bambola*, réalisé en Italie, d'une adaptation de *La Femme de chambre du Titanic* de Didier Decoin, tournée en France, et d'une version non musicale de *Carmen*, réalisée en Espagne. Cette « trilogie latine » s'ajoute au premier ensemble mis en place par le producteur, le *remake* de six films de Sacha Guitry (trois pour le cinéma, trois pour la télévision) dont le premier, *Désiré*, sort ce 10 avril.

■ **Un multiplexe de 17 salles et 3 000 places**, Mégarama, a ouvert ses portes le 5 avril à Villeneuve-la-Garenne, dans les Hauts-de-Seine. Il s'agit du plus grand complexe français en nombre de salles mais pas en nombre de places puisque le Kinépolis, à Saint-Julien-lès-Metz, en compte 4 170 pour 14 écrans. Le groupe belge propriétaire du Kinépolis, Bert-Decatron, prévoit l'ouverture à l'automne d'un complexe encore plus gigantesque de 23 ou 24 salles, dotées de 9 000 places, à Lomme, près de Lille.

■ **Le drapeau nazi a été installé sur l'hôtel de ville de Lyon**, pour le tournage du film de Claude Berri, *Lucie Aubrac*, consacré à la résistante. « *Consciente que l'apparition d'un tel symbole pourrait choquer les Lyonnais* », la municipalité a averti ses administrés et le député-maire de Lyon, Raymond Barre, a personnellement écrit aux responsables des associations de résistants, de déportés et d'anciens combattants pour les prévenir. L'utilisation du drapeau à croix gammée était limitée à la journée du 8 avril, l'étendard devant être « *retiré à chaque fin de prises de vue* ».

■ **La septième biennale du cinéma espagnol**, qui s'est déroulée à Annecy du 29 mars au 7 avril, a attiré plus de 10 000 spectateurs. Parmi les six films en compétition, le jury présidé par Henri Alekan a distingué *Hola ¿ Estas Sola ?* d'Iciar Bollail, tandis que le prix du public était attribué à *Tesis*, d'Alejandro Amenabar.



LA SÉLECTION DU « MONDE »

CASINO (*) (américain, 2 h 58), de Martin Scorsese, avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing.
CHACUN CHERCHE SON CHAT (français, 1 h 35), de Cédric Klapisch, avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
LE CŒUR FANTÔME *(français,* 1 h 27) de Philippe Garrel, avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
LA COMÉDIE DE DIEU (portugais, 2 h 43) de Joao César Monteiro, avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel Ascensao.
COÛTE QUE COÛTE (français, 1 h 35) de Claire Simon.
DEAD MAN (américain, 2 h 14) de Jim Jarmusch, avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT (français, noir et blanc, 1 h 10) de Philippe Collin, avec David Warrilow, André Wilms, *Roland Amstutz,* Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
L'ÉDUCATRICE (français, 1 h 33), de Pascal Kané, avec Alexandra Winisky, Nathalie Richard, Jean-François Stévenin, Brigitte Roüan.
ENFANTS DE SALAUD (français, 1 h 40), de Tonie Marshall, avec Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet, Molly Ringwald, Jean Yanne.
ERMO (chinois, 1 h 30), de Zhou Xiaowen, avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
LA FEMME DU PORT (**) *(mexicain, 1 h 50) d'Arturo Ripstein,* avec Patricia Reyes Spindola, Alejandro Parodi, Damian Alcazar, Evangelina Sosa, Ernesto Yanez.
HEAT (américain, 2 h 50) de Michael Mann, avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (français, 1 h 35) de Danièle Dubroux, avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
NOS ANNÉES SAUVAGES (Hongkong, 1 h 33), de Wong Kar-Wai, avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, *Rebecca Pan,* Jacky Cheung.
LA ROUE (bangladais, 1 h 05), de *Morshedul Islam, avec Amirul* Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu.

FESTIVALS

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR : « Indochine, Algérie : le cinéma français face aux guerres coloniales », c'est sur ce thème qu'est organisé, du jeudi 11 au dimanche 14 avril, pour la première fois en France, un colloque public préparé par Patrick Leboutte et réunissant des historiens, psychanalystes, écrivains, journalistes, critiques et cinéastes. Parallèlement, et jusqu'au 30 avril, a lieu une vaste rétrospective de films traitant directement ou indirectement des guerres coloniales, avec notamment la plupart des œuvres censurées ou tournées clandestinement pendant la période.
Du 10 au 30 avril. Le Café des images, 4, square du Théâtre, 14 Hérouville-Saint-Clair. Tél. : 31-45-34-70.

PERPIGNAN : « Confrontation 32 » – Festival européen de la critique historique du film. Des œuvres d'Eisenstein, Barnet, Todorovski, Tarkovsky, Kusturica, Wajda, Polanski et Szabo, entre autres, illustrent ces journées articulées sur le thème « Il était une fois dans l'Est, 1917-1991 ». En huit jours et cinquante films, cette 32e édition se propose d'explorer avec l'aide d'historiens et de metteurs en scène l'histoire de l'émergence du monde socialiste d'Europe, puis son effondrement, suivi de la mise en place de quelque chose de nouveau, avec ses espérances et, aussi, ses incertitudes. Des tables rondes complètent chaque jour cette programmation.
Du 13 au 21 avril. Palais des congrès de Perpignan, tél. : 68-66-30-00.
Institut Jean-Vigo, tél. : 68-66-30-33.

NYON (SUISSE) : VISIONS DU RÉEL. Ce Festival international du cinéma documentaire présente les œuvres produites en 1995 et 1996 dans sept sections, dont une compétition internationale. « L'Etat des lieux » est consacré cette année au cinéaste allemand Karl Kels. Les séances spéciales sont dédiées aux œuvres réalisées entre *1966 et 1988 par le Japonais* Shinsuke Ogawa. Quant à l'Atelier, il permettra de rencontrer le cinéaste *hollandais Johan van der Keuken* et l'Autrichien Johannes Holzhausen.
Du 15 au 21 avril. Tél. : 41 (22) 361-60-60.

PARIS : 4e FORUM DES CINÉ-CLUBS. Les ciné-clubs des universités, grandes écoles et lycées parisiens se réunissent pour la quatrième année consécutive à l'initiative de l'association Aurore. Au programme, le temps d'une journée très chargée, trois thèmes sont abordés (« Guerre et cinéma », « La folie » et « Le cinéma africain »), douze séances sont prévues, accompagnées de débats, et trois films sont projetés en avant-première dont le dernier-né d'Eric Rohmer, *Conte d'été.*
Samedi 13 avril à la Vidéothèque de Paris. Tél. : 44-76-63-43. Passeport pour la journée : 50 F. 1 séance : 20 F.

■ Devant la prolifération des numéros de téléphone surtaxés (3665 et 3668) et devant la protestation de nombreux lecteurs, nous avons décidé de supprimer tous les numéros commençant par ces deux préfixes.

NOUVEAUX FILMS

À FLEUR DE PEAU
Film américain de Steven Soderbergh, avec Peter Gallagher, Alison Elliott, William Fichtner, Adam Trese, Joe Don Baker, Paul Dooley (1 h 35).
VO : *UGC Ciné-Cité les Halles, 1er* ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e *(47-07-28-04) ; Gaumont* Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e.
CLUELESS
Film américain d'Amy Heckerling, avec Alicia Silverstone, Stacey Dash, Brittany Murphy, Donald Faison, Paul Rudd, *Breckin Meyer* (1 h 38).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e ; Paramount Opéra, dolby, 9e *(47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille,* 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e ; Mistral, 14e ; Gaumont Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).
LE COMPLEXE DE TOULON
Film français de Jean-Claude Biette, avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot, Jean-Frédéric Ducasse, Philippe Chemin (1 h 21).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
DÉSIRÉ
Film français de Bernard Murat, avec Jean-Paul Belmondo, Fanny Ardant, Béatrice Dalle, Claude Rich, Jean Yanne, Dominique Lavanant (1 h 33).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Miramar, 14e ; Gaumont Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e.
DRACULA, MORT ET HEUREUX DE L'ÊTRE
Film américain de Mel Brooks, avec Leslie Nielsen, Peter Mac Nicol, Steven *Weber, Amy Yasbeck, Lysette Anthony,* Harvey Korman (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e.
VF : Rex, dolby, 2e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; Gaumont Convention, 15e ; *Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta,* dolby, 20e (46-36-10-96).
LE MONTREUR D'OMBRES
Film grec de Lefteris Xanthopoulos, avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Masklavanou, Vlassis Bonatsos, Patis Koutsaftis (1 h 45).
VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
MOVIE DAYS
Film islandais de Fridrik Thor Fridriksso, avec Orvar Jens Arnarsson, Rurik Haraldsson, Sigrun Hjalmtysdottir, Orri Helgason, Jon Sigurbjornsson (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
Dessin animé britannique de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell, Nick Park (1 h 13).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, *dolby, 3e* ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e *(43-25-59-83) ;* UGC Rotonde, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e ; 14-Juillet *Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).*
VF : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE TEMPS DE L'AMOUR
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
THE ADDICTION
Film américain d'Abel Ferrara, avec Lili *Taylor, Christopher Walken, Annabella* Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon (1 h 24).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; *Elysées Lincoln, 8e* (43-59-36-14) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88).
UN DIVAN À NEW YORK
Film franco-belge de Chantal Akerman, avec Juliette Binoche, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, *Paul Guilfoyle, Richard Jenkins* (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e *(43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg,* 6e (46-33-97-77) ; La Pagode, 7e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24).
VF : UGC Opéra, *dolby, 9e* ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Parnasse, 14e ; Mistral, dolby, 14e ; UGC Convention, *15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e.*

EXCLUSIVITÉS

BEAUMARCHAIS L'INSOLENT
d'Edouard Molinaro,
avec Fabrice Luchini, Manuel Blanc, Sandrine Kiberlain, Jacques Weber, *Michel Piccoli, Claire Nebout.*
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e* (43-87-35-43) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; Miramar, dolby, 14e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-*24-46-24) ; UGC Maillot, dolby, 17e ;* Pathé Wepler, dolby, 18e.
LES CAPRICES D'UN FLEUVE
de Bernard Giraudeau,
avec Bernard Giraudeau, Richard Bohringer, Thierry Fremont, Roland Blanche, Raoul Billerey, Aïssatou Sow.
Français (1 h 51).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e ; La Pagode, *dolby, 7e ; Gaumont Ambassade,* dolby, 8e (43-59-19-08) ; George-V, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Gaumont Alésia, *dolby, 14e* ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e ; *Pathé Wepler, dolby, 18e.*
CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; George-V, 8e ; La Bastille, dolby, 11e *(43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette,* dolby, 13e ; Pathé Wepler, dolby, 18e.
CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet *Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83)* ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; *Mistral, 14e* ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, dolby, *20e* (46-36-10-96).
CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES
de Mark Achbar, Peter Wintonick, Francis Miquet, Katharine Asals
Canadien (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Louis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
14-Juillet Beaubourg, 3e ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).
LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).
COPYCAT (*)
de Jon Amiel,
avec Sigourney Weaver, Holly Hunter, Dermot Mulroney, William McNamara, Will Patton, John Rothman.
Américain (2 h 04).
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e.
COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon,
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; *Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire,* 6e (45-44-57-34).
LA DERNIÈRE MARCHE
de Tim Robbins,
avec Susan Sarandon, Sean Penn, Robert Prosky, Raymond J. Barry, R. Lee Ermey, Celia Weston.
Américain (2 h 02).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e.
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, *noir et blanc* (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
L'ÉDUCATRICE
de Pascal Kané,
avec Alexandra Winisky, Nathalie Richard, Jean-François Stévenin, Brigitte Roüan.
Français (1 h 33).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
EGGS
de Bent Hamer,
avec Sverre Hansen, Kjell Stormoen, Leif Andrée.
Norvégien (1 h 26).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
ELDORADO
de Charles Binamé,
avec Robert Brouillette, Pascale Bussières, James Hyndman, Macha Limonchik, Pascale Montpetit.
Canadien (1 h 44).
Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24).
ENFANTS DE SALAUD
de Tonie Marshall,
avec Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet, Molly Ringwald, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; *UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon,* 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon *Bastille,* 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e.
LES ENFANTS DES DIEUX DE LA FONTE
de Tomasz Toth,
avec Evgueni Sidikhin, Yri Iakovlev, Alexandre Kaliaguin, Mikhalil Svetin, *Mikhalil Feclistov.*
Russe (1 h 15).
VO : Studio 28, 18e (46-06-36-07).
ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
LA FEMME DU PORT (**)
d'Arturo Ripstein,
avec Patricia Reyes Spindola, Alejandro Parodi, Damian Alcazar, Evangelina Sosa, Ernesto Yanez.
Mexicain (1 h 50).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le *Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).*
FUNNY BONES
de Peter Chelsom,
avec Oliver Platt, Lee Evans, Richard *Griffiths, Oliver Reed, George Carl,* Ticky Holgado.
Américain (2 h 08).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).
GET SHORTY
de Barry Sonnenfeld,
avec John Travolta, Gene Hackman, Rene Russo, Danny DeVito.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; *14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e* (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e ; UGC Gobelins, 13e.
GUILTRIP
de Gerard Stembridge,
avec Andrew Connolly, Jasmine Russel, Peter Hanly, Michelle Houlden, Frankie McCafferty, Pauline McLynn.
Irlandais (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
HEAT
de Michael Mann,
avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
Américain (2 h 50).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, *Hubert Saint Macary, Serge Merlin,* Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LEAVING LAS VEGAS (*)
de Mike Figgis,
avec Nicolas Cage, Elisabeth Shue, Julian Sands, Richard Lewis, Steven Weber, Kim Adams.
Américain (1 h 51).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e.
LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e.
LA MADRE MUERTA
de Juan Emmanuel Bajo Ulloa,
avec Karra Elejalde, Ana Alvarez, Lio Silvia, Marso, Elena Irureta, Ramon Barrera.
Espagnol (1 h 42).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MARCHAND DE RÊVES
de Giuseppe Tornatore,
avec Sergio Castellitto, Tiziana Lodato, *Franco Scaldati, Leopoldo Trieste,* Clelia Rondinella, Tano Cimarosa.
Franco-italien (1 h 54).
VO : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).
MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
Américain (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48) ; Gaumont Parnasse, 14e.
NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Les Montparnos, 14e ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85) ; Saint-*Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).*
NICO ICON
de Susanne Ofteringer,
avec Tina Aumont, Ari Boulogne, Edith Boulogne, Jackson Browne, John Cale, Bob Dylan.
Allemand (1 h 12).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
NIXON
d'Oliver Stone,
avec Anthony Hopkins, Joan Allen, Powers Boothe, Ed Harris, Bob Hoskins, E. G. Marshall.
Américain (3 h 10).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
NO SEX LAST NIGHT
de et avec Sophie Calle et Greg Shepard.
Français (1 h 15).
Denfert, 14e (43-21-41-01).
NOS ANNÉES SAUVAGES
de Wong Kar-Wai,
avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie *Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan,* Jacky Cheung.
Hongkong (1 h 33).
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
PERSONNE NE PARLERA DE NOUS (*)
d'Agustin Diaz Yanes,
avec Victoria Abril, Federico Luppi, Pilar *Bardem, Daniel Gimenez Cacho,* Ana Ofelia Murgia, Guillermo Gil.
Espagnol (1 h 44).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
RAISON ET SENTIMENTS
d'Ang Lee,
avec Emma Thompson, Alan Rickman, Kate Winslet, Hugh Grant, Greg Wise, Emilie François.
Américain (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; *Gaumont Opéra Français, dolby, 9e* ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e.
LA ROUE
de Morshedul Islam,
avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu.
Bangladais (1 h 05).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
SEPT EN ATTENTE
de Françoise Etchegaray,
avec Clémentine Amouroux, Richard Bean, Gwenola Bothorel, Myriam David, Marpessa Dawn, Cécile Pares.
Francais (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
SHARAKU
de *Masahiro Shinoda,*
avec Hiroyuki Sanada, Shina Iwashita, Tsurutaro Kataoka, Shiro Sano, Riona Hazuki.
Japonais (1 h 55).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-*Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).*
STRANGE DAYS (**)
de Kathryn Bigelow,
avec Ralph Fiennes, Angela Bassett, Juliette Lewis, Tom Sizemore, Michael Wincott, Vincent D'Onofrio.
Américain (2 h 25).
VO : *Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).*
SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85) ; *Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).*
TOY STORY
de John Lasseter,
dessin animé américain (1 h 17).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; UGC *Normandie, dolby, 8e* ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e ; UGC *Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan,* dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; *Gaumont Parnasse, dolby, 14e ;* UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).
VALSE AU BORD DE LA PETCHORA
de Lana Gogoberidze,
avec Ninon Surguladze, Guram Pirtskhalava, Marika Chichinadze, Tamara Skhirtiadze, Ninely Chankuftadze.
Géorgien (1 h 48).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt, Peter Lord
dessin animé britannique (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).
WEEK-END EN FAMILLE
de Jodie Foster,
avec Holly Hunter, Robert Downey Jr., *Anne Bancroft, Dylan McDermott,* Charles Durning, Geraldine Chaplin.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec *Karl Johnson,* Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay.
Britannique (1 h 15).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

REPRISES

LA DAME DU VENDREDI
de Howard Hawks,
avec Cary Grant, Rosalind Russel, Ralph Bellamy, Porter Hall, Gene Lockhart, *Ernest Truex.*
Américain, 1940, noir et blanc (1 h 22).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40).
L'IDIOT
d'Akira Kurosawa,
avec Toshiro Mifune, Masayuki Mori, Setsuko Hara.
Japonais, 1951, noir et blanc (2 h 45).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
NANOUK L'ESQUIMAU
de Robert Flaherty,
avec Nanouk, Nyla.
Américain, 1922, noir et blanc, copie neuve (1 h 10).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
SABOTEUR
d'Alfred Hitchcock,
avec Robert Cummings, Priscilla Lane, Otto Kruger.
Américain, 1942, noir et blanc (1 h 50).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
(*) *Films interdits aux moins de 12 ans.*
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Le groupe Disney s'allie avec Canal Plus dans le numérique

QUELQUES SEMAINES avant le lancement des premiers bouquets de programmes numériques, les opérateurs européens de télévision semblent chercher des renforts outre-Atlantique. Après Leo Kirch allié à l'américain Viacom, c'est au tour de Canal Plus de s'entendre avec le groupe Disney. La chaîne cryptée a annoncé, mardi 9 avril, un *« accord de commercialisation exclusive »* avec Walt Disney Television International (WDTV-I).

Avec ce rapprochement, Canal Plus pourra reprendre la chaîne Disney Channel dans Canalsatellite, ensemble de programmes numériques qui sera lancé samedi 27 avril. Selon Pierre Lescure, PDG de la chaîne cryptée, *« cette alliance est un formidable atout comme un fabuleux voyage »*. Cette nouvelle chaîne, qui devrait être diffusée dès la fin de l'année lors du passage de Canalsatellite de vingt-quatre à quarante programmes, proposera des documentaires, des dessins animés, des séries d'animation pré-scolaires, des films du catalogue Disney...

La reprise de Disney Channel devrait accroître l'intérêt des programmes proposés au sein du bouquet numérique de la chaîne cryptée. Selon Pierre Lescure, *« de Hongkong à Los Angeles, de Stockholm à Sydney, peu d'enseignes résonnent aussi fort dans le monde, et tous ceux qui se lancent dans le numérique ont rêvé de cette magie. Disney c'est la rigueur du spectacle américain dans ce qu'il a de plus talentueux, de plus expérimenté et de plus soucieux du téléspectateur. Je suis fier d'être aujourd'hui à leurs côtés »*.

Pour éviter les critiques concernant le respect des quotas européens de diffusion et de production, ainsi que pour relativiser l'arrivée en force, en Europe, de programmes américains, Pierre Sissmann, président de WDTV-France, a souligné que *« le Disney Channel France respectera les quotas européens et sera réalisé en France par une équipe française »*.

Avant cet accord avec Canal Plus, le géant américain était déjà lié avec le groupe Murdoch, au travers de BSkyB, bouquet satellitaire britannique. En Allemagne, il collabore avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) au sein de la chaîne Super RTL. En France, le groupe Disney propose, depuis 1989, des programmes sur l'antenne de TF 1 : Disney Club, Disney Parade.

Enfin, outre sa diffusion exclusive, par satellite, par Canalsatellite, le Disney Channel devrait demander son conventionnement au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour être distribué sur le câble. A cette fin, Pierre Sissmann annonce que la chaîne proposera *« des séries destinées aux enfants, des animations, des séries pour adolescents, des émissions spéciales sur la musique, des pièces de théâtre pour la famille, des films et des classiques de Disney et des nouveautés »*.

G. D.

Les difficultés financières affaiblissent le CFPJ

Le directeur général de la principale école de formation des journalistes et des cadres de la presse, Yves Agnès, va quitter son poste

LA PRINCIPALE des écoles de journalistes, le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse (CFPJ), installé rue du Louvre, à Paris, connaît de sérieuses difficultés financières. Son conseil d'administration, réuni mardi 9 avril, a adopté un plan de redressement en trois ans, qui devrait lui permettre de *« survivre à la crise financière »* qu'il traverse.

Nommé en mai 1993, le directeur général du Centre, Yves Agnès, ancien rédacteur en chef au *Monde*, va prochainement quitter ses fonctions, en accord avec le conseil d'administration. *« La recherche d'un successeur est en cours »*, indique un communiqué du conseil d'administration. Ancien directeur financier du groupe Amaury (*Le Parisien*, *L'Equipe*), Benoît Kuhn a été chargé d'une mission technique destinée à améliorer la gestion du Centre.

Le CFPJ – qui regroupe le Centre de formation des journalistes (CFJ), le Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse (CPJ) et le Centre d'information sur les médias (CIM) – doit faire face à des difficultés financières depuis plusieurs années. La baisse de subventions, les grèves de décembre qui ont perturbé les sessions de formation, ainsi que les difficultés de la presse quotidienne, ont aggravé la situation. En outre, la crise économique a entraîné une baisse des budgets de formation des entreprises, tandis que la concurrence des autres écoles ou de nouvelles structures de formation s'est accrue. Le Centre a affiché un déficit d'exploitation de plus de 3 millions de francs en 1995, après deux années déjà déficitaires (0,5 million en 1993 et 4 millions en 1995). Il emploie quatre-vingts salariés permanents et son chiffre d'affaires a été de 63,8 millions de francs en 1995, en hausse de 5,6 % par rapport à l'année précédente. Chaque année, plus de 3 000 professionnels des médias suivent une formation au CFPJ.

CRISE D'IDENTITÉ

Le conseil d'administration a mis au point un *« plan d'urgence »*, qui n'inclut pas de licenciements, pour faire face à la crise. Il prévoit des *« économies fortes dans la gestion »*, un allégement de la masse salariale (10 %), sur la base de départs volontaires, d'une réduction du temps de travail et de baisses de salaires. Des décisions difficiles à prendre pour un organisme paritaire, dont le conseil d'administration est composé à la fois de patrons de presse et de représentants des syndicats de la profession. Il y a quelques semaines, le personnel du CFPJ s'était déjà ému des rumeurs de premiers *« sacrifices »*, qui coïncidaient avec l'ouverture de nouveaux bureaux et salles de formation, loués au 35, rue du Louvre.

Le conseil a adopté un budget 1996 en hausse de 3 %, en nette régression par rapport à la première hypothèse qui prévoyait une progression de 16 %. C'était l'un des points de désaccord entre Yves Agnès et le conseil, qui estime, pour sa part, que *« les difficultés sont d'ordre structurel »*. Un plan de réorganisation doit être prêt pour l'automne.

Au-delà de ces problèmes financiers, le CFPJ traverse une crise d'identité. Le Centre de formation des journalistes, fondé en 1946 par Philippe Viannay, résistant et homme de presse, s'apprête à fêter son cinquantième anniversaire. Il doit aujourd'hui accentuer son adaptation à un univers de médias en plein bouleversement. De par son origine, le CFPJ a privilégié la presse d'informations politiques et générales, frappée de plein fouet par la crise, au détriment parfois de la presse magazine.

Les divisions au sein de la Fédération nationale de la presse française n'ont pas arrangé la situation, puisque le syndicat qui regroupe les principaux groupes de presse magazine – le SPMI – n'est pas représenté au conseil d'administration du CFPJ. Hachette et Prisma presse ont mis au point un système de formation interne, mais des contacts ont lieu entre les deux groupes et le CFPJ. Des efforts importants ont été faits en audiovisuel, mais ils nécessitent des investissements et des structures lourdes. A l'occasion de son plan de redressement, le conseil entame donc une réflexion sur le rôle et la mission du CFPJ. Avec une exigence : conserver à la maison de la rue du Louvre son indépendance.

Alain Salles

■ **TÉLÉVISION : suivant l'exemple du « téléphone rouge » d'Europe 1** (une ligne ouverte aux auditeurs pour communiquer à la rédaction des informations urgentes), TF 1 vient de créer un site, une boîte aux lettres baptisée « Internet rouge », où les téléspectateurs pourront alerter la rédaction. Ce nouveau service du serveur Internet TF 1 sera animé par Yves Calméjane. Le site Internet de la Une propose un service « news » qui traite de l'actualité, complété par des rubriques (« Club vidéo » et « Juke-Box ») et des reportages. Il revendique un million de connexions.

■ **JOURNALISTES : à l'occasion de l'élection de son nouveau bureau**, présidé par Marcel Trillat, la Société des journalistes (SDJ) de France 2 a affirmé, mardi 9 avril, *« son refus de la dictature de l'audimat et de l'information spectacle »* et rappelé *« son devoir de vigilance »* à l'égard des responsables de la rédaction. *« En arrivant, ils étaient bien décidés à nous apprendre notre métier. Ils ne nous ont pas convaincus »*, écrit la SDJ, qui fait remarquer que *« les journaux doivent se déterminer exclusivement sur des critères journalistiques et non de marketing »*. Evoquant la fin du mandat de Jean-Pierre Elkabbach à la présidence à la fin de l'année, la SDJ estime que *« les journalistes de France 2 n'ont aucun titre à se laisser embrigader comme francs-tireurs d'un candidat »*.

■ **SOCIAL : le SNRT-CGT (Syndicat national de la radio-télévision)** et le SNA-CFTC (Syndicat national de l'audiovisuel), qui regroupent les personnels techniques de France 3, ont déposé un préavis de grève illimitée pour mercredi 10 avril à partir de 18 heures. Le mouvement est motivé par des questions de paiement d'heures supplémentaires. Il devrait affecter les rendez-vous nationaux de France 3, et notamment le « 19-20 », le journal du soir de la chaîne des régions.

MERCREDI 10 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 L'Hôtel des passions. Deux escrocs en vacances. Série.
15.25 Vidéo gag. Divertissement.
15.55 Club Dorothée vacances.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Série.
18.00 Sydney Police. Le sens du devoir. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, La Minute hippique.

20.50

POLLY WEST EST DE RETOUR
Teléfilm de Jean Chapot, avec Line Renaud, Michel Galabru (105 min). 301107
Dans un village de Provence, une célèbre actrice américaine qui vient de s'installer perturbe la tranquillité des villageois...

22.35

52 SUR LA UNE
Magazine présenté par Jean Bertolino. Sept semaines en enfer, de P. Foretier, G. Gallufo et N. Moscara (pour le Brésil), J. Bertolino et B. Montpert (en Guyane) (60 min). 6750403

23.35 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Les archers du dragon ; Les secrets de la mer Morte ; Sol et sueur ; Toiles de maître (60 min). 2752861
0.35 Journal, Météo.
0.50 Concert Gulda Mostly. **1.45** et 2.50, 3.50, 4.30 TF 1 nuit. **1.55** Enquêtes à l'italienne. **3.00** Histoire de la vie. **5.00** Musique. **5.10** Histoires naturelles.

France 2

12.25 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Le sourire du docteur Bloch. Série.
14.40 Le Renard. Une mort tout à fait banale. Série.
15.35 Hartley, cœurs à vif.
16.25 Seconde B. Lettres et mal-être.
16.55 Quoi de neuf, docteur ? L'amac'cœur. Série.
17.25 C'est cool. Série. Du goudron et des plumes.
18.00 et 3.35 Les Bons Génies.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.10 Bonne nuit, les petits. Les tirelires.
19.20 et 2.05 Studio Gabriel. Invitée : Lio.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.55

LA NOUVELLE TRIBU
Téléfilm [2/2] de Roger Vadim (100 min). 6510126
Toute la tribu se retrouve pour passer des vacances malgré ses déboires avec les banques, les huissiers et les représentants des forces de l'ordre.

22.35

BAS LES MASQUES
Magazine présenté par Mireille Dumas. Nous, les pères. Reportages : la passerelle, de Guillaume Crouzet ; Un père méritant, de Guillaume Crouzet et François Pradeau ; Contrebassiste de père en fils, d'Amélie Develay ; Congé parental, d'Amélie Develay (83 min). 3144584

23.58 Journal, Bourse, Météo.
0.20 Le Cercle de minuit. Magazine. L'exclusion. Avec sœur Emmanuelle. Musique : le Bal des exclus (75 min). 6787381
1.35 Histoires courtes. Des journées peu ordinaires, de Bruno Bontzolakis. **2.35** Emissions religieuses (rediff.). **4.30** 24 heures d'info. **4.50** Huitième ciel. **5.05** Outremers (rediff.). **6.00** Dessin animé.

France 3

13.40 Les Aventures de Tintin. L'Ile noire. Série.
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele. Mémoire de star. Série.
15.20 Magnum. Série.
16.10 Doug. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé. Divertissement.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Pygmée géant*, de Jean-Luc Fromental et Jano.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Présentée par J.-M. Cavada.
Emission sur le désert réalisée en direct de Mauritanie, avec des cinéastes, des intellectuels africains et des spécialistes de la question. 789107

22.45 Journal, Météo.

23.20

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Luigi Pirandello, de Michel Dumoulin avec Michael Lonsdale (45 min). 156923

0.05 Les Quatre Dromadaires. La Jérusalem noire (rediff). *Sur les hauts plateaux d'Ethiopie, à plus de 2700 mètres d'altitude, se cache le lieu le plus saint de l'église orthodoxe éthiopienne. Une forteresse religieuse, datant du XIIe siècle et taillée à même la roche, qui comprend onze églises colossales, véritables monolithes allant jusqu'à trente mètres de côté.* **1.05** Dynastie. Un soupçon de doute. **1.50** Musique Graffiti. Jeunes interprètes : *Etude n° 5*, de Rachmaninov ; *Au bord d'une source*, de Liszt, par Nathalie Lanoë, piano (15 min).

La Cinquième

13.30 La Grammaire impertinente. **13.35** Attention santé. L'enfant asthmatique. **13.40** Demain le monde. L'automobile. **14.10** L'Esprit du sport. **15.00** Omnisciences. Espace IV. **15.30** Terra X. **16.00** Un temps pour la danse. Le rythme [4/10]. **16.30** Le Réseau des métiers. **16.35** Rintintin. **17.30** Les Enfants de John. **17.55** Planète blanche. Antarctique : Dumond d'Urville et Charcot. **18.30** Le Monde des animaux. Kenya.

Arte

19.00 Le Petit Vampire. Série. [3/13] Surprise nocturne, de Christian Görlitz (30 min). 1671
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger (30 min). 3382
20.00 Les Iles volcaniques du Pacifique. Documentaire. [2/2] La faune des îles Salomon, de Wieland Lippoldmüller (30 min). 7855
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. [1/2] La Guerre d'Algérie, d'Yves Courrière et Philippe Monnier (70 min). 295758
En s'appuyant sur des images archives tournées dans les deux camps, ce film documentaire, dont la première partie s'étend du 31 octobre 1954 jusqu'en octobre 1958, restitue avec un grand souci d'objectivité ce que fut cette guerre.

21.55

LE SECRET D'OFFENBACH, UNE SOIRÉE AUX BOUFFES-PARISIENS
Téléfilm d'Istvan Szabo, avec Laurence Dale, Graham Clark (100 min, v.o.). 3111497
Pendant l'Exposition universelle de 1855 à Paris, une foule de personnalités se presse pour le lancement des Bouffes-Parisiens avec au programme deux petites parodies de Jacques Offenbach. Agitation mondaine dans la salle, petits contretemps...

23.35 Jamais le dimanche ■ Film gréco-américain de Jules Dassin avec Mélina Mercouri, Jules Dassin. (1960, N., v. o., 90 min). 9313749
1.05 Les Quatre Cents Coups ■ ■ Film français de François Truffaut avec Jean-Pierre Léaud, Claire Maurier (1959, N., 90 min, rediff.). 3425403

M 6

13.25 M 6 Kid. Les sports équestres. Kidimot : ketchup. 13.30, Captain Planète ; 14.00, Moi Renart ; 14.30, Les Rocks amis ; 15.00, Creepy Crawlers ; 15.30, Gadget Boy ; 16.00, Highlander.
16.20 Hit Machine (rediff.).
17.00 Dance Machine Club. Magazine présenté par Ophélie Winter.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. La malédiction du pharaon.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. La vieille maison. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine. La nature grillagée.

20.45

JO ET MILOU
Téléfilm de Josée Dayan, avec Patricia Millardet, Florent Pagny (86 min). 247749
Récemment libérée de prison, une femme entreprend de se venger de l'homme qu'elle tient responsable du suicide de son père.

22.25

BLESSURES DE FEMMES
Téléfilm d'Ed Kaplan, avec Elizabeth Perkins (91 min). 9903126
La direction d'une usine de produits chimiques texane contraint, sous peine de licenciement, ses ouvrières à se faire stériliser. Mais quelques semaines plus tard, l'entreprise ferme... Adaptation d'une histoire véridique !

0.05 Fantasmes.
0.35 Rock express.
1.15 Best of pop-rock. Spécial Cranberries.
2.40 La Saga de la chanson française. Edith Piaf. **3.35** Turbo. **4.05** Aventures en océan Indien. (55 min).

Canal +

10.50 Le Jardin secret. Film d'A. Holland (1993, 97 min). 4134565
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Les Inventions de la vie. Documentaire (26 min). 573381
15.10 Un bon flic. Téléfilm de Peter Werner (84 min). 5272671
16.45 Basket américain. Match de la NBA : Orlando-Chicago.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Willy Rozenbaum
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

SANS AUCUNE DÉFENSE ■
Film américain de Martin Campbell avec Barbara Hershey, Sam Shepard (1993, 104 min). 8099590
Une histoire très noire avec affaire de mœurs et corruption politique.

22.45 Flash d'information.

22.50

BELLES DE L'OUEST ■
Film américain de Jonathan Kaplan avec Madeleine Stowe, Mary Stuart Masterson (1994, v. o., 96 min). 4432687
Un western de facture classique qui donne l'avantage à des femmes sur une société mysogine et puritaine.

0.25 Marie de Nazareth. Film français de Jean Delannoy (1995, 106 min). 8955854
2.10 Des îles enneigées dans le ciel d'Afrique. Documentaire de Patrick Morris (50 min). 3768768

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Saisons d'opéra (3).
20.30 Tire ta langue. Heurs et malheurs des premiers apprentissages scolaires. **21.32** Correspondances. **22.00** Communauté des radios publiques de langue française. Qui êtes-vous Jacques Brault ? (2). Une émission de Radio Canada.
22.40 Nuits magnétiques. Profession Touriste (2).
0.05 Du jour au lendemain. Roger Vrigny (Instants dérobés). **0.50** Coda. Passages de l'océan (3). **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Juan Goytisolo ; 3.17, Les poètes d'Espagne : Cervantes ; 3.29, Le Gai Savoir : Charles-Henri De Fouchécour ; 5.32, Ils ne pensent qu'à chat...

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Maurice Béjart, chorégraphe.
20.00 Concert. Salon romantique. Donné le 29 mars, salle Gaveau à Paris, par Jean-Marc Luisada, piano : Intégrale des Mazurkas, de Chopin.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Quatre Saisons : le Printemps (sur un poème de W. Goethe) ; Kryptogram I, de Malovec, par l'Ensemble Veni.
23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes n° 1, de de Arriaga, par le Quatuor Rasoumovsky ; Adagio canonique pour trois cors de basset K 484d, de Mozart ; Trio pour violon, violoncelle et piano n° 3 op. 1 n° 3, de Beethoven, par le Trio Fontenay.
0.00 Jazz vivant. Le Trio d'Antoine Hervé, piano, avec François Moutin, contrebasse, Louis Moutin, batterie, et le Quartette de Simon Spang Hanssen, saxophone, et Denis Badault, piano, avec Christophe Wallemme, contrebasse, Benjamin Henocq, batterie (Concert donné le 9 novembre 1995 et le 11 janvier au studio Charles-Trenet de Radio-France). **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Concert. Enregistré le 21 mars, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, par le Chœur de chambre des Pays-Bas et l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen : Passion selon Saint-Mathieu BWV 244, de Bach, Nico Van der Meel (l'Evangéliste), Kristinn Sigmundsson (le Christ), Emily van Evera et Cyndia Sieden, sopranos, Patricia Spence, Claudia Schubert, altos...
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invitée : Zazie (France 3 du 5/4/96)
21.00 Turbulences.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [10/10] Juillet.
23.35 Savoir plus santé.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Telenovelas. Le miroir cathodique.
21.35 Himalaya. Au cœur des glaciers.
22.05 Histoire de l'aviation. [6/7] Le ciel en feu 1941 - 1945.
23.00 L'Ecole en morceaux.
23.55 Pêche au gros. [7/7] Marlins bleus aux Açores (55 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Philippe Labro.
21.00 Paris modes.
21.55 Aux arts et caetera.
22.25 Sting. Réalisation de Doug Nichol (1993).
23.20 Premières loges.
23.50 Paris dernière (55 min).

France Supervision

20.40 Billard.
22.10 L'Autre Rome, le palais des papes d'Avignon. De Jacques Malaterre.
22.25 Les Pierres apprivoisées. De Jean-François Comte.
22.55 Concert classique.
0.20 La colline qui marche. De Peter Anger.
1.15 Taekwondo (75 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Les Troufions. Film de Giorgio Bianchi (1961, N., v.o., 105 min) 3191805
22.15 Le Bal des maudits ■ ■ Film d'Edward Dmytryk (1958, N., 165 min) 77267565
1.00 La Maison des sept faucons ■ Film de Richard Thorpe (1959, N., v.o., 90 min) 9706140

Ciné Cinémas

20.30 Vol d'enfer ■ Film de George Miller (1984, 95 min) 5991887
22.05 Le Dernier Métro ■ ■ ■ Film de François Truffaut (1980, 130 min) 31015565

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites. Deux sièges pour le paradis.
20.45 (et 23.45) Buck Rogers. Planète des amazones.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. Vieille connaissance.
22.30 Alfred Hitchcock présente. La loi du plus fort.
23.00 Mission impossible. L'arme absolue.
0.30 Janique aimée (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Route 66. Le terrible silence.
21.20 Max Headroom. Les voleurs de rêves.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Le supporter.
22.40 Cop Rock.
23.30 Liquid Television.
0.00 T'as pas une idée ? Invité : Philippe Caubère.
1.00 New York Police Blues. Episode n° 43 (45 min).

Eurosport

16.30 Cyclisme. En direct. Gand - Wevelgem (90 min). 342126
19.00 Haltérophilie. En direct. Championnats d'Europe : Catégories des 54 kg et 59 kg, à Stavanger (Norvège, 120 min). 525923
21.00 Boxe.
22.00 Course de camions.
0.00 ATP Tour Magazine.
0.30 Equitation (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.25 La Nuit du défi. Film de Michael Ritchie (1992, 100 min). Avec James Woods, Louis Gossett Jr, Bruce Dern. *Drame.*

RTL 9

22.30 Comme un boomerang. Film de José Giovanni (1976, 105 min). Avec Alain Delon. *Drame.*
0.30 Opération Lady Marlene. Film de Robert Lamoureux (1974, 80 min). Avec Michel Serrault. *Comédie.*

TMC

22.35 Le Carrosse d'or. Film de Jean Renoir (1953, 100 min). Avec Anna Magnani. *Comédie dramatique.*

TSR

21.45 Les Survivants. Film de Frank Marshall (1992, 125 min). Avec Ethan Hawke, Vincent Spano, Josh Hamilton. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Arzamas-16, capitale de l'atome soviétique

Coupée du monde pendant plus de quarante ans, la cité secrète a ouvert ses portes. Le document qui lui est consacré est le temps fort de cette soirée, « Les années Staline »

SON ANCIEN NOM avait disparu des cartes, le nouveau n'était connu que des initiés et... de la CIA *américaine*. Pour ses habitants et leurs proches, la ville n'avait qu'une adresse, une boîte postale – « Moscou centre 300 » –, alors que 400 kilomètres la séparent de la capitale. On y avait bien tourné un film, mais il était réservé à l'usage du seul politburo... *Arzamas-16, la ville interdite* reprend une partie de ce film, et bien d'autres images inédites. Ce documentaire de Jürgen Ast et Karlheinz Eyemann constitue la pièce maîtresse de la soirée « Les années Staline » proposée par Arte, car les cinquante années d'existence de la capitale de l'atome militaire soviétique résument bien l'essor, puis la *démesure et le déclin du régime* déchu.



C'est en 1946 que Staline et Beria fondent ce qui va être le plus important centre de fabrication d'armes nucléaires du monde entier. Le modèle est Los Alamos, *l'unité américaine qui a mené à* bien le projet Manhattan. On choisit le petit village de Sarov, à proximité de la Volga, et son cloître perdu en pleine forêt pour y installer le premier laboratoire. Souvent très jeunes, les chercheurs sont re*crutés avec soin. Ils doivent remplir* des questionnaires de cent pages. A la gare moscovite de Kazan, ils sont embarqués dans des trains spéciaux, sans savoir où on les emmène, Dès 1948, on compte à Arzamas-16 300 savants de premier plan, *dont les directeurs Kourtchatov* et Khariton. Ce dernier, toujours vivant, fait aujourd'hui visiter le « musée » de la ville : une série *d'ogives de toutes tailles.*

En fait, c'est après Staline que la cité connaît son plus grand développement. De 50 000 habitants sous Khrouchtchev, elle passe à 80 000 avec Brejnev, soit l'équivalent d'une ville comme Calais. Il y a *tellement de commandes que* l'activité ne cesse jamais. Les équipes pratiquent les 3 × 8. Pour les travailleurs, la contrepartie est une vie de privilégiés – logement assuré, caviar à la louche – et aussi la fierté de participer à une grande aventure. *Encore maintenant*, à l'heure du désarmement, de la grande décomposition et des salaires en retard, plusieurs anciens *évoquent cette période avec nostalgie.* Cela dit, Arzamas-16 s'appelle à nouveau Sarov, mais on y fabrique toujours des bombes...

UNE ROUTE DE L'ABSURDE

On aura deviné que, bien avant l'*arrivée des atomistes*, l'univers concentrationnaire avait fourni les gros bataillons des bâtisseurs d'Arzamas, un autre aspect des années Staline illustré par *La Route des goulags*. Ce document d'Uwe Belz évoque la route construite en dur *sur près de 2 000 kilomètres dans la* toundra désolée, et même à travers les montagnes, avant de se perdre quelque part entre la Yakoutie et Magadan (il manque malheureusement une carte). Une route de l'absurde qui est aussi le plus grand cimetière du monde, avec les ruines d'un camp tous les douze kilomètres et des ossements un peu partout, sous le pavé parfois, mais le plus souvent à quelques mètres de la *route, dans des tombes sans* nom, marquées d'un simple piquet. « *L'hiver, on ne pouvait qu'empiler les cadavres gelés*, explique un survivant. *On attendait le printemps pour les enterrer.* »

Face à ces témoignages, *Les Hôtes de Staline*, le film présenté en début de soirée, se révèle décevant. Ce montage de Beate Schönfeldt et Martin Kreutzberg se propose d'illustrer le premier congrès des écrivains soviétiques, organisé à Moscou en août 1934 autour de Maxim Gorki et en présence d'une claque d'écrivains européens – Malraux, Aragon, etc. – béats d'admiration ou ayant perdu tout sens critique. *Un moment privilégié du stalinisme* triomphant, après la collectivisation mais avant les grandes purges, quand on croyait pouvoir célébrer « *le mariage de l'esprit et du pouvoir* ». Hélas ! les trop rares images de l'époque s'intercalent *sans raison apparente entre de* longues descriptions du Moscou d'aujourd'hui et des digressions qui alourdissent le sujet.

Michel Tatu

★ *Soirée « Les années Staline »*, **Arte, jeudi 11 avril à 20 h 45.**

Madame Renée

par Agathe Logeart

UN SOIR, il n'y a pas bien longtemps, à la fin du journal télévisé, Patrick Poivre d'Arvor a eu une drôle de toute petite phrase. Il avait dit, après avoir égrené les perles de son chapelet de nouvelles - un ave, deux pater, trois « vaches folles » –, quelque chose du genre : « *A titre personnel, je recommande le film de Cédric Klapish*, Chacun cherche son chat. » Le titre du film, le ton employé, *donnaient à ce moment fugace* l'allure d'un message codé, presque personnel. « *Chacun cherche son chat* », cela ressemblait à une bouteille à la mer, à une perche tendue, à une main qui aurait eu envie qu'on la saisisse.

Il y avait aussi comme de la tristesse dans ce « *à titre personnel* ». Comme si, dans cette formule in*habituelle, se cachait un jardin se*cret de petites résistances contre la sécheresse des cœurs, les *promos* répétitives, la dure loi de la réclame déguisée qui bouchonne quotidiennement en lieu et place d'informations qui pourraient *être culturelles. Comme on s'en*canaille à recommander le boudin-pommes fruit-clafoutis d'un bistro de quartier, PPDA disait avec de la gourmandise dans la voix : « *Allez voir ça, vous m'en direz des nouvelles !* » Il disait en filigrane *que ce n'était peut-être pas* le genre de la maison, ce film, qu'il aurait bien aimé être plus long sur le sujet mais qu'il faisait ce qu'il pouvait, ce qui n'était pas grand-chose sans doute, mais toujours mieux que rien. Il disait *aussi sa lassitude de ces plateaux* de complaisance où l'on interroge les vedettes toujours avec les *mêmes mots, les mêmes sourires,* les mêmes « *Et alors, le tournage s'est bien passé ? Et avec vos petits camarades, vous vous êtes bien entendus ? Et il est bien sûr drôlement bon le film-là pour lequel vous nous faites l'honneur et l'avantage de jouer les hommes-sandwichs. Et on vous souhaite bien de la chance pour la sortie cette semaine...* »

Etait-ce sur Paris Première, *dans l'une de ces émissions où* une jolie fille enchaîne les bandes annonces d'une voix sucrée ? Madame Renée est apparue, déambulant « *sur ses cannes de serin* » dit le commentaire, dans son quartier de la Bastille. Anti-héroïne non professionnelle du film *Chacun cherche son chat*, elle avait la mine mutine de celle à qui l'existence, en fin de parcours, *vient de faire une bonne blague.* Que le film marche ou non, elle s'en moquait bien, allez, sauf pour le petit, là, le réalisateur à qui cela ferait plaisir. En tout cas, elle s'était bien amusée et en redemandait encore, délicieuse ca*botine au parler de fleur de pavé.* Madame Renée crevait l'écran de télé. Elle gouaillait, minaudait, en tenant bien serré sur son cœur un drôle de petit chien qu'elle menaçait de faire piquer s'il ne se tenait pas tranquille. Madame Renée sur *le plateau de PPDA ? On en aurait* volontiers pris une tranche, bien saignante, bien revigorante. Une tranche de vraie vie, un souffle de fraîcheur dans l'air pollué de la climatisation ronronnante. Dommage, il s'en était fallu de peu. *Mais le rendez-vous avait été* manqué.

JEUDI 11 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 *Les Feux de l'amour.* Feuilleton.
14.25 Dallas. Trompe-l'œil. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Assurance sur les morts. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Investissement mortel. Série.
18.00 Sydney Police. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique.

20.50

NAVARRO
Série. Le fils unique, de Patrick Jamain (90 min). 393258
Navarro a pour mission de démanteler une filière importante de crack en provenance de Belgique. Parallèlement, il enquête sur la disparition d'un jeune drogué...

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invitée : Régine (85 min). 7698695
23.50 Ex libris. Aventures et passions. Invités : Dan Franck et Jean Vautrin ; Didier Decoin ; Roger Hanin ; Yves Simon ; Entretien avec Seamus Heaney, poète irlandais (65 min). 7856091
0.55 Journal, Météo.
1.10 et 5.00 Histoires naturelles. 2.08 et 3.00, 4.00, 4.40 TF 1 nuit. 2.10 Enquêtes à l'italienne. Le cas étrange de la rose écarlate. Série. 3.15 Histoire de la vie. Documentaire. 4.55 Musique.

France 2

12.59 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série. Le virus de l'argent.
14.40 Le Renard. *L'acquittement. Série.*
15.35 Tiercé. En direct d'Auteuil.
15.50 et 5.25 La Chance aux chansons.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Couvre-feu. Série.
17.30 C'est cool. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Des enfants économes.
19.20 et 2.35 Studio Gabriel. Invité : Roger Hanin.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial.
20.45 Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. *La septième merveille du* monde ; Du charbon pour Kaboul ; L'école de Shashemane (130 min). 7719607
23.05 Expression directe. CFTC.

23.10

LE RETOUR DE DON CAMILLO ■
Film franco-italien de Julien Duvivier avec Fernandel, Gino Cervi (1962, 113 min). 3129804
1.03 Journal, Bourse, Météo.
1.20 Le Cercle de minuit. Magazine. Théâtre. Avec Yves Beaunesne, metteur en scène, Nathalie Richard, Anton Kouznetsov, Claire Lasne... (65 min). 8638508
3.10 Bas les masques (rediff.). 4.30 24 heures d'info. 5.10 Loubard des neiges. 5.55 Dessin animé.

France 3

11.45 Flash d'information.
11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 La croisière s'amuse. Série.
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele.
15.20 Magnum. Série.
16.10 Doug. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Gens du bottin mondain, 1903-1987*, de Cyril Grange.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

BUGSY ■
Film américain de Barry Levinson (1991, 136 min). 90168512
Une reconstitution académique par laquelle Warren Beatty s'est mis en valeur. Nostalgie sirupeuse du « romantisme » à Hollywood.
23.10 Journal, Météo.

23.40

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. Les enfants de Beaumarchais. Avec Patrick Poivre d'Arvor (*Un héros de passage*) ; Claude Sérillon (*Le Bureau*) ; Guy Konopnicki (*Les Filières noires*) ; Jean Dutourd, à propos de sa collaboration au cinquième recueil du Club des ronchons (*En arrière toute !*) ; Dominique Jamet (*Carte de presse, lettres à une jeune journaliste*) (60 min). 2640072
0.40 Espace francophone. 1.10 Dynastie. Le grand retour. 1.55 Musique Graffiti. *Trios n° s 1 et 2, pour cor, violon et piano*, de Brahms (15 min).

La Cinquième

13.30 La Grammaire impertinente. 13.35 Attention santé. Sida, les soins dentaires. 13.40 Défi. Les travaux d'Hercule. 14.10 Les Civilisations perdues. Le Tibet. 15.00 Qui vive. La médecine et l'argent. *16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers.* 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ma souris bien-aimée. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux. Namibie.

Arte

19.00 Le Petit Vampire. Série. [4/13] Les soupçons de Gros-Blaireau, de Christian Görlitz (30 min). 3492
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger (30 min). 5081
20.00 Palettes. Documentaire. Georges de La Tour, le dessous des cartes : *Le Tricheur à l'as de carreau*, d'Alain Jaubert (30 min). 2904
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES ANNÉES STALINE
proposée par Beate Schönfeldt.
● Lire ci-dessus.
20.46 Les Hôtes de Staline. Documentaire (64 min). 100934237
Pendant l'été 1934, du 17 août au 1er septembre, se tient le premier Congrès des écrivains soviétiques. La quasi-totalité de l'élite littéraire européenne (dont Aragon, Malraux et Bloch) va cautionner la politique de Staline, qui apparaît comme un contrepoint à la montée du fascime dans l'Allemagne nazie.
21.50 *La Route des goulags.* Documentaire (55 min). 8473782
Des paysans témoignent de ce que fut cette route où l'on trouvait un goulag tous les cent kilomètres.
22.45 Arsamas-16, la ville interdite. Documentaire (60 min). 5362362
23.45 Femmes du Kremlin. Documentaire (45 min). 8382459
0.30 Bibliographie. Invité : Stéphane Courtois (CNRS).
0.45 Prague, le brouillard. Documentaire d'I. Fila (60 min). 5193666
1.45 Le Mécano de la General ■ ■ ■ Film américain de Buster Keaton et Clyde Bruckman avec Buster Keaton, Marion Mack (1926, N., muet, rediff., 107 min). 1682411

M 6

13.25 La Vengeance au cœur. Téléfilm de Bradford May, avec Amanda Donohue (88 min). 3198256
Une inspectrice de police démissionne pour mieux enquêter sur le meurtre de son frère, policier lui aussi.
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. La crème des hommes.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. Magazine. 1946 : la fermeture des maisons closes.

20.45

SANS LIEN APPARENT
Téléfilm de Charles Correll, avec Rosanna Arquette (90 min). 581169
Le frère d'une femme écrivain est suspecté d'être un dangereux psychopathe. Celle-ci est persuadée qu'il s'agit en fait de son petit ami.

22.35

TERREUR SUR LA LIGNE ■
Film américain de Fred Walton avec Carol Kane, Rutanya Alda (1979, 93 min). 3337898
Ce film d'angoisse, mis en scène avec une redoutable efficacité, est resté jusqu'ici inédit à la télévision.
0.10 Highlander. La zone. Série.
1.00 Best of Trash. Musique.
2.30 Rock express Magazine (rediff.). Magazine. 3.00 Jazz Dance. Documentaire. 3.50 La Croisière rouge. Documentaire.

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.45*
12.30 La Grande Famille.
13.45 Black Robe. Film canadien de Bruce Beresford (1994, 97 min). 1159324
15.20 Partir avec National Geographic. Documentaire. Tigres des neiges, de Marc Stouffer (52 min). 8783850
16.15 Muriel ■ Film australien de P. J. Hogan (1994, 101 min). 6134966
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Richard Ford.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

FULL ECLIPSE ■
Film américain d'Anthony Hickox (1993, 98 min). 429695
Adam Garou, qui a créé un commando spécial pour lutter contre la criminalité, enrôle un policier, déphasé par le suicide de son partenaire.
22.10 Flash d'information.

22.45

BASKET-BALL
En différé. Championnat d'Europe des clubs : finale à quatre : finale (100 min). 842782
L'équipe de Pau-Orthez ayant été éliminée en quarts de finale, on retrouve ce soir en finale les vainqueurs des deux demi-finales disputées avant hier : CSKA Moscou-Panathinaïkos et Barcelone-Real Madrid.
23.55 Golf. Première journée des Masters Augusta 1996.
2.00 Babylon V. Les télépathes de l'ombre.
2.40 Surprises (20 min).

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Versailles (1).
21.32 Fiction. Les Lavandières de la nuit, d'Alain Pezzuoli.
22.40 Nuits magnétiques. Profession : Touriste (3).
0.05 Du jour au lendemain. Gilles Anquetil (Tout va se jouer). 0.50 Musique : Coda. Passages de l'Océan (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Caspar Friedrich ; 2.26, Joël Schmidt (Heinrich von Kleist) ; 2.52, *La foudre, rupture, éclair, diamant divin* ; 4.14, Le temps libre, le loisir et l'ennui ; 5.04, Le labyrinthe ; 6.25, Pierre Bergougnoux (Miette).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de Copenhague, par l'Orchestre *symphonique de la Radio* danoise, dir. Michael Schönwandt : Manfred, ouverture, de R. Schumann ; Concerto pour piano et orchestre, de Kuhlau ; Symphonie n° 1 Le Printemps, de R. Schumann.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. A *Sacris* pour violon et orchestre, de Raynal, par l'Orchestre d'Auvergne, dir. Arie van Beek ; Unknowness pour percussion et échantillons sonores, de de Mey.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, R. Schumann, Wieniawski.
0.00 Tapage nocturne. Elvis Everywhere, de Daugherty, par le Kronos Quartet ; The Battle of Images, de Tacuma ; Mishima, de Glass, par le Kronos Quartet. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Paul Klee et la musique. Sonate n° 1 pour violon seul BWV 1001, de Bach, Yehudi Menuhin, violon ; Les Folies françaises ou les Dominos, de Couperin, Marcelle Meyer, piano ; Symphonie n° 38 Prague, de Mozart, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Josef Krips ; Trio avec piano n° 1, de Schubert, Eugene Istomin, piano, Alexander Schneider, violon, Pablo Casals, violoncelle ; Ouverture, de Bruckner, par l'Orchestre *Radio* symphonique de Berlin, dir. Riccardo Chailly ; Œuvres de Buxtehude, Reger, Bach.
22.35 Les soirées... (Suite). Quatuor, de Schœnberg, par le Quatuor Prazak ; *Œuvres de Puccini, Debussy*, Webern, Boulez. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 S'en fout la mort ■ ■ ■ Film de Claire Denis (1990, 90 min) 18368614
21.30 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 Correspondances. Invitée : Denis Epoté-Durand.
22.30 Ça se discute. (France 2 du 9/4/96)
0.05 Tell quel.
0.30 Soir 3 (France 3).
21.45 Captain Karma.
22.40 Telenovelas. Le miroir cathodique.
23.40 Himalaya. Au cœur des glaciers (30 min).

Planète

20.35 Mémoires d'ex. [3/3] Du passé, faisons table rase : 1956 - 1989.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Qui a peur de Virginia Woolf ? ■ Film de Mike Nichols (1966, N., v.o., 130 min) 18398237
23.10 Totalement cinéma.
23.35 Concert : La Symphonie fantastique de Berlioz. Enregistré au Conservatoire national supérieur d'art dramatique à Paris en 1991 (60 min). 2076085

France Supervision

20.40 La Dernière Saison. Film de Pierre Beccu (1991, 110 min) 33786053
22.30 CinéActu.
22.40 Pendez-les haut et court ■ Film de Ted Post (1968, 110 min) 98085411
0.30 Concert : Albert Lee. Enregistré à l'Arthur's Club de Genève (90 min). 30539367

Ciné Cinéfil

20.30 Atout cœur ■ Film d'Henry Roussel (1931, N., 95 min) 5581481
22.05 La Maison des sept faucons ■ Film de Richard Thorpe (1959, N., v.o., 90 min) 9140140
23.35 Le Club. Invité : Philippe Carnier.
0.55 So Ends Our Night ■ Film de John Cromwell (1941, N., v.o., 115 min) 60669657

Ciné Cinémas

20.30 Rio Bravo ■ ■ *Film de Howard Hawks* (1958, 135 min) 45035904
22.45 Jalousie. Film de Kathleen Fonmarty (1990, 90 min) 4096362
0.15 Des enfants gâtés ■ Film de Bertrand Tavernier (1977, 115 min) 37649744

Série Club

20.45 (et 23.45) Héritage oblige. Le parfum.
21.40 (et 1.10) Jim Bergerac. La dernière affaire de Trenchard.
22.30 Alfred Hitchcock présente. *La machine à séduire.*
23.00 Mission impossible. L'inspecteur Barney.
0.30 Janique aimée (30 min).

Canal Jimmy

20.00 L'Agression. Film de Gérard Pirès (1974, 105 min) 14976879
21.45 Motor Trend.
22.05 Chronique du front.
22.10 Tu fais pas le poids, shérif. Film de Hal Needham (1980, v.o., 100 min) 94819430

Eurosport

14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs d'Estoril (Portugal) : huitièmes de finale (180 min). 25880362
18.00 Kick-boxing.
19.00 Haltérophilie. En direct. Championnats d'Europe : Catégories des 64 kg et 70 kg, à Stavanger (Norvège, 120 min). 496411
21.00 Catch.
22.00 Fléchettes.
23.00 Basket-ball (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 L'Affaire. Film de Sergio Gobbi (1993, 100 min). Avec Robert Hossein, Fred Murray Abraham, Bruno Wolkowitch. *Policier.*
22.15 Le Bébé de Mâcon. Film de Peter Greenaway (1993, 120 min). Avec Julia Ormond, Jonathan Lacey, Ralph Fiennes. *Drame.*

RTL 9

20.30 Jardins de pierre. Film de Francis Ford Coppola (1987, 115 min). Avec James Caan. *Drame.*
22.30 Gator. Film de Burt Reynolds (1976, 120 min). Avec Burt Reynolds. *Aventures.*
0.45 La Proie pour l'ombre. Film d'Alexandre Astruc (1960, N., 95 min). Avec Annie Girardot. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 La Promise. Film de Franc Roddam (1985, 125 min). Avec Jennifer Beals. *Fantastique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque *semaine dans* notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification *des symboles* :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ *On peut voir.*
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ *Sous-titrage spécial* pour les sourds et les malentendants.

Allocations familiales

par Pierre Georges

FAMILLE, je vous tape ! Elle est fort intéressante cette étude de l'Insee sur ce que l'on pourrait appeller les flux financiers dans le cercle de famille. Les familles, en effet, s'aiment à corps et à fonds perdus. Elles se soutiennent et s'assistent mutuellement. Notamment en fin de mois. Elles s'entraident pour autant que leurs membres puissent être dans le souci financier et le rouge bancaire. En somme, chaque famille ou presque fonctionne comme une banque centrale. Avec son ou sagouverneur. Ses prêts bonifiés par l'affection. Et ses investissements à fonds notoirement perdus.

Cette solidarité financière a son prix. 135 milliards de francs par an selon les trois auteurs de l'étude. 135 milliards de francs qui passent d'un compte à l'autre, d'une génération à la suivante ou aux suivantes. Une caisse d'allocations familiales bis.

Principaux bénéficiaires, les enfants. Réputés pour faire la joie, et éventuellement la fierté de leurs parents, les enfants leur font aussi les poches. En tout bien tout honneur, évidemment. C'est que cela coûte cher un enfant. Et encore plus cher un vieil enfant. Or il faut bien constater que nos enfants sont de plus en plus vieux, économiquement parlant. La nécessité des études prolongées et les joies du chômage font même que les pauvres, chers et vieux petits ne quittent le nid bancaire qu'avec provisions de bouche pour la route et ligne de crédit ouverte.

Nos enfants sont pauvres. En tout cas plus pauvres que nous qui ne sommes déjà pas riches. Il nous faut donc – ce sera la châtiment pour cette belle réussite – subvenir à leurs besoins et à leurs envies. Jusqu'à ce qu'ils soient capables de vivre autrement que des subsides de la caisse de secours et d'entraide familiales.

A oser, on dirait qu'il y a eu inversion de la pyramide des revenus et des rêves. Traditionnellement, le vieux projet parental consistait à tout faire pour qu'une progéniture admirable et prometteuse connaisse, économiquement et socialement, un sort enviable. On pouvait se décarcasser, se dévouer. On pouvait même s'ouvrir le poitrail dans le rite sacrificiel du pélican, c'était pour la bonne cause : un avenir radieux. *« Au début des années 70,* notent les auteurs de l'étude, *les jeunes ménages disposaient d'un niveau de vie comparable à celui de leurs parents en fin de carrière. »*

Aujourd'hui c'est l'inverse. Diamétralement l'inverse. *« Les jeunes ménages sont sensiblement moins aisés que leurs parents. »* Si l'on comprend bien le raisonnement, et à le pousser à l'extrême, le constat deviendrait presque comiquel : les jeunes d'aujourd'hui seraient tous de pauvres fils et filles de riches.

Mais tout cela n'est pas excessivement drôle. Surtout si l'on sait, et l'étude le souligne, qu'un million de jeunes ménages se situent, par leurs revenus, au-dessous du seuil de pauvreté. C'est dire que même, et surtout, les parents pauvres ont à charge leurs enfants pauvres. Ils assument d'ailleurs totalement ce partage de la pénurie commune. Ils sont proportionnellement les plus généreux redistribuant 4,4 % de leurs revenus, contre 4,3 % chez les plus aisés et environ 3 % pour les revenus moyens. On en revient toujours là : les plus pauvres connaissent bien, eux, le prix de la solidarité, cette vieille habitude.

La Chine commande ferme 10 Airbus A 320 sur une promesse d'achat de 30 appareils

Les milieux d'affaires français expriment leur déception

PARIS ATTENDAIT une belle moisson, ce ne sera qu'une modeste récolte. C'est en tout cas le sentiment exprimé dans les milieux d'affaires français mercredi 10 avril dans la matinée au lendemain de l'arrivée du premier ministre chinois, Li Peng. Mardi 9 avril, Hervé de Charette, le ministre des affaires étrangères, déclarait encore que la France espérait de la visite de M. Li *« des résultats concrets »* et une *« intensification de nos échanges commerciaux »*. Quatrième exportateur mondial, la France n'est que le onzième fournisseur de la Chine avec 1,7 % du marché, loin derrière l'Allemagne notamment (6,1 % des achats chinois).

En fait, Paris attendait de son attitude désormais plus conciliante à l'égard de Pékin une manne de « grands contrats » et le déblocage de certaines négociations en cours. L'accord de janvier 1994 dans lequel la France s'engageait à ne plus vendre de nouvelles armes à Taïwan était accompagné, selon certains proches du dossier, d'une annexe secrète dans laquelle la Chine promettait à Paris des grands contrats pour quelque 50 milliards de francs sur trois ans (1994 à 1996). Venant s'ajouter à la centrale nucléaire de Lingao (Daya Bay 2) commandée en janvier 1995, ceux signés mercredi soir à Matignon et vendredi à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris risquent fort de ne pas suffire.

Mercredi dans la matinée, les industriels français concernés s'étonnaient de la modestie des affaires en voie de conclusion. Plusieurs entreprises ont été informées, au cours du week-end pascal, de l'absence de leurs interlocuteurs, pourtant attendus, dans la délégation menée par le premier ministre chinois. Ils apprenaient ainsi que leurs négociations ne pourraient déboucher à l'occasion de ce voyage de M. Li. A Matignon, ce ne sont ensuite que quatre accords qui seront finalement signés, des *« contrats »* moins importants qu'escompté.

BLÉ ET AUTOMOBILES

Le premier porte sur l'achat d'Airbus : Pékin va s'engager à acheter au consortium européen trente A 320 et trois A 340, pour un montant total de 1,7 milliard de dollars (8,5 milliards de francs). C'est, certes, la plus importante commande passée par la Chine au constructeur européen. En réalité, il s'agit, selon une annexe du contrat signé à Matignon, d'une commande ferme de dix A 320 seulement et de la confirmation de celle déjà annoncée de trois A 340. Ces derniers achats avaient été promis une première fois, dans un cadre plus général, au chancelier allemand Helmut Kohl en 1993. Pékin – comme d'autres – est habitué à la technique des « vraies-fausses » commandes d'avion. Un même jet fait l'objet de plusieurs annonces officielles successives, avant d'être réellement affecté à l'une des compagnies nationales, acheté et payé.

La Chine va ensuite acheter du blé à la France. Mais Paris n'a pas obtenu l'engagement ferme et précis que souhaitait le ministère du commerce extérieur. Pékin a imposé l'idée d'un accord cadre sur trois ans seulement (1996-1998). Le troisième contrat attendu est la simple extension d'une opération déjà engagée et annoncée : il s'agit de l'agrandissement de l'usine d'automobiles Citroën de Wuhan. Avec leurs interlocuteurs chinois, le constructeur français et la Société générale signeront, mardi soir, un accord sur un crédit acheteur de 2,3 milliards de francs (*Le Monde* du 9 avril).

Les administrations française et chinoise devraient signer enfin un accord intergouvernemental dans le secteur maritime. De nature classique, cet accord vise à faciliter les relations entre les ports et les navires des deux pays. Paris et Pékin s'engagent à faciliter l'accueil des bateaux du partenaire contractant, à supprimer toutes les discriminations et à autoriser les armateurs à ouvrir sur place des agences commerciales. Ce dernier aspect intéresse notamment, pour la France, la Compagnie maritime d'affrètement (CMA) basée à Marseille et, pour la Chine, la société d'Etat Cosco.

D'autres contrats commerciaux étaient encore en négociation, mercredi à Paris, notamment avec les sociétés Sofregaz (distribution de gaz), Eridania Beghin Say (sucrerie), Gec Alsthom (locomotives), Ugine (unité de laminage à froid) et Sefik (câbles électriques). Ils pourraient aboutir avant le déjeuner que le premier ministre chinois doit avoir, vendredi 12, avec la communauté des affaires.

La France place désormais ses espoirs dans l'avion à cent places, ce projet de coopération sino-coréen autour duquel s'opposent Aerospatiale (alliée à British Aerospace et à Alenia), d'une part, l'américain Boeing, de l'autre. Paris espère, dans ce domaine comme dans d'autres peut-être, quelques bonnes surprises.

Erik Izraelewicz

La France adhère au traité de dénucléarisation de l'Afrique

AU NOM de la France, le ministre de la coopération, Jacques Godfrain, devait signer, jeudi 11 avril au Caire, le traité dit de Pelindaba et ses trois protocoles annexes, qui créent une zone exempte d'armes nucléaires (ZEAN) en Afrique. Cinquante-trois Etats du continent africain signeront également ce traité qui porte le nom d'une ville sud-africaine.

Depuis plus de trente ans, les pays africains négociaient un tel accord, dont les principes ont été jetés l'an dernier. La rédaction du traité a été facilitée par le fait que l'Afrique du Sud a adhéré au traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Pretoria a mis fin à la production d'armes de destruction massive – son stock était évalué à six bombes – avec la fermeture de l'usine d'enrichissement de l'uranium à Valindaba et avec l'arrêt des travaux de mise au point de son programme militaire nucléaire à Pelindaba même, où se trouve un réacteur de recherche.

« SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT »

Le ministère français des affaires étrangères souligne que le geste de la France se veut *« une contribution à la lutte de la communauté internationale contre la prolifération nucléaire »* et *« une impulsion supplémentaire donnée aux négociations de Genève sur l'élaboration d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires »*. La France a déjà adhéré à trois autres traités créant des ZEAN, celui de l'Antarctique (1959) ; celui de Tlatelolco (Amérique latine et Caraïbes, 1967) et celui de Rarotonga (Pacifique sud, 1986).

Le traité de Pelindaba (où se sont achevées les négociations) comprend vingt-deux articles qui stipulent, notamment, que les signataires renoncent à se doter de l'arme nucléaire (article 3), à entreposer des dispositifs explosifs nucléaires sur leur territoire (art. 4) ou à entreprendre des essais nucléaires (art. 5). Les Etats s'engagent encore à déclarer et à démanteler les dispositifs explosifs nucléaires et les installations permettant leur fabrication ainsi qu'à interdire le déversement de déchets radioactifs sur leurs territoires.

Dans un article publié par l'hebdomadaire *Jeune Afrique* (numéro du 10 au 16 avril), le secrétaire général de l'ONU, l'Egyptien Boutros Boutros-Ghali écrit que *« ce traité constitue une contribution à une approche globale de la sécurité et du développement en Afrique »*.

Cinq cent mille questionnaires pour les états généraux de l'Université

LES ÉTATS GÉNÉRAUX de l'université entrent dans une phase active. François Bayrou, le ministre de l'éducation nationale, devait en présenter les grandes lignes, mercredi 10 avril, au conseil des ministres. Leurs modalités avaient été définies lors du colloque de la conférence des présidents d'université le 22 mars à Saint-Malo (*Le Monde* du 23 mars).

Au cours de sa communication, M. Bayrou devait notamment annoncer la diffusion du questionnaire résumant les principaux thèmes soumis à la discussion. Cet ouvrage, au format d'un livre de poche est édité à 500 000 exemplaires par l'Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions). Il sera distribué gratuitement dans tous les établissements ainsi qu'aux élus.

Le gouvernement confirme ainsi sa volonté d'engager la réforme de l'enseignement supérieur conformément aux engagements pris par le président de la République au cours de la campagne de l'élection présidentielle puis réaffirmés à diverses reprises par le premier ministre, Alain Juppé. Tancé par le président de la République à propos des mesures sur la violence à l'école (*Le Monde* du 22 mars), le ministre de l'éducation nationale a fini par convaincre Jacques Chirac du bien-fondé de sa démarche. Dans un message à la conférence des présidents, le chef de l'Etat avait indiqué que cette réforme revêtait à ses yeux *« une importance cruciale »*.

Dans l'avant-propos de l'ouvrage qui ouvre les états généraux, François Bayrou souligne que *« la crise chronique de l'université se teinte peu à peu d'une fatalité »*. *« Après tant de réformes avortées,* écrit-il, *l'idée s'est installée que, dans ce secteur-clé de notre vie nationale, rien n'était possible. »* Pour sortir de cette *« fatalité de la crise »*, le ministre compte sur les présidents d'université pour organiser les débats les plus larges et les plus ouverts possibles sur dix thèmes, des missions de l'université et la place des premiers cycles au statut de l'étudiant en passant par l'insertion professionnelle, la place de la recherche, les personnels et la gestion des établissements.

Cette discussion devrait durer jusqu'au 25 mai avant l'élaboration d'une synthèse nationale préalable aux décisions qui seront annoncées avant la fin de l'année universitaire. Bien que François Bayrou n'en fasse pas expressément mention dans son avant-propos, la promesse d'une loi d'orientation et de programmation reste un préalable pour les organisations syndicales qui, pour la plupart, ont décidé de participer activement à cette opération.

Michel Delberghe

Les pièces et billets libellés en euros comporteront un signe national distinctif

RÉUNI mardi 9 avril à Bruxelles, le comité monétaire a discuté du choix des pièces et billets libellés en euros, la future monnaie européenne. Un concours sera lancé prochainement pour décider de l'aspect de ces pièces. Les plus petites d'entre elles représenteront un centième – et ses multiples – de la valeur d'un euro (entre 6 et 7 francs). C'est ainsi que seront lancées des pièces de 1, 2, 5, 10, 20, 50 « cents » mais aussi de 1 et 2 euros. Il n'y aura pas en revanche de pièces de 5 euros, qui sera la première valeur des billets européens, ceux-ci allant jusqu'à 500 euros.

L'aspect des pièces n'est pas encore décidé : ou bien leurs deux faces seront communes, l'une d'elle comportant tout de même – comme les billets – un signe national discret mais distinct (peut-être une petite lettre en coin). Ou bien, les pièces auront une face commune et l'autre nationale.

Le second dossier qui était à l'ordre du jour du comité monétaire européen réunissant les directeurs du Trésor et les numéros deux des banques centrales a été la définition du futur SME (système monétaire européen) qui régira à partir de 1999 les relations entre la monnaie unique et les monnaies provisoirement exclues. A la quasi-unanimité, les pays de l'Union européenne sont décidés à reconstruire un système de change souple, adaptable mais tout de même contraignant. Dans son refus d'y participer, la Grande-Bretagne est maintenant très isolée, seule la Suède, partageant son point de vue. A ce sujet, la Commission a fait savoir, mardi soir, qu'elle ne se liguait pas avec la France et l'Allemagne pour forcer la Grande-Bretagne à adhérer au futur SME rénové, une mise au point rendue nécessaire par la publication le même jour d'un article du *Guardian* assurant que Paris et Bonn étaient d'accord avec la Commission pour faire pression sur Londres.

Le comité monétaire européen de mardi s'est tout particulièrement penché sur l'idée de rendre plus ou moins automatique les interventions destinées à soutenir – quand elles seront attaquées – les monnaies restées en dehors de l'UEM, de même que les sanctions qui pourraient être appliquées aux pays pratiquant des politiques budgétaires jugées laxistes. Les interventions de la banque centrale européenne sur les marchés des changes devront faire l'objet d'un consensus, récompensant d'une certaine façon les pays gérant strictement leur économie. D'où l'importance du pacte de stabilité budgétaire réclamés par l'Allemagne qui renforcerait les efforts de convergence économique imposés par le traité de Maastricht.

Alain Vernholes

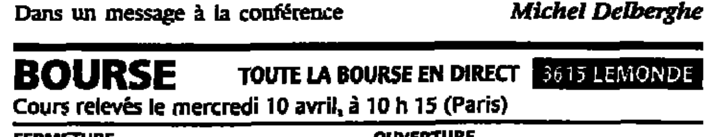
Dans « Le Monde de l'éducation » d'avril

DANS son numéro d'avril, *Le Monde de l'éducation* publie une enquête sur les difficultés de l'enseignement et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, qui met notamment en évidence les lacunes du système de formation des maîtres, trop éloigné de la pratique, et qui analyse la relance de la controverse sur le *« niveau »* des jeunes Français. Selon la mathématicienne Stella Baruk, *« rien n'a changé depuis 1925 »*, alors que, selon le professeur de lettres Danièle Sallenave, au contraire, *« l'école a renoncé à l'apprentissage raisonné du savoir »*.

Au sommaire de ce numéro figurent aussi un débat contradictoire sur l'usage de la télévision à l'école, un reportage sur la drogue dans certains établissements scolaires de La Rochelle, une analyse de Guy Bedos sur la part de l'éducation artistique dans l'insertion sociale des jeunes en difficulté, un dossier sur l'« université Soros » installée en Hongrie (est-elle, pour l'Europe centrale *« un cadeau empoisonné »* ?), un guide sur l'orientation des filles, etc.

★ En vente chez les marchands de journaux. 28 F.

■ TCHÉTCHÉNIE : dix personnes ont été tuées, mardi 9 avril, dans un attentat à Tsotsinlourt (est de la Tchétchénie) visant le chef de l'état-major indépendantiste, Aslan Maskhadov, qui n'a pas été touché, a indiqué, mercredi à l'Agence France-Presse le porte-parole des séparatistes, Movladi Oudougov. – *(AFP.)*



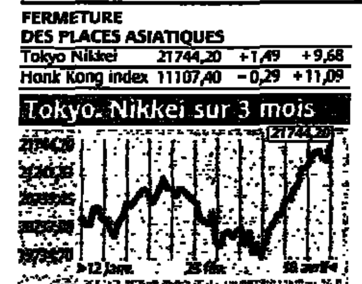
BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 10 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21744,20	+1,49	+9,68
Honk Kong index	11107,40	−0,29	+11,09

Tokyo: Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 09/04	Var. en % 04/04	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2081,71	+0,33	+11,20
Londres FT 100	3748,70	−0,18	+1,61
Zurich	1741,56	—	+13,84
Milan MIB 30	1003	+0,20	+7,73
Francfort Dax 30	2500,46	+0,21	+10,94
Bruxelles	1688,92	−0,20	+8,28
Suisse SBS	1404,70	—	−3,62
Madrid Ibex 35	341,42	−1,04	+6,67
Amsterdam CBS	—	—	+11,66

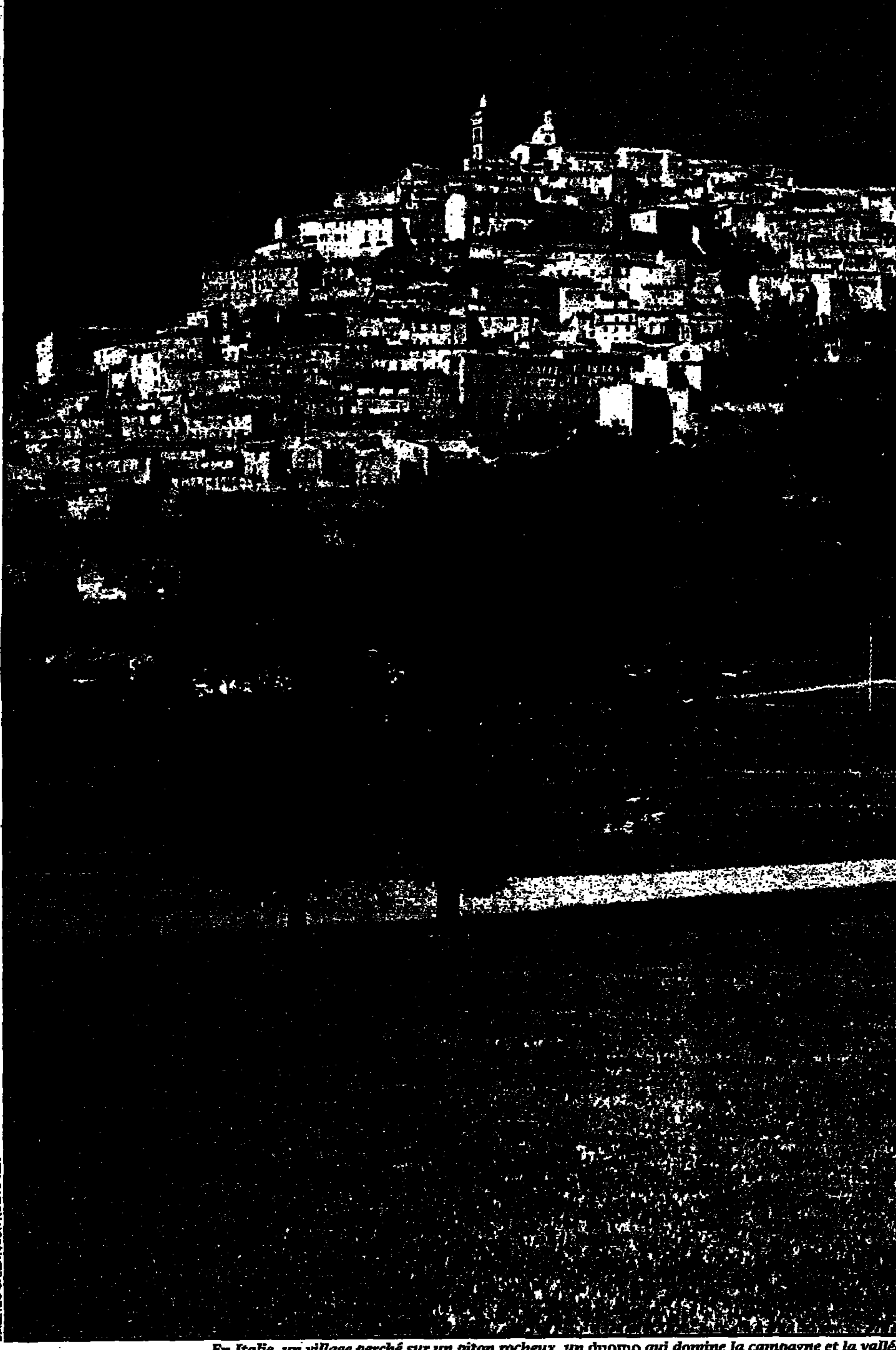
Tirage du Monde daté mercredi 10 avril 1996 : 475 267 exemplaires



هكذا من الاصل

Le Monde
VOYAGES

Terres d'Europe



En Italie, un village perché sur un piton rocheux, un duomo qui domine la campagne et la vallée. C'est Trevi, mais c'est aussi toute l'Ombrie

BERENGO GARDIN/CONTRASTO-RÉA

Coulisses

Sur la scène européenne, les divas monopolisent l'attention. Difficile, il est vrai, de résister au pouvoir de séduction de certaines destinations. Encore faut-il savoir, comme à Istanbul, en explorer les coulisses. Savoir, aussi, s'en éloigner. Découvrir la Russie ou la Suède du pont d'un bateau. Partir à la recherche de Dracula. Poser ses bagages dans un cottage anglais.

Ombrie : à l'ombre de la Toscane

Il faut, a priori, une bonne dose de snobisme pour choisir l'Ombrie quand, à quelques pas de là, la Toscane déploie ses joyaux. Les Italiens ont pourtant découvert depuis belle lurette le charme discret de cette région qui réserve à ceux qui s'y aventurent les balcons de ses cités et villages fortifiés, perchés au sommet de collines abruptes. p. II

Tolède : la belle endormie

Sur un roc aride dominant le Tage, Tolède cache, derrière ses épaisses murailles, un labyrinthe de ruelles étroites où rôdent les fantômes d'une communauté juive qui, avant d'être contrainte à l'exil par les Rois Catholiques, coula des jours prospères dans cette ville réputée pour sa tolérance et son hospitalité. Une cité cosmopolite à explorer sur les pas de celui qui, né en Crète, choisit de s'y établir. Il s'appelait El Greco. Avec lui, Tolède avait trouvé un peintre à sa mesure. p. III

Barcelone : le culte de la modernité

Quatre ans après les Jeux olympiques, Barcelone a toujours des fourmis dans les jambes. Saisie par la modernité, elle étend sans cesse les limites de la ville, chamboulant, sans états d'âme, les quartiers « pittoresques » où, dans les ruelles crasseuses, les touristes déambulaient en humant l'odeur des tapas. Tournant résolument le dos au passé, elle célèbre l'architecture contemporaine et le design. p. III

Russie : vue du pont

Lacis de fleuves, de canaux et de lacs, une voie d'eau relie, d'écluse en écluse, Saint-Pétersbourg à Moscou et offre un passionnant périple à travers l'histoire. Au cœur de la forêt boréale, au fil de villages et de villes, où les HLM ont remplacé les isbas et les églises de bois. p. IV

Suède : le canal bucolique

Une œuvre de longue haleine que ce Göta Kanal, qui, trois siècles durant, hanta l'imagination d'un peuple et de ses rois. Un ambitieux projet (il s'agissait de traverser la Suède de la Baltique à la mer du Nord) réalisé grâce à la volonté de deux hommes. Un canal parcouru par trois steamers blancs qui offrent le charme d'une croisière « à l'ancienne ». p. V

Angleterre : cottages à louer

Rien de plus anglais qu'un rustique cottage au toit recouvert de chaume, blotti au cœur d'une nature amoureusement préservée. A ceux qui rêvent de jouer les gentlemen-farmers, le National Trust propose de louer l'une des propriétés (cottages mais aussi manoirs, fermes, phares ou moulins à vent) qui, à l'instar de dizaines de demeures historiques et de sites naturels, bénéficient de sa protection. Un reportage complété par un guide des bonnes filières pour voyager en Europe. p. VI

Istanbul : la ville assoiffée

Surprenant mais vrai. Istanbul est comme le désert. Sans eau. Il y a bien le Bosphore, mais il est salé. Quant aux sources, elles naissent loin, à l'intérieur des terres. D'où les vastes travaux entrepris pour capter l'eau et la transporter jusqu'à la ville. Une œuvre commencée par les Byzantins et poursuivie par les Ottomans. Promenade à travers les vestiges de cet étonnant patrimoine architectural. p. VII

La cité des fantasmes

Dans l'imaginaire du voyageur se mêlent, au chapitre Istanbul, soupirs de harem, vapeurs de hammam, trafics louches et débauches sirupeuses. Ainsi, un des ressorts, plus ou moins avoué, d'une escapade stambouliote reste la recherche de ces enclos secrets, sources de fantasmes. p. VII

Roumanie : l'ombre du vampire

Si la silhouette austère et mystérieuse du château fort de Bran, en Transylvanie, est associée au souvenir d'un « héros national » du XV[e] siècle, Dracula, connu sous le nom de Vlad l'Empaleur, ce prince de Valachie n'a rien à voir avec le plus célèbre des vampires né, à la fin du XIX[e] siècle, de l'imagination d'un fonctionnaire irlandais, Bram Stoker, même si ce dernier a pu être inspiré par la cruauté de ce personnage historique. Un amalgame soigneusement entretenu, néanmoins, par les professionnels du tourisme local, conscients du potentiel inespéré représenté par ce nom magique. p. VIII

CONCEPTION ET COORDINATION : Florence Evin, Danielle Tramard et Patrick Francès
RÉALISATION Christine Clessi
ICONOGRAPHIE Sophie Malexis
CARTOGRAPHIE Infographie *Le Monde*
PUBLICITÉ : Stéphane Moullé-Berteaux et Guillaume Drouillet



Beautés perchées

En Ombrie, autant le savoir, on grimpe. On grimpe toujours

PÉROUSE
de notre envoyé spécial

Il faut a priori une bonne dose de snobisme pour se rendre en Ombrie, quand, à quelques encablures à peine, resplendit la Toscane, omniprésente sur tous les tourniquets qui tendent au visiteur des cartes postales célébrant sa beauté. La comparaison, il est vrai, pourrait se révéler délicate. Surtout si on consulte le Guide Bleu, qui ne cesse de comptabiliser, de hiérarchiser et d'« étoiler » les trésors de l'Italie. Bref, dans cette région coincée au cœur de la botte, la seule à ne pas disposer d'un accès à la mer, on trouve peu de monuments, d'églises, de musées et de palais susceptibles de rivaliser avec les trésors de Florence ou de Sienne. Aucun vin, non plus, qui atteigne la réputation du Brunello di Montalcino. Certes, il y a bien la truffe de Norcia, mais elle est noire et moins goûteuse que la blanche d'Alba, perle du Piémont.

Mais il y a autre chose en Ombrie. D'abord, si l'on sait se perdre, des paysages qui n'ont rien à envier aux plus beaux décors de la péninsule. Les responsables du tourisme l'ont bien compris, qui ont sorti de leur chapeau une formule un peu facile (*« L'Italie a un cœur vert : l'Ombrie »*), non sans éprouver le besoin d'ajouter : *« Et ce n'est pas seulement un slogan. »* Et de vanter *« l'ample vallée du Tibre qui descend jusqu'à Rome et à la mer »*, les *« cent sources d'eaux thermales et minérales »*, *« la multitude de fêtes qui glorifient les traditions anciennes »*, etc. Autres attraits pour le visiteur de passage : les touristes y sont en majorité italiens et la vie y est moins chère qu'ailleurs. Les transalpins y viennent également à Noël (il y fait alors très froid et très beau) pour y respirer le bon air d'une région rude et faussement austère, traversée par la chaîne des Appenins, *« colonne vertébrale de toute l'Italie »*.

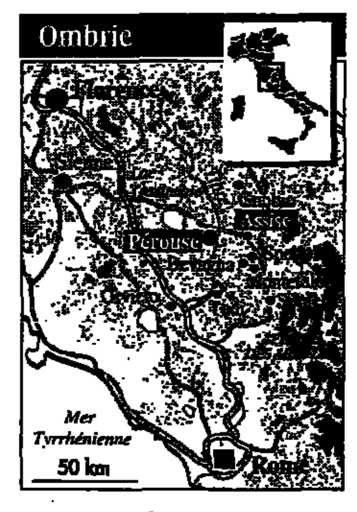

ELIO CIOL

Assise, un nid d'aigle de pierres blanches flottant sur une mer de nuages

La fameuse vallée du Tibre est aujourd'hui une sinistre saignée industrielle qui divise la région en deux, de haut en bas. A fuir même si elle est pratique pour passer d'un site à l'autre. Eviter les vallées et gagner les hauteurs, telle est la clé d'une région dont il faudra dénicher les beautés en sautant de ville en ville, de village en village, la plupart fortifiés et perchés en haut de collines abruptes, coincés entre la verdure et la roche. Des nids d'aigle, traces d'un passé tumultueux, qu'on repère de très loin et qui semblent flotter sur une brume de chaleur. Pour comprendre assez vite que ce qui vous attend ici ce n'est pas un voyage en Renaissance, mais une plongée dans le Moyen Age et la civilisation étrusque. A condition d'abandonner sa voiture sur les places tracées au pied des murailles de pierre grise ou noire, de franchir des portes massives comme des donjons et de prendre son souffle et son courage pour monter à l'assaut de ces lieux qui doivent, d'abord, se mériter.

En Ombrie, autant le savoir, on grimpe. On grimpe toujours. Et les pentes sont rudes, surchauffées, rarement ombragées et souvent décourageantes. Mais là-haut, quel spectacle ! Un savant cocktail de vues époustouflantes, de places inattendues et minuscules coincées sur les sommets, de perspectives qui mettent en valeur l'incontournable *Duomo*, et des corsos animés que l'on croirait suspendus sur des pilotis. Tout cela après avoir parcouru un labyrinthe d'escaliers et de ruelles, être passé sous des voûtes protectrices, avoir longé des maisons de pierre rose enchevêtrées comme dans un tableau cubiste, s'être arrêté sur des loggias ouvrant sur une campagne dorée rythmée de cyprès et avoir admiré des palais gothiques rivalisant d'arrogance et des églises abritant quelques tableaux rares. Le tout loin de la Toscane, de son bruit et de sa folie.

Le parcours idéal pourrait ressembler à cela : rejoindre Gubbio, au nord, puis descendre vers le sud, Pérouse, le lac Trasimène, Assise, Spolète, Todi et Orvieto. Sans sous-estimer pour autant quelques modestes villages, rarement mentionnés dans les guides, tels que Spello, Bevagna, Montefalco, Trevi ou Calstel Rigone. Regarder une carte pourrait inciter à faire l'impasse sur Gubbio, qui, effectivement, est un peu à l'écart, au nord. La ville, dont on dit qu'elle aurait été sauvée d'un loup par Saint-François, résume pourtant, à elle seule, tous les visages de l'Ombrie. D'un côté, des musées sans surprise, un théâtre romain quelconque, un funiculaire plus spectaculaire qu'opportun, un *duomo* perché mais décevant. Mais de l'autre, quel site ! quel choc ! La cité médiévale la mieux préservée du pays abrite une des plus belles places d'Italie, plus exactement une terrasse tapissée de dalles sombres, dominée par le gigantesque palais des consuls avec sa loggia-refuge, un des plus hauts et remarquables palais gothiques italiens, dont les fondations aux lourdes arcades s'enracinent quelques dizaines de mètres plus bas.



Le « cas Gubbio » se décline partout en Ombrie. Spolète, ville de culture s'il en est, avec son festival de renommée internationale, est d'abord une ville où il fait bon vivre, entourée de verdure et flanquée par l'imposant aqueduc Ponte Delle Tori, où les couples viennent promener leurs berceaux sur les pierres dorées. Sans oublier la montagne de Monteluco, si propice aux escapades familiales du week-end et aux dégustations de pâtes aux truffes. Spolète est surtout coiffée par un des plus beaux sites d'Ombrie, avec sa place du *duomo*, un dôme orné de fresques de Filippo Lippi. On y descend par des escaliers en pente douce comme on descendrait sur une scène de théâtre : l'église, en face, avec son campanile et des palais tout autour. Et des gamins qui font du vélo en attendant la fin de la messe. Ensuite, on gagnera la méconnue basilique San Salvatore, qui n'offre que ses murs nus, mais qui est une des premières églises chrétiennes d'Italie. Un monument d'émotion et de calme, avec, en prime, une vue imprenable sur la ville.

Orvieto, elle, peut se vanter de posséder un vin blanc qui ne cogne pas dans la tête et une des églises gothiques les plus spectaculaires et les plus décoratives d'Italie, même si nombre de ses trésors, telles les fresques de Luca Signorelli qui, à elles seules, valent le détour, sont encore en restauration. Todi l'étrusque, élue *« ville la plus agréable d'Italie »*, est chapeautée d'une place moyenâgeuse, alors qu'en contrebas l'église Santa Maria della Consolazione, merveille de la Renaissance, développe ses rondeurs, pareille à une maquette déposée sur le pré. A l'écart de ces villes phares, les villages méritent qu'on leur consacre une ou deux bonnes journées. Spello, petit bijou perché, abrite une des splendeurs picturales de l'Ombrie : les fresques, fraîchement restaurées, du Pinturicchio, dans l'église Santa Maria Maggiore. Montefalco, surnommé le « balcon d'Ombrie », tant le panorama qu'on y découvre est exceptionnel, a laissé un espace libre pour accueillir une curieuse place circulaire et nue. Dans un tout autre genre, Collevalenza possède, avec le Santuario dell'Amore Misericordioso, une des plus remarquables basiliques modernes.

Seule Assise échappe à la sérénité ombrienne. Mais comment éviter Assise ? Une armée de pèlerins, fidèles plus ou moins recueillis, touristes plus ou moins encadrés, prend d'assaut, douze mois sur douze, la basilique du bon saint François, transfigurant ainsi la calme cité en une attraction proprette où dévotion et commerce font bon ménage. Atteindre ces deux églises, étonnament superposées, relève du parcours du combattant. Dieu merci, la foule se presse en plus grand nombre autour du tombeau de saint François que devant les fresques de Giotto, Cimabue, Pietro Lorenzetti et Simone Martini. Pour retrouver le calme, se rendre au lac Trasimène, rond comme une bille et à peine profond de sept mètres. Ici, Hannibal remporta une célèbre victoire sur le consul Flaminius. C'était en 217 av. J.-C. A bord d'un bateau désuet, on gagne Isola (île) Maggiore, où l'on dégustera le poisson du lac. Aucun tableau à voir, seulement quelques vestiges et une campagne sauvage. Une sensation de bien-être vous envahit. Vous êtes en Ombrie.

Michel Guerrin

Pérouse telle un château de cartes

COMMENT PÉROUSE TIENT-ELLE DEBOUT ? A moins d'avoir de solides connaissances en matière d'urbanisme, difficile, pour le visiteur, de démêler les différents murs d'enceinte brûlés par le soleil ou d'identifier les strates et niveaux de construction qui s'y sont ajoutés au fil des siècles. En bas, la ville des années 60-70, à fuir, tant elle est sinistre et désordonnée, même si l'architecte Aldo Rossi a planté quelques immeubles étonnants au pied de la gare. En montant, se superposent, dans une apparente anarchie, la ville étrusque et la ville médiévale. Les ruelles jaillissent des remparts, traversent plusieurs murs d'enceinte, ressortent un peu plus bas, pour mieux se perdre ensuite, sous des arcs gothiques, dans le noir. Aucun plan ne traduisant les différences de niveaux, on ne sait plus quel mur tient quel pont, quel passage [illegible]

prestigieux, le palazzo dei Priori et sa pinacothèque (la plus importante de l'Ombrie), le Collegio del Cambio (à voir pour les peintures du Pérugin, le maître de Raphaël) et d'autres édifices résument l'histoire de la capitale ombrienne. Ils s'étendent de part et d'autre d'une des splendeurs de l'Italie, le Corso Vannucci, un boulevard concave d'une ampleur rare à cette hauteur et qui coiffe ce château de cartes en offrant une perspective vertigineuse sur la cathédrale, au pied de laquelle coule la Fontana Maggiore ornée de bas-reliefs de Nicola Pisano.

Pérouse est une veille dame qui sait faire la fête. En juillet, elle swingue avec son festival de jazz. Cité studieuse, elle abrite des universités réputées qui contribuent à l'animation locale et donnent le ton à la ville. Loin du centre, San Bernardino et sa façade poly- [illegible]

Carnet de route

■ **REPÈRES.** Terre des saints (François, Claire, Rita, Benoît), au charme sobre et discret, avec ses petites villes ceintes de remparts, l'Ombrie est plus moyenâgeuse et verte que la Toscane à laquelle elle ressemble. Nombreux sentiers de randonnée balisés, notamment dans le parc national des Monti Sibillini, en Valnerina, la petite Suisse italienne.

■ **AVION.** Alitalia (tél. : (1) 44-94-44-00) donne le choix : 6 vols quotidiens Paris-Rome à partir de 1 790 F A/R et, à partir du 1er mai, un vol direct quotidien Paris-Florence à partir de 1 850 F (tarifs Fortissimo). Air France (tél. : (1) 44-08-24-24) : mêmes fréquences (2 vols supplémentaires pour Florence) et tarifs.

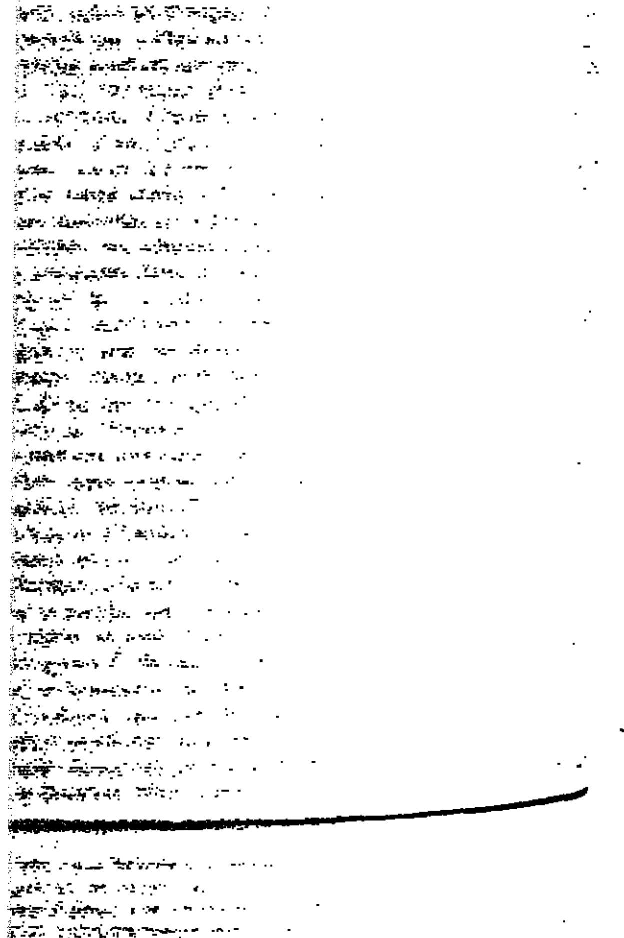
■ **VOYAGISTES.** Italiatour (tél. : (1) 42-93-29-15, Minitel 3615 Italiatour et agences) propose une gamme de formules, sur brochure et à la carte. Forfait avion + voiture (catégorie B), 7 jours en kilométrage illimité, assurance incluse, 2 200 F ; la journée supplémentaire, 270 F. Les plus beaux [illegible] val des Deux Mondes, à Spolète, du 26 juin au 14 juillet : avion, voiture, 2 nuits d'hôtel, une entrée au festival, 3 000 F. Formules comparables chez les autres spécialistes, notamment Cit Evasion, Donatello, ou chez les généralistes comme Planète ou Nouvelles Frontières.

■ **CUISINE.** L'Ombrie est réputée pour sa truffe noire de Norcia (pâtes aux truffes), ses vins – le Rubesco de Torgiano, un grand cru rouge (*voir le Musée du vin*) et le Bianco di Orvieto –, sa charcuterie, ses lentilles de Castellucio di Norcia et son huile d'olive extra-vierge.

■ **TOITS ET TABLES.** Hormis les chambres d'hôte, très prisées, la bonne idée consiste à louer villas ou appartements ayant le label *« agriturismo »*, proches des fermes, souvent avec piscine et équipements sportifs. On peut, par exemple, s'installer à Pérouse, port d'attache idéal pour parcourir l'Ombrie. Son rayonnement le justifie, mais aussi sa situation géographique : au nord, Gubbio n'est pas loin ; à l'est, le lac Trasimène, et au sud, Assise. A trois kilomètres de la ville, se dresse, en pleine campagne, une sorte de château [illegible] une ferme qui a obtenu le label *« agriturismo »*. Restaurants : Da Giancarlo (tél. : 75-572-43-14), bons antipasti et l'Apparo (tél. : 75-690-177), une excellente petite auberge bon marché.
A Gubbio : hôtel Torre dei Calzolari (tél. : 19-39-925-63-27), beau jardin, belle piscine, chambres agréables ; antipasti savoureux à la Taverna del Lupo (tél. : 75-927-43-68). Assise : restaurant La Fortezza (tél. : 75-812-418), une des rares bonnes adresses d'Assise. Montefalco : la Villa Pambuffetti (tél. : 742-79-417), pleine de charme et dominant la campagne, avec restaurant. Spello : hôtel La Bastiglia (tél. : 742-65-12-77), une bastille au-dessus de la ville ; la Cantina (tél. : 742-651-775), indiscutablement les meilleures pâtes aux truffes, très bon marché. Spolète : hôtel Gattapone (tél. : 743-223-447), accroché à la pente face à l'aqueduc Ponte delle Tori ; trattoria Pecchiarda (tél. : 743-221-009), sous une treille, le rendez-vous des Spolètains ; Il Panciolle (tél. : 743-455-98), plats de qualité et bon marché. Orvieto : excellents antipasti aux Grotte del Funaro (tél. : 763-432-76). Isola Maggiore (lac Trasimène) : hôtel-restaurant Sauro (tél. : 75-826-168).

■ LECTURES [illegible]





Le labyrinthe hanté

Une ville peuplée de fantômes. En vedette, El Greco





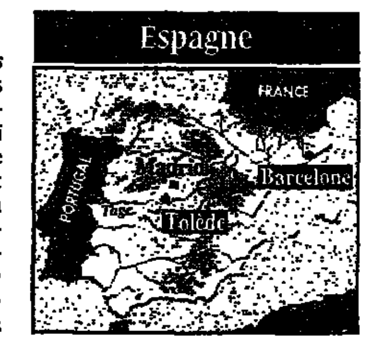


BERNARD PLOSSU/MÉTIS

Vue panoramique de Tolède depuis la colline qui domine le Tage

TOLÈDE
correspondance

Pour rejoindre Tolède depuis Madrid, suivez le vol des canards sauvages. Ils se déplacent, groupés en forme de V, dessinant ainsi une flèche qui vous indique le chemin. Le paysage castillan est plat, presque monotone. Mais à peine le note-t-on que déjà, grimpé sur une butte, le panorama tolédan surgit. La ville n'est rien de moins qu'une ancienne résidence royale. Fière d'allure, parfois même orgueilleuse, elle s'élève sur un roc aride. Une légende raconte qu'Hercule aurait, d'un coup d'épée, tracé autour d'elle le lit profond du Tage. L'eau, boueuse et déchaînée à l'heure du dégel, la désaltère sur tout son flanc sud-ouest, abreuvant ce qui, autrefois, fut le quartier juif. Les séfarades, juifs d'Espagne, y étaient savants, apothicaires, magistrats ou poètes. En 1492, les rois catholiques promulguent le *décret ordonnant leur expulsion* du pays. Ils fuient donc Tolède en « léguant » à la ville huit synagogues. Certaines seront détruites, d'autres, nouvellement baptisées, converties aux besoins de la chrétienté. Aujourd'hui, deux d'entre elles, seulement, subsistent. La synagogue du Transito où le regard s'accroche aux décorations *mudejares* qui paraissent comme suspendues dans l'air. Un plafond de cèdre finement sculpté coiffe la partie haute des murs garnie d'élégantes fenêtres arquées et percées de dentelles d'albâtre. Un peu plus loin, sur la calle de los Reyes Catolicos, s'élève l'autre synagogue.



Au XIIIe siècle, ce temple juif était le plus important de Tolède. Pourtant, l'intérieur a l'aspect d'une mosquée de style almohade avec ses vingt-quatre piliers soutenant plusieurs nefs. Quant à son nom, Sainte-Marie-la-Blanche, il est chrétien. Un édifice qui reflète l'originalité de Tolède, héritage d'un métissage religieux et culturel.

Une épaisse muraille ceint la ville. *Seules quelques portes* donnent accès au site. L'entrée la plus pittoresque, la Puerta del Cambron, se dresse à l'extrémité du vieux pont piétonnier San Martin qui enjambe le Tage. Une fois la porte franchie, il ne reste plus qu'à voyager dans le temps et imaginer le spectacle qui régnait jadis dans cette capitale populeuse et cosmopolite, réputée pour sa tolérance et son hospitalité. Au fil des rues, Arabes, Juifs, Castillans, Francs, Mozarabes et Maures se croisent et s'interpellent. Sur des tables en bois, les boutiquiers exposent leurs richesses. On marchande le prix des fameuses épées en acier damasquiné d'or. Perdu dans ses rêveries, l'étranger redescend brutalement sur terre en découvrant, sur la place triangulaire du Zocodover, un McDonald's dont l'enseigne jaune et rouge jure avec la *pierre grise et blanche de la ville.*

On longe ensuite l'Alcazar, cette ancienne forteresse qui, maintes fois reconstruite, en ressortira plus orgueilleuse et plus sévère. Puis on se perd à nouveau dans le labyrinthe des rues étroites et sinueuses de la vieille cité où, plus qu'ailleurs, Tolède offre le visage d'une ville musée, pieuse et étonnamment silencieuse. Une ville où il faut s'abîmer dans la contemplation et le recueillement, et s'égarer dans le dédale des ruelles inclinées, tortueuses et cabossées. On longe de vieilles demeures aux murs parés de blasons, on foule *délicatement* les dalles polies par les siècles avant de s'engager dans une impasse au fond de laquelle, dans *une petite alcôve en pierre*, une vierge est nichée. D'autres vierges, de plus ample stature, sont rassemblées dans la cathédrale. Elles veillent sur les visiteurs ainsi que sur les grandes toiles de la sacristie signées Goya, Titien, Vélasquez, Raphaël, Rubens et Bellini.

Les rues sont désertes. Pourtant, on ne s'y sent jamais seul. De maigres chatons frôlent furtivement vos talons. Inlassablement, les grillons frottent leurs élytres. Un corbeau se pose sur une tour, un clocher ou l'une des multiples flèches dont la ville est hérissée. *Quand la* nuit tombe, le vol des chauves-souris vous accompagne. Sans compter qu'à chaque pas de porte, qu'à chaque portail d'église, qu'à chaque coin de rue, des fantômes veillent. Ils sont maîtres ferronniers, orfèvres ou doreurs. Ils portent collerette, *dentelles et fines moustaches.* Hors du temps, ils rôdent ainsi toute l'année dans les rues de la ville jusqu'au jour de la Fête-Dieu où, lors de la procession, ils apparaissent masqués sous les traits du rédempteur, du pénitent, du mal ou de la sainteté. Tous ensemble, ils incarnent un hymne à la foi, une foi riche en couleurs chatoyantes et en mysticisme. *A la mi-carême, quand viendra* l'heure du crépuscule, ils troqueront leur déguisement pour se glisser, à nouveau, dans leur peau de fantôme. Parmi ces derniers, il en est un qui, plus que tout autre, hante la ville : celui du Greco, peintre aussi craint que vénéré.

Un peintre sur les pas duquel on prolongera volontiers son exploration de la ville. Avec, pour *guide inspiré, l'écrivain Maurice* Barrès, fasciné, parmi tant d'autres, par l'œuvre du Greco. Barrès qui, dans la minuscule église Santo Tomé, où se trouve l'un des chefs-d'œuvre de l'artiste, le fameux *Enterrement du comte d'Orgaz*, entendait la voix d'un bedeau s'exclamer : « *Demente ! demente !* ». Les bedeaux sont toujours là. Ils vous vendent des cartes postales tout en commentant la défaite de l'équipe de football de Tolède. « *Demente !, demente !* », se lamentent-ils en chœur.

De Tolède, El Greco nous a laissé plusieurs vues générales. Pour admirer la ville d'où il la peignit, installez-vous sur cette route qui serpente le long de la *colline située sur l'autre rive du* Tage. On pourrait rester là pendant des heures. Fermer les yeux puis les rouvrir et, chaque fois, découvrir une autre Tolède. Voilée de mauve aux premières lueurs de l'aube. Incendiée de reflets ocres, sous le soleil de midi. A présent, encapuchonnée d'un épais nuage qui lui donne un air grave et austère. Soudain le nuage se déchire, déversant sur la ville un flot de lumière. Une vision qui s'imprimera à jamais dans votre mémoire. On n'oublie pas Tolède.

Olga Prud'homme

AKG PHOTO

Vue de Tolède, *El Greco (1541-1614)*

Les habits neufs de Barcelone

Au détour d'un virage, elle jaillit au-dessus des pins, métallique, rutilante et surréaliste, fusée sortie toute hérissée d'antennes du cerveau de Norman Foster, le plus futuriste des architectes anglais. Naguère, on montait au Tibidabo, la colline des dimanches en famille, pour y cultiver sa nostalgie. Le voyage commençait par un tramway bleu, essoufflé par la pente. Entre des villas ventrues, on s'offrait une glace, au terminus, avant d'embarquer dans le téléphérique qui vous hissait jusqu'au sommet. L'église expiatoire du Sacré-Cœur, construite au début de ce siècle, n'étant pas plus heureuse que celle de Paris, on filait vers le Luna Park et son bel avion rouge.

Un monument de technologie, *ainsi* parachuté dans le sanctuaire des plaisirs désuets : le choc est violent. Mais il résume bien Barcelone. Ici, rien n'est sacré. Tout le monde déteste ce qu'aiment *les touristes : les rues crasseuses*, les fenêtres lépreuses et les odeurs de *tapas* au fond des tripots. A ce faux pittoresque on préfère l'incongru, l'architecture et le design. Pas un bar qui n'ait sa signature d'un artiste contemporain, vraie ou fausse. Ici, la modernité est une religion communément partagée. Et bien vécue. Ainsi, au pied de la tour de Foster, une famille déploie sa nappe à carreaux et déballe omelettes aux pommes de terre et jambon cru. Le béton et l'acier n'enlèvent rien aux habitudes.

On craignait la dépression, il n'en est rien. Quatre ans après les J.O., Barcelone continue sur *sa lançée. A son rythme, mais sur tous* les fronts. Depuis que l'ex-quartier olympique est devenu Santa Monica-sur-Méditerranée, les Barcelonais ne jurent que par la mer. Ils ont pris l'habitude de flâner le long de la corniche qui surplombe les plages sorties des anciens terrains vagues. Un parcours ponctué d'un gros poisson métallique déposé par Frank Ghery, de deux gratte-ciel et du tout récent Hollywood Planete. On glisse son maillot dans sa serviette et on se baigne une heure avant de retourner au bureau. A plus de dix kilomètres des *ramblas*, d'énormes machines creusent, terrassent et comblent. La *ligne des plages, qui démarre à Barceloneta*, va être prolongée jusque dans ses faubourgs. Ailleurs, Ricardo Bofill habille de verre les colonnes d'un temple colossal destiné à loger le Théâtre national de la Catalogne.

Une chose est sûre : la *Sagrada Familia* est prise à revers. Elle qui, jusqu'à présent, marquait le terme des promenades hors des *barrios* historiques, la voilà, désormais, au cœur d'une nouvelle ville. Dans le centre même, on cherche ses repères, d'une visite à l'autre. A l'intérieur d'un Palais national fraîchement rénové, les collections d'art roman sont désormais exposées dans de petites chapelles construites par Gae Aulenti. Audacieux, certes, mais le bâtiment, une énorme pâtisserie héritée de la dernière Exposition universelle, n'était pas un chef-d'œuvre. Dans le *barrio chino*, en revanche, c'est l'âme même de Barcelone qui est touchée.

Débarrassé, pour les Jeux, de ses travestis et de ses dealers, l'ex-mauvais lieu de la ville *achève sa mutation. Des îlots entiers ont été* abattus pour donner de l'air au quartier et, partout, de petits squares attendent de grands projets. Un dédale en décomposition où Richard Meier a réalisé son Musée d'art contemporain. On y vient pour l'instant davantage pour l'architecture que pour les œuvres, encore rares. Une aubaine pour les photographes de mode qui y installent volontiers leurs mannequins. Les vieilles dames qui vont au marché de la Boqueria n'en ont cure. Elles sont habituées aux intrus. En attendant l'université, encore en chantier, l'ancienne Maison de la charité est déjà un centre culturel. Non sans provocation, l'architecte barcelonais Helio Pinon a dressé, dans la cour intérieure très Belle Epoque, un miroir de verre fumé qui réfléchit l'enchevêtrement des *toits en tuile comme* pour symboliser le temps qui s'accélère.

Au bas de la ville, au pied de la statue de Colomb, les *ramblas* ont trouvé un prolongement inattendu. Dans l'alignement des trottoirs, là où était amarrée autrefois la réplique de la *Santa-Maria*, quelques ondulations de métal couronnent un pont qui pivote pour laisser passer les bateaux. Il conduit d'un trait jusqu'aux anciens bassins. Depuis les Jeux, Barcelone avait tempéré les voitures, redessiné les espaces et rénové ses anciens Magasins généraux pour faire de son quai une promenade. Un centre commercial, *un aquarium et une salle Imax* ont remplacé, en face, sur l'autre rive du port, les hangars désaffectés. Et l'on parle d'aller encore plus loin. Jusqu'au *rompeolas*. La grande digue. Jusqu'au large.

Jean-Louis André

Le surréaliste du sacré

NÉ EN CRÈTE, Domenikos Theotokopoulos dit « le Grec » a été éduqué par les grands maîtres de la Sérénissime mais c'est Tolède qui, en 1577, le captive et finit par l'apprivoiser. Elle lui apprendra le dépouillement, l'ascèse même. Elle le façonnera, transformera son style qui, de l'exubérance méditerranéenne et vénitienne évoluera vers une austérité empreinte de ferveur espagnole. Et c'est cette influence qui caractérise et habite ses personnages.

El Greco peint des saints, des scènes de la Bible et des bourgeois de la ville. Il déforme la physionomie de ses sujets, les rendant tantôt anorexiques (observez ces mains effilées et ces corps décharnés), tantôt exaltés avec des yeux sombres et exorbités. On dirait que le peintre a sacrifié, une fois pour toutes, les tonalités *chaudes de sa palette. Sur ses toiles, les couleurs s'en*trechoquent, contrastées, élégantes et morbides à la fois. Les personnages ne sont que le prolongement de leur vie intérieure, une vie pleine d'élans comme s'ils pressentaient leur rencontre avec Dieu. Ils semblent échapper à la terre pour s'élever vers le ciel. Sous le pinceau de l'artiste, naît une cour céleste où les anges semblent chavirer dans un froissement d'ailes. Les formes de sa peinture paraissent attirées vers le haut, comme par un aimant. Ses tableaux sont autant de bouquets de flammes imaginaires. Un art d'avant-garde qui lui a valu le surnom de « surréaliste du sacré». El Greco a semé ses toiles dans la cathédrale, dans les églises et les couvents, telles des graines de génie. Une générosité qui fait aujourd'hui de Tolède l'une des plus belles expositions permanentes dédiées au peintre.

O. Pr.

Carnet de route

■ **SAISON.** Le climat de Tolède est celui de la zone centrale de l'Espagne : *températures fraîches l'hiver, chaudes* l'été, mais jamais rigoureuses ; journées souvent ensoleillées, pluies rares. La fête du Corpus Christi est la plus importante de Tolède : longue *procession qui part de la cathedrale* et parcourt les rues principales de la ville. Elle a lieu le jeudi de la neuvième semaine après Pâques ; en 1996, le jeudi 13 juin. A Barcelone, cli*mat méditerranéen, doux l'hiver*, chaud l'été.

■ **AVION.** Vols quotidiens Paris-Madrid et Paris-Barcelone, avec Air *France (tél. : (1) 44-08-24-24) et Iberia* (tél. : (1) 40-47-80-90) pour moins de 1 500 F. Egalement nombreux départs de province. Vols charters Corsair Paris- Barcelone, chaque vendredi et *lundi, avec Nouvelles Frontières (tél. :* 36-33-33-33, ou Minitel 3615 NF), à partir de 840 F aller-retour.

■ **VOITURE.** Tolède, une des cinq provinces de la Castille-La Manche, se trouve à 75 kilomètres au sud de Madrid. Un train relie les deux villes. On peut aussi louer une voiture depuis Paris ou dès votre arrivée à l'aéroport de Madrid (Hertz, Europcar, Avis, etc.). Compter environ 600 F pour trois jours, kilométrage illimité.

■ **FORFAITS.** Tolède : la formule la *plus simple consiste à réserver chez* un spécialiste de la destination, avion, voiture et éventuellement hôtel. Exemples, chez Marsans International (tél. : (1) 53-34-40-01, et agences) le *duo avion + voiture pour une semaine* en kilométrage illimité coûte 2 360 F de Paris, Marseille et Nice, en partant à deux ; ajouter les nuits au Parador Conde de Orgaz à Tolède (485 F par *jour et par personne, avec petit de*jeuner), situé sur la colline, il domine la ville, avec vue imprenable, piscine et restaurant, ou l'on deguste la perdrix en daube et le massepain, specia*lites tolèdanes. Ce voyagiste suggère* un circuit « Villes patrimoines de l'humanité » en 9 jours pour 6 280 F (dont 3 jours à Tolède), avec etapes dans les paradors : souvent de belles de*meures, la plupart historiques (châ*teaux, couvents, etc.), transformées en hôtels et gérees par l'Etat.
Chez Donatello (tél. : (1) 44-58-30-81 et agences), une bonne sélection *d'etablissements de charme, notam*ment l'Hostal del Cardenal amenagée dans un palais du XVIIIe, et Pintor El Greco, une belle maison recemment restaurée dans l'ancien quartier juif (*environ 1 100 F pour 2 nuits et une* voiture de location à prendre à l'arrivée à Madrid), en sus le vol Paris-Madrid. Nombre de voyagistes annoncent des circuits organisés à travers l'Espagne, comprenant une escale à Tolède. Parmi les periples culturels, ceux d'Arts et Vie (tél. : (1) 40-43-20-21, Minitel : 36 14 AREVIE) et Clio (*tél. : (1) 53-68-82-82).*
Barcelone : la formule « avion + hôtel », proposée par les voyagistes cités ci-dessus, s'applique à la capitale catalane. Exemple chez Marsans Inter*national : 2 nuits au Duques de Berga*ra (4 étoiles) récemment rénove avec façade Art nouveau, près de la place de Catalogne et vol régulier : 2 225 F. Même tarif chez Donatello, en des*cendant au Condes de Barcelona*, en partie amenagé dans la Casa Batllo (1872). Chez Nouvelles Frontières, en sus du vol charter, 3 nuits (3 étoiles, en chambre double) à partir de 770 F *par personne.*

■ **LECTURES.** Les incontournables Guide Bleu (Hachette) ou Guide Vert (Michelin). Pour les enfants, *Les petits voyageurs en Espagne*, de Marylène Bellenger (Ed. Rouge et Or). Pour les amateurs d'histoire : *Tolède XIIe-XIIIe, musulmans, chrétiens et juifs : le savoir et la tolérance* (Ed. Autrement, « *Memoires* » no 5). *Pour accompa*gner vos pas dans la ville, *Greco ou le secret de Tolède*, de Maurice Barrès (Flammarion). Pour vos escapades dans les plaines de la Manche, voisine de Tolède, *n'oubliez pas le Don Quichotte* de Cervantès, railleur, comique, d'une portée universelle.

■ **INFORMATION.** Office du tourisme, 43 ter, avenue Pierre 1er-de-Serbie, 75008, Paris, tél. : (1) 47-20-90-54 et Minitel 3615 ESPAGNE

La Russie vue du pont

De Saint-Pétersbourg à Moscou, une croisière pour remonter le cours du temps

SAINT-PÉTERSBOURG
de notre envoyé spécial

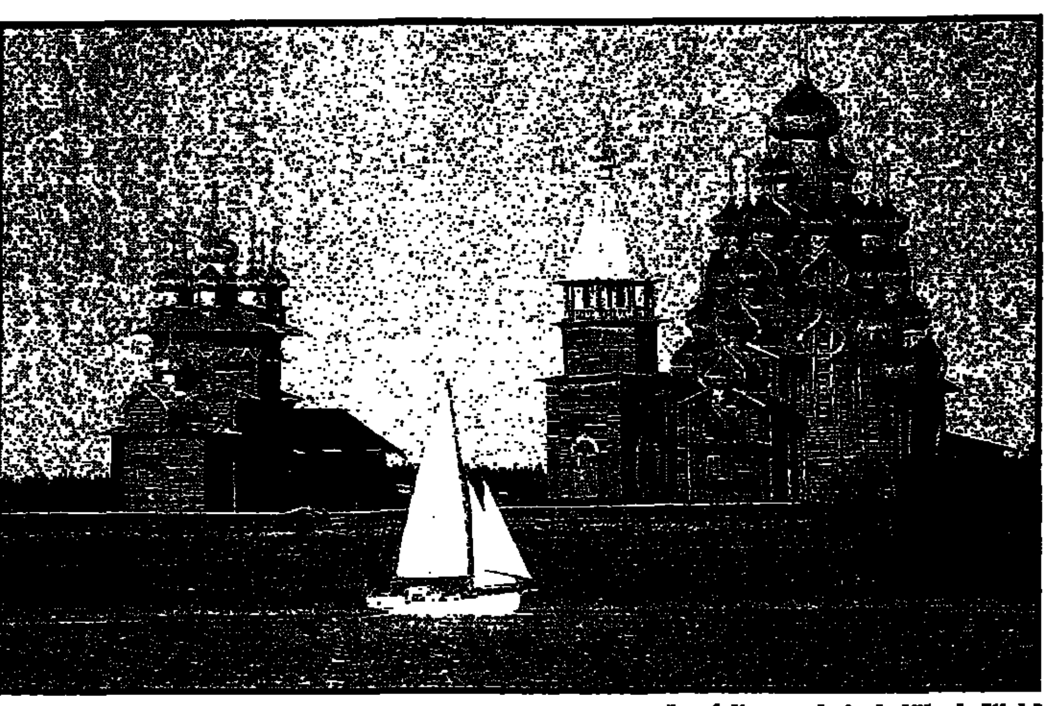
Inextricable lacis de fleuves, canaux, lacs et autres réservoirs, la voie volgo-baltique, qui relie, sur 1 380 kilomètres émaillés d'écluses, Saint-Pétersbourg à Moscou, est née de la volonté séculaire de l'homme. Dès le XVIIIe siècle, Pierre le Grand, qui voyait loin, ouvre, par l'ouest, cette grande route fluviale, en faisant construire les canaux de détournement du lac Ladoga ainsi que les premières écluses en granit. Invitation au voyage à travers des terres contrastées et pas toujours hospitalières, cet itinéraire constitue, au fil de l'eau, un saisissant périple dans l'histoire de la Russie, tsariste, soviétique ou post-communiste, selon les escales.

Trois siècles dont Saint-Pétersbourg offre les plus belles pages. En remontant, sur 74 kilomètres, la Neva, cette « route de la vie » (pendant la seconde guerre mondiale, elle reliait la ville de Pierre le Grand au reste du pays), on atteint le lac Ladoga, le plus grand d'Europe par sa superficie : 18 135 kilomètres carrés. Sur le rivage, la forêt boréale (bouleaux et conifères où s'ébattent, paraît-il, ours, élans, loups et faisans) forme un épais rideau végétal qui se prolonge sur les berges du fleuve Svir, long de 224 kilomètres. Çà et là, une datcha, petit palais à façade jaune ou rouge, se reflète dans l'eau dormante. Plus en amont, serrées les unes contre les autres, quelques isbas, blotties dans une clairière, humbles maisonnettes de pêcheurs, faites de rondins et, parfois, peintes en vert.

En admirant ce paysage où le temps semble suspendu, on imagine volontiers que Gogol lui-même a dû flâner sur les bords de la Svir, au siècle dernier, pour dépeindre, dans *Les Âmes mortes*, *« le monotone décor du paysage russe : taupinières, sapinières, boqueteaux de pins souffreteux, bruyères, troncs d'arbres calcinés et autres ornements du même genre ; villages dont les maisons ressemblent à des bûches empilées, alignées au cordeau et surmontées de toits gris qui montrent sur leur rebord des découpures en forme d'essuie-mains brodés »*. Autant de villages typiquement russes dont l'église en bois a été brûlée dans les années 20, *« à la demande des travailleurs »*, pour reprendre la terminologie officielle de l'époque. Une église rescapée, exhibant fièrement son bulbe au-dessus d'un hameau, laisse imaginer l'ampleur du massacre. Ultime survivance du règne soviétique, une sculpture représentant le marteau et la faucille salue le voyageur au détour d'une écluse.



C'est à l'heure du coucher du soleil – c'est-à-dire pas avant minuit, en juin, période céleste des « nuits blanches » – que le lac Onega est le plus beau quand l'horizon s'embrase d'un dégradé de rouges qui, à son tour, enflamme la surface de l'eau. C'est sur le lac Onega précisément que Petrozavodsk (300 000 habitants), capitale de la République de Carélie, a élu domicile. Fondée en 1703 par Pierre le Grand, en même temps que Saint-Pétersbourg, Petrozavodsk (littéralement, « usine de Pierre ») doit son nom aux gisements de fer locaux exploités, dès le XVIIIe siècle, pour fabriquer des canons. Les isbas de bois ayant beaucoup souffert de la guerre, la ville a été complètement reconstruite en dur, dans les années 50. D'où un petit air stalinien. La cathédrale, elle, a été détruite dans les années 30. Sur les vingt églises que comptait la ville avant la révolution, il n'en reste que deux réservées au culte et deux ou trois autres désaffectées, utilisées comme école, voire comme magasin ! En revanche, Lénine y harangue toujours les passants du haut de sa tribune, sur la place du Mémorial, tandis que Marx et Engels devisent, assis paisiblement au centre d'un carrefour.



JAMES P. BLAIR/NATIONAL GEOGRAPHIC SOCIETY IMAGE COLLECTION

Les églises en bois de l'île de Kizhi

Apparemment peu impressionnés par la statuaire locale, les habitants apprennent petit à petit les rudiments de l'économie de marché. Dans les magasins, le boulier ancestral trône toujours à côté de la caisse enregistreuse. Avec sa vitrine triste et poussiéreuse, ses étalages hétéroclites et peu fournis (à l'exception du rayon épicerie, mais qui est cher) le supermarché, pas très engageant, n'en est pas moins très fréquenté. Dans un café voisin, des femmes boivent du thé, versé dans des verres, assises autour de tables de camping. Pas de service en salle ; les commandes se passent au comptoir.

Des 1 650 îles qui parsèment le lac Onega, la plus savoureuse est, sans aucun doute, celle de Kizhi, longue de 7 kilomètres et large de 1,5 kilomètre. Placé sous la protection de l'Unesco, bercé par le cri des mouettes, Kizhi, petit village fantôme entièrement composé d'isbas du XVIIIe siècle, constitue en effet un véritable musée en plein air de l'architecture en bois. Maisons de rondins assemblés par encoches et sans aucun clou, cabanes de bain, érigées au bord du lac et qui servaient de sauna, moulin, édicule en bois, véritable « chalet de nécessité » ... A cent lieues des fastes de la cour impériale, c'est toute la vie des paysans du XVIIIe siècle qui se dessine ici en filigrane. Deux joyaux de l'architecture en bois, l'église de la Transfiguration (1714) et celle de l'Intercession de la Vierge Marie (1764), surplombent le site et lui apportent une touche très pittoresque. Sans doute est-ce l'effet des lamelles en tremble qui recouvrent les bulbes et, sous le soleil, leur donnent une couleur argentée.

Cap au sud, à présent. Sur les berges de la rivière Kovzha qui relie Onega au lac Blanc, les maisons de chasse des anciens dignitaires du parti ont été reconverties en résidences touristiques. L'eau brunâtre charrie de la tourbe. Des centaines de stères de bois, soigneusement empilés, bordent le cours d'eau. Sur la rive, des enfants font des signes de la main aux bateaux. Subrepticement, derrière les isbas vert amande, surgissent les barres incongrues de HLM. A Goritzy (littéralement, « petite montagne »), terre d'exil des épouses des tsars et gracieuse bourgade, des échoppes rudimentaires proposent, pêle-mêle, esquimaux, biscuits, thé, vêtements, savon... Dans les environs, le monastère de Kirill, haut lieu de pèlerinage des tsars russes, vaut le détour, ne serait-ce que pour une très belle collection de deux mille icônes.

Fleuve au cours paisible, la Sheksna se jette dans la Volga, *via* le réservoir de Rybinskoye, mer artificielle construite en 1940 et réputée tout autant pour son barrage hydroélectrique que pour les poissons qui y prospèrent : sandres, brochets, carpes et saumons. Plus long fleuve d'Europe (3 700 kilomètres), la Volga irrigue un paysage très verdoyant de pâturages et de prairies.

Sur ses berges, la ville d'Ouglitch où, en 1581, mourut à dix ans, Dimitri, le fils d'Ivan le Terrible. C'est à sa mémoire que fut érigée, à la fin du XVIIe siècle, l'église de Dimitri-sur-le-Sang, célèbre pour ses bulbes bleus étoilés d'or. A l'intérieur sont exposés le brancard utilisé pour transporter l'enfant et la cloche qui sonna le tocsin. Aujourd'hui, les habitants d'Ouglitch paraissent vivre au rythme de l'arrivée et du départ des bateaux de croisières qui y déchargent leur cargaison de touristes. L'allée ombragée qui relie l'embarcadère à la ville est devenue aujourd'hui le théâtre d'un drôle de marché où tout est à vendre : bouquets de lilas ou de pissenlits, montres, champagne et poupées russes !

Inauguré le 15 juillet 1937, le canal de Moscou relie, sur 128 kilomètres bordés de peupliers, de trembles, de chênes et de sapins, la Volga à la Moskova. Les berges du canal sont très prisées des Moscovites qui, dès les premiers rayons de soleil, viennent s'y faire bronzer. Dans la banlieue de Moscou, la façade d'un immeuble décorée d'un cow-boy estampillé Marlboro préfigure la débauche publicitaire qui a envahi la capitale. Rien ne semble devoir résister à cette vague, pas même les wagons du fastueux métro moscovite, balafrés d'affichettes à la gloire de McDonald's. Un phénomène qui laisse perplexe l'étudiant qui nous sert de guide : *« Maintenant, nous avons des embouteillages, des publicités et des banques dans toutes les rues. C'est bien ? »*

Philippe Baverel

Carnet de bord

■ **REPÈRES.** La vie à bord du *Mikhaïl-Lomonosov* n'est pas très conviviale : mis à part un spectacle indigent le dernier soir, aucune activité culturelle n'est prévue. Dieu sait pourtant que les longues heures de croisière seraient un moment privilégié pour (re)découvrir le cinéma soviétique. Ne partez pas sans quelques bons ouvrages de littérature russe. Bars sans ambiance, à tous les niveaux, offrant de vastes panoramas. Bureau de change à bord.
Des cabines aux lits étroits pour un confort standard. Très abrupts, les escaliers ne sont guère adaptés à la clientèle, âgée, des croisières. Côté table, les gourmets seront déçus : on regrette de ne pas goûter à la gastronomie russe, grande absente du voyage. Au menu, une cuisine internationale simple et pas très variée, pauvre en légumes et fruits frais. La bouteille d'eau minérale de 33 cl est facturée 12 F, alors qu'il n'y a pas d'eau potable à bord. Ne comptez pas vous reposer sur le bateau : réveil en fanfare à 7 heures du matin, même les jours sans excursion, sur des airs de french-cancan et autres musiques endiablées, avec annonce du programme de la journée en plusieurs langues. De quoi sursauter sur sa couche, en se demandant si on n'a pas embarqué pour une croisière orwellienne comaquée par Big Brother. Cela dit, les paysages russes sont très beaux à l'heure du laitier.



■ **VOYAGISTES.** Cette croisière est vendue par Athenaeum (tél. : (1) 42-56-55-00), Intour France (5, rue Meyerbeer, 75009 Paris, tél. : (1) 47-42-47-40), Kuoni (tél. : (1) 42-65-29-09 et dans les agences de voyages). Compter de 8 650 à 12 670 F pour 11 jours, tout compris (vols Aeroflot Paris-Saint-Pétersbourg et Moscou-Paris, pension complète et forfait excursions) selon la date et le type de cabine. Supplément de 1 600 F sur vols Air France.
Une règle d'or : préférer les bateaux de petite capacité. Des croisières similaires mais à bord d'autres bateaux sont proposées par Clio (tél. : (1) 53-68-82-82), qui embarque sur le *Constantin-Fédine* ou le *Malakovski* (12 jours, 9 450 F), Gallic Croisières (tél. : (1) 45-53-20-50) sur le *Dostoïevski*, entièrement « francisé » (8 jours, 4 750 F), Navy Club (tél. : (1) 48-04-76-20) sur le *Leonid-Sobolev* (12 jours, 7 850 F), Nouvelles Frontières (tél. : 36-33-33-33) sur le *Bolchoï*, 26 cabines (12 jours, 6 000 F), la Procure Terre Entière (tél. : (1) 44-39-03-03) sur le *Leonid Sobolev* pour un circuit très complet (15 jours, à partir de 12 000 F), Scanditours (agences) sur le *Nicolaï-Tchernichevski* (12 jours, 10 260 F, 15 jours, 11 320 F), Transtours (agences de voyages) sur le *Nijni-Novgorod* (12 jours, 7 850 F) et Voyageurs en Russie (tél. : (1) 42-86-17-90) sur le *Bieloïe-Nochi* (12 jours, 7 360 F), tous ces tarifs s'entendant par personne, en cabine double.
La Boutique des croisières (76, rue Taitbout, 75009 Paris, tél. : (1)40-16-99-98) est à même de renseigner sur l'ensemble de ces propositions.

■ **LECTURES.** Les Guides Bleu *Saint-Pétersbourg* et *Moscou* (Hachette). *A Moscou et à Saint-Pétersbourg* (Visa, Hachette). Profiter de cette navigation pour découvrir des œuvres russes captivantes et peut-être moins connues : *Récits de Pétersbourg*, de Nicolas Gogol ; *Des hommes intéressants*, de Nicolas Leskov ; *Les Récits de Bielkine* et *Le Cavalier de bronze*, de Nicolas Pouchkine ainsi que *Enfance, Adolescence, Jeunesse*, trilogie autobiographique de Léon Tolstoï (Ombres).

■ **MUSIQUE.** Se laisser pénétrer par le subconscient de l'âme russe en écoutant *La Vie pour le tsar*, de Mikhaïl Ivanovitch Glinka, direction Igor Markevitch (EMI) ; la symphonie nº 7 *Léningrad*, de Dimitri Chostakovitch, avec le Concertgebouw d'Amsterdam dirigé par Bernard Haïtink (Decca) et le *Concerto pour piano nº 3*, de Serge Rachmaninov interprété par Martha Argerich au piano, orchestre radio-symphonique de Berlin, direction Ricardo Chailly (Philips).

■ **RENSEIGNEMENTS.** Consulat de Russie (40, boulevard Lannes, 75116 Paris, tél. : (1) 45-04-05-01) pour la délivrance du visa (une semaine, 275 F).

Escales

■ **LE RHIN.** Compagnie-phare, la KD (Köln Düsseldorfer), représentée en France par Croisirhin. A noter, la remise en service, le 28 août, au départ de Cologne, du *Goethe*, un très beau navire à aubes de 1913, entièrement rénové. Parmi les grands classiques, un itinéraire de Rotterdam à Strasbourg, à bord du *MS-Austria* : autour de 2 400 F de port à port pour 5 jours/nuits. En version haut de gamme, une croisière de Cologne à Bâle, à bord du *Deutschland* : à partir de 3 900 F, port-port, 5 jours/4 nuits. Propositions originales et tarifs séduisants chez Alsace-Croisières qui, de mai à octobre, programme des week-ends sur le Rhin (départ de Strasbourg, escales à Rudesheim et Coblence) à partir de 1 395 F. Enfin, chez Europe Cruise Line (Navy Club), plusieurs itinéraires à bord du confortable *Rhine-Princess* : 6 jours, à partir de 4 470 F. A signaler également des circuits combinés tels que celui des « Quatre fleuves » (chez Navy Club) qui, pour la première fois, associe le Neckar, le Rhin, la Moselle et la Sarre : une semaine de Bad Wimpfen à Dillingen, à partit de 5 850 F, port-port.

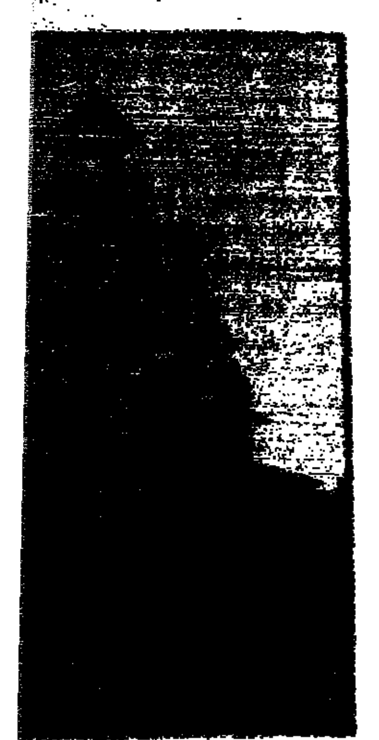
■ **L'ELBE.** On y programme, d'avril à octobre, de belles croisières entre Litomerice (Prague) et Lauenburg (Hambourg). Au menu, séjour à Prague et visite de Dresde, Meissen, Wittenberg, Berlin et Potsdam : environ 5 900 F pour un circuit de 7 jours/6 nuits, à bord du *MS-Clara-Schumann* de la KD.

■ **LE DANUBE.** Plusieurs compagnies y programment des croisières, de mars à octobre. Mentionnons l'arrivée du *Wilhelm-Tell* (de la KD), qui offre un excellent rapport qualité/prix : 7 jours/6 nuits, de Nuremberg à Vienne, à partir de 5 855 F, port à port. Chez Alsace-Croisières, le produit vedette est baptisé *« A la rencontre de Sissi »* : 6 jours pour 4 550 F avec départ de Strasbourg pour Passau et escales à Vienne et Budapest, retour en avion.
Confort et tarifs abordables également à bord des *MS-Rousse*, *Deltastar* et *Wolga* (Peter Deilmann/Navy Club) : compter de 5 000 F à 6 000 F par semaine, de port à port, au départ de Passau. Les adeptes du haut de gamme opteront, chez les mêmes prestataires, pour le *Donauprinzessin* (une semaine à partir de 6 375 F de port à port) ou le superbe *M/V-Mozart*, le plus grand navire fluvial mis en service à ce jour et qui propose 8 jours de croisière à partir de 7 215 F auxquels s'ajoute un forfait avion Paris/Paris à 2 290 F.

■ **LES COMBINÉS.** Signalons l'itinéraire que Navy Club propose, à bord du nouveau et très confortable *Blue-Danube*, entre Berching (au sud de Nuremberg) et Budapest. Mais la seule grande croisière trans-européenne *via* le canal Main-Danube est programmée par Alsace Croisières, de Strasbourg à Budapest : 13 jours, 8 000 F, vol Budapest/Strasbourg inclus.

■ **ADRESSES.** Toutes ces croisières sont en vente en France, dans les agences de voyages. Les prix indiqués s'entendent par personne, en cabine double extérieure la plus abordable, pension complète, taxes et assurances inclues. Parmi les compagnies et voyagistes, citons Athenaeum (Danube et Volga, tél. : (1) 42-56-55-00), Croisirhin/KD (Rhin, Elbe, Danube et Volga, tél. : 42-61-30-20), Gallic Croisières (Rhin, Danube et Volga, tél. : (1) 45-53-20-50), Le Temps Retrouvé (Rhin, Danube et Volga, tél. : (1) 40-16-46-32), MSR (Danube, tél. : (1) 43-27-61-57), Navy Club (Rhin, Danube et Volga, tél. : (1) 48-04-76-20) et Terrien (Rhin, tél. : (1) 46-13-55-55). Pour les croisières sur la Volga, se reporter au carnet de bord du reportage publié ci-dessus.

Michèle Valandina





La Suède au fil des champs

De la mer du Nord à la Baltique, à bord d'un vénérable steamer blanc

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

Le Göta Kanal découpe, dans sa largeur, une Suède bucolique où se succèdent champs de colza et de tournesol, allées de chênes, forêts de bouleaux et lacs piquetés d'îles. Un décor sur mesure pour le *Wilhem-Tham*, un charmant steamer blanc qui, en dépit de son âge vénérable (il a été lancé en 1912), se porte comme un charme. A l'image du *Diana* et du *Juno*, les deux autres bateaux à vapeur de la compagnie du Göta Kanal, amoureusement bichonnés par Britmari Brax, un petit bout de femme énergique qui, en 1986, a succédé à son père et refusé de céder le contrôle de la société familiale, créée en 1869, à des capitaux étrangers.

A chaque départ de Göteborg, c'est elle qui veille à la bonne marche des opérations, offrant des fleurs aux passagers et saluant, par leurs prénoms, chacun des membres de l'équipage. A trois reprises, sa petite flotte a failli être désarmée. D'abord au moment de la deuxième guerre mondiale, en 1939, ensuite en raison d'une gestion approximative, en 1957, enfin au début des années 80, quand la clientèle se mit à bouder les navires sans piscine ni télévision. La chance du *Wilhem-Tham*, du *Diana* et du *Juno* aura été de naître suédois. Aucun peuple européen, en effet, à l'exception des Anglais, ne paraît aussi rétif aux caprices de la mode. Et si les trois steamers ont accepté de faire quelques concessions au progrès (notamment dans le domaine des télécommunications), ils sont restés, contre vents et marées, fidèles à un style de croisière et à un certain art de vivre. Une fidélité appréciée de la population, à l'image de ce villageois de Borensberg qui, pour saluer le *Wilhem-Tham*, sort sur le pas de sa porte avec son violon. Une tradition qui se perpétue depuis 1834. A l'époque, les bateaux à aubes s'y arrêtaient pour la nuit et les habitants du village les gratifiaient d'un concert donné sur le chemin de halage. Ainsi, la croisière programmée aujourd'hui est-elle analogue, en tous points, à celles organisées voici près d'un siècle.

Le deuxième jour, se profile en pleine campagne le manoir blanc de Halnatorp où Baltzar von Platen, le père du Göta Kanal, devait établir son quartier général. Un peu plus tard dans la journée, près d'un château rouge aux allures de forteresse, le *Wilhem-Tham* jette l'ancre au milieu d'antiques voiliers, le long des quais de Vadstena. Une cité médiévale de 5 000 habitants qui, elle non plus, n'a guère changé au fil des siècles avec ses ruelles pavées hantées par les fantômes de Gustav Vasa (il fit de ce lieu le centre de la Réforme en Suède) et de sainte Brigitte, fondatrice de l'ordre du Saint-Sauveur. Non loin de cet ancien fief royal, on peut voir, à Rök, le plus ancien vestige littéraire du pays, une pierre runique datant du IX[e] siècle. La journée s'achève avec la découverte, sur les bords du lac Vattern, de Motala dont Platen imagina l'original tracé en éventail et dont la position stratégique explique la croissance et la prospérité. Son nom, qui signifie *« lieu de sacrifices à la croisée des chemins »*, rappelle la présence des Vikings, à l'ère païenne. L'été, quand le soleil refuse de se coucher, on peut marcher jusqu'à la tombe de Platen, un simple monolithe de granit dressé, ainsi que le relevait le poète suédois Esaias Tegner, *« près des vagues qu'il a lui-même créées, sur la rive qu'il a lui-même construite »*.

Le lendemain matin, le canal file au milieu des roseaux, entre des rangées de platanes. Des paysages apparemment silencieux sauf pour les Suédois dont l'amour de la nature est plus qu'un mode de vie, une véritable religion. Peut-être conversent-ils en alexandrins avec les plantes, à la manière de Carl von Linné, l'une des gloires nationales. Retour aux sources. A cette communion spirituelle avec les éléments naturels qui, jadis, expliquaient le monde à leurs ancêtres. Une nature qui, pour leurs descendants, semble toujours habitée par une présence divine. En Suède, le paysage reflète les états d'âme. On appelle cela le *stämning*.

Si une croisière fluviale vaut par la quantité et la qualité des écluses qu'elle doit franchir, celle du Göta Kanal en est, assurément, la quintessence. Avec ses 65 ouvrages répartis tout au long de ses 190 kilomètres (92 mètres de dénivellation), elle n'est pas, en effet, avare de sensations. Même le capitaine Göran Olsson, ancien capitaine, autrefois aux commandes de pétroliers géants, prend un évident plaisir à caser son navire dans leurs limites étroites. Et lorsque le steamer se hisse lentement jusqu'au niveau de la maison de l'éclusier (qui, accompagné par son chat noir, se rend d'écluse en écluse au volant d'une grosse Mercedes), une véritable jubilation s'empare de l'assistance. Une fois la porte ouverte, l'équipage détache les amarres et le *Wilhem-Tham* poursuit sa route jusqu'au prochain obstacle. Si, aujourd'hui, des installations hydrauliques actionnent l'ouverture et la fermeture des lourdes portes des écluses, celles de Borensberg et de Tatorp sont toujours actionnées à la main. Le troisième jour, une quinzaine d'écluses, situées entre Borensberg et Berg, permettent de relier le lac Vattern à celui de Roxen, sanctuaire ornithologique réputé. Une véritable course d'obstacles qui exigera une demi-journée de labeur. A Borensberg, les passagers auront le temps de visiter le musée local du jouet et d'apprécier le charme d'un pittoresque établissement, le Göta Hotel. A l'écluse de Hedan, le navire continue seul sa route, invitant ses passagers à une agréable promenade le long du canal, jusqu'à l'église de Vreta et aux ruines du plus ancien monastère suédois. Retour à bord pour, à Berg, amorcer la descente vers le Roxen, véritable escalier d'écluses dont les quinze sas datent du début du XIX[e] siècle. Assurément, l'attraction majeure de la croisière. A la belle saison, la foule se presse pour observer steamers et voiliers descendre de 57 mètres en un peu plus d'une heure.

L'arrivée à Mem marque l'entrée sur la Baltique que le *Wilhem-Tham* traversera pendant la nuit. A l'aube du quatrième jour, on franchit le canal de Södertal qui relie la Baltique au lac Malar et à Stockholm. A l'approche de la capitale, le lac, soudain, s'anime. On longe l'île de Birka où les Vikings devaient ériger la première ville du pays. L'arrivée est proche. Baigné de soleil, le campanile de l'hôtel de ville paraît sortir d'un tableau de Turner. L'élégant édifice, qui monte la garde à l'entrée de la ville, évoque un Stockholm édifié au XIII[e] siècle.

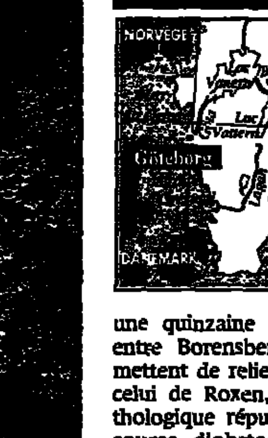
Le *Wilhem-Tham* s'amarre à l'île de Riddarholmen, à côté de l'ancien yacht de Barbara Hutton transformé, aujourd'hui, en hôtel flottant. Après trois jours et demi sur un petit nuage, les passagers semblent peu pressés de quitter le navire. Grande est alors la tentation d'embarquer de nouveau. Pour revivre, dans l'autre sens, les plaisirs de cette croisière pas comme les autres.

Jonathan Farren



P. WARD/ANA

Entre deux écluses, le Wilhem-Tham *reprend son souffle*



Carnet de bord

■ **VOLS.** SAS (tél. : (1) 53-43-25-25 à Paris : 4 vols quotidiens Paris-Stockholm et un vol quotidien direct Paris-Göteborg, l'un et l'autre à partir de 1 790 F A/R. Egalement départs de Nice et de Lyon. Air France (tél. : (1) 44-08-24-24) : 3 vols *quotidiens directs Paris-Stockholm et un* vol quotidien direct Paris-Göteborg à partir de 1 790 F. Taxi à l'aéroport de Stockholm : 450 F ; à Göteborg, 300 F. Bus : respectivement 40 F et 30 F.

■ **CROISIÈRES.** Du 15 mai au 12 septembre, *trois authentiques steamers* – le *Juno* (1874), le *Wilhem-Tham* (1912) et le *Diana* (1931) – embarquent soixante passagers pour des croisières de 4 jours (au départ de la Suède, à partir de 4 170 F) de Göteborg à *Stockholm ou vice-versa*. Chaque cabine, de la taille d'un compartiment *de wagon-lit*, avec lavabo et lits superposés ; douches et toilettes sur le pont principal et supérieur. Auprès de Scanditours (tél. : (1) 45-61-65-00) et Bennett Voyages (tél. : (1) 48-01-87-77). A partir de 6 670 F *(cabine à 3 lits)* ou 7 570 F (2 lits).

■ **HOTELS.** Stockholm. Le Malardrottningen, un ancien paquebot de la milliardaire américaine Barbara Hutton (550 F). Tre Sma Rum, délicieux B & B de 6 chambres (300 F). Au cœur de la vieille ville, le Lord Nelson (800 F), le Lady Hamilton (850 F) et le Victory (1 000 F), trois établissements de charme.
Göteborg. Le Novotel, dans une ancienne brasserie, *vue superbe sur le port* (500 F) ; le Eggers, un des plus vieux hôtels de Suède, en face de la gare, ambiance rétro (500 F) ; le Viking, magnifique trois-mâts de 1907 ancré devant l'Opéra, aux cabines art nouveau (450 F).

■ **VOIR.** Stockholm. Le Musée Vasa abrite le plus puissant navire de guerre jamais construit en Scandinavie. Le Musée maritime possède le seul bateau viking découvert en Suède, belle collection de maquettes des XVII[e]-XVIII[e] siècles. Jolies excursions pour Birka, la grande ville viking *située sur une île, et pour l'archipel* et Sandhamn. De vieux steamers, à bord desquels on dîne, naviguent vers de vieux manoirs pour des concerts de musique classique (juin à mi-août).
Göteborg. Le Centre maritime : treize vaisseaux dont un sous-marin, un bateau-pompe, un bateau-phare et un quatre-mâts ; le Musée maritime ; Haga, le quartier des matelots créé, au XVII[e], par la reine Christine.

■ **RENDEZ-VOUS.** *Stockholm. Le 5 juin,* Archipelago Boat Day, les navettes fluviales se rendent dans la charmante ville de Vaxholm pour une série de festivités. Le 30 juin, départ, à Sandhamn, de la Gotland Runt, la plus grande régate de la Baltique. Du 5 au 8 juillet, Jazz & Blues Festival, *sur* une île et au bord de l'eau. Göteborg : le 19 août, régates dans l'archipel.

■ **LECTURES.** Guide *Suède* (Encyclopédie *du voyage, Gallimard*). *En Suède* (Visa Hachette) et *Suède* (Le Petit Futé).

■ **S'INFORMER.** Office suédois du tourisme : 11, rue Payenne, 75003 Paris (tél. : (1) 42-72-58-77).

Un billet pour l'Europe

Hormis les voyagistes cités au fil de ces pages, voici ceux qui jouent indifféremment les grandes villes européennes, du nord au sud et d'est en ouest, avec une unique formule : un forfait « avion + hôtel. et/ou voiture ». Ainsi, Visit Europe, du groupe Air France : cinquante destinations, nombreux départs de province, des nouveautés (Anvers, Bologne, Cologne, Gand, Göteborg, Nuremberg ou Vérone) et des visites jumelées comme Bruxelles-Amsterdam. Planète Week-End Europe : quinze villes desservies, avec, notamment, des « combinés » Europe centrale. Jet Tours, dans son magazine consacré à l'Europe, « Le temps d'un week-end ou plus... », privilégie les mises en scène et les introductions historico-littéraires comme une invitation à multiplier les escales (une trentaine) ; les informations pratiques sont regroupées en fin de publication. A l'inverse, la brochure de Republic Tours Week-Ends se veut sobre, en noir et blanc, avec pour chaque ville une belle gamme d'établissements. Week-Ends Europe - Euro Pauli couvre l'ensemble du Vieux Continent en trente-cinq étapes.

Kuoni - Week-Ends Europe a sélectionné huit capitales, programmées en solo ou en duo (Vienne-Prague, Budapest, Moscou - Saint-Pétersbourg, etc.). Enfin, Week-Ends Fram privilégie les départs de province pour treize cités d'art les plus courues, sur la base de 3 jours avec la possibilité de jouer les prolongations jusqu'à 5 nuits sur place. Mention particulière pour Frantour – « train + hôtel », le rail contre l'avion –, qui relie une vingtaine de gares européennes, au départ des gares françaises, pour des prix souvent très compétitifs. Toutes ces brochures sont disponibles dans les agences de voyages.

Mon cottage en Angleterre

Quand le patrimoine se montre hospitalier

DEVON
de notre envoyée spéciale

Rien de plus anglais qu'un vieux cottage au toit pentu, blotti sous une houpelande de chaume et caché derrière sa haie. Avec un rosier grimpant sur la façade et, au-dessus de la cheminée, un panache de fumée. Ceux que loue le National Trust sont, le plus souvent, situé au cœur d'un des grands domaines protégés par cette originale association privée, vouée à la protection des monuments historiques et des sites naturels d'Angleterre, du pays de Galles et de l'Irlande du Nord. Partir à la découverte de ce patrimoine, c'est évoluer dans des décors intemporels, dignes des *Vestiges du jour* ou de *Raison et Sentiments*.

Encore faut-il, pour accéder aux locations proposées, suivre scrupuleusement les indications que l'on vous a, opportunément, communiquées. Pour Combe Cottage, par exemple, dans le Devon, on ira, avant 18 heures, retirer les clefs au garage de Horns Cross. Puis on tournera à droite, derrière l'auberge du Red Lion. Après quoi, on veillera à refermer soigneusement les barrières derrière soi afin d'éviter que vaches et moutons ne s'égayent dans la nature. Un chemin qui serpente entre les arbres, une clairière, un panneau de bois indiquant la bonne direction, un petit muret couvert de lierre, une grille ouverte et voilà la maison, posée sur une terrasse étroite, dans la pente boisée. Dehors, les odeurs de terre humide se mêlent aux senteurs iodées venues de la mer voisine. A l'intérieur, l'Angleterre est au rendez-vous avec le gros poêle de fonte noir, le salon très *cosy*, les deux confortables fauteuils encadrant la cheminée et, trônant dans la cuisine, l'incontournable bouilloire électrique. Sans oublier, dans le frigo, un petit pot de *clotted cream* dont on tartinera les toasts.

Egalement dans le Devon, Arlington Court, une *Grand House* érigée au début du XIXe siècle et léguée au Trust par Miss Rosalie Chichester. On peut y loger mais aussi s'y initier aux subtilités de la conduite d'un attelage, en compagnie de Michael Laar, expert dans l'art de manier le fouet sans se servir de son pouce. Sans oublier, au terme de la balade, de bouchonner *Brumble*, le cheval favori du maître des lieux. Au sud de la Cornouailles, au bord de la rivière Helford, Quay Cottage est une austère maison de pierre grise situé dans le hameau de Durgan (une quinzaine de maisons), au bout d'une vallée transformée, au siècle dernier, en un superbe jardin. Outre ses magnolias, ses rhododendrons, ses fougères et ses mousses, Glendurgan est surtout réputé pour son étonnant labyrinthe de lauriers, planté en 1820 par une famille quaker qui avait décidé de faire de cet endroit béni par le Gulf Stream, un paradis sur terre. En 1962, Philip Fox, son dernier propriétaire, devait léguer le jardin au Trust, la famille conservant toutefois le droit d'habiter les lieux.

Sur l'Isle of Purbeck, s'étend l'une des plus vastes propriétés du Trust (prairies à perte de vue où paissent des poneys) qui, dans la région, veille également sur Studland Beach et sur les somptueuses falaises blanches de Old Harry Rocks. Dans le Dorset, Isolation Cottage, près du château de Corfe, est un pavillon utilisé jadis pour la quarantaine. Sa façade est recouverte de bois noirci par l'eau et par le temps tandis que l'intérieur a été décoré, presque trop, par Laura Ashley. Ici, comme dans chaque cottage, ouvrages et guides sur la région occupent les étagères. Dans l'entrée, un livre d'or attend les commentaires des visiteurs de passage. Dans le village, un *tea-room*, également géré par le National Trust, régale les gourmands d'un irrésistible *clotted cream tea* accompagné de *muffins*.

Elisabeth Schneiter



NICK MEERS/NATIONAL TRUST PHOTOGRAPHIC LIBRARY

Bow Cottage, situé sur le domaine Holnicote, dans le Somerset

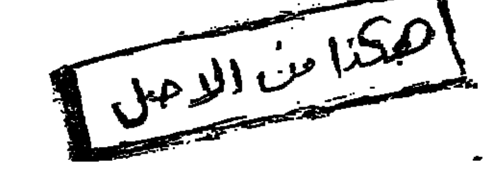
Un royaume pour le patrimoine

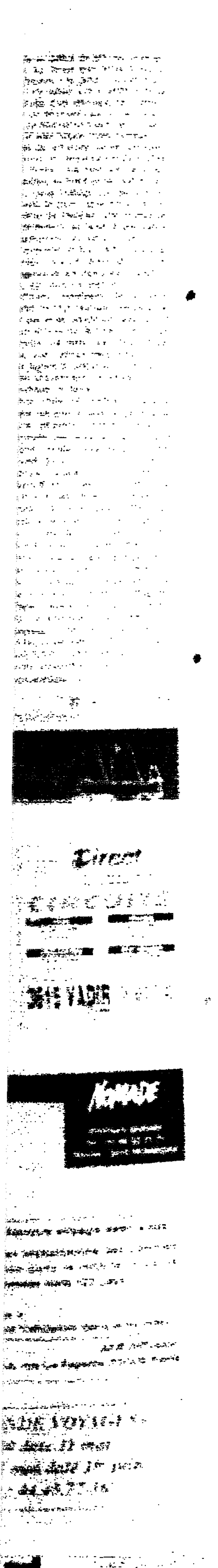
CRÉÉ EN 1895, le National Trust est une entreprise privée dont l'objectif est de protéger les monuments historiques et les sites naturels d'Angleterre, du Pays de Galles et de l'Irlande du Nord, l'Ecosse bénéficiant d'un National Trust spécifique. En 1907, une loi a doté le Trust d'un statut qui rend inaliénables ses propriétés. Premier propriétaire foncier du royaume, il gère aujourd'hui 220 demeures historiques accessibles au public, 162 parcs, 940 bâtiments industriels, 466 sites naturels, 40 000 sites archéologiques, 885 kilomètres de côtes et 238 000 hectares de paysages bucoliques, de forêts, de dunes et de landes, refuges de nombreuses espèces animales. Il compte quelque 2,2 millions de membres (soit 4,5 % de la population du Royaume-Uni, hors Ecosse) dont les cotisations viennent s'ajouter à de nombreux dons ou legs, exonérés de droits de succession. Outre 2 700 salariés, il peut également compter sur 28 000 bénévoles qui lui consacrent l'équivalent de 1,6 million d'heures de travail par an.

En écrivant au siège de l'association (The National Trust, PO Box 39, Bromley, Kent BR1 3XL, Grande-Bretagne), on peut se procurer les deux guides qu'elle publie chaque année : le *National Trust Handbook* qui répertorie les propriétés toujours habitées mais accessibles au public, et *Holiday Cottages*, qui présente fermes, cottages, manoirs, phares, moulins à vent, etc., à louer. Le National Trust possède également des restaurants et des boutiques proposant un vaste choix d'objets très *british*.

E. S.

Notre prochain rendez-vous «LE MONDE VOYAGES» :
Terres d'Autriche, le vendredi 10 daté 11 mai
et Terres d'Amérique, le vendredi 31 mai daté 1er juin.
Contactez Guillaume Drouillet : 44.43.77.36





La cité de la soif

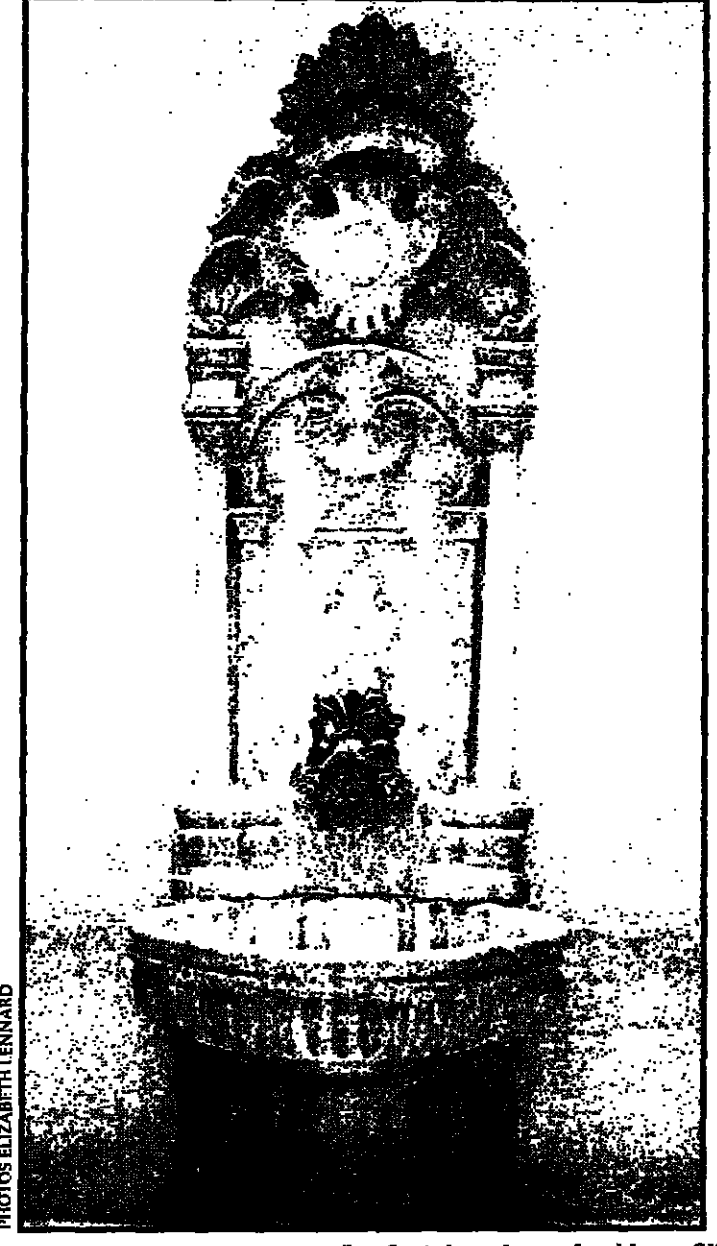
Depuis seize siècles, Istanbul, ville sans eau, s'ingénie à remédier à cette carence

ISTANBUL
de notre envoyée spéciale

Jour de pluie à Istanbul. L'averse-déluge gifle avec fureur *les crépis élimés, dégringole* en cascades le long des rues, s'engouffre en torrents impétueux dans les bouches d'égouts vite engorgées, se heurte à la bordure d'un trottoir, s'arrondit en flaque, en mare, en lac infranchissable. *« Qui pourrait croire que cette ville manque d'eau »*, lance, hilare, un homme qui patiente sous un auvent en attendant que le ciel se vide de son trop-plein. Surprenant, mais vrai.

Istanbul, bâtie sur une péninsule aride balayée par les vents, est comme le désert. Sans eau. Il y a bien le Bosphore, mais il est salé et ne la désaltère pas. Quant *aux sources, elles naissent loin*, dans la forêt de Belgrade, à l'intérieur des terres, en amont de la Corne d'or. Grave préoccupation à laquelle, il y a déjà bien des *siècles, les Byzantins ont été* les premiers à être confrontés. En 330, l'Empire romain d'Occident est déjà si mal en point que Constantin, tournant son regard *vers l'Orient, décide de transférer* sa capitale à Byzance. Avec une impériale modestie, il la rebaptisera Constantinople. A peine installé, il fait procéder à de grands *travaux, envoyant ses ingénieurs* capter l'eau dans la forêt de Belgrade. A Romains, rien d'impossible. D'autant qu'en matière d'hydraulique leur savoir-faire *n'était plus à prouver. Aqueducs* et canalisations transporteront donc le précieux liquide jusqu'à la ville pour le distribuer dans de grandes citernes souterraines.

Mais la pénurie d'eau restera toujours sa faiblesse. Ainsi, lors des multiples sièges que lui imposeront des vagues successives d'envahisseurs barbares, ce n'est *pas la faim qu'elle craindra mais* la rupture de ses aqueducs. Aux grandes citernes communales souterraines et à celles que chaque demeure, chaque palais, chaque couvent *était tenu d'enterrer* dans ses fondations afin d'y recueillir les eaux de pluie, les empereurs byzantins ajouteront de grands réservoirs à ciel ouvert. *De quoi stocker 1 million de* mètres cubes d'eau ! Finalement, la capitale byzantine ne sera pas vaincue par la soif, mais par la force. Le 29 mai 1453, le sultan Mehmet II s'empare de la cité. Un empire meurt, un autre naît. Si les Ottomans transforment les *églises en mosquées*, ils adoptent, en revanche, la sage gestion des eaux de leurs prédécesseurs. Mieux encore, le système de captation et de distribu*tion sera restauré, développé et* perfectionné par les générations de sultans qui se succéderont à la tête de la cité. A l'époque byzantine, il existait quatre de ces énormes réservoirs, protégés par d'indestructibles murailles de près de 10 mètres de haut. Dans *une ville où l'espace vaut de l'or*, leur gigantisme aurait pu leur être fatal.



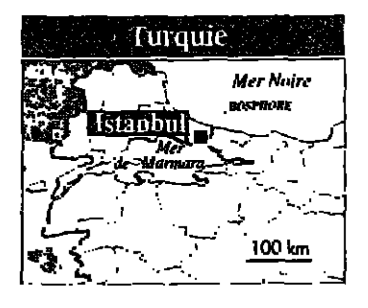
PHOTOS ELIZABETH LENNARD

Les fontaines de marbre blanc, filigranes d'arabesques, de rinceaux et de fleurs sculptées en relief

Pourtant ils sont toujours là. Mais vides. Le plus vaste, celui d'Aspar, *dans le quartier de Ka*ragümrük, loge confortablement un stade de football de 10 000 places. Les trois autres, Bonus, Mocius et Fildami, ont des allures de prairies envahies d'herbes folles. Grandeur et décadence. Quant aux milliers de *citernes creusées dans les sous*-sols de la seconde Rome, la plupart ont disparu, englouties sous des siècles d'urbanisme. Seules une vingtaine ont été exhumées *à ce jour*. On reste saisi par la splendeur architecturale de ces salles catacombaires destinées à être noyées. On croirait des cryptes romanes. Yerebatan Saray, plus connue sous le nom de « citerne Basilique », pouvait emmagasiner 80 000 mètres cubes d'eau. Construite sous le règne de l'empereur Justinien (VI[e] siècle), ses proportions sont vertigineuses : 140 mètres de long, 70 de large, 8 de haut. Un déploiement grandiose de douze rangées de vingt-huit colonnes. Faites le compte, cela en fait 336 ! Une véritable forêt minérale. A la fin du siècle dernier, un marchand stambouliote s'y est découpé un entrepôt, retranchant d'un seul coup dix-huit colonnes à ce majestueux ensemble. Un acte iconoclaste qui n'a fait frémir personne.

Deux noms dominent le XVI[e] siècle, ceux de Soliman le Magnifique et de son ingénieur militaire et génial architecte, Mi'mar Sinan. C'est lui qui a bâti la Süleymaniye. Lui aussi que le *sultan chargea de construire*, en forêt de Belgrade, de nouveaux aqueducs qui, longtemps après sa mort, alimenteront les innombrables fontaines et hammams que les seigneurs ottomans, amoureux de l'eau, se feront ensuite édifier dans toute la ville. Une dizaine d'entre eux sont encore debout, enjambant les vallons boisés, déroulant, tels de grands serpents, leur double ou triple ordonnance d'arches superposées. Chacun est une œuvre d'art. Si l'Unzunkemer et l'Egrikemer sont dus au talent de Sinan le Magnique, le plus ancien, l'aqueduc de (l'empereur) Valens, remonte à l'an 364. Jadis long de 1 kilomètre, il ne mesure plus, aujourd'hui, que 625 mètres. La ville l'a en effet grignoté avant de l'emprisonner dans ses tentacules, voire de le coloniser, par endroit, en accrochant des masures à ses parois.

La forêt de Belgrade, en amont de la Corne d'or, est l'oasis d'Istanbul. C'est Soliman qui lui a donné ce nom, en souvenir de la conquête de la capitale serbe, en 1521. Plusieurs centaines d'hectares de bois vierges, plantés de chênes centenaires sous lesquels serpentent des sentiers sauvages. Comme le faisaient jadis leurs ancêtres ottomans, les Stambouliotes aiment y venir pique-niquer le dimanche tout en s'emplissant les poumons de chlorophylle. Dans le fouillis végétal, apparaît soudain un barrage. Pas une de ces sèches structures en béton des temps modernes, mais un ouvrage élégant, avec une plate-forme-promenade en marbre blanc de Marmara, bordée d'un parapet sculpté et agrémenté de kiosques et de rotondes posées,



en balcon, au-dessus de la retenue d'eau. Une vision que décrivait déjà Charles Reynaud, jeune dandy-voyageur du XIX[e] siècle, dans un carnet de route consacré aux eaux douces d'Europe : « *Au milieu d'une vallée, on rencontre tout à coup un mur de 50 ou 60 pieds de haut. Derrière ce mur, un ruisseau, arrêté par l'obstacle, a formé un lac charmant couronné d'arbres dont les branches trempent dans l'eau.* » Il existe dans la forêt sept de ces *bendi*. Le dernier a été achevé sous Mahmut II, en 1829. Si étonnant que cela puisse paraître, ces lieux solitaires ont peu changé depuis la venue de Charles Reynaud.

Su : l'eau en turc. Un mot doux, chuintant comme le jet qui jaillit des fontaines de marbre blanc d'Istanbul, filigranes d'arabesques, de rinceaux et de fleurs sculptées en relief. Un mot à ne pas prononcer à la légère dans cette cité surpeuplée qui compte aujourd'hui 13 millions d'habitants. Soit douze fois plus qu'en 1960 ! Les barrages ne suffisent plus à l'alimenter. De plus, la vétusté du réseau de canalisation et leurs conduits poreux expliquent que près de 40 % du précieux liquide s'évapore au cours du transfert. Il faudrait à Istanbul 2,5 millions de tonnes d'eau par jour. Actuellement, on n'en distribue que la moitié. Toute la ville est affectée. Même les quartiers chics.

Partout, des pyramides de bidons en plastique s'entassent dans les entrées d'appartements. Autant de « citernes » privées destinées à parer aux innombrables coupures d'eau. Une fatalité que chacun, ici, accepte avec philosophie. Devant une pompe à essence trois femmes patientent, un bidon à la main. En fait, il s'agit d'une pompe à eau. Tarif : 2 francs les 10 litres. A Istanbul, l'or blanc se paiera-t-il, un jour, au prix de l'or noir ?

Marie-Noëlle Hervé

La course aux fantasmes

DANS L'IMAGINAIRE DU VOYAGEUR se mêlent, au chapitre Istanbul, soupirs de harem, vapeurs de hammam, trafics louches et débauches sirupeuses. Ainsi, à l'ombre des murs imposants d'un sérail qui a vu tomber tant de têtes et gémir tant de beautés, *un des ressorts, plus ou moins avoués*, d'une escapade stambouliote se révèle être le fantasme – et la recherche – de l'enclos secret et sulfureux.

Ne reste plus, alors, qu'à jouer le jeu du « rôdeur *incognito* », *à la façon d'un Pierre Loti plein de* sensualisme onirique. Poussons d'emblée la porte d'un de ces *gazino* crapoteux de Beyoglu, néo-cabaret, dancing et bouge qui aurait fait un stage à Pigalle revisité par un Toulouse-Lautrec en petite forme. *Voilà un des spectacles les plus kitsch d'Is*tanbul *by night* avec décor d'un mauvait goût consternant, portiers sortis d'une B. D., gueules introuvables, entraîneuses sans scrupules et flots de raki. Des maîtres d'hôtel sans âge, arborant un *nœud papillon si fatigué qu'ils n'en voudraient* même pas pour essuyer les tables suintantes, jouent les affairés.

Sur scène défilent des chanteuses platinées, illuminées comme des citrouilles de Haloween, un ma*gicien qui s'emmêle* les colombes et une danseuse du ventre aux trémoussements sans âme. Un maître d'hôtel vous glisse alors d'un air filou : « *Pour la meilleure danse du ventre, voyez les bohémiennes des remparts.* » En attendant, brève incursion à Karaköy, dans la « rue close », rue de l'amour vénal, cadenassée par deux guérites de policiers. Les rabatteurs officient avec force gestes comme des marchands *de cravates dans un para*pluie, les porteurs de café hurlent et bousculent les gogos voyeurs avec jubilation tandis que de vieilles tapineuses, poupées ratatinées, guettent des libidos de passage en dévoilant une poitrine qui *s'écrase comme une larme.* Dans le hall d'une des maisons de passe, un groupe de prostituées fait songer au tableau d'Ingres, *Le Bain turc* – peinture de femmes au hammam – qui aurait subi le sinistre sort du *Portrait de Dorian Gray*. Pour les hommes insuffisamment motivés, un café bondé diffuse des films pornos. Non loin de là, une beauté arrogante semble s'être échappée d'une Maison Tillier à *l'orientale. Elle a l'air d'un paon pris au piège dans* une cage de dindons.

La pensée du dindon nous ouvre l'appétit, occasion de se rendre à Kumkapi où pullulent les restaurants de poissons. L'ambiance triomphe ici de la *gastronomie avec violoneux et marchands de tout* et de rien qui proposent aux dîneurs cigares, moules farcies ou des amandes comme de la soie, sans oublier le joueur de loto pour gagner des bouteilles de whisky. La promenade digestive nous ra*mène près de la place Taksim*, hantée par des mouettes à l'essor mélancolique. Au hasard d'une ruelle au calme provincial, une femme à sa fenêtre, surgie de *Fantaisie* de Nerval, nous fait discrètement signe de monter. *« My name is Sarah. »* Sa *main douce comme un flocon de neige*, cheville d'argile, poignet de verre filé, poitrine menue, grain de voix comme du cristal qui se brise. D'autres femmes se joignent à nous, des travestis. Sarah est d'une ambiguïté absolue. Reste à fuir, à adopter une stragégie de rupture. L'heure des Bohémiennes a sonné.

Nous fonçons vers les remparts, « *murailles roussâtres encombrées de la végétation des ruines qui s'écroulent lentement dans la solitude* » (Théophile Gautier). Des gitanes s'abattent sur notre voiture comme un nuage de sauterelles. Tandis qu'une vieille femme entame les négociations, deux jouvencelles dévoilent, tentatrices, un bout de téton, comme une fraise nouvelle. Résultat des transactions : une séance privée de danse du ventre dans une des maisons jouxtant la muraille. Le prix fixé est certifié immuable pour deux heures de spectacle. *On se retrouve alors dans un petit salon cras*seux, une bière chaude à la main. Trois musiciens, figés comme des pantins de cire, attaquent un air doucereux. Une petite gitane esquisse un embryon de danse du ventre avec des mouvements cruelle*ment vains, désespérément mollassons.*

Au bout de quelques trémoussements, elle s'assoit brutalement sur vos genoux pour réclamer des sous afin de poursuivre sa danse – c'est-à-dire la commencer vraiment. On reste de marbre et elle s'en va en invectivant la terre entière. On est bien loin de Loti et de ses « *petites bohémiennes qui vendaient de l'eau de rose et qui dansaient* ».

On quitte les lieux, partagés entre la rage de l'arnaque et la satisfaction d'avoir déniché un petit bout de cet « *enclos secret* ». Pour se remettre de ce trop plein d'émotions, on se réfugie au hammam le plus proche où on observe, avec jalousie, quelque vieux sage qui, sorti des étuves, « *s'étend sur des coussins, rayonnant de je ne sais quelle volupté interne* ».

Jacques Tiano

Carnet de route

■ **Y ALLER.** Pacha Tours (auprès des agences de voyages ou 3615 Pacha) propose plusieurs formules de séjours à Istanbul, comprenant le vol A/R, l'hébergement en hôtel 3 ou 4 etoiles avec petit déjeuner et un tour d'orientation dans la ville : week-ends de 3 nuits (du jeudi au dimanche), de 1 790 F à 1 990 F (selon l'hôtel) et séjours de 4 nuits (dimanche-jeudi), de 1 790F a 1 990F, ou de 7 nuits (du jeudi au jeudi ou du dimanche au dimanche), de 2 190 F à 2 690 F. Forfaits comparables chez Marmara (agences ou 3615 Marmara), autre grand specialiste de la destination. Consulter également : Turquie Numéro 1 (agences de voyages), ou encore Orients (tel. : (1) 46-34-29-00) ; de même, certains généralistes, comme Nouvelles Frontières (tél. : 36-33-33-33, ou Minitel 3615 NF), ou Clio (tel. : (1) 53-68-82-82) pour une visite historique guidée.

■ **NAVIGUER.** Pour circuler sur le Bosphore, emprunter les « *vapur* », les « *vaporetti* » stambouliotes. Ils parcourent presque de bout en bout le detroit ainsi que la Corne d'Or et desservent les deux rives.

■ **DORMIR.** Le Bosphorus-Swiss Hotel (n° vert : 05-11-83-80) surplombe le Bosphore et le palais de Dolmabahçe ; confort et luxe contemporains avec *vue sur la colline de Topkapi ; forfait* week-end, 2 nuits en chambre double, 1.515 F.
Le Pera Palas (tél. : (212) 251-45-60) le plus célèbre hôtel Belle Epoque d'Istanbul, à deux pas de la gare-terminus *de l'Orient-Express, autour de 900 F en* chambre double (éviter certaines chambres tres bruyantes, il est prudent *de visiter avant de s'installer). Et l'hô*tel Yesil Ev, la Maison verte, (tel. : (212) 513-67-85), installé dans un splendide *yali (belle demeure en bois), à deux* pas de Sainte-Sophie, chambre double, 600 F.

■ **VOIR.** La citerne Basilique, aménagée pour la visite ; celle des 1001 colonnes, à l'abandon (pour y pénetrer discuter avec le gardien), et celle du Myrelaion avec ses 75 colonnes, transformée en galerie commerciale.
Les grands réservoirs à ciel ouvert : citerne d'Aspar dans le quartier de Karagümrük, Bonus, au pied de la mosquée de Sélim, Mocius dans le secteur de Cukurbostan, et Fildami pres de l'hippodrome.
Le musee du tapis, loge dans le somptueux hammam de Roxelane construit par Sinan au XVI[e] siecle. Enfin le musée de la Marine et son extraordinaire collections de caiques, embarcations d'apparat des sultans ottomans. Le plus grand mesure 40 metres de long.

■ **SE RESTAURER.** Sur la rive européenne, le Samiç (tél. : 512-42-91) installe *dans une citerne byzantine en contre*bas de Sainte-Sophie, un spectacle pour l'œil, et Hasir (tél. : 230-14-84), dans le *quartier de Nisantasi, réputé pour ses* hors-d'œuvre froids et chauds et ses grillades. Sur la rive asiatique, le second Ha*sir (tél. : 0216-322-29-01) avec jardin sur* la colline de Beykoz, et Inci (tél. : 0216-371-19-72) face au Bosphore et à la *Corne d'Or, l'un des meilleurs restau*rants de poissons de la ville.

■ **SE DÉLASSER.** Dans les vieux hammams de l'epoque ottomane (XVII[e] et XVIII[e] siècles) : Cagaloglu, Galatasaray, Gedik Pasa (1475, le plus ancien d'Istanbul) et Kiliç Ali.

■ **LIRE.** Le Guide Gallimard *Istanbul* consacre un chapitre, avec carte de situation, aux barrages et aqueducs. Egalement, le Guide Bleu *Istanbul*, le guide du Routard et le tout frais guide Visa (Hachette) ainsi que le guide Arthaud.
Pour le plaisir du texte et de l'illustration : *Splendeur des sultans. Les dynasties musulmanes de 1869 a 1952*, de Philip Mansel (Balland) et *Istanbul, visite privée*, texte de Stéphane Yerasimos, photographies de Lawrence Perquis (editions du Chêne).

■ **SE RENSEIGNER.** Office du tourisme de Turquie, 102, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : (1) 45-62-78-68.

Sur les traces de Dracula

Alléché par la légende du vampire inventée par Bram Stoker, on découvre Vlad l'Empaleur, un personnage tout aussi effrayant

ROUMANIE
de notre correspondant

Austère et mystérieuse, la silhouette du château fort de Bran se découpe dans le ciel de cette nuit de pleine lune. Sur les flancs de la colline escarpée sur laquelle ils trônent, les sapins, droits comme des flèches, s'entourent d'une écharpe de brume. On devine en bas la route qui quitte le plateau de Transylvanie pour serpenter entre les montagnes des Carpates du Sud. C'est l'heure où l'on croit entendre hurler les loups... Les ours, c'est sûr, ne sont pas loin. Dracula aurait apprécié ! On l'imagine sans peine, enveloppé de sa cape noir et rouge, sortir des bas-fonds du château. Les paysans du coin affirment d'ailleurs qu'il est réellement passé par là. Confusion. Il ne s'agit pas du plus célèbre des vampires mais de l'autre Dracula, « héros national » du XVe siècle, prince de Valachie (une région du nord de la Roumanie), connu sous le nom de Vlad l'Empaleur Dracula. Ce défenseur de la foi chrétienne gagna dans les chroniques de l'époque son surnom d'« Empaleur » pour avoir soumis au supplice nombre de brigands et encore plus d'« infidèles » ottomans de la Sublime Porte qui déferlaient alors sur les Balkans après avoir conquis Constantinople.

Partir sur les traces de Dracula, c'est parcourir la Roumanie, du sud au nord, des riches plaines de Montenie aux montagnes de Bucovine. C'est surtout suivre une double piste sur laquelle le mythe le dispute à la réalité. La légende de Dracula est née de l'imagination d'un obscur fonctionnaire irlandais à la fin du XIXe siècle, Bram Stoker, qui passa définitivement à la postérité littéraire grâce à ce seul roman. L'écrivain a utilisé le nom du personnage historique à la cruauté légendaire : Dracula – littéralement le « fils du dragon », patronyme hérité de son père Vlad Dracula, chevalier de l'ordre des dragons. Il n'y aurait cependant pas confusion entre les personnes si, en roumain, Dracula ne se traduisait pas également par « fils du Diable ». On se rapproche de l'univers des ombres de Stoker. La légende est en marche. Peu importe que le « fils du Dragon » ait vécu à une autre époque et très loin des lieux décrits dans le roman. Les historiens se demandent encore si Vlad l'Empaleur s'est réellement arrêté au château de Bran ; débat de techniciens ! Les visiteurs, eux, cherchent le cercueil du vampire...

Sous le communisme déjà, les tour-opérateurs roumains, alléchés par l'odeur des devises, proposaient un détour par Bran, le château de Dracula. Les agences privées, apparues depuis la chute de Ceausescu, ont repris le flambeau. Le mystère qui entoure la vie de l'Empaleur et sa réputation sanguinaire l'apparentent au personnage du roman et servent la confusion des genres. Ainsi, les conditions et la date exacte de sa mort, estimée aux alentours de 1475, sont inconnues. Mais les rumeurs affirment que le corps décapité du prince aurait été enterré, par quelques-uns de ses partisans, sous une dalle du monastère orthodoxe construit au XIVe siècle sur la presqu'île du lac de Snagov, à une vingtaine de kilomètres de Bucarest. Habité aujourd'hui par de bien pacifiques moines dans leur longue robe noire, le monastère fut, à une autre époque, une prison où des boyards récalcitrants étaient exécutés. Vlad l'Empaleur n'aurait pas fait mieux. Dracula, qui fuyait les croix, n'aurait pas supporté le côté religieux. Une chose semble certaine : la vie de Vlad a commencé à 300 kilomètres au nord, dans la ville de Sighisoara, « la perle de Transylvanie ».


CARLOS MUÑOZ-YAGUE

Portrait de Vlad Tepes, « l'Empaleur »

Cette petite cité médiévale, située dans le département de Mures, est sans doute l'une des plus pittoresques du pays avec ses rues étroites, escarpées, bordées de maisons colorées, marquées par leur origine allemande et l'influence austro-hongroise. Chaque année en juillet, la ville renoue avec son passé en organisant un festival international des arts médiévaux. Les ruelles appartiennent alors aux jongleurs. Des habitants en costumes traditionnels se transforment en acteurs le temps de quelques représentations pendant lesquelles ils retracent le procès d'une sorcière, au pied de la tour de l'horloge. Ambiance comparable à Tirgoviste, capitale de la Valachie pendant le règne du prince Dracula, ainsi qu'à Ares, où subsistent les ruines d'une forteresse de la même époque. Dans ce pays de folklore, de mythes et de superstitions, Dracula est partout. Partout et nulle part. *« Si dans les montagnes, il existe encore des habitations protégées des mauvais esprits par des guirlandes d'ail, les superstitions autour du vampirisme sont plus développées en Bulgarie et en Serbie*, rappelle Radu Slorescu, professeur d'histoire à l'université de Boston et auteur d'un livre de référence sur Dracula. *Stoker n'est jamais venu en Roumanie »*. L'auteur irlandais a fait confiance à son imagination et aux récits d'un de ses amis historiens. Ainsi, le restaurant La Couronne d'or à Bistrita – celui où, dans le roman, descend Jonathan Harker, le clerc de notaire envoyé en Transylvanie traiter avec le comte Dracula l'achat d'un terrain en Grande-Bretagne – a été ouvert dans les années 70, dans un quartier neuf de la ville. L'hôtel Dracula, situé comme dans le roman à Tihuta, dans les gorges Borgo, à quelques kilomètres de Bistrita, a été inauguré en 1984.

Les professionnels du tourisme, servis par un cadre naturel propice, tentent de surfer sur la légende. *« C'est un nom magique, porteur d'un potentiel touristique énorme pour la Roumanie »*, soutient le ministre du tourisme, Matei Dan. Une association, la société Dracula de Transylvanie, et le tour-opérateur Bravo Groupe organisent des bals masqués à Tihuta, intronisent des « barons dans l'ordre de Dracula », et quelques produits mythiques, comme la vodka Dracula, teintée en rouge, sont en vente. Mais on est loin d'un « Dracula Land » pouvant drainer des dizaines de milliers d'amateurs de frissons ou tout simplement de curieux. Mis en scène plus de cent cinquante fois au cinéma (davantage que Jésus-Christ et juste derrière Sherlock Holmes), apparaissant au travers d'une centaine de romans, Dracula est davantage connu dans le reste du monde qu'en Roumanie. Il ne tient qu'à ce pays de rappeler qu'il est l'hôte du personnage légendaire.

Christophe Chatelot

L'histoire se rebiffe

La découverte de Radu Slorescu n'a pas fait plaisir aux historiens. Lui-même historien à l'université de Boston, il fut le premier, au début des années 70, à établir un lien entre le vampire et le personnage historique roumain, et à situer l'action du roman de Bram Stoker en Roumanie, dans son livre *A la recherche de Dracula*, coécrit avec l'Américain Raymond MacNally.

Le directeur du château de Bran a été accusé par la presse et certains fontionnaires du ministère de la culture de *« ternir l'image de l'histoire de la Roumanie »*. Il a dû mettre un terme à son spectacle *Dracula*, apprécié par les quelque trois mille touristes qui, durant la belle saison, visitent quotidiennement le lieu. Les recettes tirées des spectacles auraient pourtant permis de restaurer cette bâtisse sérieusement endommagée.



Carnet de route

■ **REPÈRES :** La Roumanie voudrait profiter du tourisme pour relancer son économie. Elle dispose d'atouts pour cela, notamment de très nombreuses stations thermales, de plages sur la mer Noire, de montagnes encore sauvages et surtout d'un folklore très présent. Malheureusement, le pays a hérité de l'ancien système communiste d'infrastructures vétustes (route, rail...) et d'une hôtellerie vieillissante aux services souvent très approximatifs. Le tout a cependant le mérite d'exister et permet de découvrir le pays avec un confort minimal assuré.

■ **AVIONS :** Vol Paris-Bucarest sur Air France (à partir de 2 390 F) ou Tarom qui assurent une liaison quotidienne. Des voyagistes programment également cette destination, tel Nouvelles Frontières qui dispose d'une filiale en Roumanie et propose un vol charter hebdomadaire (à partir de 1 425 F ; également location de voiture : une semaine à partir de 1 470 F, tél. : 36-33-33-33). Ou Voyages UTA, spécialiste de la Roumanie, qui commercialise des vols réguliers à tarifs réduits (sur Tarom à partir de 1 995 F, mais aussi voiture de location 490 F par jour, hôtel 3 étoiles environ 300 F par personne en chambre double, tél. : (1) 48-24-73-22). Visa obligatoire délivré sur place à l'aéroport.

■ **VOYAGE :** Le meilleur moyen pour suivre les traces de Dracula, tout en découvrant, chemin faisant, d'autres sites (comme le merveilleux monastère orthodoxe de Bukovine), est de circuler en voiture individuelle, malgré le très mauvais état des routes. Les sociétés Hertz et Avis ont ouvert à l'aéroport de Bucarest des bureaux reliés à leur réseau international. Sur place, le voyagiste ONT Carpati (7, bd Magheru, secteur 1, Bucarest ; tél. : 401 312 25 98, fax : 401 312 25 94) ainsi que la société Dracula de Transylvanie associée au tour-opérateur Bravo (47, bd Primaverii, secteur 1, Bucarest ; tél. : 401 666 61 95, fax : 401 312 30 56) proposent des circuits en autobus de quatre à onze jours. Un circuit guidé baptisé « Pays de Dracula » est programmé par Transtours (8 jours, 4 150 F, départs en mai, juin, juillet, août et septembre, agences de voyage). Des itinéraires guidés sont également annoncés par Nouvelles Frontières et Voyages UTA.

■ **RENSEIGNEMENTS :** Office du tourisme de Roumanie, 12, rue des Pyramides, 75001 Paris, tél. : (1) 40 20 99 33.

